

CHOSEROT Adeline

LA FEMME AU MOYEN AGE EN LORRAINE

**LES DIFFERENTS TYPES DE FEMMES
SELON LA CHRONIQUE
ET
LES CENT NOUVELLES NOUVELLES
DE
PHILIPPE DE VIGNEULLES**

**Mémoire de master II d'histoire
effectué sous la direction de
Laurence BUCHHOLZER-REMY**

Université Marc Bloch

Strasbourg

2008

CHOSEROT Adeline

LES DIFFERENTS TYPES DE FEMMES SELON LA
CHRONIQUE ET LES CENT NOUVELLES NOUVELLES DE
PHILIPPE DE VIGNEULLES

Mémoire de master d'histoire effectué sous la direction de Laurence BUCHHOLZER-REMY

Université Marc Bloch

Strasbourg

2008

REMERCIEMENTS

J'adresse en premier lieu mes remerciements à ma directrice de recherche, Laurence Buchholzer-Rémy, maître de conférence à la faculté de Strasbourg, qui m'a orientée et soutenue dans mon travail tout en m'apportant l'aide nécessaire à son bon déroulement.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance à tous ceux qui ont apporté une pierre à ce travail, à Thierry Choserot et la Société Philomatique Vosgienne, Marie-Hélène Saint Dizier, professeur à la faculté de Nancy, Jean-Claude Diedler, professeur au lycée d Bruyères et paléographe, Pierre Landes, professeur à la faculté de Nancy, Claude Marchal, professeur au lycée de Bruyères, Damien Parmentier, directeur du Comité Départemental du Tourisme des Vosges, et à tous les amis qui, par leur accueil, leur patience, leurs renseignements, et leur gentillesse, ont su apporter une aide précieuse.

Je remercie également le personnel des Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, des Archives départementales des Vosges, des Archives municipales de Metz et à tous ceux qui ont gracieusement accepté de me laisser accéder à leurs réserves ou à leurs documentations.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS.....	p. 1.
SOMMAIRE.....	p. 2.
INTRODUCTION.....	p. 4.
I) DES FEMMES D'EXCEPTION SELON LA CHRONIQUE.....	p. 33.
A) Sorcières ou saintes.....	p. 33.
a) Des histoires de saintes et de sorcières.....	p. 33.
b) Glossinde : une sainte messine.....	p. 36.
c) Les Jeux religieux à Metz.....	p. 42.
Conclusion.....	p. 49.
B) Entrées des femmes dans les villes.....	p. 49.
a) Les entrées messines.....	p. 51.
b) Les entrées dans les villes étrangères.....	p. 60.
c) Une entrée bien détaillée.....	p. 62.
Conclusion.....	p. 68.
C) Jeanne d'Arc.....	p. 68.
a) Résumé de la vie de Jeanne d'Arc.....	p. 70.
b) Comparaison entre les trois Chroniques.....	p. 72.
c) D'autres héroïnes.....	p. 83.
Conclusion.....	p. 84.
D) Les marginales.....	p. 85.
a) Les femmes divorcées.....	p. 85.
b) Les prostituées et les femmes entretenues.....	p. 88.

c) L’histoire exceptionnelle d’un cas particulier : Sibylle.....	p. 91.
Conclusion.....	p. 94.
II) UN ASPECT LITTERAIRE ET UNE VISION HISTORIQUE DES FEMMES.....	p. 95.
A) La caractérisation des femmes : le choix du vocabulaire.....	p. 95.
a) Des conditions essentielles pour le mariage.....	p. 96.
b) De véritables déesses.....	p. 97.
c) La critique des femmes.....	p. 99.
d) La laideur des femmes : un handicap.....	p. 102.
Conclusion.....	p. 103.
B) La parodie de la vie quotidienne selon les Cent Nouvelles nouvelles.....	p. 103.
a) La naïveté de femmes.....	p. 103.
b) Des femmes rusées et volontaires.....	p. 108.
c) Paroles de femmes.....	p. 113.
d) Une espèce plus rare : des femmes loyales et amoureuses.....	p. 116.
Conclusion.....	p. 121.
C) Les caractéristiques des femmes communes aux deux œuvres.....	p. 121.
a) Importance de la femme mariée.....	p. 122.
b) Les infidélités féminines.....	p. 124.
c) Les femmes face aux violences.....	p. 130.
Conclusion.....	p. 134.
CONCLUSION.....	p. 135.
ANNEXES.....	p. 138.
BIBLIOGRAPHIE.....	p. 162.

INTRODUCTION :

Au Moyen Age, la Lorraine offre une littérature pleine d'intérêt qui s'exprime de façon très diversifiée. C'est à Metz que se vulgarise plus tôt qu'ailleurs l'usage de la langue romane et que se constitue un centre de culture privilégié. Les chroniques y occupent, certes, une place importante, mais les autres genres sont loin d'être négligeables, en nombre comme en qualité.

L'œuvre de Philippe de Vigneulles reste à ce titre essentielle. Elle allie les deux genres littéraires, que sont la chronique et les nouvelles. Qui est ce Messin aux multiples talents ?

Les biographes de Philippe de Vigneulles :

Deux biographes de Philippe de Vigneulles, entre autres, sont connus : Marie Dorner a étudié la vie de Philippe de Vigneulles dans son ouvrage intitulé *Philippe de Vigneulles, un chroniqueur messin des XV^e et XVI^e siècles* ; et Charles Bruneau entreprend une biographie dans l'introduction à son édition de la *Chronique de Philippe de Vigneulles*¹. La vie de Philippe de Vigneulles nous est surtout connue grâce à ses propres œuvres. En effet, il a relaté le récit de son existence dans son *Journal*², puis dans sa *Chronique*.

Naissance de Philippe de Vigneulles :

C'est à l'âge de 25 ans que Jehan Gérard épouse la jeune Magui Poinsay. De leur union naît notamment Philippe de Vigneulles, qui voit le jour le 7 juin 1471 dans un village situé non loin de Metz³. Jehan de Vigneulles le cordonnier est son parrain. Il transmet son « surnom » à son filleul. La marraine, Laurette Chaipel⁴, est une notable dame de Metz, qui lui donne le nom de son propre fils.

Ascendance de Philippe de Vigneulles ; sa mère :

Magui, mère de Philippe de Vigneulles, n'a pas connu son père, nommé Mangin Sault, car il est décédé prématurément alors qu'il n'était même pas sûr que sa femme, Abilette, soit enceinte. Elle porte le nom de son beau-père, Jehan Poinsay. Ce dernier a épousé la mère de Magui un an après la naissance de l'enfant. Magui est mariée à l'âge de 13 ans par son beau-

¹ Philippe de Vigneulles, *Chronique de Philippe de Vigneulles*, éditée par Charles Bruneau, 4 tomes, Metz, 1929-1933.

² Philippe de Vigneulles, *Les Mémoires de Philippe de Vigneulles bourgeois de Metz*, éditées par H. Michelant, Stuttgart, 1852.

³ Voir la carte du Pays Messin en annexe.

⁴ Philippe de Vigneulles, *Chronique de Philippe de Vigneulles*, tome 2, Metz, 1929, p. 258 : « [...] fut fait le mariaige de Geoffroy Dex, qui print à femme Lourette, fille Jehan de Herbéviller, laquelle Lourette ait puis heu tenus a saint fons de baptesme l'escripvains de cest présante cronicque, c'est assavoir qu'elle fut mairaine à moy, qui ait compousés ce présant livre, come cy après serait dit ». (1439)

père à Jehan Gérard, le fils d'un parent de celui-ci, originaire de Lorry-lès-Metz. L'époux a 25 ans. Le couple s'installe à Vigneulles, chez Jehan Poinsay, qui est déjà assez âgé mais riche. Magui donne cinq enfants à son mari⁵.

Le père de Philippe de Vigneulles :

Quant à Jehan Gérard, père de Philippe de Vigneulles, il est né vers 1428. Il est le second fils de Jennat Royne, de Lorry-lès-Metz. La femme de Jehan Royne s'appelait Colette, et elle a donné cinq fils à son époux. Jehan Gérard décède en 1509.

Apprentissage de l'enfant :

L'éducation du petit Philippe est quelque peu hasardeuse : les troubles de l'époque n'ont pas dû favoriser une scolarité régulière. Il ne sait ni le latin ni l'allemand. Il fréquente toutefois l'école du village. Puis il demeure quelque temps à Metz. Peu après la mort de Charles le Téméraire (5 janvier 1477), Philippe est confié par ses parents à un monastère. Il passe près d'un an à Saint-Martin devant Metz. En 1478, le jeune garçon est mis chez un notaire nommé Jehan Jennat. Il allait à l'école à la Trinité. En 1479, Gratien de Guerre défie la cité, et l'enfant change encore de domicile et d'école.

La mère de Philippe meurt en 1480, il retourne alors chez son père et fréquente l'école de Lorry-lès-Metz. Moins d'un an après le décès de sa femme, le père de Philippe se remarie. En 1482, un loup rôde dans les environs et dévore plusieurs enfants : le père, inquiet pour la vie de son fils, envoie donc Philippe à Insming, actuellement en Moselle, dans un prieuré de Bénédictins pour l'écartier du danger. Il revient à Metz en 1483 où il fait ses débuts comme apprenti chez Maître Steffe, qui est drapier. Il y reste 6 mois. Il va ensuite à Saulny chez un prêtre. Mais une fièvre quartaine le saisit pendant un an. Comme la guerre trouble la paix et rend les temps incertains, Philippe retourne à Metz chez Jennat de Hainnonville, l'*aman*⁶, pour y apprendre le « style » des actes notariaux. Mais ce dernier se révèle être un maître mauvais et brutal, et sa servante, une Allemande, est plus cruelle encore. Au cours d'une altercation, celle-ci veut frapper Philippe avec un « wain »⁷; il s'empare alors de l'ustensile et la blesse au poignet. Maître Jennat jette à terre le jeune homme et le roue de coups avant de le chasser. Il passe une nuit dans la rue, avant de trouver refuge chez sa sœur Colette. Puis Philippe décide de s'enfuir. Il veut partir à Rome. Son père, très inquiet pour lui, s'applique à ne pas lui laisser le moindre argent dans l'espoir qu'il renonce à ce projet.

⁵ Voir la généalogie en annexe.

⁶ Officier élu par les bourgeois d'une paroisse pour garder les actes privés confiés à l'arche paroissiale.

⁷ Pelle à feu.

La fugue vers l'Italie :

Cependant, après la Pentecôte de 1486, Philippe quitte le foyer avec un certain Colin. Il laisse en partant deux lettres, l'une en vers, l'autre en prose, dans lesquelles il explique les raisons de son départ. Il laisse également un dessin qui le représente prenant congé des siens. Colin et lui quittent Metz par la porte Serpenoise pour se rendre à Jouy-aux-Arches. A Jouy, Philippe retrouve Mangin Lavallée, un parent éloigné. Il lui cache la vérité, mais très vite le fugitif est pourchassé. Par Nancy, Remiremont, Bâle et Lausanne, Philippe et Colin arrivent à Genève. Philippe n'avait que très peu d'argent sur lui, et son compagnon de route ne possédait rien. De plus, la monnaie de Metz n'étant pas acceptée, ils sont contraints de mendier. Toutefois, comme Philippe est trop bien vêtu pour inspirer la pitié, il est obligé de travailler. Il est pris par un chanoine de Saint-Pierre pendant un an. Colin, ne trouvant pas d'emploi, retourne à Metz. Le chanoine souhaite apprendre l'orfèvrerie à Philippe qui semble relativement doué. Mais le jeune homme refuse de s'engager plus d'un an, or le chanoine lui propose de rester trois ans.

Philippe à Rome et à Naples :

Philippe suit alors un clerc originaire de Bourges qui se rend à Rome. Il y arrive enfin en 1487 après avoir vu Pavie, Plaisance, Parme, Modène, Boulogne, Florence, Sienne, Viterbe. Philippe entre au service d'un gentilhomme nommé Andrieu, natif de Lausanne, roi d'armes du duc de Calabre ; quinze jours plus tard, il s'embarque pour Naples car il doit suivre son nouveau maître. Au bout d'un an, il change de maître. Il entre au service de Jehan Antoine, originaire du Piémont, et homme d'armes du duc de Calabre. Il entre en relation avec la cour de Frédéric, second fils du roi de Naples Ferrant ou Ferdinand I^{er}, qui règne depuis 1458 sur la « Sicile péninsulaire »⁸. Philippe devient domestique de Guillaume le garçon, musicien du roi de Naples. C'est avec ce maître que Philippe apprend à jouer du rebec⁹. Mais en 1489 Philippe songe de plus en plus à rentrer chez lui, car il affirme que les siens lui manquent. Or, le roi de Naples, qui a reçu de Charles VIII plusieurs gros chiens de Bretagne, souhaite lui rendre la politesse. Il décide d'offrir dix-huit beaux chevaux des Pouilles au roi de France. Philippe saisit l'occasion et se propose de les mener. Il était resté trois ans et demi à Naples. La troupe qui conduit les chevaux prend la direction de Rome où elle demeure quinze jours pour que les bêtes se reposent. Puis elle repart en direction de la France. Elle traverse Sienne et Florence, passe les Alpes au Mont-Cenis ; le voyage se poursuit par Lyon et Bourbon-Lancy en novembre 1489.

⁸ La Sicile péninsulaire est le sud de la péninsule italienne.

⁹ Instrument de musique médiéval à trois cordes et à archet, dont jouaient les ménestrels, les jongleurs.

De retour à Metz :

C'est toutefois en chemin vers Paris que Philippe quitte son « ambassade » dans la région de Lyon et revient par Dijon, Langres et Neufchâteau, jusqu'à Saint-Nicolas. Etant donné que la Lorraine est en guerre avec les gens de Metz, Philippe éprouve quelques difficultés à rentrer chez lui. Il échappe plusieurs fois au risque d'être fait prisonnier car il se fait passer pour Genevois, en parlant avec l'accent local. Dès son retour, Philippe entre chez Dedier Baillat pour devenir marchand de draps et chaussetier¹⁰. Il tombe amoureux de la belle Zabellin¹¹, la fille de Jehan Le Sarte, maire de Lessy. Il aimerait l'épouser.

Captivité de Philippe de Vigneulles et de son père au château de Chauvency :¹²

C'est alors que, en 1490, Philippe et son père, ayant la réputation d'être riches, sont enlevés par deux « mauvais garçons », au service de Grégoire et d'un nommé Loherain, eux-mêmes au service du seigneur de Bassompierre. Ces derniers les revendent pour cent florins d'or au capitaine de Chauvency-le-Château. Après une douzaine de jours de captivité, le maire de Vigneulles propose de payer une rançon. On exige d'eux 3000 écus d'or à soleil. Les deux prisonniers tentent alors de s'échapper, mais ils échouent car le père de Philippe se casse la jambe. Ils doivent se rendre à l'évidence et renoncer à la fuite. Philippe se concilie toutefois le geôlier. Ils connaissent désormais le prix à payer pour leur liberté : 500 florins d'or. Le père de Philippe est relâché pour qu'il rapporte la rançon à temps, sous peine de voir son fils mourir. L'enlèvement prend une tournure politique. Grégoire, l'un des instigateurs du rapt, reprochait au père de Philippe d'avoir prêté naguère de l'argent à la cité de Metz pour faire la guerre à René II, duc de Lorraine et de Bar. C'est maintenant ce même René qui est mis en demeure par les Messins de libérer les prisonniers qu'il détient et qui demande des explications au capitaine Jehan de Harcourt, à Grégoire et à Le Loherain, lesquels nient évidemment tout. De son côté, l'évêque de Verdun promet d'intervenir. En attendant que son père le délivre, Philippe tente de s'occuper en composant deux poèmes, une oraison à Notre-Dame, une à Saint-Nicolas et une à sainte Barbe¹³. Philippe n'est délivré que le 21 décembre 1491, après avoir passé quatorze mois en prison, depuis le 3 novembre 1490.

Mariages de Philippe de Vigneulles :

Il retourne ensuite chez Dedier Baillat. Alors qu'il souhaitait épouser Zabellin, il se marie avec Mariette en 1493, fille du maire Leloup d'Hagondange, dont le gendre était venu

¹⁰ Fabricant de « chausse », c'est-à-dire de vêtements masculins couvrant le corps au-dessous de la ceinture.

¹¹ Isabelle.

¹² Philippe de Vigneulles parle de son enlèvement dans le tome 3 de la *Chronique* éditée par C. Bruneau aux pages 194 à 215 ; et de sa captivité pour l'année 1491 à la page 223.

¹³ Les poèmes sont écrits aux pages 215 à 220 et aux pages 250 à 252 dans le tome 3 de l'édition de la *Chronique* de Charles Bruneau.

parler de la sœur de sa femme au père de Philippe de Vigneulles. Philippe accepte donc le nouveau parti qu'on lui propose car le père de Zabellin semblait refuser de donner la main de sa fille. Le couple s'installe à Rimport et semble vivre heureux jusqu'à ce que Mariette meurt la même année, après six jours de maladie¹⁴. Devenu veuf après sept mois de mariage, il épouse Zabellin¹⁵ en avril 1494¹⁶. Zabellin donne douze enfants à son mari, mais seuls deux semblent avoir atteint l'âge adulte. Sept d'entre eux sont mort-nés ou n'ont vécu que quelques mois. Cette famille est durement éprouvée par les différentes épidémies¹⁷.

Travail de Philippe de Vigneulles :

Il exploite une boutique de draps, au centre de Metz, près de la Seille. Son commerce rentable lui permet d'acquérir une maison près de Saint-Sauveur.

Les divers voyages de Philippe de Vigneulles :

Philippe voyage beaucoup. Chaque année ou à peu près, le marchand et fabricant va acheter son drap à Paris à la foire du Lendit à Saint-Denis qui dure de la Saint-Barnabé à la Saint-Jean, du 11 au 25 juin. Philippe entreprend aussi des pèlerinages : il se rend à Toul, Sainte-Claude du Jura, Notre-Dame de Liesse près de Soissons, au Grand Pardon d'Aix en Allemagne en 1510 pour célébrer le Jubilé, et enfin, avec sa femme, à Salins, Genève et Saint-Claude. En 1507, la peste décime sa famille et emporte deux de ses enfants, Jaicomette, née en 1495 et Jehan, né en 1498.

Rôles de Philippe de Vigneulles dans la ville :

Par la suite, Philippe s'enrichit et devient un gros propriétaire. Au point que les seigneurs de la ville, en 1519, lui offrent une fonction municipale, un « change », sorte d'office de trésorier, ses biens constituant apparemment une caution suffisante. Mais il refuse cette charge tant par modestie que par prudence. Il joue un rôle actif dans la ville : il héberge par exemple le duc de Suffolk lorsque ce dernier vient à Metz pour un séjour prolongé. Philippe organise également des fêtes. Il organise pour le carnaval de 1512 un spectacle au cours duquel interviennent ses propres enfants. Le dimanche 31 juillet 1513 commence une

¹⁴ Philippe de Vigneulles parle de ces événements dans le tome 3 de la *Chronique* éditée par Charles Bruneau aux pages 304 et 305: « En celluy tamps, je, Philippe, escripvain et composeur de ces présante, demeuroient à Metz, à Palramport. Et, en tenant mon mesnaige avec ma femme, me mis à tenir boutique et à vendre draps et à huser du mestiers de chaussetrie. Mais, le VI^e jour du moix de décembre, jour de la saint Nicollas, qui fut lors le maicredi, print la malladie à la dicte Mariette, ma femme ; et tellement luy agrava que, le mairdi après, morut de paiste. De laquelle mort demoura triste et dollans. Dieu, par sa grâce, aye pitiet de son âme ! ».

¹⁵ Voir généalogie en annexe.

¹⁶ Philippe de Vigneulles rapporte cet événement dans le tome 3 de la *Chronique* éditée par Charles Bruneau à la page 308.

¹⁷ Voir le tableau de la naissance et de la mort des enfants de Philippe de Vigneulles en annexe.

fête de quatre jours organisée par Philippe de Vigneulles lui-même, à l'occasion, semble-t-il, de la dédicace de l'église paroissiale de Saint-Jacques¹⁸.

Chef-d'œuvre de draperie de Philippe de Vigneulles :

En 1507, à plus de trente-cinq ans et sans doute à la suite d'insinuations malveillantes mettant en cause sa valeur professionnelle, il expose devant la cathédrale de Metz un chef-d'œuvre de draperie en défiant quiconque de faire aussi bien. Ce tableau est constitué de « plus de huit mille pièces de draps mises et jointes ensemble, toutes de biais ». La signification de l'œuvre est complexe : au milieu, la Vierge est représentée. Elle est entourée de sainte Catherine et de sainte Barbe. Au-dessus se trouvent les armes des six paraiges¹⁹ de Metz, et leurs noms, les armes du pape, celles de l'empereur, celles du roi de France. Tout autour figurent les armes de tous les seigneurs de Metz, et des entrelacs comportant des « nœuds d'amour ». Au milieu du drap, la signature de l'artiste est visible. La date est indiquée en chiffres. Cette oeuvre contient également une oraison sous forme de « rébus de Picardie »²⁰ :

Veraigne	Humblement	daigne	ne viegne
O Vierge	plye	deffens que mort	ma vie

Ce qui signifie : « *O Vierge souveraine,*

Humblement te suplye ;

Deffens que mort soudaigne

Ne vienne us ma vie ».

Œuvres littéraires :

Philippe est un auteur fécond. Il est à la fois chroniqueur, conteur et poète. Jean Lanher estime que « l'œuvre de Philippe de Vigneulles reste essentielle ». Il précise que « s'il est évident que Philippe a rédigé très vite, il est non moins incontestable que ses qualités d'homme de lettres sont grandes. Sa phrase est toute chargée de détails pittoresques mêlés à des observations morales d'une grande finesse qui ne dédaignent pas de s'arrêter sur des descriptions marquées au coin du réalisme le plus étonnant. Sa langue, enfin, est un heureux échantillon d'une langue non savante. Philippe, en effet, écrit exactement comme on parlait à Metz à la fin du XV^e siècle »²¹. Même si ses oeuvres peuvent être qualifiées de « médiocres »

¹⁸ Philippe de Vigneulles rapporte cet événement dans le tome 4 de la *Chronique* éditée par Charles Bruneau aux pages 157 et 158.

¹⁹ Existence et prépondérance des grandes familles, appelées « paraiges », sont reconnues dès 1215. Association de familles à qui l'on confia en partie le gouvernement de la république.

²⁰ Sorte de poème-rébus.

²¹ Jean Lanher, « De l'époque gallo-romaine à la fin du Moyen Age, la vie littéraire », dans *Encyclopédie illustrée de la Lorraine, La vie intellectuelle*, sous la direction de Laurent Versini, Nancy, 1988.

comme le fait Charles Bruneau²², Philippe a composé quelques poésies, notamment lorsqu'il fut en prison²³. Il a rédigé deux *complaintes*, des *oraisons* à Notre Dame, à saint Nicolas, à sainte Barbe et quelques pièces de circonstances. Mais Philippe a surtout laissé des œuvres en prose considérables. Il s'agit notamment de *La translation de rime en prose du livre de la belle Béatrice et celui de Garin le Lorrain*, des *Cent Nouvelles nouvelles* et du *Journal*.

Quant aux *Cent Nouvelles nouvelles*, elles introduisent en France ce genre nouveau exploité en Italie par Boccace. Philippe de Vigneulles a sûrement découvert le *Décameron* (1348-1353) pendant son séjour à Rome. Philippe ne parle dans son *Journal* que de cent nouvelles, or il y en a cent dix. Il a sans doute écrit dix autres dans la suite, mais seule la 110^e subsiste. Dans le prologue de ses contes, Philippe déclare qu'il entreprit la composition de cent nouvelles en 1515 « en manière de passetemps ». En effet, il se remettait d'une « grande maladie ». Philippe a fait un certain effort pour regrouper les nouvelles d'après leurs thèmes. Les nouvelles 2 à 18 traitent en général du clergé : les prêtres ou les moines en sont donc les personnages principaux. Les contes 33 à 37 se rapportent aux « questins ». Les nouvelles 38 à 46 ont pour sujet les femmes « tant des fines que des simples ». Au début du conte 66, le sujet des femmes reprend avec une forme légèrement différente. Ce même sujet continue aux contes 67 et 68, puis à partir du conte 82 jusqu'au conte 88, l'auteur revient au thème « simplese de responce », tout comme les contes 58 à 65. Le reste est un mélange de contes à rire, dans la veine des fabliaux. Le ton est sautillant comme dans la tradition orale.

Seuls deux enfants survivent à Philippe de Vigneulles : Manguin, qui épousa un marchand, Jaicommin le Braconnier, et Andrieu, qui lui aussi se maria. Il est fort possible que les manuscrits du chaussetier messin soient passés de main en main dans la descendance de ces deux enfants. En effet, l'un des manuscrits est trouvé au XVII^e en la possession de Paul Ferry²⁴. C'est un protestant lorrain influent. Il est marié à Esther de Vigneulles, arrière-petite-fille de Philippe. Ce manuscrit porte cette mention de la main de Paul Ferry : « Philippe de Vigneulles, marchand, composa ce livre... Et depuis je l'ay eu tout escrit de sa main, au bout duquel il l'a tesmoigné de sa mesme main en ces mots : « Icy finent les cent *Nouvelles* et plus que nouvelles faictes et compousées par Philippe de Vigneulles, le mairchamps chaussetier, demourant à Metz, derrière Saint Salvour sur le quair de la rue des Bons-Enfans ; lesquelles furent faictes et achevées la dernière feste de Paicques, qui fut le XIX^e jour d'avril l'an M

²² Dans sa préface à son édition de la *Chronique de Philippe de Vigneulles*, Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine, Metz, 1927.

²³ Ph. de Vigneulles est prisonnier du 3 novembre 1490 au 21 décembre 1491. Il est resté 14 mois en prison.

²⁴ Paul Ferry (1591-1669). Ce pasteur réformé messin est célèbre par ses controverses qu'il a soutenues avec Bossuet. Ce collectionneur de manuscrits avait une importante bibliothèque, et les livres qui lui ont appartenu sont annotés de sa main.

V^{cent} et XIII ». Lequel livre de cent *Nouvelles* étoit de sa main et en celles du S^r Philippe de Vigneulles, avocat et aman ». Ce manuscrit est très mutilé : dès l'époque de Paul Ferry des dessins qui l'illustraient avaient été enlevés ; en même temps que le dessin, la fin d'un conte et le début du suivant ont disparu. Cependant le manuscrit reste d'un très grand intérêt : les dessins n'ayant pas été exécutés dans l'espace blanc qui avait été réservé pour eux, toute la fin est intacte. Donc un certain nombre des *Nouvelles* de Philippe ont été intégralement conservées. Philippe a revu attentivement le texte et il y a apporté, de sa main, quelques corrections et adjonctions. Ce manuscrit s'est perdu dans la bibliothèque du comte Emmery à Metz au début du XIX^e siècle. L'examen des catalogues de ventes révèle que, lorsque la bibliothèque du comte fut dispersée en 1849-1850, le manuscrit des *Nouvelles* n'y figurait pas. Puis il est retrouvé dans la bibliothèque de Michelant en 1920. M. Livingston, professeur à Bowdoin College l'a acquis par la suite. Le manuscrit original signalé par Paul Ferry a disparu.

Le manuscrit des *Cent Nouvelles nouvelles* est un in-folio de 29 cm sur 21, qui compte dans son état actuel 187 folios. Le papier est de très belle qualité. Il porte le filigrane de la licorne. Cette dernière revêt le type de la chèvre ou du chamois caractérisé par une queue très courte. Le manuscrit conservé n'est donc pas de la main de Philippe de Vigneulles, mais il date cependant de l'époque de l'auteur et porte des corrections et des remaniements faits par lui. L'écriture cursive est régulière et nette. Les majuscules du titre et du début de la plupart des contes sont ornées de profils humains tracés avec art. C'est une caractéristique de nombreux manuscrits et livres de l'époque. Une reliure de luxe est réalisée au début du XVI^e siècle : elle est faite de cuir frappé sur planches de chênes avec des coins de métal et des clous protecteurs.

Où Philippe a-t-il trouvé la matière de ses contes ? En premier lieu et comme il l'affirme lui-même, il s'est inspiré des événements véritables, authentiques, qui seraient tous survenus à Metz ou dans le pays messin. Philippe de Vigneulles relate un « bon tour », c'est-à-dire une grosse farce, qu'il appelle d'ailleurs « finesse ». Il utilise ce qui pourrait être appelé des « sources vécues ». La plupart des nouvelles de Philippe sont inspirées par la tradition orale. Des thèmes du folklore qui circulaient de bouche en bouche à son époque sont repris par l'auteur. Il est nécessaire de rappeler que Metz était en rapport étroit avec les villes du Rhin et avec Francfort que fréquentaient ses marchands. Metz était un important centre de commerce et de communication situé au confluent de la Moselle et de la Seille, qui, à partir de là, étaient navigables. Les échanges commerciaux devaient donc favoriser les échanges oraux de contes. Ce sont les sources orales. Il faut noter que la ressemblance des contes de Philippe

de Vigneulles avec les aspects des fabliaux est flagrante : les femmes y sont immorales et rusées, les maris sont naïfs et trompés, les clercs sont plus soucieux de satisfaire leurs appétits charnels que de remplir leurs devoirs religieux²⁵. Des versions d'*exempla*²⁶ médiévaux, dont Jacques de Vitry fait un premier recueil vers 1280, sont également visibles dans un certain nombre des contes de Philippe. Toutefois, la morale tirée des *exempla* ne se retrouve pas chez Philippe de Vigneulles, sauf brièvement exprimée au conte 59, et longuement détaillée au conte 97.

Philippe s'inspire également de sources écrites, bien qu'il ait des prétentions à l'originalité. Toujours en ce qui concerne les *Cent Nouvelles nouvelles*, Philippe emprunte quelque peu au *Décameron* de Boccace²⁷. Le conte 94, par exemple, est calqué sur le *Décameron* : il répète en effet le conte VIII, 8 de Boccace. Un autre exemple : le conte 52, « le cochon volé », rappelle le conte VIII, 6, première partie du *Décameron*. L'auteur messin des nouvelles utilise aussi les *Facetiae* du Pogge²⁸. Les *Facetiae* sont des courts récits rédigés en un latin facile sans complication de langue. Ils sont caractérisés par la clarté de l'intrigue généralement basée sur un tour ingénieux, par une grosse gaieté assaisonnée d'une bonne dose de grivoiserie et de scatologie, par l'usage du mot cru à la manière de Rabelais²⁹. Les *Facetiae* se trouvèrent accessibles à partir de 1470. Le seul modèle dont Philippe admet s'être véritablement inspiré est l'ouvrage anonyme du XV^e siècle appelé *Les Cent Nouvelles Nouvelles*³⁰. Philippe ne leur emprunte cependant que peu de sujets. Il en imite surtout la forme, la phraséologie et le ton général. Enfin Philippe reprend *Le Novellino* de Masuccio de Salerne³¹, qui a été imprimé pour la première fois à Naples en 1476. C'est sans doute à ce moment que Philippe l'a connu, car les thèmes du *Novellino* ne se répandirent en France qu'après 1555. Le conte 99, par exemple, reproduit exactement, à quelques détails près, le numéro 41 du *Novellino*.

Philippe de Vigneulles se serait également inspiré des *Contes et discours d'Eutrapel* de Noël du Fail³² ou encore des *Facétieuses nuits* de Straparola³³. Il paraît évident que les nouvelles de Philippe de Vigneulles contribuent à illustrer un genre qui connaît alors une de ses plus brillantes époques : il s'agit du conte, qui se développe au XV^e et au XVI^e siècle.

²⁵ Voir en annexe le résumé en tableau des nouvelles concernant les femmes.

²⁶ Un *exemplum* était un court récit en prose latine, généralement destiné à instruire ou à moraliser, dont les prédicateurs égayaient leurs sermons en langue vulgaire.

²⁷ Boccace 1313-1375.

²⁸ Du Pogge 1380-1459.

²⁹ Préface de Charles Livingston de son édition des *Cent Nouvelles nouvelles*.

³⁰ *Les Cent Nouvelles Nouvelles* ont été rédigées vers 1456-1461. Elles sont parfois attribuées à Antoine de La Sale.

³¹ Masuccio v.1420-ap.1475.

³² Noël du Fail v. 1520-1591.

³³ Straparola est mort vers 1557.

Les *Cent Nouvelles nouvelles* sont une entreprise parallèle à celle de sa *Chronique*, et intimement liée à elle. Car la *Chronique* elle-même, du moins à partir des années où l'auteur l'écrit au jour le jour, est remplie de faits divers, en grande majorité messins, plaisants ou sanglants : fêtes, scandales, rixes, vols, procès ou exécutions capitales. C'est même ce qui permet de comprendre la genèse des *Cent Nouvelles nouvelles* : rédigeant sa *Chronique*, Philippe rencontre un certain nombre d'aventures qui ne méritent pas d'être enregistrées avec la « grande histoire », ou alors qui ont déjà l'air de « nouvelles » toutes faites, grâce à quelques tournures plaisantes des incidents ; il les classe à part, puis l'idée lui vient d'en faire un cahier séparé pour les *Cent Nouvelles nouvelles*. Les deux ouvrages sont menés de front. Philippe de Vigneulles offre donc la possibilité de confronter une œuvre de « fiction romanesque » et une œuvre historique jumelles.

Une « nouvelle » est quelque chose qui vient d'arriver dans l'ordre des faits divers. Ce mot s'appliquait à toute « bonne histoire » racontée sur les gens du voisinage. Le conteur de nouvelles est une sorte de journaliste. Le nouvelliste ne sort à peu près jamais d'un cercle de six lieues de rayon autour de Metz. Il a quelques préférences pour les cantons ouest de la campagne messine, puisque Châtel, Plappeville, Rozérieulle, le « Val de Metz » sont souvent cités. Ces derniers sont situés tout autour du village natal de Vigneulles. Les nouvelles de Philippe sont des nouvelles sur les hommes et les femmes de Metz que l'auteur cite sans la moindre circonlocution. Selon Gabriel Pérouse, « les nouvelles sont aussi actualisées par les traits caractéristiques de la vie locale, qu'elles réunissent en foule : courants commerciaux, édits interdisant la sortie des marchandises vers la Lorraine lors des hostilités, organisation du guet, processions solennelles, redevances dues aux couvents de la ville »³⁴.

Philippe de Vigneulles présente ses « contes à rire » comme des événements réels. En général, les contes du Moyen Age se passent rarement de commentaire moral. Pourtant, Boccace se libère de cette tradition en terminant ses nouvelles par une phrase appropriée, par une remarque facétieuse ou ironique. Le Pogge, quant à lui, semble se rendre compte de l'incongruité du procédé médiéval : il évite ainsi toute forme de moralisation. Toutefois, Philippe de Vigneulles paraît avoir une sorte d'intention morale ou didactique très générale qui se rapproche de la tradition du Moyen Age. Dans ses « contes joyeux », il prend les péchés d'autrui en souriant, avec une indulgente bonhomie sans se scandaliser ni censurer. C'est ce qui distingue les *Cent Nouvelles nouvelles* de la *Chronique* : le lecteur paraît se détendre dans l'un puisque tout est présenté de manière ludique, alors que dans l'autre, la

³⁴ Gabriel Pérouse, *Nouvelles françaises du XVI^e siècle, Images de la vie du temps*, Lille, 1978.

vérité historique ne cède la place ni au rire ni à l'amusement. Les quelques remarques générales que Philippe de Vigneulles fait sur les femmes sont semblables à celles qui figurent dans les fabliaux. L'auteur ne suit donc pas le brutal « antiféminisme »³⁵ de Masuccio ou le portrait satirique des *Quinze joies du mariage* par exemple. Il est intéressant de noter qu'à côté des « coupables », Philippe peint quelques portraits de femmes vertueuses.

La *Chronique* de Philippe de Vigneulles est intitulée par l'auteur *Chronique de Metz, de Lorraine et de France*. Il oriente son œuvre non vers l'Empire, dont la ville dépendait, officiellement du moins, mais vers la France à laquelle Metz était rattachée par la langue. La chronique commence à la fondation du monde et va jusqu'en 1525. C'est une chronique qui se veut universelle bien que Philippe s'intéresse particulièrement à l'histoire de Metz, et, en second lieu, à l'histoire de France. La rédaction d'une chronique est un acte éminemment social. Elle s'inscrit dans une tradition en vertu de laquelle le chroniqueur se présente et indique la nature de la mission qu'il s'est assignée : Philippe de Vigneulles écrit « à la louange de la noble cité ».

La *Chronique* de Philippe de Vigneulles a été conservée dans un assez grand nombre de manuscrits. Il s'agit en premier lieu d'un manuscrit très incomplet qui appartient aux Archives départementales de la Moselle. Les feuillets qui composent ce manuscrit sont déchirés et abîmés. Ce manuscrit offre le premier état de la première *Chronique* qu'avait commencée Philippe et le brouillon de la *Chronique* définitive. Le manuscrit 838-840 [88-90] de la Bibliothèque de la ville de Metz est entièrement rédigé de la main de Philippe de Vigneulles. De plus, il est la mise au net du premier manuscrit. Il porte un certain nombre d'adjonctions et de corrections. Le manuscrit 34 de la Bibliothèque de la ville d'Épinal a été copié sur le manuscrit 838 [88]. Transcrit par un scribe de profession, ce manuscrit a été revu par Philippe, qui y a apporté de sa main diverses corrections. Il existe enfin deux manuscrits plus récents. L'un, dit manuscrit de Saint Arnould, a été copié à la fin du XVI^e siècle. Il appartient à la Bibliothèque de la ville de Metz. Il ne dépasse pas l'année 1328. L'autre a été copié au XVIII^e siècle. Il appartient aussi à la Bibliothèque de Metz. Il est également incomplet et il ne dépasse pas l'année 1426.

Pour rédiger sa *Chronique* et plus spécifiquement pour l'histoire générale, Philippe a surtout dépouillé les manuels courants à son époque. Il les a d'ailleurs lui-même énumérés à diverses reprises. Pour l'époque antérieure à celle où Philippe utilise les documents oraux, il s'est adressé aux moines, il a fouillé des chartriers. Étant donné qu'il ne sait pas le latin, il se

³⁵ Propos tirés de l'édition des *Cent Nouvelles nouvelles* de C.H. Livingston.

fait traduire les pièces originales : il en donne alors le texte ou le résumé, il dessine les sceaux ou les monogrammes. Quand les archives font défaut, il explique comment les documents ont disparu. Dès l'année 1420, Philippe cite les témoignages des vieillards qu'il a interrogés : les deux tiers environ de la *Chronique* reposent sur des sources orales. Philippe a également été un témoin oculaire des événements qu'il raconte, ou il reproduit le témoignage des témoins oculaires.

Philippe transcrit mot à mot les ouvrages de ses devanciers, ce qui lui permet de les utiliser par la suite à tout moment. La *Chronique* reproduit donc fidèlement les sources utilisées. Toutefois, dans le détail, il arrive que le chroniqueur interprète quelques fois. Il commet certaines erreurs. Par exemple, Philippe utilise l'ouvrage de Jean Lemaire comme source à sa *Chronique*. Ce dernier affirme que Octavian Germain, roi des Agrippins ou de Cologne, fils de Charles Ynach, « remit sus la cité de Tongres ». Philippe ajoute : « et fit édifier à Metz ». Philippe semble croire qu'il est de son devoir de suppléer à l'ignorance ou à l'oubli de Jean Lemaire. Il confond toutefois Octavian Germain avec l'empereur Auguste, qu'il appelle Octavien. Et les édifices construits à Metz par Auguste sont mentionnés seulement dans une vie légendaire de saint Clément. De plus, Philippe semble travailler vite dans la mesure où il écorche un certain nombre de noms propres : Ambiorix, roi des Eburons, devient Ambiroix ; Lucius Cassius devient Caius Publius... Donc la première partie de la *Chronique*, qui est fondée sur des sources écrites, contient quelques confusions et quelques erreurs.

Il reste donc trois états de la *Chronique*, c'est-à-dire un brouillon autographe, une mise au net autographe et une copie exécutée par un scribe de profession et corrigée par Philippe de Vigneulles.

Philippe de Vigneulles n'est pas un écrivain. Charles Bruneau affirme que son style ne vaut que par ses qualités naturelles et non par le travail. Le livre de Philippe de Vigneulles est vivant. Sans doute l'auteur lisait-il ses chroniques pour ses voisins et amis le soir, à la veillée. Il est à noter que Philippe de Vigneulles écrit exactement comme il parle. Il écrit le langage qui devait être celui des bons marchands de Metz, un français prononcé à la façon de Metz et enrichi de nombreux lotharingismes. La *Chronique* est d'inspiration locale et son parler est local. La *Chronique* ne relève pas que de l'histoire, mais aussi de la légende des siècles, et d'abord de la légende de Metz. Dans le Livre I, Philippe parle de la Création du monde. Il divise en six âges l'histoire de l'humanité et situe la création du monde 4703 ans avant la naissance du Christ. Philippe confère à la ville de Metz des origines fantastiques : après la ruine de la tour de Babel, trois frères de la lignée de Sem auraient été les fondateurs de Metz,

suivis plus tard par des rescapés de la guerre de Troie. Mais au fil de la *Chronique*, le temps se rationalise.

En 1515, il traduit et met en prose de vieilles chansons de gestes qui racontaient en vers et en vieux langage les aventures de la belle Beaultris et les exploits de Garin le Lorrain. Il compose des œuvres comme la *Chanson de geste des Lorrains* ainsi que des *Contes*.

Mort de Philippe de Vigneulles :

Philippe serait mort entre le 1^{er} novembre 1527 et le 19 mars 1528.

Bilan :

Philippe de Vigneulles a reçu une formation scolaire relativement solide, qui lui a au moins appris à lire, écrire, compter et rédiger. Il a également reçu une formation professionnelle d'un bon niveau, ce qui lui a assuré un certain rang social. Selon les occasions et les nécessités, Philippe de Vigneulles a su développer plusieurs qualités : l'aptitude à apprendre, la faculté à s'adapter et une ouverture d'esprit.

Philippe de Vigneulles n'est pas le seul à tenter d'écrire une histoire de la ville de Metz. D'autres ont laissé leurs empreintes dans l'histoire. L'œuvre de Philippe de Vigneulles est-elle plus intéressante qu'une autre ? Est-elle remarquable par rapport aux écrits contemporains ?

La particularité de la *Chronique* de Philippe de Vigneulles :

Quatre chroniqueurs messins, en effet, c'est-à-dire Philippe de Vigneulles (1471-1528), Jehan Aubrion (1465-1512), Jean le Châtelain (XV^e) et Jaicomin Husson (1455-1518) contemporains du XV^e siècle, mettent sur papier une histoire de Metz pour qu'elle traverse les siècles. Bien qu'ils se complètent, les quatre chroniqueurs ont chacun une manière originale de décrire les faits.

Ainsi, Jean le Châtelain³⁶ choisit de louer la noble cité à l'aide de vers. Il commence l'histoire depuis la fondation de la ville³⁷ : « Les croniques de la noble ville et cité de Metz, Depuis la Fondation d'icelle, de quels Gens, et en quel temps elle fut construite ». Il s'arrête en 1471 sur une note quelque peu négative puisqu'il mentionne le passage de la comète, qui est un signe de douleur et de pertes futures. Sa chronique, assez courte, est divisée en quatre parties. La première est une introduction dans laquelle il raconte la création de Metz. La

³⁶ Jean le Châtelain, *Les Chroniques de la noble ville et cité de Metz*, Metz, 1856.

³⁷ L'histoire de la ville de Metz est rapportée par Dom Calmet dans la *Notice de Lorraine*, Nancy, 1756 : « Origine fabuleuse. Ceux qui fondèrent cette ville viendraient de la confusion qui arriva à la Tour de Babel, ainsi que le raconte un philosophe Juif, Ezycivius. Les Chroniques portent donc que l'an du monde 1995 ou 1997 Noé étant encore en vie, trois de ses petits-fils, enfant de Sem, à savoir Mesre, Themosis et Horus (ou selon d'autres Guetel, Jazel et Zelecque) avec leur tante, sœur de Sem, nommée Azita, arrivèrent enfin en un lieu agréable entre les fleuves de Moselle et de Seille, où l'on voit encore aujourd'hui la ville de Metz. Ils la bâtirent et la nommèrent *dividinum* ».

seconde, à laquelle il donne un titre « Comment la Cité fut nommée », rappelle comment Metius, grand capitaine de César, a détruit puis reconstruit la cité. La troisième partie, que l'auteur intitule « Comment Metius donna son nom à la cité », se consacre à la légende de saint Clément. Enfin, la quatrième partie, « Comment le Duc Austrasius donna son nom à la Province et au Royaume d'Austrasie 460 ans après la Passion », évoque de façon relativement plus historique, l'établissement progressif du pouvoir à Metz. Jean le Châtelain accorde une place importante à la religion. Il parle finalement assez peu des femmes, excepté si elles ont une importance capitale pour l'histoire. Il rappelle par exemple qu'Azita est à l'origine de la fondation de Metz.

Jaicomin Husson³⁸, comme beaucoup d'autres chroniqueurs, emprunte des récits à d'autres : toute la période antérieure à 1464 est un amalgame de récits empruntés au doyen de Saint-Thiébaud, à Guillaume de Nangis et à Jehan Aubrion. C'est seulement à partir de la mort de Jehan Aubrion, vers 1501, que l'œuvre de Jaicomin Husson prend un caractère plus original. Il ne fait que mentionner brièvement quelques noms de femmes telle Marguerite de Hainaut. Il consacre toutefois un certain nombre de paragraphes à Jeanne d'Arc³⁹.

Quant au *Journal* de Jehan Aubrion⁴⁰, que nous étudierons plus en détail ici, il est un recueil original de faits divers énoncés de façon pure et simple. Deux classes de faits se distinguent dans son œuvre : les uns sont politiques et les autres sont tout à fait anecdotiques, dévoilant ainsi une vie quotidienne pleine de rebondissements parfois difficile à vivre. Jehan Aubrion a choisi de parler des luttes constantes de la cité envers ses ennemis, notamment les Lorrains, de la diplomatie et de l'administration. Etant donné que l'auteur commence son œuvre à l'âge de 84 ans, c'est son cousin, Pierre Aubrion, qui tentera de continuer sa chronique jusqu'en 1512. Il est certain que Philippe de Vigneulles a utilisé le manuscrit de Jehan Aubrion pour sa propre chronique puisqu'il en possédait un exemplaire. Il existait en effet quatre manuscrits du *Journal*.

Le premier fut momentanément possédé par Philippe de Vigneulles. Puis M. Poutet de Malleroy acheta le manuscrit à la fin du XVII^e siècle afin de le donner au prince Eugène. Il est aujourd'hui sur les rayons de la bibliothèque impériale de Vienne⁴¹. Le manuscrit autographe est un petit in-folio contenant 322 feuillets. Le deuxième manuscrit, probablement cédé par l'abbé Leboeuf à la bibliothèque Sainte-Geneviève de Paris, est une copie contemporaine de

³⁸ Jaicomin Husson, *Chronique de Metz 1200-1525*, Metz, 1870.

³⁹ Jaicomin Husson, *Chronique de Metz 1200-1525*, Metz, 1870, pp. 55-56 et pp. 66-67.

⁴⁰ Jehan Aubrion, *Journal de Jehan Aubrion, bourgeois de Metz avec sa continuation par Pierre Aubrion 1465-1512*, Metz, 1867.

⁴¹ Eugen. In-folio. Civ. Hodié 337.

l'original, mais il est mutilé. Enfin, la bibliothèque de Metz possède deux copies modernes du manuscrit de la bibliothèque de Sainte-Geneviève. Une des copies a été envoyée à Dom Calmet, l'autre à Dom Tabouillot.

En 1829, dans sa *Biographie de la Moselle*, M. Béguin disait d'Aubrion : « Son style est rude, barbare, fort éloigné de la pureté de la langue française telle qu'on la parlait alors dans le beau monde ; mais l'ouvrage est digne d'être cité en ce qu'il renferme des particularités qu'on cherchait vainement ailleurs »⁴². Le *Journal* de Jehan Aubrion ne manque certes pas d'intérêt étant donné que Philippe de Vigneulles a jugé essentiel de l'utiliser à bon escient. Nous verrons jusqu'à quel point. Mais ce qui nous intéresse plus particulièrement, c'est de savoir si Philippe de Vigneulles a une façon originale de décrire les femmes, ou s'il a simplement copié le style de ses prédécesseurs.

Les faits divers communs aux deux ouvrages concernant les femmes :

Plusieurs histoires sont communes aux deux œuvres des deux chroniqueurs que sont Philippe de Vigneulles et Jehan Aubrion.

1465 : Mort de Thiriart pour avoir voulu rejoindre une femme nommée La Chaitrée :

La première anecdote commune au *Journal* et à la *Chronique* parle d'un homme nommé Thiriart, qui se tue en 1465 alors qu'il cherche à escalader un mur pour rejoindre une femme appelée La Chaitrée.

Lorsque nous lisons les deux textes, nous nous apercevons que Jehan Aubrion est beaucoup plus bref que Philippe de Vigneulles dans la mesure où il énonce simplement le fait : « Item, **le IX^e jour du dit moix**⁴³, avint que Thiriart, sergent des trèses, sy alloit, de nuit, **de costé une femme**, qu'il li tenoit, **laquelle s'appelloit La Chaitrée, et demouroit devant les Proicheurs**. Lequel Thiriart sy volluit entrer en la maxon par une fenestre halt ; et il se laisist choir ; et se tuit tout mort. Et encheut sa bage de sergenterie au trèses »⁴⁴. L'histoire pourrait s'arrêter là : un homme a fait une mauvaise chute en tentant de rencontrer furtivement une femme publique. Pourtant, l'auteur précise que la mauvaise chute n'est peut-être pas accidentelle : « Item, il fuit trouvés que le dit Thiriart s'y estoit allés en l'ostel d'une aultre femme, de costé l'ostel de la dite Chaitrée ; car elle havoit dit qu'il y avoit ung prebtre. Et fuit trouvés depues, cons havoit fandu le dit Thiriart la teste d'une haiche, et tellement que le dit prebtre fuit mescreu de ce avoir fait ; et aussi fuit (mescreu⁴⁵) ung moinne de S^{nt} Simphorien, appelez s^r Weppy ; maix, toute foix, on ne leur en fist rien ».

⁴² M. Béguin, *Biographie de la Moselle*, 1829, p. 59.

⁴³ En gras sont les phrases identiques dans la *Chronique* et le *Journal*.

⁴⁴ Jehan Aubrion, *Journal de Jehan Aubrion bourgeois de Metz*, Metz, 1857, pp. 11-12.

⁴⁵ Mescreu signifie mécréant, infidèle, sans foi, trompeur.

Philippe de Vigneulles parle du même fait dans sa *Chronique* : « Item, en la dicte année, le IX^e jour du moix de janvier, avint encor une adventure »⁴⁶. Il semble que le chroniqueur cherche à attiser la curiosité du lecteur en lui disant qu'il s'est passé quelque chose à Metz, mais il n'en expose pas tout de suite le fait en écrivant une petite phrase d'introduction, ce que Jehan Aubrion ne fait pas. Philippe de Vigneulles continue son récit : « Car, à ce jour, ou la nuit ensuient, ung sergent de la cité, nommés Thiriat, cy se trouvait de nuit de cost une femme qu'il tenoit, laquelle s'appelloit la Chaitrée, et demouroit devant les Proicheurs. Celluy Thiriat voult entrer ou yssir de la mison d'icelle femme par une fenestre qui estoit haulte, on guerniet, et il se laissait cheoir tellement qu'il ce rompit le col et ce tuait tout mort. Parquoy son office de sargenterie escheut à messeigneurs les Trèzes ». Il est clair que Philippe de Vigneulles énonce les faits dans le même ordre que Jehan Aubrion, mais il est plus précis et ajoute certains éléments que son prédécesseur omet. Tout comme Jehan Aubrion, Philippe de Vigneulles affirme que l'événement est suspect : « Touthoix, l'on ce enquerist du fait ; et fut trouvés que ledit Thiriat avoit premier heu entrés en la maison d'une des voisines, laquelle luy avoit dit et certiffiés que en la maison de la dicte Chaitrée y avoient entré ung prebtre et ung moine de Saint Siphorien. Lesquelles prebtre et moine furent suspect de sa mort, pour ce que ledit Thiriat avoit une grant plaie en la teste ». L'auteur ne dévoile pas la fin de l'histoire alors que Jehan Aubrion affirmait que les deux religieux n'ont finalement pas été inquiétés par la justice. Philippe de Vigneulles paraît soucieux de laisser un peu de suspense. Car il est évident qu'il connaît la suite étant donné qu'il reproduit ce que Jehan Aubrion a écrit.

1466 : Décès de Mariette :

Les deux chroniqueurs répertorient l'un comme l'autre les noms masculins et féminins des personnes qui décèdent à Metz. Mais parfois, l'un est plus rigoureux que l'autre.

Une jeune femme, nommée Mairiatte, meurt en 1466. Jehan Aubrion rapporte le fait de cette façon : « Item, le XX^e jour d'apvril, l'an dessus dit, trespasait de cestuit monde dame Mairiatte, femme le s^r Pierre Deudony, amant et eschevin, laquel fuit morte d'enffant, tellement qu'il fallit ovrir bien piteusement »⁴⁷. Evidemment, avec la mort de cette femme, l'auteur rappelle que son mari était un membre éminent de la cité, mais il ne dit rien, par exemple, de la situation professionnelle de Mairiatte. Il évoque simplement le fait qu'elle soit morte en couche alors qu'il donne les titres du mari. Philippe de Vigneulles est encore plus bref sur ce sujet : « En ce meisme tempts morut [...] et Mariette, fille seigneur Pier

⁴⁶ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, tome II, Metz, 1929, p. 366.

⁴⁷ Jehan Aubrion, *Journal de Jehan Aubrion bourgeois de Metz*, Metz, 1857, p. 19.

Deudoney »⁴⁸. Il est à noter que les deux chroniqueurs ne sont pas d'accords sur un point : pour l'un Mariette est la femme de Pierre Deudony, pour l'autre elle est sa fille. Mais de toute façon, ce qui semble compter, c'est qu'elle soit la parente d'un homme puissant et connu.

1467 : Vol d'une couronne à Perratte :

En 1467, les deux auteurs décrivent le vol d'une certaine couronne qui se serait déroulé à Metz.

Jehan Aubrion raconte : « Item, **la vegille de Roys**, avint que ung jonne compaignon de Fornerue fut rancusez qu'il avoit desrobés une coronne⁴⁹ d'ergent en l'ostel d'une femme, appellée Perratte, demourant daier S^{nt} Gergonne. Lequel, quant il sentit que on le volloit mener en chief le Doien, s'en fuit en la grant esglise, et, aprez luy, lez sergens. Maix il ne l'osont panre par force, maix le laixont là dedens, tant que la grant esglise fuit fermée. Et, quant se vint à heure de X cop en la nuit, le compaignon s'en fuit, et s'en allit au Carmes ; et y fuist bien III ou IIII jours. Et puis **se mist en abbit de femme**, et s'en revint en la grant esglise, pourtant que **les sergent le gardoient au Carmes, nuit et jour**. Et fuit en la dite grant esglise le terme de **XV sepmennes**, et alloit aval l'esglise ; et sonoit les cloche, et avoit sa provande⁵⁰ que le chappitre li faixaoient donner »⁵¹. Quant à Philippe de Vigneulles, il écrit : « Item, aussy en celle meisme année, la vigille de grant Roys, ung jonne compaignon de la cité de Mets, demourant en Fornerue, fut accusé qu'il avoit desrobé une corioie d'argent ; maix il eschappait des sergent, et s'en fuit au Grant Mostier ; puis, la nuit, s'en fouit aux Carmes. Et, pour ce que les sergent le gardoient jour et nuit, et qu'il vit que nullement ne pouit eschaper de la cité, il ce mist en abit de femme, et retournit a Grant Mostier. Auquel il fut XV sepmaine, gainnant sa vie à sonnand les cloches »⁵². Jehan Aubrion précise qu'il s'agit d'une couronne d'argent dérobée « en l'ostel d'une femme », donc nous pouvons penser qu'il s'agit d'un bijou. Philippe de Vigneulles aurait peut-être fait une erreur de distraction car il a écrit « une corioie ». Huguenin a corrigé Philippe de Vigneulles en imprimant « une ceinture d'argent ». Dans ce paragraphe, Jehan Aubrion est plus précis que Philippe de Vigneulles puisqu'il juge nécessaire de dire que c'est une femme qui s'est fait voler, et il donne plus d'indications sur le lieu même du vol.

Finalement, Philippe de Vigneulles semble compléter Jehan Aubrion lorsque cela s'avère nécessaire.

⁴⁸ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, tome II, Metz, 1929, p. 378.

⁴⁹ Il s'agit sans doute d'un bijou rappelant un diadème.

⁵⁰ Provende signifie provision de vivres.

⁵¹ Jehan Aubrion, *Journal de Jehan Aubrion bourgeois de Metz*, Metz, 1857, pp. 27-28.

⁵² Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, tome II, Metz, 1929, p. 393.

1468 : Jeu de sainte Catherine à Metz :

Sainte Barbe est la patronne du pays messin et c'est pourtant les jeux de sainte Catherine qui l'emportent. En effet, alors que Philippe de Vigneulles ne parle qu'une seule fois du jeu de sainte Barbe, il choisit de décrire trois fois les fêtes organisées en l'honneur de sainte Catherine. Les Messins préparent une fête en 1435 : « Item, en l'an dessus dit, le mécredi, le jeudi et le vandredi XVI^e, XVII^e et XVIII^e jours de jung, fut jués en Mets la vie ma dame sainte Katherine. Et fut la sainte Katherine Jehan Dedier, le notaire de la court de Mets »⁵³. Ici, Philippe de Vigneulles reste bref, mais il précise que c'est un homme qui joue le rôle de la sainte.

En 1468 se déroule un autre jeu de sainte Catherine. Jehan Aubrion ne fait qu'évoquer l'événement en ne mentionnant que le nom de la jeune fille qui interprète le rôle de la sainte⁵⁴, alors que Philippe de Vigneulles prend le temps de le décrire. En effet Philippe de Vigneulles s'exprime ainsi : « Item, en la dicte année, fut fait et jués en Mets le jeu de ma damme sainte Katherine de Senne, vraye religieuse de l'ordre des Jaicopins. Et fut ce jeu fait en la court des Grant proicheurs, parmy les trois feste de la Panthecouste. Et, pour le faire, en furent abatue les estaige qui estoient couvert tout en l'antours encontre la muraille, et qui couvroie les ancienne épitaffle et sépulture. Et le fist faire et juer damme Katherine Baudoche à ses frais et despans. Et gist ycelle damme au dit Grant Prescheurs, en la chaipelle qu'elle fist faire et fonder, qui est scituée en l'entre d'icelle église et fondée on non de la dicte sainte Katherine. Et pourtait le parsonnaige de sainte Katherone une jonne fillette, aagée de environ XVIII ans, laquelle estoit fille à Didiet le Woirier ; et fist merveilleusement bien son debvoir, au grés et plaisir d'ung chacun. Toutefois, avoit ladicte fille XXIII vers le parsonnaige, mais néantmoins elle les sçavoit tout sus le doyt. Et parloit celle fille cy vivement et piteusement qu'elle provocquoit plusieurs gens à pleurer, et estoit agréable à toute gens. Et, à l'occasion de ce, fut celle fille richement mariée à un jantilz homme, soldoieurs de Mets, appellés Henry de la Tour, qui d'elle s'enamourait par le grant plasir qu'il y print »⁵⁵. Le jeu est organisé et payé par une femme. Et cette fois, c'est une jeune fille qui joue le rôle de la sainte. Il est intéressant de voir comment Philippe de Vigneulles décrit la jeune fille : c'est grâce à l'émotion qu'elle a su transmettre pendant sa représentation qu'elle parvient à trouver un « bon » mari. Le chroniqueur parle de façon positive et élogieuse de cette femme.

⁵³ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, tome II, Metz, 1929, p. 236.

⁵⁴ Jehan Aubrion signale cet événement en trois lignes p.29 de son *Journal* : « Et, tantost à la Pantecoste, on fit le jeu de sainte Katerine de Senne, au Proichours. Et fut sainte Katerine une jonne fille, la fille Didiés le Werriés, du Four du Clostre ».

⁵⁵ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, tome II, Metz, 1929, p. 394.

Un nouveau jeu est organisé pour l'année 1486 : « Item, en cest année, és trois feste de Pantecouste, fut juez en Mets et en la place de Chambre le mistère de la Vie et Passion de la glorieuse sainte Katherine du mont de Synay, et fille du roy d'Alixandrie. Duquel jeux porta le personnaige de la sainte Katherine le devant dit Lionart, qui l'an devant avoit estés la sainte Barbe ; et fit merueilleusement bien son devoir. Mais, touttefois, ce mistère ne fut pas desjay sy agréable au peuple ne à tous les auditeur que avoit etés celluy de sainte Barbe. Car le dit Lionairt avoit desjà ung peu mués sa vois. Et, avec ce, n'estoient pas les dict ne la rétoricque de son parsonnaige sy bien couchiez ne sy piteux »⁵⁶. Ici aussi l'honneur de jouer le rôle de la sainte revient à un homme. Toutefois, les spectateurs sont déçus dans la mesure où le jeune homme n'est plus un enfant à la voix fluette.

Le fait qu'une jeune fille ait joué le rôle de sainte Catherine semble rester exceptionnel. A-t-elle pu remplir ce rôle parce qu'une femme a organisé cette fête ?

1470 : Noce de Philippe Dex et de Bonne Chavresson :

Les deux auteurs messins inscrivent les noms des nouveaux époux de Metz. Parfois, ils décrivent la cérémonie.

En 1470, Philippe Dex et Bonne Chavresson se marient. Une fois de plus, Philippe de Vigneulles donne plus de détails que son contemporain : « Environ VI ou septz semaigne après, qui fut le XXIII^e jour d'octobre, appousa seigneur Phelippe Dex, alors maistre eschevin de Metz, la fille seigneur Geoffroy Chaversson, appelée Bonne ; et fut cest apousaille faicte à Saint Gorgonne. Et estoit mon seigneur l'évesque en celluy tamps en son hostel épiscopal en la cité, parquoy il vit toutes la noblesse qui alors estoit aux nopcez, laquelle estoit grande et magnifiques. Car l'apousée estoit moult richement vestue et parée, et pareillement estoient tous les aultres seigneurs et dammes, de dehors, avec grant foison de ménestrés, trompette, vielles, rebech et tabourin »⁵⁷. Le chroniqueur n'oublie pas de montrer que beaucoup de nobles habitent la cité, ce qui rehausse le prestige de la ville. D'ailleurs, Jehan Aubrion remarque également combien ce mariage fut riche : « Item, **le XXIII^e jour d'octobre**, l'an LXX, aposait **Philippe Dex, alors maistre eschevin de Metz, la fille s^r Joffroy Chavresson, appelée Bonne**. Et apposont à S^{nt} Gergonne. Et adoncque estoit au nopce, laquelle estoit grande ; car **l'apposez estoit moult richement vestu**, et tous les aultres seigneurs et dames. Et y avoit moult de s^{rs} et dames, et y avont **grant foisson de ménestrés et de taborin** »⁵⁸. Les deux auteurs sont d'accord pour évoquer la richesse de ce mariage qui a sans doute marqué

⁵⁶ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, tome III, Metz, 1932, p. 124.

⁵⁷ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, tome II, Metz, 1929, p. 405.

⁵⁸ Jehan Aubrion, *Journal de Jehan Aubrion bourgeois de Metz*, Metz, 1857, p.41.

les esprits. Les mariages ont une grande importance à Metz, surtout lorsqu'il s'agit de riches mariages qui amènent de nombreux nobles et donc du prestige, à la cité.

1474 : Une femme tue son mari, nommé Dediet Baillat, avec l'aide de son amant :

Le cas de Dediet Baillat, en 1474, riche bourgeois messin qui se fait assassiner par sa femme avec l'aide de son amant, est intéressant dans la mesure où la beauté de cette femme semblerait subjuguier les habitants au point de vouloir lui pardonner son crime.

Les deux auteurs s'attardent sur ce fait divers assez exceptionnel, mais Philippe de Vigneulles donne de plus amples détails. Il s'attache surtout, plus que Jehan Aubrion, à donner son avis par rapport à la beauté de la jeune meurtrière : « [...] Or avoit celluy Dediet Baillot apousés l'une des belle bourgeoisie de la cité de Mets, et une femme douce, débonnaire et honnestes, et, avec ce, de bon paraige, de bon fame, et estimée femme de biens et de bonne réputation de tous les citains de Mets »⁵⁹. On pourrait s'étonner de cet éloge sans borne fait par le chroniqueur. En effet, il connaît la suite des événements, mais il parle tout de même de façon très positive de cette femme qui a vraiment tout pour plaire : la beauté, la richesse, les avantages politiques, la bonne réputation.

De plus, Philippe de Vigneulles, comme s'il cherchait à excuser le crime, affirme que Dediet Baillat était infidèle alors qu'il avait une femme remarquable : « Mais ledit Dediet, son mary, non comptent d'elle, estoit nottés qu'il en entretenoit d'aultre ; et, de fait, il n'en bougeoit de nuyt ne de jour, ne le plus souvant ne retournoit à couchier en sa maison qu'il ne fût mynuyt. Et tellement que le dyable ce y bouta et tanta ledit clerc de l'amour de sa maîtresse ». C'est donc de la faute de Baillat, qui n'a pas su s'occuper de sa femme, si l'amant a souhaité se débarrasser du mari, qui était de toute façon toujours absent.

Finalement, la femme et son amant, qui est un clerc, sont exécutés pour avoir tué un homme. Philippe de Vigneulles ajoute quelques mots à la fin : [...] Et sçaichiez, comme j'ai dit devant, que l'Annemy⁶⁰ y avoit bien ouvrez : car la dicte femme estoit de bon paraige et de gens de bien, et estoit la plus belle et aimable femme que l'on sceust trouver, et la plus gracieuse des aultres, de laquelle on n'avoit jamais ouy dire que tout bien. Et eust on prins la moietiet de touctes les femme de Mets devant que on l'eust heu suspect ». Philippe de Vigneulles persiste à dire que cette femme était vraiment très bien et que c'est un grand dommage pour tous qu'elle meurt. L'auteur accuse même le diable d'avoir fait son œuvre. La femme est comparée à une sorcière. Cette dernière exerce une certaine attraction sur les hommes.

⁵⁹ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, tome III, Metz, 1932, pp. 33-35.

⁶⁰ Il s'agit de l'Ennemi, c'est-à-dire du diable.

Quant à Jehan Aubrion, il décrit surtout le meurtre puis la sentence. Il parle aussi de façon très positive de la meurtrière : « [...] et la femme fuit arse⁶¹, dont se fuit grant pitié, car c'estoit une femme de bon lieu, et gracieuse femme. Et heust on prins la moitié des femmes de Metz, devant cons heus cuidés qu'elle deust telle chose faire ; car elle estoit tant dévote et tant simple que femme puist estre, et ne s'avoit oncques mesdonnés, forcque depuis deux ans que le dit clerc avoit allés demorer léans, qu'elle fuit tentée de l'annemy »⁶². L'auteur affirme, tout comme Philippe de Vigneulles, que ce meurtre est finalement l'œuvre du diable. Il tente d'innocenter la femme, comme s'il cherchait à laver sa mémoire pour les générations futures.

La place de la femme prend de l'importance dans ce fait divers puisque les deux auteurs prennent son parti tout en cherchant à faire son éloge au détriment de son mari. Ils érigent les qualités de cette femme en modèle pour que les autres femmes messines s'appuient sur ces vertus.

1474 : Dorville traite une femme de ribaude :

Toujours la même année, les deux chroniqueurs relèvent le fait qu'un homme a osé traiter de « ribaude » une femme qui s'est ensuite confiée à son mari. Le mari porte alors plainte et la justice se saisit de cette affaire.

Jehan Aubrion annonce les faits de cette façon : « Item, le samedi, lendemain de la Devision des apostres, **ung compagnon appellez Dorville** le jonne, fuit mis on chercant devant la Xippe, ai X hoire au maitin, et y fuit jusquez au II cop aprez nonne. Et, au dit II cop, il fuit prins et despouiliés, et batu par le chevant, depuis la Xippe jusque la croix au chief du Champ à Panne. Et, yllec, **fuit revestu et fuit forjugiés**, pourtant qu'il avoit batu son père, et **qu'il s'avoit mocqués d'une jonne et preude femme**, en tel manière que, par nuit, le marit d'icelle femme n'estoit point en la ville. Que fist Dorville ? Il vint à la dite femme, et **li donnoit à entendre que il estoit Roy des Ribaul** ; et la messoit que, **c'elle ne li donnoit argent, qu'il la publieroit estre ribaude**. La poure preude femme olt paour, et le deschessait au muelx qu'elle polt. Et, quant son marit revint, elle li dit, et il s'en complaindit tellement que la cognissance en vint à justice, et qu'il fuit prins par la manière dessus dite »⁶³. Il est intéressant de voir combien une insulte peut prendre de l'ampleur, même s'il s'agit d'une femme. Le mari tient à ce que la réputation de sa femme, et à travers elle la sienne, reste bonne et sans tache.

⁶¹ Arse signifie nue.

⁶² Jehan Aubrion, *Journal de Jehan Aubrion bourgeois de Metz*, Metz, 1857, p. 71.

⁶³ Jehan Aubrion, *Journal de Jehan Aubrion bourgeois de Metz*, Metz, 1857, p.72.

Philippe de Vigneulles a la même façon que Jehan Aubrion d'énoncer les faits, c'est-à-dire qu'il commence par dire comment le jeune Dorville fut puni pour avoir insulté une femme. Toutefois, Philippe de Vigneulles omet de dire qu'il est également puni pour avoir battu son propre père. Il insiste par contre sur l'honnêteté et sur l'intégrité de la femme : « [...] La poveres femme, laquelle n'avoit guerre d'argent, et, touteffois, craignant la deshonneur, fist le mieulx qu'elle polt ; et fist tant qu'elle le contanta pour eschapper de ces mains »⁶⁴. La femme est littéralement prise en pitié par l'auteur.

Les paroles ont une grande importance au Moyen Age, surtout s'il s'agit de personnes n'ayant rien à se reprocher. Les deux auteurs affirment que la femme ne méritait pas d'être ainsi insultée. Ce genre d'affaire peut même remonter jusqu'à la justice.

1481 : Sorcières à Metz et ses environs :

L'année 1481 est celle où de nombreuses sorcières furent brûlées. Philippe de Vigneulles comme Jehan Aubrion ne manquent pas de rapporter ces faits. Mais l'un est plus succinct que l'autre. En effet, l'auteur de la *Chronique* ne consacre qu'un petit paragraphe de dix lignes⁶⁵ sur ce sujet, alors que l'auteur du *Journal* y consacre trois pages⁶⁶. Une fois encore les deux auteurs semblent compléter leurs informations.

1481 : Mariage de Wiri Roucel et d'Anne de Berbay :

La même année se déroulent également les noces de Wiri Roucel et d'Anne de Berbay. Ces noces ont aussi laissé un bon souvenir dans la mémoire des Messins.

Jehan Aubrion en parle en ces termes : « Item, **le diemange devant la saint Luc**, espousit s^f Wiri Roucel, chlr, damoiselle Anne de Berbay. Et, le samedi, fut la venue à laquelle le dit s^f Wiri, acompaigniez de toute la seigneurie de la cité et de tous les sodiours, à grant noblesse, allont au devant de la dite espousée, acompaignée de ses amis, jusques à Maigney. Et, yllec, trouvent la dite espousée bien au nombre de cent et l chevalx. Et ainssy s'en vinrent à Metz ; et vint la dite espousée desscendre en l'ostel du dit seigneur Wiri. Et, le diemange, **y ot jotte à lisse en Chainge** ; et y olt grant feste tout le jour, et le lundi, et encore le mardi ; et y beut ons dix cove de vin, et y olt cent qu. de blefz, demey cove d'ipocras, et les aultres bien à l'advenant »⁶⁷. L'auteur s'attarde plus sur l'arrivée de la fiancée, tandis que Philippe de Vigneulles n'en parle pas. Il décrit aussi assez précisément les quantités de nourritures et de boissons consommées, ce qui est un signe indéniable de richesse, bien qu'il ne l'affirme pas explicitement. Philippe de Vigneulles préfère parler des origines lorraines de

⁶⁴ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, tome III, Metz, 1932, p. 35.

⁶⁵ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, tome III, Metz, 1932, p.84.

⁶⁶ Jehan Aubrion, *Journal de Jehan Aubrion bourgeois de Metz*, Metz, 1857, pp. 121 à 123.

⁶⁷ Jehan Aubrion, *Journal de Jehan Aubrion bourgeois de Metz*, Metz, 1857, pp. 128-129.

la fiancée tout en confirmant sa beauté puisqu'il a assisté à ces noces. Il peut donc en faire un témoignage des plus précis et des plus véridiques.

En effet ce dernier explique : « Item, en celle année, le dimanche devient la saint Luc, print femme et espousait le seigneur Wairin Roucel, chevaliers. Et fut celle nopces la non pareille de toutes les autres que jamais je veisse en Mets. Car, aprez la bonne cher faictes au dinés, furent les joustes à lisse, en Chainge ; auxquelles joustaient tout le jour plusieurs gentils rustes, tant de Mets que de Loherainne. Car il y avoit à celle nopces grant noblesse de Loherainne, ad cause que l'apousée en estoit ; laquelle il faisoit moult biaux veoir. Et estoit, durant les joutes, en la compagnie de plusieurs dammes et damoiselle, en la gallerie du seigneur Perrin Roucel, auprès de la monstre a drapz. Et tout le temps durans d'icelle joute cornoyent et juoyent plus de XXXVI tant ménétrés que tabourin. Et, avec ce, y avoit tant d'autre déguisserie et joieusetés que c'estoit merveille. Et, à ycelle nopces, on y beut demi cawe d'ipocras »⁶⁸. Ici, l'auteur parle plus de la fête en elle-même que de l'arrivée dans la cité de la jeune femme. C'est une véritable fête chevaleresque qui se déroule en l'honneur de ce mariage prestigieux. Philippe de Vigneulles prend le temps de dire d'où vient la jeune mariée. Ses origines ne sont pas anodines dans la mesure où elle est Lorraine. Or la Lorraine n'est pas vraiment un pays ami.

Les deux auteurs ont été marqués par cette merveilleuse cérémonie qui a dû coûter très cher. Ils décrivent les événements de la même façon tout en se complétant une fois de plus.

1482 : Martin Quairel est accusé de viol :

Martin Quairel est accusé de viol par une petite fille en 1482. Cet événement tragique est mentionné dans les deux ouvrages.

Alors que Philippe de Vigneulles est assez succinct, Jehan Aubrion prend le temps de donner les informations nécessaires au lecteur : « Item, le XXVII^e jour de mars, s'en allit Martin Quairel, l'amant, fugitif de Metz, pourtant qu'il avoit esté acusez devant justice qu'il avoit enforciez **une josne fillette de IX ans**. Et tantost, le samedi après, que fut la vigille des Palmes, il fut huchiez sus la pierre que, si le dit Martin Quairel ne se venoit purgier et excuser dedant VII neutz, cons procéderoit contre luy, selon le cas. Item, pourtant que Martin Quairel cy devant escript, **ne se vint point excuser** à justice, incontinent les VII neutz passés, il fut forjugiez de la cité, et furent ses biens acquis. Toutefois, on olt pitié de sa femme et de ses ainffans, et leur donnont ons les biens du dit Martin Quairel, à chacun ce qui luy en

⁶⁸ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, tome III, Metz, 1932, p.85.

appartenoit. Et olt Jehan Hondebrant l'amant, qui estoit son compaignon amant, les esploix dez viés airche du dit Martin Quairel »⁶⁹.

Philippe de Vigneulles est effectivement beaucoup plus bref et il se contente de résumer la situation⁷⁰. Il expose les faits sans laisser paraître la moindre émotion.

1483 : Bellesebonne est parjure :

Les deux chroniqueurs mentionnent un événement qui s'est déroulé en 1483. A cette date, une femme de la cité de Metz, nommée Bellesebonne, est jugée pour avoir fait un faux serment à un marchand. Il est intéressant de voir combien il est dangereux de se parjurer car la justice souhaite pendre cette jeune femme qui choisit la fuite. Nous pouvons remarquer que la justice n'est pas moins cruelle envers les femmes. Elle n'épargne personne, ni homme ni femme. Tous sont également punis. Philippe de Vigneulles⁷¹ donne un peu moins de détails sur cette affaire que Jehan Aubrion⁷².

1484 : Mariages à Metz de femmes riches avec des étrangers pauvres :

Ce qui se passe en 1484 choquent les deux auteurs. En effet, plusieurs femmes riches de la cité de Metz se marient avec des étrangers presque pauvres. Ce phénomène semble impensable car il s'agit d'étrangers à la cité. Ils n'apportent, de plus, aucune richesse à la ville de Metz.

Jehan Aubrion affirme : « Item, en y celle année, y olt plusieurs riches femmes qui se mariont salvaigement ; et y prindrent des estraingiers, cons ne congnoissoit à peine leurs nacions. Et, premier, la femme Jehan le Clerc, le marchant, riche de VI ou VII mille francs, print Toussaint l'escuier, qui n'avoit pas vallant cent francs [...] »⁷³. Il inscrit ainsi dans son *Journal* plusieurs noms de femmes tout en déclinant leur richesse comparée à celle de leur nouvel époux. Il est évident que Philippe de Vigneulles tout comme Jehan Aubrion sont révoltés à l'idée de voir tant de richesses sortir de la cité. De plus, la cité se voit dans l'obligation d'accueillir des étrangers, alors qu'elle est habituellement relativement fermée.

Philippe de Vigneulles⁷⁴ reproduit la même trame que Jehan Aubrion tout en étant moins précis, dans la mesure où l'auteur du *Journal* donne plus d'exemples de femmes mariées à des étrangers. Il semblerait que les femmes aient une importance capitale lorsqu'il s'agit de stratégie matrimoniale.

1488 : Sorcières à Metz et ses environs :

⁶⁹ Jehan Aubrion, *Journal de Jehan Aubrion bourgeois de Metz*, Metz, 1857, p. 133.

⁷⁰ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, tome III, Metz, 1932, p.86.

⁷¹ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, tome III, Metz, 1932, pp. 104-105.

⁷² Jehan Aubrion, *Journal de Jehan Aubrion bourgeois de Metz*, Metz, 1857, pp. 158-159.

⁷³ Jehan Aubrion, *Journal de Jehan Aubrion bourgeois de Metz*, Metz, 1857, p. 166.

⁷⁴ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, tome III, Metz, 1932, p.109.

L'année 1488 voit encore brûler de nombreux bûchers. Les deux auteurs rappellent pour mémoire le nom des différentes sorcières brûlées à Metz et dans les environs. Ils suivent à peu près la même trame⁷⁵.

1488 : Une femme a les oreilles coupées pour avoir donné de mauvais conseils :

La même année, une femme a les oreilles coupées pour avoir donné de mauvais conseils à une jeune fille.

Jehan Aubrion déclare : « Item, le **XXIII^e jour de janvier**, y ot une femme qui olt les oreilles coppées, pourtant qu'elle avoit conseilliés à une jonne baisselette **de desrober son maistre et sa maistresse**, et de ly porter l'argent ; et fut forjugié »⁷⁶.

Philippe de Vigneulles, quant à lui, écrit : « Item, en celle dicte année, le **XXII^e jour de janvier**, une femme de la cité de Mets avoit heu conseillet à une josne fillette de dérober son maistre et sa maistresse ; par quoy cette femme fut prinse, et olt les deux oreille coppée, et, avec ce, fut bannye et forjugiée à tousjours maix »⁷⁷. Les deux auteurs ne sont pas d'accord sur le jour exact de la punition. Il est essentiel de constater que la punition est disproportionnée par rapport au fait : la femme perd ses deux oreilles et elle est bannie à tout jamais de la cité. Ici aussi, la femme, en tant que telle, n'est pas épargnée par la justice.

1490 : Un homme viole une jeune fille :

Colignon de Louveney est un homme qui engage des femmes et des jeunes filles pour qu'elles participent aux vendanges. Cependant, en 1490, il abuse de l'une d'entre elles.

Jehan Aubrion dit : « Item, en la dite vandange, avint que ung appellés Colignon de Louveney, plaidiour du Pallais, lowait des femmes et dez filles pour aller en vandange ; **entre lesquelles y avoit une jonne fille laquelle il menoit en sa maison**. Et disoit on que, par force, en fist sa voulonteit ; dont elle s'en plaidit à justice ; et, incontinent, fut minse en l'ostel du Doien⁷⁸. Et, quant le dit Colignon en oyt les nouvelles, **il s'enfuyt à S^{nt} Martin devant Metz**. Et mess^{rs} de justice, incontinent, firent huchement sur la pierre que, se le dit Coilignon ne **se venoit excuser, dedant VII neutz**, du cas criminelz dont il estoit acusés et famez devant justice, que justice y **procéderoit en l'encontre de luy**, selon le cas »⁷⁹. Il est important de voir que l'auteur émet quelques soupçons quant à la véracité du témoignage de la jeune fille. Il ne semble pas la croire. Toutefois, l'homme est coupable dans la mesure où il s'enfuit. Jehan Aubrion continue l'histoire : « Item, incontinent après le dit huchement fait, les

⁷⁵ Philippe de Vigneulles parle des sorcières à la page 131 du tome III de la *Chronique*. Jehan Aubrion en parle à la page 200 de son *Journal*.

⁷⁶ Jehan Aubrion, *Journal de Jehan Aubrion bourgeois de Metz*, Metz, 1857, p.208.

⁷⁷ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, tome III, Metz, 1932, p.134.

⁷⁸ Le doyen est le geôlier de la cité, comme son hôtel en est la prison.

⁷⁹ Jehan Aubrion, *Journal de Jehan Aubrion bourgeois de Metz*, Metz, 1857, p.267.

amis du dit Colignon se tirent devers les amis de la fille, et **en firent le mariaige** ; et furent devant justice prier que le dit Colignon heust sa grace parmey le dit mariaige ; et il ot. Et le dit Colignon revint en Metz, et espousit la dite fille ». Le mal est réparé par le mariage, l'honneur est sauf, tout rentre dans l'ordre. Jehan Aubrion émet implicitement l'hypothèse que la jeune fille savait exactement ce qu'elle voulait.

Philippe de Vigneulles parle aussi de ces faits, mais l'homme est appelé « Clabault » : « En celle ditte année, durant celle vandenge, ung plaidioeur de la cité, nommés Clabault, c'en alla à la plaisse acoustumée et luait des vendengeresse. Entre lesquelles y avoit une jonne fillette, qu'il menait en sa maison, et, comme celle fille disoit et testifiot à ses parans, celluy Clabault l'enforsait et violait. De quoy les amys d'elle se plaindirent à Justice. Maix luy, craindant, s'en fomit à Saint Mertin devant Mets. Et, dès tantost, fut fait ung huchement sur luy qu'il ce venist escuser dedans VII nuyt, ou Justice procéderot en l'encontre de luy . Et, alors, les amis du dit Clabault firent tant devers le père et les amis de la dicte fille qu'il en firent ung mariaige, et en fut l'escord fait. Et, pour tant qu'il estoit essez bon raillart, l'on clouyt quelque peu l'ueil, comme sembloit, et olt grace »⁸⁰. Philippe de Vigneulles paraît un peu moins suspicieux que Jehan Aubrion, mais comme lui, il insiste sur le fait qu'il n'y a finalement pas de preuve quant au viol présumé. Toute l'affaire repose sur le seul témoignage de la jeune fille. Or ce témoignage est capital étant donné que la justice décide de s'occuper du cas. Mais une question reste toutefois fondamentale : la parole de la femme est-elle réellement prise en compte, ou la pratique du patron est-elle tellement courante que le récit féminin est tout de suite pris au sérieux ?

1493 : Jennette souhaite assassiner Guidon, son mari :

Une jeune femme cherche à empoisonner son mari. Elle demande à un certain Guillaume de l'aider à le tuer.

Jehan Aubrion décrit assez brièvement cet événement : « Item, **le mairdy, VIII^e jour d'octobre, fut airce et brullée, entre les II pont**, Jennette, femme Guidon, l'**oreffeivre de Fornebrue**, et Guillame, le clawetor⁸¹ du petit Cloz, olt la teste coppée, pourtant que la dite Jennette avoit volus empoisonner le dit Guidon, son marit, et ly avoit plusieurs foix donné à boire et à mangier de l'iawe forte, du sallepêtre, et plusieurs mavais morcel. Et, pourtant qu'elle n'en pavoit venir au bout, elle avoit marchandez au dit Guillaume de le faire tuer, et en avoit le dit Guillaume jà ressu argent. Et avoit jà la dit Jennette voulu marchander à Jaicomin, le bonnetiez, son vescin, maix il n'en volt rien faire. Et ne veut point la dite Jennette

⁸⁰ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, tome III, Metz, 1932, p.192.

⁸¹ Le clawetor est un cloutier, marchand ou fabricant de clous.

on pillori, pourtant qu'elle estoit de bons amis, maix elle en morut, par quoy on peult bien dire *de bonne vie, bonne fin* »⁸². Il ne donne pas de détails. Il se contente de résumer assez froidement la situation.

Philippe de Vigneulles est beaucoup plus précis par rapport à cette affaire. Il pense par exemple à décrire la femme de Guidon : « [...] Laquelle estoit desjay vielle et ridée; et pour ce que les fais dudit son marey ne luy plaisoient pas, elle en entretenoit d'autres »⁸³. Philippe de Vigneulles juge nécessaire de dire que cette femme était presque fanée et pourtant elle cherchait sans cesse des amants. Elle est coupable de luxure, d'infidélité et finalement de désir de meurtre. Tout en ajoutant au récit de nombreux détails par rapport à celui de Jehan Aubrion, Philippe de Vigneulles conclut de la même manière que l'auteur du *Journal*, c'est-à-dire qu'il termine par un adage : « *de bonne vie, bonne fin* ».

1494 : Duchesse de Lorraine et de Bar à Sainte Barbe puis à Metz :

Jehan Aubrion et Philippe de Vigneulles racontent tous deux comment la duchesse de Lorraine et de Bar, épouse du duc René, arriva à Sainte Barbe puis à Metz. En fait, Philippe de Vigneulles copie mot pour mot le récit de Jehan Aubrion tout y ajoutant quelques petits détails⁸⁴.

Jehan Aubrion commence ainsi son histoire : « **Item, le XII^e jour de may, que fuit le lundy devant la Penthecoste, arivait la royne de Cesille, femme au roy René, duc de Loraine et de Bar, item, à Madame Sainte Barbe. Auquel lieu nos s^{rs} envoient deux cove de bon vin claret et rouge, VI^c daralx, VI chatrons, VIII chavroux, ung cent, que pussin, que pijons, pour le diné de dite royne et de ses gens ; et ly allont présenter on non de la cité s^f André de Rinecque, chlr, et s^f Conrairt de Serrière. Lequel don ly fut moult agréable, et le ressent benignement. Et avec ce, ly présentent les dits II s^{rs}, on nom que dessus, que, se il y plaisoit à venir en la cité, on ly feroit si bonne chière qu'il seroit possible. A quoy elle se consentit ; et, après diné, s'en vint, et toutes ses gens avec elle, qui estoient bien en tout II^c personnes. Et nos s^{rs} ly allont au devant, bien montés et bien habilliez honnorablement, jusques à hors de la porte. Et entret dedant, par la porte du Pont Renmont, noz sodiours devant, ses gens nobles et autres après, et la dite royne après ; laquelle estoit vestue d'une robe de drap d'or, et asise en une bière chevallereuse, portée par II blanches hacquenée grosse, et avoit dez groz coussin couvert de drap d'or moult richement. Et la suer du roy de Cesille, et XV dames de Lorene, (étaient) toutes sur dez blanches hacquenées, bien**

⁸² Jehan Aubrion, *Journal de Jehan Aubrion bourgeois de Metz*, Metz, 1857, p.334.

⁸³ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, tome III, Metz, 1932, pp. 301-302.

⁸⁴ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, tome III, Metz, 1932, pp. 309-310.

richement vestues ; et noz s^{rs}, la pluspart, estoient après. Et s'en vinrent tousiours au longe de la rue par Portemoselle, parmy Taixon, en tournant aval Fornebrue, et par sur le pont à Saille, à Porsailly. Et allit logier en l'ostel s^r **Conrairt de Serrière, assez près de la ruelle du Porcel ; et yllec fut receupte et logiée moult triumphalamment et noblement, car l'ostel estoit beau, bien atuitez ; et le s^r de l'ostel et la dame, beaux personnages nobles, et saiges, et propices pour recepvoir telle princesse** »⁸⁵. Le récit ne s'interrompt pas ici puisqu'il continue ensuite à parler du séjour de la duchesse. Il est évident que les Messins sont fiers d'accueillir une telle princesse. Ils mettent du « cœur » à la tâche pour que tout soit parfait. L'auteur décrit les vêtements de la duchesse à qui il accorde une grande importance. Son parcours dans la cité est scrupuleusement retranscrit par Jehan Aubrion. Le passage de la dame restera à jamais gravé dans les mémoires.

Cette description d'entrée dans la cité d'une dame est essentielle pour notre travail sur les femmes selon Philippe de Vigneulles.

Les deux auteurs semblent véritablement compléter l'un l'autre leurs récits. Philippe de Vigneulles suit énormément Jehan Aubrion lorsqu'il explique un événement, ou lorsqu'il décrit son déroulement. Il suit la trame originelle de Jehan Aubrion. Il est très peu original dans la description des événements qu'ils ont en commun dans leurs deux œuvres. Il donne apparemment plus de détails par rapport à Jehan Aubrion, mais il ne faut pas omettre qu'il a écrit une *Chronique* en cinq livres alors que son contemporain n'a rédigé qu'un *Journal*. Toutefois, plus les événements avancent dans le temps, moins Philippe de Vigneulles donne de détails, comme s'il était de plus en plus fatigué et qu'il consentait à laisser à Jehan Aubrion le privilège d'en dire d'avantage sur un sujet. Ce qui porte parfois à croire que Philippe de Vigneulles renvoie son lecteur au *Journal* même de Jehan Aubrion.

Par rapport aux femmes, Philippe de Vigneulles a une façon particulière d'en parler, dans la mesure où il donne au lecteur davantage de renseignements sur le physique ou la manière de penser de telle ou telle femme, tandis que Jehan Aubrion reste muet. L'auteur de la *Chronique* accorde sans doute plus d'importance aux femmes puisqu'il n'oublie pas de leur donner une place plus ou moins grande selon les cas dans son récit. Qu'elles soient « ribaudes » ou « belles », il cherche toujours des substantifs pour qualifier ces femmes messines qui animent la vie de la cité⁸⁶.

⁸⁵ Jehan Aubrion, *Journal de Jehan Aubrion bourgeois de Metz*, Metz, 1857, pp.343-345.

⁸⁶ Voir en annexe le tableau répertoriant par tome le nombre des femmes évoquées dans la *Chronique* de Philippe de Vigneulles.

L'auteur messin a également rédigé des contes qu'il serait intéressant de mettre en parallèle à la *Chronique* pour comparer l'aspect littéraire à l'aspect historique en ce qui concerne les femmes. Certains thèmes développés par l'auteur sont intéressants à étudier⁸⁷.

Problématique :

Comment Philippe de Vigneulles, à travers le burlesque des *Cent Nouvelles nouvelles* et l'aspect historique de la *Chronique*, représente-t-il différents types de femmes ? Il est important de voir, dans une première partie, que la *Chronique* met notamment en valeur des femmes d'exception, telles les sorcières en opposition aux saintes, les duchesses entrant dans les villes, Jeanne d'Arc ou encore les marginales. Puis, dans une deuxième partie, il est essentiel de mettre l'accent sur l'aspect littéraire et la vision historique des femmes selon Philippe de Vigneulles, en remarquant que la caractérisation des femmes sous-entend un choix de vocabulaire par l'auteur, que les *Cent Nouvelles nouvelles* sont une parodie de la vie quotidienne, et que les deux œuvres ont des caractéristiques communes concernant les femmes.

⁸⁷ Voir en annexe le tableau récapitulatifs des thèmes selon la *Chronique* et selon les *Cent Nouvelles nouvelles*.

I) DES FEMMES D'EXCEPTION SELON LA CHRONIQUE :

Au Moyen Age, le terme de *chronique* sert à désigner une œuvre historique, tout comme les *Annales* ou encore les *histoires*. L'ambiguïté pesa longtemps sur ces différents termes. Au XIV^e siècle cependant, il n'y avait plus que des *chroniques* et des *histoires* : les premières étaient, en théorie, succinctes et suivaient pas à pas la chronologie, les secondes plus développées, regroupaient les faits par règne et par sujet. L'*histoire* semble donc privilégier le récit, tandis que la *chronique* favorise la chronologie.

A) Sorcières ou saintes ? :

Philippe de Vigneulles dépeint deux types de femmes tout au long de sa *Chronique* : la sorcière et la sainte. Il semble décrire ces deux extrêmes pour dégager un modèle à suivre ou non.

a) Des histoires de saintes et de sorcières :

Tout au long de la *Chronique*, deux types de femmes sont constamment décrits par Philippe de Vigneulles. Il s'agit des saintes femmes et de leur opposé, les sorcières. Il est à noter que l'auteur s'attarde plus longuement lorsqu'il s'agit de décrire les saintes, alors que le plus souvent, il ne fait qu'évoquer de façon brève les sorcières et leurs méfaits.

La qualité de saint a été reconnue à ceux qui ont entouré le Christ, à ceux qui ont répandu sa parole ou encore à ceux qui sont morts pour avoir eu foi en lui. Ainsi, le fait de subir le martyre du sang pour sauver sa foi fut la plus ancienne voie de la canonisation. Donc les martyrs et les apôtres furent les premiers saints reconnus. Cependant tous les défenseurs de la foi chrétienne ne sont pas morts brutalement ou cruellement. En effet, certains ont vécu la foi envers et contre tout et ont choisi de l'enseigner. Il s'agit par exemple des premiers évêques tels que Clément à Metz ou Mansuy à Toul. D'autres, notamment les vierges, ont

refusé le mariage avec véhémence, comme Glossinde ou Gébétrude. Enfin, ceux qui sont devenus les animateurs et les fondateurs des plus anciennes communautés religieuses, tels Romaric ou Adelphe, sont reconnus comme saints. La litanie des saints vénérés en Lorraine, selon Michel Parisse⁸⁸, est très longue, car elle comprend ceux qui sont priés dans toutes les régions chrétiennes et qui constituent le patrimoine commun de l'Eglise. Il s'agit bien entendu de la Vierge et des apôtres, ainsi que des martyrs. La litanie englobe ceux qui ont trouvé la mort en Lorraine tels les céphalophores⁸⁹ des Vosges ou encore saint Livier dans le Saulnois. Il y a aussi ceux qui ont fixé les racines du christianisme comme les évêques et les abbés. Le dernier groupe comprend ceux qui ont mené une vie chrétienne exemplaire telle que Glossinde.

Philippe de Vigneulles consacre tout un chapitre à la Vierge Marie, pour qui il semble avoir une dévotion toute particulière. Ce chapitre est intitulé « généalogie de la Vierge Marie »⁹⁰. L'auteur s'intéresse donc à la généalogie de la Vierge : « Il fut jadis en Judée [...] une jeune fille nommée Emérence, de très noble lignie yssue et engendrée ». Cette jeune fille n'est autre que la grand-mère de Marie, il est donc essentiel pour le chroniqueur messin de montrer qu'elle est pure et digne aux yeux de Dieu : « Laquelle, en sa jeunesse, très bien gardée et aprinse de ses pairens, vierge, belle, très chaste, saintes et pudicque demoura jusques en l'aige de mairiage ». Philippe de Vigneulles semble donner le « mode d'emploi » à observer pour toutes les jeunes filles avant le mariage. Emérence épousa Tolain et ils eurent une petite fille nommée Anne : « Sainte Anne, comme chacun le sceit, fut la mère de la Vierge Marie, qui pourta Jhésu Crist ». La Vierge descend donc d'une lignée sans tâche. A l'époque médiévale, la Vierge existe essentiellement dans sa relation au Christ et dans son rôle de mère. La Vierge fait l'objet d'un culte dès la diffusion des évangiles apocryphes. A la fin du XI^e siècle, la dévotion mariale s'instaure définitivement. A la fois proche des hommes et proche de Dieu, elle devient l'élément intercesseur auprès du Christ⁹¹, d'où l'importance pour Philippe de Vigneulles de la mentionner au moins une fois dans ses *Chroniques*.

Face à ce modèle de vertu, Philippe de Vigneulles parle des méchantes femmes, et plus précisément des sorcières. Leurs cas sont relativement nombreux dans la *Chronique*⁹².

⁸⁸ PARISSÉ (M.), *Images de saints vénérés en Lorraine, Comme on connaît ses saints, on les honore...*, Association générale des Conservateurs des Collections publique de France, Section fédérée de Lorraine, Sarrebourg, 1993.

⁸⁹ Un saint céphalophore est un martyr qui après sa décapitation, prend sa tête dans ses mains et la porte jusqu'au lieu qu'il veut désigner pour sa sépulture.

⁹⁰ Tome I de *la Chronique de Philippe de Vigneulles* éditée par Charles Bruneau en 1927, p.37.

⁹¹ Kinossian (Y.), *Figures de Madones, Vierges sculptées des Vosges, XI^e-XVI^e siècles*, 2005.

⁹² Philippe de Vigneulles évoque des cas de sorcellerie à la page 72 du tome II, aux pages 84, 115, 131 du tome III, et aux pages 128, 129, 310 et 311 du tome IV par exemple. Il donne la date et le lieu d'exécution d'un certain nombre de sorcières, mais il ne révèle pas les raisons de la condamnation au bûcher. Il affirme simplement que telle ou telle femme a été brûlée pour sorcellerie. Il ne prend pas le temps de détailler les différents cas. C'est une simple énumération.

Ce dernier type de femmes est un modèle qu'il ne faut absolument pas suivre et contre lequel l'auteur met en garde. Mais qu'est-ce qu'une sorcière ? Selon Norman Cohn, « un sorcier était un être humain -d'ordinaire une femme, mais parfois un homme, voire un enfant- lié au Diable par un pacte ou un contrat, en tant que son serviteur et auxiliaire »⁹³. Une sorcière était capable d'accomplir un *maleficium*, c'est-à-dire de nuire à son prochain par des moyens occultes. Avec l'aide du Diable, une sorcière pouvait ruiner la vie de quiconque elle choisissait. Elle pouvait apporter la maladie à autrui, qu'il soit homme, femme ou même enfant. Elle pouvait provoquer le dérangement mental, la mutilation accidentelle, ou la mort. Elle pouvait ensorceler un mariage en provoquant stérilité ou fausses couches chez la femme, ou impuissance chez l'homme. Elle pouvait faire dépérir ou mourir le bétail, ou encore provoquer des tempêtes de grêle ou des pluies qui détruisaient les récoltes. Pour Philippe de Vigneulles, selon l'analyse de Pierre Demarolle, « ce qui n'est pas conforme à l'ordre est toujours source d'inquiétude »⁹⁴.

Or, Philippe de Vigneulles rapporte qu'en 1520, un orage détruisit une grange ainsi que toute la réserve de blé : « alors cheut le feu du ciel sur une grange plaine de bledz en estraint⁹⁵ à la ville de Vegney ; et fut la grange et tout le bledz airs et brûllés »⁹⁶. C'est donc une catastrophe « naturelle ». Pourtant au Moyen Age, si le temps est anormal, les sorciers et les sorcières sont tout de suite accusés : « aussy, en celluy temps, fut prinse à Metz une femme, de loig temps malz famée et de chacun réputée pour sorcier, nommée la Crossette. Et tellement que, au lendemains de l'Assompcion Nostre Damme au dit moix d'aoust, le dite fut examinée, et eschauffadée⁹⁷ en la Court l'Evesque, et, avec ce, preschée par frère Nicolle Savin, des Frère Prescheurs [...] la dite Crossette fut essécitée et airse Entre deux Pont ». A priori, ces deux événements n'ont aucun rapport. Pourtant, les hommes médiévaux cherchent un coupable à ce qui n'en a pas. La sorcière n'est pas responsable de l'orage, mais elle en payera le prix, ce qui apaisera les consciences.

L'hérésie est également poursuivie et punie. En 1364, une certaine Jehanne Dabantonne est arrêtée parce qu'elle est à la tête d'un groupe d'hérétiques appelé les Turlupins : « de celle secte fut Jehanne Dabantonne, et ung aultre avecques elles, duquelles le nom est cellés et ne desclaire »⁹⁸. Leurs livres et leurs vêtements sont brûlés. Il ne doit rester aucune preuve de cette hérésie.

⁹³ Cohn (N.), *Démonolâtrie et sorcellerie au Moyen Age, Fantômes et réalités*, Paris, 1982.

⁹⁴ Demarolle (P.), *La Chronique de Philippe de Vigneulles et la mémoire de Metz*, Caen, 1993.

⁹⁵ Le blé *en estraint* est le blé en paille, non battu.

⁹⁶ Tome IV de la *Chronique de Philippe de Vigneulles* éditée par Ch. Bruneau en 1933, p. 310.

⁹⁷ *Eschafaudée* signifie exposée sur un échafaud.

⁹⁸ Philippe de Vigneulles, *Chroniques de Philippe de Vigneulles*, éditées par Charles Bruneau, tome II, Metz, 1929, p. 49.

b) Glossinde⁹⁹ : une sainte messine :

Alors que sainte Barbe¹⁰⁰ est reconnue officiellement comme la protectrice de la ville de Metz en 1473 puis comme la patronne du pays messin, c'est à sainte Glossinde que Philippe de Vigneulles consacre quelques pages dans sa *Chronique*.

L'auteur messin choisit de raconter la vie de cette sainte car il la juge digne d'être citée. Il déclare en effet : « Et la cause pourquoy je la veult ycy mestre est pource que je trouve, cellon la dabte du tamps, que ycelle sainte vierge cellon ce temps ycy acomensait premier à florir en sa sainte vie et vertus »¹⁰¹. L'époque que cette vierge a traversée était difficile selon le chroniqueur, et c'est pour cette raison, en plus d'être la fondatrice du monastère, qu'elle est citée.

Philippe de Vigneulles reste vague quant à la date exacte de la naissance de sainte Glossinde : « Et, premier, fault entendre que en celluy temps, qui fut environ l'an après la nativité Nostre Seigneur V^c, y olt ung conte de Partoy appellés Vintro ». Il ne sait pas exactement quand s'est déroulée cette histoire. Il manque d'informations. Cependant, sur les trois auteurs étudiés ici qui se sont intéressés à la vie de sainte Glossinde, seul l'abbé F. Wendling s'est risqué à donner une date approximative : « Vers l'an 578, Glossinde vit le jour »¹⁰². Donc l'incertitude règne encore sur la date précise.

Mais l'auteur messin en révèle d'avantage sur la famille de la sainte : « Et avoit celluy conte grant seigneurie, tant en Mets comme au pais d'Austrasie, comme l'en trouve en ancienne cronicque escript. Celluy Vintro olt espousée une noble damme nommée Godède, ou autrement, cellon aulcun, Godila ». Philippe de Vigneulles s'applique à préciser qu'il a consulté de vieux documents sur lesquels il s'appuie pour écrire ce qu'il sait. Il a donc consulté des sources sûres qui ne peuvent pas être remises en cause. Emmanuel d'Huart dit simplement que Glossinde est la fille de Wintrion, duc de Champagne, l'un des principaux

⁹⁹ Selon WENDLING (F.), *Vie de sainte Glossinde, Fondatrice du premier Monastère de Metz*, Metz, 1870 ; *Charte de confirmation des biens de l'abbaye de Sainte-Glossinde, accordée aux religieuses de cette communauté par Thierry I^{er}, XLVII^e évêque de Metz, le 1^{er} février 968*, publiée par Dembour et Gangel, d'après une copie faite en 1293, par Othin, clerc de Bioncourt : document tiré des archives du département de la Moselle ; précédée d'une notice sur l'abbaye de Sainte-Glossinde, par M. le baron Emmanuel d'Huart, Metz, 1843 et Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, tome I, édité par C. Bruneau, Metz, 1927, p.107.

¹⁰⁰ Selon la légende, Barbe, née dans une riche famille d'Asie Mineure dans le premier quart du III^e siècle, fut enfermée dans une tour par son père qui, lui ayant fait donner une excellente éducation, souhaitait la préserver du monde et du prosélytisme des chrétiens. Elle parvient à y recevoir l'enseignement d'un prêtre et le baptême, affirmant sa foi et sa croyance en la Trinité en faisant percer une troisième fenêtre dans les murs de sa prison. Fuyant le courroux de son père car elle refusait l'époux qu'il voulait lui destiner, elle trouva refuge dans un rocher miraculeusement entrouvert. Dénoncée par un berger, dont les moutons furent changés en sauterelles, elle subit de cruels supplices avant d'être décapitée à Nicomédie vers 235 par son père, aussitôt châtié, frappé par la foudre.

¹⁰¹ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, tome I, édité par C. Bruneau, Metz, 1927, p. 107.

¹⁰² WENDLING (F.), *Fondatrice du premier Monastère de Metz*, Metz, 1870.

seigneurs de la cour d'Austrasie. Il ajoute qu'elle a été élevée par sa mère appelée Godile. Cette dernière a un prénom encore différent. Quant à l'abbé F. Wendling il déclare que le père de Glossinde, nommé Wintrion ou Wintro, est le gouverneur de Pertois dans la Champagne. Il est compté parmi les plus valeureux guerriers d'Austrasie. Par contre, F. Wendling appelle la mère de Glossinde Godila, tout en insistant sur le fait qu'elle est pieuse.

Philippe de Vigneulles décrit brièvement la jeune fille : « Iceulx deux nobles gens eurent ensemble en mariaige une fille qu'il nommèrent Glodsine, laquel creust en beaultés et en bonté, tant qu'elle donnoit exemple à plusieurs de la voie de chaisteté, et resplandissoit en clairté de vie et de bonne meurs ». Il est clair qu'au Moyen Age la beauté et la bonté vont de pair. La beauté est le reflet de l'âme, donc un corps beau a une âme belle. Emmanuel d'Huart se contente de dire que la jeune fille fait vœu de se consacrer à Dieu dès son plus jeune âge. La jeune fille est donc très pieuse et d'une beauté remarquable. Elle révèle déjà des qualités des saintes.

Mais le père de la jeune vierge ne souhaite pas qu'elle se réserve à Dieu. Comme toutes les jeunes filles de bonne famille, il désire la marier et il cherche pour elle le meilleur parti. Philippe de Vigneulles écrit à ce sujet : « Et alors, elle estant en eagie de marier, ung noble filz de la court du roi Théodoric¹⁰³, lequel estoit nommés Obolenus, vint au père de ladite Glodsine et la demanda en mariaige ; et tellement que, après plusieurs langaige, elle luy fut accordée, et la fiança avec grant solennités et grant joye ». Il ajoute tout de suite après que la jeune fille est contre cette union : « Mais ce n'estoit pas du tout la volluntés de ladite vierge, car elle avoit donnés son cueur et sa virginités à Dieu son créateur, et du tout despitait les nopces chairnelles ». La jeune fille, malgré son désaccord, ne peut que se soumettre à la volonté de son père. Cependant, le cours des choses prend une tournure différente : « Touthoïis, après icelle feste ainsy faicte, ledit Obolénus print congiez de ladicte Glodsine, sa fiancée, pour s'en aller à la court du roy, là où il estoit mendés. Maix il promist de brief retourner. Laquel chose il ne fit pas, comme vous oyrés. Car, luy venus en court, il fut accusés d'ung grant cas fort criminel qu'il avoit fait et commis ; dont, tantost après, pour celluy fait, il fut prins, et, au comendement du roy, fut mis en prison jusques à sa volluntés. Et y fut ung an enthier [...] fut jugiés à estre décapités »¹⁰⁴. Avec la « faute » commise par Obolénus, Glossinde se trouve délivrée de son serment.

¹⁰³ Il ne peut s'agir ici que de Théodoric le Grand (Pannonie 454-526), roi des Ostrogoths (493-526). Elevé à Constantinople, imprégné de culture gréco-latine, il fit renaître un instant l'Empire d'Occident. L'empereur Zénon l'ayant envoyé arracher l'Italie à Odoacre (493), Théodoric se rendit maître de la péninsule et des côtes dalmates. Aidé par deux ministres, Cassiodore et Boèce, il tenta sans succès la fusion des Romains et des Goths.

¹⁴ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, tome I, édité par C. Bruneau, Metz, 1927, p. 107-108.

Emmanuel d'Huart n'en dit pas plus que Philippe de Vigneulles, mais il met l'accent sur l'autorité parentale qui contraint la jeune fille à la soumission : « cependant sa famille traversa son dessein et la fiança d'autorité au comte Obolénus, qui, compromis dans une conspiration contre les jours du roi Childebert, fut arrêté avant la consommation de son mariage et porta tête sur l'échafaud ». Il emploie volontiers le mot de « conspiration » alors que l'auteur messin était resté vague. Les deux auteurs insistent sur le fait que la jeune fille est restée vierge puisque le mariage n'a pas été consommé.

Voyant certainement dans l'enchaînement de ces événements un signe de Dieu, Glossinde décide de rester chaste. Philippe de Vigneulles mentionne cette volonté de la jeune fille : « Or, quant la vierge digne et chaste vit et cognust les choses tellement aller, elle vouait à Dieu chaisteté et print Jhésu Crist, son salveur, à mary ». Il est intéressant de noter que le chroniqueur messin qualifie la jeune fille de « digne et chaste ». Elle est chaste puisqu'elle refuse les plaisirs de la chair et parce que son mariage n'a pas été consommé. Mais la question se pose de savoir pour quelle(s) raison(s) elle est digne. Serait-ce parce qu'elle a les qualités d'une sainte ?

Les desseins de son père sont toutefois différents des siens. Il désire la marier au plus tôt, d'autant plus que les prétendants ne manquent pas selon Philippe de Vigneulles : « aprez la mort dudit Obolénus, y olt plusieurs chevaliers et escuier qui depuis l'ont demendés en mariaige ; entre laquelle ung moult noble homme l'ait demandée ». Donc pour éviter ce mariage, elle décide de quitter la maison familiale : « quand elle le soult, ce absentist du lieu et c'en voult aller à Trieuve, en Allemaigne, decoste une sienne tante, nommée Rothlundis, pour ce mariage éviter ». L'auteur messin, contrairement à Emmanuel d'Huart, ne parle pas de « fuite », mais d'« absence ». En effet, E. d'Huart affirme : « Wintrion voulut la forcer à nouveau au mariage, mais elle s'enfuit à Metz, se réfugia dans l'église de Saint-Etienne, et y passa six jours et six nuits au pied de l'autel sans prendre aucune nourriture ». Ce dernier parle directement de l'épisode dans l'église à Metz. Il omet de mentionner le miracle qui se passe un peu avant l'arrivée de la jeune fille à Metz.

Philippe de Vigneulles décrit ce miracle : « en c'en allant, vint à passer parmy ung boys auprès de la ville de Maigney, qui est à une petite lue près de la cité de Mets ; et illec grant soif la print, et là convint reposer. Et, se confiant en Dieu, fichait en ce lieu son bourdon, et soubdain miraculeusement en sortist une belle fontaine et clère, de laquelle la vierge beust. Et, aprez ce fait, ce mist errier en son chemin, et tant cheminait qu'elle vint jusques à la cité de Mets ». Cette description a son importance dans la mesure où le miracle est essentiel dans la vie d'une sainte. D'ailleurs pour S. Bonnet, un « saint, c'est d'abord un homme

extraordinaire habité par Dieu. C'est aussi une réponse aux besoins spirituels d'une génération. C'est encore un homme qui est l'illustration éminente des idées que les chrétiens d'un temps donné se sont fait de la sainteté »¹⁰⁵. Dieu accompagne la jeune fille bien avant qu'elle ne parvienne jusqu'à Metz. De plus, il ne s'agit pas de n'importe quel miracle étant donné qu'elle fait jaillir de l'eau, source de vie. Or, dans la panoplie des pèlerinages et autres miracles, figurent souvent trois éléments : la fontaine, l'arbre et les colombes. Les fontaines ont leur importance dans la mesure où leurs eaux ont des fonctions curatives. Mais les fontaines se partagent également trois rituels : celui des épingles qui flottaient si l'on se mariait dans l'année, celui des linges qui coulaient si leur propriétaire allait mourir, et les fontaines dites « de répit » qui ressuscitaient les enfants le temps de les baptiser¹⁰⁶. La fontaine reste donc un élément essentiel dans les croyances populaires.

Arrivée à Metz, la jeune fille se dirige directement vers l'église Saint-Etienne : « quand elle y fut arrivée, elle s'en allait de droit colpt à la grant esglise de saint Estienne, paltron d'icelle cité, et illec vould entrer. Mais il estoit encor sy matib que l'uys d'icelle estoit fermés ; et tellement que, par la grâce de Dieu, l'uis ce ouvrit, et entra la vierge ». Le chemin de Glossinde est tout tracé : elle trouve l'église sans se tromper alors qu'elle ne connaît pas la ville et les portes de l'église s'ouvrent miraculeusement pour la laisser entrer. Cette jeune fille est irrémédiablement guidée par Dieu.

Le père apprend où sa fille se cache, et, accompagné du prétendant et de quelques hommes, il va rejoindre sa fille pour l'obliger à se marier. Il cerne l'église pendant six jours et six nuits. Mais sa fille, bien que non nourrie, ne sort pas de l'église. Le septième jour, qui est le jour du seigneur, un nouveau miracle a lieu : « quant ce vint a VII^e jour, quy estoit jour de dimanche, Dieu dessandit en ycelle dicte église avec grant clartés et lumières, acompaignés de deux biaux juvencel, lesquelle apportoient ung voile, et l'assirent sur le chief de ladicte vierge ». La jeune fille, récompensée de sa patience, est choisie par Dieu. Emmanuel d'Huart dit bien que Dieu accorde sa « bénédiction » à Glossinde car deux anges lui apportent le voile des bénédictines. Quant à l'abbé F. Wendling, il déclare que l'ange lui dépose sur le front la parure des vierges du seigneur.

Le miracle, dont sont témoins son père mais aussi un grand nombre de personnes, est si évident, que le nier serait s'opposer à Dieu. Donc le prêtre s'incline : « Parquoy son père,

¹⁰⁵ Propos tirés de l'introduction du livre de VAUCHEZ (A.), *La sainteté en Occident aux derniers siècles du Moyen Age, d'après les procès de canonisation et les documents hagiographiques*, Rome, 1981.

¹⁰⁶ Propos tirés du livre de PARISSE (M.), *Images de saints vénérés en Lorraine, Comme on connaît ses saints, on les honore...*, Association générale des Conservateurs des Collections publique de France, Section fédérée de Lorraine, Sarrebourg, 1993.

qui la clartés avoit veues, luy et les siens, eurent sy grant peur que merveille. Et alors, quant ledit conte, son père, vit ce miracle aincy évidant, il cogneust bien que c'estoit le plaisir Nostre Seigneurs [...] ce prosternait à deux genoulx devant sa fille [...] lui donnist sa maison qu'il avoit à Mets auprez dez mur d'icelle cité ». Le père fait bien plus que d'accepter sa défaite, il implore sa fille de lui pardonner et lui offre volontiers une maison à sa demande.

Toutefois, la jeune fille n'est pas encore prête. Elle désire séjourner à Trèves, auprès de sa tante, qui est abbesse : « la fist mener à Trieuve par ces propre amis. Et firent tant que en brief journée vinrent audit lieu de Trieuve, dont ladite sa tante en fut grandement resjoyes, pour les biaux miracle que Dieu avoit monstrés pour l'amour de son ancelle. Puis luy fist apendre son service, et illec servit Dieu en grant dévolcion et en toucte bonne meurs »¹⁰⁷. Il est important que Glossinde se retire à Trèves car c'est auprès de sa tante, qui est abbesse, qu'elle apprend à tenir correctement un monastère. Par contre, les auteurs ne révèlent pas la durée exacte du séjour auprès de la tante paternelle.

Puis, lorsqu'elle se sent prête, elle décide de retourner à Metz. Elle demande alors à son père de faire construire une église : « elle print congié de sa tantte et c'en vint et retournait à Mets, et pria son père qu'il fist faire une esglise là où estoit sa maisons [...] fut ladite église consacrée er dédiée par l'évesque qui pour lors estoit à Mets on nom de la Vierge Marie et de saint Sulpi¹⁰⁸, évesque, [...] la sacrée vierge sairchait et fit tant qu'elle trouva cent aultre vierge ». Philippe de Vigneulles décrit la jeune fille comme étant une « sacrée vierge ». Veut-il dire par là qu'elle est bénie de Dieu ou qu'elle a un certain charisme pour l'époque ? Elle peut être sacrée dans le fait qu'elle parvient à trouver cent autres vierges, ce qui est considérable pour l'époque. C'est grâce à Emmanuel d'Huart que l'on apprend que la tante est la sœur du père de sainte Glossinde : « Le père, voyant ce prodige, lui permet de se retirer à Trèves, près de l'abbesse Rotlinde, sa tante paternelle. Après avoir fait sa profession elle revint à Metz, où elle fonda, des libéralités de ses parents, un monastère de cent nonnes, appartenant aux premières familles d'Austrasie ». Philippe de Vigneulles donne incontestablement plus de détails, mais Emmanuel d'Huart révèle que les vierges appartiennent à de grandes familles. Glossinde n'a pas choisi au hasard, et surtout elle n'a pas pris n'importe qui. Les cent vierges appartiennent à des familles prestigieuses.

L'abbé F. Wendling est le seul à mentionner le fait que Wintrion est arrêté en 598 par Théodebert II à l'instigation de son aïeule Brunehaut. Ce dernier le fait mettre à mort. Glossinde fait alors inhumer son père dans l'église Saint-Jean-et-des-Apôtres. Dès lors, la

¹⁰⁷ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, tome I, édité par C. Bruneau, Metz, 1927, p. 109.

¹⁰⁸ Saint Simplicie.

jeune fille obtient de sa famille la cession d'un palais situé non loin des murs de la ville. Elle fonde un monastère de vierges sous la règle de saint Benoît. F. Wendling ajoute que c'est le premier monastère que Metz voit s'élever dans son enceinte¹⁰⁹. Philippe de Vigneulles dit plutôt que le monastère est construit par le père de Glossinde de manière relativement rapide. Il ne s'agit pas d'un palais déjà tout fait.

Après avoir accompli la tâche de bâtir un monastère et après en avoir propulsé l'élan, la jeune fille décède : « comme il pleust à Nostre Seigneur Jhésu Crist, elle ne gouvernait point longuement ; car, en l'eage de XXX ans, et en la VI^e année de son élection, elle décédait de ce monde ; et, par ces bonnes œuvres et sainteté de vie, sa sainte arme fut pourtée en paradis en gloire, et illec couronnée ». Philippe de Vigneulles ne donne pas de date précise. Emmanuel d'Huart affirme, quant à lui, que Glossinde est morte le 25 juillet 610, à peine âgée de trente ans. S'il est si précis sur le jour de la mort de la sainte c'est parce qu'il sait que la fête de la sainte est le même que la date de mort. Enfin, F. Wendling dit qu'elle meurt en l'année 608. La date est donc relativement controversée, mais on peut dire qu'elle meurt au début du VII^e siècle.

Philippe de Vigneulles donne, pour terminer, quelques indications supplémentaires sur le lieu où repose le corps de la sainte : « son saint corps fut prins et révéramment pourtés en l'église des Saint Apostres, hors la cité, devant les portes, laquelle maintenant Saint Arnoul est appelée ; et es cropte de léans, à coustez senestre, fut ce saint corps moult honorablement ensevelly, et par ces religieuses en grant gémississement conduite, car ainssy à son vivant l'avoit elle ordonnés ». Les deux autres auteurs ont chacun une version différente. Emmanuel d'Huart dit qu'elle est enterrée dans une chapelle bâtie hors murs, sous l'invocation de Notre-Dame, tandis que F. Wendling affirme que sa dépouille repose dans la crypte de Saint-Jean, aux côtés de son père. Primitivement conservées dans l'église des Saints-Apôtres, ses reliques sont transférées successivement à l'église Sainte-Marie-hors-les-Murs, puis dans l'église principale du couvent, où elles sont encore visibles derrière l'autel de la chapelle actuelle. Le corps de la sainte, dès le départ, est considéré comme une véritable relique aux yeux des contemporains.

Philippe de Vigneulles consacre encore quelques pages aux miracles de sainte Glossinde qui commencent 25 ans après sa mort. Les miracles opérés au tombeau de la sainte abbesse, selon les propos d'E. d'Huart, engagèrent Drogon, évêque de Metz, à la lever de

¹⁰⁹ L'abbé F. Wendling s'appuie sur différentes sources : *Acta Sanctorum, Julii, tome VI, Venetis, MDCCXLIX* ; MEURISSE (R.P.), *Histoire des évêques de Metz*, Metz, 1634 ; HEINZ-PERTZ (G.), *Monumenta Germaniae historica*, tome IV, Hannovre, 1841, HUGUENIN (M.), « Notice sur sainte Glossinde », publiée dans *l'Austrasie*, tome 12, Metz, 1853 et la « Charte de sainte Glossinde », publiée dans *l'Austrasie*, 4^e série, tome I, 1843.

terre en 830 et à exposer ses reliques dans l'église de son abbaye, qui dès lors, quitta son nom de Monastère inférieur pour prendre celui de Sainte-Glossinde. En effet, pour obtenir la guérison ou simplement une aide, le contact avec les reliques apparaissait essentiel. C'est pourquoi des infirmes ou des malades, même gravement atteints, n'hésitent pas à parcourir des distances considérables pour toucher la châsse ou le tombeau d'un saint. Comme les saints accordaient rarement leur aide gratuitement, les plus pauvres apportaient un cierge, tandis que les plus riches offraient un bœuf ou des cadeaux de prix. Certains se donnaient eux-mêmes aux saints dont ils devenaient les dépendants, appelés ici *censuales* et ailleurs sainteurs. Ils payaient chaque année un cens récongnitif qu'ils apportaient en principe le jour de la fête¹¹⁰ du saint. Drogon ne fait que de donner l'impulsion nécessaire à « l'économie de la sainteté ».

Philippe de Vigneulles tenait à raconter l'histoire de sainte Glossinde car elle a mené une vie chrétienne exemplaire. Il veut transmettre cet exemple grâce à sa *Chronique*. Par rapport aux deux autres auteurs qui rapportèrent l'histoire de sainte Glossinde, Philippe de Vigneulles prend le temps de qualifier la jeune fille. Il est intéressant de voir comment l'auteur messin perçoit la vie de cette sainte messine.

c) Les jeux religieux à Metz :

La décadence du théâtre à Rome est amorcée dès le I^{er} siècle. A l'époque impériale, des cercles de lettrés destinent leurs créations aux *recitationes* des salons plutôt qu'à la scène avec les tragédies et les comédies. La tragédie fait place à la pantomime, où l'intérêt se porte essentiellement sur le jeu rythmique et expressif des acteurs muets. Les genres farcesques comme l'atellane et le mime remplacent la comédie. Au théâtre le peuple préfère les spectacles plus violents que sont le cirque et ses courses, ou encore l'amphithéâtre et ses différentes tueries. L'art d'exprimer par la danse, le geste et la pantomime se perpétuait. Il existait des comédiens et des histrions organisés en troupe.

Le X^e siècle voit naître, à l'intérieur des cloîtres de toute l'Europe chrétienne, un théâtre tout à fait neuf, sans aucun rapport avec l'héritage romain. Lorsque des moines se sont mis à jouer des personnages fictifs en un petit drame bien circonscrit dans l'espace ecclésial et dans le temps de la liturgie, le théâtre est né. Le rire, la bouffonnerie et la parodie sont intégrés au théâtre religieux. Les farces et les sotties se développent également en parallèle.

¹¹⁰ Le jour de la fête du saint est celui de leur mort, que l'on appelle *natalis dies*, c'est-à-dire jour de naissance, car leur mort les délivre de l'enveloppe charnelle et leur ouvre la voie à la vie éternelle.

Les moralités et les sotties font mouvoir beaucoup d'allégories. Or l'allégorie est sans doute un trait caractéristique de la mentalité médiévale.

Le théâtre médiéval, selon Charles Mazouer¹¹¹, est ancré dans la vie locale dans la mesure où les corporations, les confréries pieuses, les associations de jeunesse et les associations joyeuses jouent un rôle fondamental dans l'organisation et dans la réalisation des spectacles. Il arrive aussi très souvent que la ville ou la bourgade prennent le relais en subventionnant ou en se faisant productrices des spectacles de théâtre.

Selon Freud, la fête est un « excès permis, voire ordonné, une violation solennelle d'un interdit »¹¹². Les hommes du Moyen Age illustrent leurs fêtes par la dialectique de l'ordre et du désordre. La fête des fous fait par exemple contraste avec les autres fêtes religieuses. La fête est essentiellement théâtre, spectacle. Les composantes caractéristiques d'une fête sont le rassemblement d'une collectivité, le défilé, les rencontres, les mimes, les masques, les décorations, les costumes et les déguisements, les repas collectifs, les danses et les caroles, les cadeaux. Pour Daniel Poirion¹¹³, les fêtes ont quelque chose à cacher. En effet, le motif de la joute masque la violence, le motif de la danse masque la sexualité et le motif du don masque le gaspillage.

*Jeu de sainte Catherine*¹¹⁴ :

Certaines formes de théâtre visent à l'édification des spectateurs. Il s'agit des différentes sortes de mystères et des moralités dramatiques. Probablement avant le XIV^e siècle, des Passions dramatiques furent représentées. Mais le XV^e siècle voit se développer les mystères de la Passion et les mystères des saints. Comme ce théâtre religieux des mystères n'est plus confiné à l'église ou aux assemblées de quelque confrérie pieuse, le public est plus varié. Les échafauds sont dressés sur la place publique. L'immense majorité de la ville médiévale se rassemble rapidement. Dès 1313, avant le plein développement de véritables

¹¹¹ MAZOUER (C.), *Le théâtre français du Moyen Age*, Paris, 1998.

¹¹² FREUD (S.), *Totem et tabou*, Paris, 1973, p.161.

¹¹³ POIRION (D.), « La Fête dans les Chroniques de Froissart », dans *Feste und Feiern im Mittelalter*, Thorbecke, 1991, p95 à 107.

¹¹⁴ Il est étonnant de voir qu'il n'est jamais question de sainte Catherine avant le IX^e siècle, même au Sinaï, alors que les moines y sont installés bien avant la construction du monastère par Justinien. Le culte de la sainte s'est développé après les croisades, et la légende de la sainte connaît en Orient et en Occident un succès important. Catherine, fille du roi de Chypre Costus, est une femme très cultivée. Elle rencontre un ermite qui lui parle de Jésus, et l'incite à se convertir. Elle accepte le Christ comme seul fiancé digne d'elle. L'empereur Maxence invite à Alexandrie tous les habitants pour honorer les idoles. Catherine l'interpelle. Ce dernier admire sa beauté et sa sagesse et lui propose de rencontrer cinquante philosophes sensés la contrer. Elle remporte ce tournoi philosophique. Maxence fait jeter les philosophes dans les flammes. Leurs corps ne sont pas brûlés. Maxence propose à Catherine la dignité impériale. Comme elle refuse, il la fait fouetter et jeter en prison. L'impératrice et Porphyre lui rendent visite : ils se convertissent tous les deux. Si Catherine accepte de sacrifier, l'empereur lui propose de régner avec lui. Elle refuse une nouvelle fois. Il prépare une machine composée de quatre roues garnies de scies de fer et de clous. Un ange la détruit et en disperse les morceaux. L'impératrice avoue sa foi. Maxence la condamne à avoir les seins arrachés. Catherine est décapitée ainsi que Porphyre et tous ses soldats. Mais à la place du sang, c'est du lait qui s'écoule de son corps. Des anges la transportent jusqu'au mont Sinaï.

mystères dramatiques, il existait des mystères simplement mimés comme les pantomimes ou les simples tableaux vivants sans paroles, voire sans gestes. Ces petits spectacles étaient insérés dans le déroulement des entrées royales, des réceptions ou des processions religieuses.

Les mystères sont une forme d'édification puisque le spectacle offre des modèles, des *exempla* qui renvoient le spectateur à sa vie personnelle dans le monde, à sa conversion et à sa conduite droite en vue du salut. Le mystère cherche donc à montrer et à instruire. Les mystères hagiographiques proposent par exemple, depuis la vie des premiers apôtres, des « exemplaires convenables » car les saints ont fait la guerre à la chair, au monde et au diable, en employant leur temps aux bonnes œuvres, à l'évangélisation, poussant parfois leur foi jusqu'au martyre.

La représentation d'un mystère est un événement exceptionnel qui ne se conforme pas au cycle liturgique ou encore au rythme des saisons et des jours. Philippe de Vigneulles répertorie en effet trois jeux de sainte Catherine¹¹⁵ qui ont eu lieu à des dates différentes sans aucun rapport avec la précédente. En fait, il s'agit de jouer lorsque la possibilité se présente et lorsqu'une personne ou un groupe prend l'initiative d'organiser une représentation. Parfois, le mystère est un moyen d'honorer le saint protecteur de la cité¹¹⁶ pour solliciter son secours contre la peste ou un autre fléau qui accable les habitants, mais aussi pour le remercier de les avoir épargnés ou débarrassés d'un certain mal. Les saints dont la vie est représentée, ont vécu sous l'Empire romain. Pourtant, la représentation les transpose dans l'époque des spectateurs.

Il parle de la première représentation : « Item, en l'an dessus dit¹¹⁷, le mercredi, le jeudi et le vendredi XVI^e, XVII^e et XVIII^e jours de june, fut joué en Mets la vie de ma dame sainte Katherine. Et fut la sainte Katherine Jehan Dedier, le noctaire de la cour de Mets¹¹⁸ ». C'est un homme qui a le rôle principal.

Une autre représentation est organisée : « Item¹¹⁹, en la dicte année¹²⁰, fut fait et joué en Mets le jeu de ma damme sainte Katherine de Senne, vraye religieuse de l'ordre des Jacopins. Et fut ce jeu fait en la court des Grant Proicheurs, parmi les trois feste de la

¹¹⁵ Le Jeu de sainte Catherine est joué 9 fois au Moyen Age, dont 3 fois à Metz. Il est interprété dès 1351 à Lille, puis en 1453 à Montélimar, en 1454 à Rouen, en 1483 à Lyon, en 1492 à Angers et en 1565 à Draguignan.

¹¹⁶ A Metz, si sainte Catherine n'a aucune paroisse qui lui est consacrée, des chapelles, des autels et des hôpitaux sont placés sous son vocable. Un autel est dans l'église Sainte-Croix de Metz ; à Sévigny-lès-Sainte-Barbe se trouve un autel dédié à sainte Catherine ; dans l'abbaye Saint-Vincent, deux chapelles lui sont dédiées ; les vitraux de la cathédrale de Metz attestent du développement et de l'importance du culte à Metz. Sainte Catherine est l'objet d'un culte universel qui, à Metz, prend aussi une dimension civique.

¹¹⁷ Il s'agit de l'année 1435.

¹¹⁸ Philippe de Vigneulles, *Chronique de Philippe de Vigneulles*, éditée par Charles Bruneau, tome II, Metz, 1929, p. 236.

¹¹⁹ Aubrion signale cet événement en trois lignes p.29 de son *Journal*.

¹²⁰ Il s'agit de l'année 1468.

Pantheoustes. Et, pour le faire, en furent abatue les estaige qui estoient couvert tout en l'antours encontre la muraille, et qui couvroie les ancienne épitaffle et sépulture ». La préparation de ce jeu demande quelques changements et quelques travaux. L'endroit choisi est celui des Grands Prêcheurs. Philippe de Vigneulles révèle l'endroit mais ne dit pas un mot sur la configuration. E. Konigson en relève généralement quatre types principaux : le théâtre sur la place, sans plate-forme pour les lieux fictifs, qui s'inscrit dans le cadre architectural et l'utilise pour le jeu ; le théâtre à scène centrale flanquée sur les deux grands côtés de gradins et de loges ; le théâtre à scène frontale, où la scène rectangulaire dispose, sur une longueur parfois considérable, les lieux fictifs face aux spectateurs pour lesquels peuvent être construits des gradins ; et enfin, le véritable théâtre en rond, où l'espace central du jeu est entouré d'échafauds réservés soit au public soit aux lieux fictifs figurés.

Philippe de Vigneulles évoque la personne qui a pris en charge ce mystère : « Et le fist faire et juer damme Katherine Baudoche à ses frais et despans. Et gist ycelle damme au dit wgrant Prescheurs, en la chaipelle qu'elle fist faire et fonder, qui est scituée en l'entrée d'icelle église et fondée on non de la dicte sainte Katherine ». Cette dame Baudoiche prend seule en charge la représentation de ce jeu. Philippe de Vigneulles honore donc cette personne en lui réservant quelques lignes dans son ouvrage. Le parcours pour parvenir à la réalisation d'un mystère n'est pas simple. Pour que l'initiative soit effective, elle doit être présentée aux autorités de la ville afin de recevoir leur accord et leur aide¹²¹. La permission doit être demandée aux échevins ou au consul. Si la ville accepte, des responsables de l'organisation sont nommés ou élus. Ces derniers sont chargés de trouver un texte, de passer des contrats avec les artisans pour la construction des échafauds, de recruter et d'entraîner des acteurs etc. Ces organisateurs sont alors appelés les gouverneurs¹²² du mystère. Dame Baudoiche doit avoir beaucoup d'argent et d'influence pour parvenir à organiser ce jeu.

Une fois tous les préparatifs achevés, une belle *montre*¹²³ ayant peut-être eu lieu, toutes affaires cessantes dans la ville, dont les portes sont bien gardées et où le contrôle de l'ordre public est resserré, les spectateurs se pressent vers le lieu théâtral. Le cortège des spectateurs, qui suit le défilé, se déplace sur un parcours le long duquel étaient généralement dispersées les diverses estrades. Une autre solution était également envisagée : la scène était

¹²¹ Les magistrats prennent des mesures concernant l'information et la police. Pour porter l'information à la connaissance des Messins, un atour de 1280 impose qu'une lecture publique ait lieu, sur la pierre devant la cathédrale. Ce pouvoir de faire *hucher* appartient aux Treize. Au XV^e siècle, les proclamations se font aussi accompagner de la trompette de la cité : les deux hommes, messenger et trompette sont tous les deux à cheval. Un autre mode de publication apparaît ensuite : les cédules sont affichées en différents endroits, les représentations sont « *huchées a la cornée du mur du palais de Metz* », c'est-à-dire annoncées par un écriteau apposé sur le mur du Palais de la ville.

¹²² Ils sont aussi appelés « maîtres du jeu », « meneurs » ou encore « conduiseurs ».

¹²³ Une montre est un défilé des acteurs costumés.

installée sur des chars, qui défilait devant les spectateurs. Les dispositifs fixes l'emportaient toutefois largement. Ils étaient souvent construits sur l'espace d'un cimetière, dans la cour d'un couvent, dans quelque amphithéâtre ou dans des arènes ruinées. Ici, Philippe de Vigneulles dit bien que c'est sur un cimetière que le jeu se joue.

Le chroniqueur messin s'attache ensuite à décrire une actrice en particulier : « Et pourait le parsonnage de sainte Katherine une jonne fillette, aagée de environ XVIII ans, laquelle estoit fille à Dediet le Woier ; et fist merveilleusement bien son debvoir, au grés et plaisir d'ung chacun. Toutefois, avoit ladicte fille XXIII^c vers de parsonnaige, mais néantmoins, elle les sçavoit tout sus le doyt. Et parloit celle fille cy vivement etpiteusement qu'elle provocquoit plusieurs gens à pleurer, et estoit agréable à toute gens ». Tous les regards sont envoûtés par cette jeune actrice qui a su émouvoir le public. Pourtant, les acteurs des mystères sont essentiellement masculins. Dans les bourgades, ce sont des gens simples qui montent sur les planches. Alors que dans les cités importantes, c'était l'affaire de la bourgeoisie, petite ou grande, renforcée par un grand nombre d'ecclésiastiques. Or cette jeune fille semble remplir son rôle à merveille. Les étapes pour parvenir jusqu'aux planches du théâtre ne sont toutefois pas faciles. Les répétitions, appelées *records*, sont très nombreuses. Des amendes sont prévues pour punir les contrevenants, comme ceux qui n'assisteraient pas aux répétitions, qui ne se chargeraient pas de leur costume, ou encore qui ne seraient pas présents lors de la représentation. Les mystères les plus courts duraient quelques heures tandis que les plus longs s'étendaient sur des journées entières. Philippe de Vigneulles assure que la jeune fille avait un grand nombre de vers à apprendre, mais elle a su les répéter sans problème. Le plus souvent le mystère est composé en octosyllabes à rimes plates.

La jeune fille n'a pas seulement su conquérir le public, mais aussi son futur mari : « Et, à l'occasion de ce, fut celle fille richement mariée à ung jantilz homme, soldoieurs de Mets, appelé Henry de la Tour, qui d'elle s'enamourait par le grant plasir qu'il print¹²⁴. Les acteurs jouaient plutôt pour leur plaisir et pour la gloire de Dieu. Ils jouaient également pour se faire reconnaître et peut-être espéraient-ils un avenir meilleur. Cette jeune fille a eu de la chance : elle épouse un homme riche et gentil qui est, en plus, amoureux d'elle. Ce jeu lui a beaucoup apporté. Son avenir et sa réputation sont assurés.

Un dernier jeu concernant sainte Catherine de Sienna est définitivement inscrit dans la *Chronique* de Philippe de Vigneulles : « Item, en cest année¹²⁵, és trois feste de Panthecouste,

¹²⁴ Philippe de Vigneulles, *Chronique de Philippe de Vigneulles*, éditée par Charles Bruneau, tome II, Metz, 1929, p. 394-395.

¹²⁵ Il s'agit de l'année 1486.

fut juez en Mets et en la place de Chambre le mistère de la Vie et Passion de la Glorieuse sainte Katherine du mont de Synay, et fille du roy d’Alixandrie. Duquel jeux porta le personnaige de la sainte Katherine le devant dit Lionart, qui l’an devant avoit estés la sainte Barbe ; et fist merveilleusement bien son devoir. Mais, toutteffois, ce mistère ne fut pas desjay sy agréable au peuple ne à tous les auditeur que avoit estés celluy de sainte Barbe. Car le dit Lionnairt avoit desjà ung peu mués sa vois. Et, avec ce, n’estoient pas les dict ne la rétoricque de son parsonnaige sy bien couchiez ne sy piteux¹²⁶ ». Le rôle principal est joué par un garçon. Le peuple de Metz le connaît déjà étant donné qu’il leur était apparu dans le jeu de sainte Barbe. Il s’était déjà forgé une bonne réputation grâce à sa merveilleuse prestation. Pourtant, il déçoit quelque peu car sa voix n’est plus celle d’un enfant. Elle mue. Et cela gêne un peu le spectacle. Ce problème se rencontre souvent étant donné que les filles ne sont que rarement acceptées comme actrices.

Jeu de sainte Barbe :

Les mystères consacrés à la vie des saints sont très liés à telle ville. Sainte Barbe est d’abord reconnue comme la protectrice de la ville de Metz en 1473, puis elle devient également la patronne du pays messin. Il est normal que la ville lui réserve un « jeu ». Le public devrait être à priori encore plus intéressé par cette représentation et plus dévôt puisque sainte Barbe est leur patronne.

Philippe de Vigneulles écrit : « Item, en la devant dicte année¹²⁷, le XXIII^e jour de juillet, fut juez en Mets, en la place de Chambre, le jeux de la Vie et Passion ma damme sainte Barbe. Et durait trois jours ; et fut le mieulx juez et le plus triumpamment que jamaix je vis, et au greys de toutes gens. Et furent sur eschauffault, en la place de Wiéseneuf, VIII jour devant ; auquel il firent tout le mistère sans parler. Et puis, à ce jour devant dit, fut le jeux En Chambre ». Ce jeu est long. Il dure plusieurs journées. Comme dans la réalité, la seule division dramaturgique du mystère est la *ournée*.

Ensuite, il consacre quelques lignes à l’acteur : « Or estoit pour lors demourant en Mets ung josne filz barbier, nommés Lyonairt, laquelle estoit ung très biaux guerson, resamblant à une pucelle. Et estoit nascionez de Nostre Damme d’Ay en Allemaigne ; mais il avoit loing tamps demourés en Mets, chieu maistre Hannès le barbier, au Quartaulz. Celluy Lyonart portait le personnaige de sainte Barbe ; et le fist sy bien et sy honorablement qu’il fist plorer encor VI mil parsonnes. Car il estoit biaux jonne filz, comme dit est ; et tenoit sy bonne faconde et manier, avec cy bonne myne et geste, luy et ses pucelle, qu’il estoient

¹²⁶ Philippe de Vigneulles, *Chronique de Philippe de Vigneulles*, éditée par Charles Bruneau, tome III, Metz, 1932, p. 124.

¹²⁷ Il s’agit de l’année 1485.

agréable à ung chacun, et n'estoit possible de mieulx faire ». Ce jeune garçon a tellement bien joué son rôle qu'il a su faire pleurer un grand nombre de personnes. Il est comparé à une pucelle selon les mots de Philippe de Vigneulles. Cela signifie qu'il ne pouvait mieux jouer son rôle.

Comme la représentation a plu, les meilleurs notables de la cité se battent pour avoir ce jeune garçon : « Et tellement fut en la grace d'ung chacun qu'ilz n'y avoit seigneur, clerc ne laiz, que ne désirait à avoir ledit guerson pour le nourrir et gouverner ; entre lesqueulx y avoit une riche weve, en Salnerie, qui le vouloit avoir pour son héritier. Toutefois, entre les autres, y olt ung noble seigneur d'Eglise, nommés maistre Chardely, chantre et chanoigne de la Grant Eglise de Mets, laquelle estoit ung homme saige, docte et scientificque personne, et à celluy fut le guerson donnés. Et incontinant le mist ledit Chardemy aux meilleur escollez de Mets ; là où il priffita plus en ung ans que d'aulcuns en dix ; car cest anffans avoit ung entendement sr tous overs. Au bout de l'an le mist medit Chardely aux estude à Paris, là où en brief tamps fut maistre és ars. Et, depuis, l'ay veu régenter et tenir escolle à l'église de Sinct Salvour à Mets ; et, aprez, l'a veu estre chainnoine de Nostre Damme d'Ars et pourter grant office »¹²⁸. Grâce au jeu, le garçon a pu réussir sa vie mieux que quiconque. Le jeu permet à de pauvres personnes d'aller au-delà de ce que leur statut social aurait pu leur permettre.

Histoire de la reine Ester jouée à Metz :

Esther est l'héroïne biblique du livre éponyme, le livre d'Esther¹²⁹, qui la représente comme une jeune fille juive d'une grande beauté déportée dans l'Empire perse. Remarquée par le roi Assuérus, elle fut épousée par lui, et, grâce à elle, les Juifs furent épargnés d'un massacre ordonné par le roi.

La ville de Metz organise la représentation de sa vie : « Aussy en ce meisme temps¹³⁰, c'est assavoir le XIX^e de septembre, fut juez en la place de Chambre, à Mets, l'histoire de la royne Hester. Et fut ung très biaux mistère, auquel fut moustré comment le roy Asuérus, luy tenant court pléniers, dégeçait et banit la royne Vasty, sa femme, pour son orguelle ; et puis comment il eslevait la dicte Hester pour son humilité, et la print à femme. Et y avoit de biaux secret : je le sçay a vrai, car j'en estoie »¹³¹.

¹²⁸ Philippe de Vigneulles, *Chronique de Philippe de Vigneulles*, éditée par Charles Bruneau, tome III, Metz, 1932, p. 114.

¹²⁹ Le livre d'Esther est un livre biblique écrit aux alentours du II^e siècle avant Jésus-Christ. Il n'est pas à ranger dans la catégorie des livres historiques. C'est un récit d'édification composé dans les communautés de la Diaspora et qui garde le souvenir d'un pogrom dont les Juifs furent préservés d'une manière qui leur parut miraculeuse. Il pourrait avoir été composé pour légitimer la fête juive des Pourim.

¹³⁰ Il s'agit de l'année 1512.

¹³¹ Philippe de Vigneulles, *Chronique de Philippe de Vigneulles*, éditée par Charles Bruneau, tome IV, Metz, 1933, p.132.

Conclusion :

Philippe de Vigneulles érige deux modèles dans sa *Chronique*. Il donne l'exemple à suivre selon la vie des saintes, et le modèle à ne pas suivre selon les condamnations aux bûchers des sorcières. Il parle particulièrement de la vie de sainte Glossinde car elle est un modèle local qu'il tente d'ériger. Enfin, les jeux ont une importance à Metz : ils rassemblent les Messins autour d'une histoire religieuse. C'est l'occasion de se souvenir d'un saint important, de le remercier ou de le prier tout simplement. Les Messins sont très fidèles à sainte Catherine, parce qu'elle est la sainte honorée en Europe, et à sainte Barbe, parce qu'elle est la patronne du Pays Messin.

B) Entrées des femmes dans les cités selon Philippe de Vigneulles :

Les entrées des rois ont été quelque peu étudiées au cours de ces dernières années¹³². Il s'est avéré que toutes les entrées royales n'avaient pas la même importance. Contrairement à la cérémonie du sacre, les entrées royales offrent aux yeux des sujets du royaume un souverain déjà investi de ses attributs. Comme ce roi est un gouvernant, il s'agit de mettre la fête au service direct d'une politique. La cérémonie solennelle et coûteuse est réservée au roi lors de sa première entrée dans chaque ville. A la fin du XIII^e siècle, le roi souhaite montrer aux villes son désir d'exercer son droit de gîte. Il attend simplement des bourgeois qu'ils lui fournissent les chambres, les lits et la nourriture dont ils ont besoin. Or, la coutume impose aux responsables citadins de rassembler les dons nécessaires pour approvisionner le roi et sa suite en nourriture, pour parer la ville de nappes et de toiles et pour décorer les tables des plus riches vaisselles. Accueillir très simplement le roi et lui présenter ces dons constitue alors l'essentiel de la cérémonie. Toutefois, le roi peut se voir obliger par l'usage, avant d'entrer dans une ville, de prêter serment de maintenir la communauté dans ses droits et ses libertés. A quoi la communauté peut faire écho au roi par un autre serment. Ensuite le roi reçoit des cadeaux. Il se dirige presque toujours dans la principale église de la ville pour faire oraison. Mais avant qu'il n'y pénètre, les clercs lui demandent sans doute de prêter serment de garantir leurs privilèges¹³³. Le dîner et les réjouissances plus ou moins longues animent le reste de la journée. A la fin du XIV^e siècle, les entrées royales sont désormais l'occasion de théâtre. A

¹³² CHARTOU (J.), *Les entrées solennelles et triumpales à la Renaissance, 1484-1551*, Paris, 1928 ; GUENEE (B.) et LEHOUX (F.), *Les entrées royales françaises de 1328 à 1515*, Paris, 1968.

¹³³ Le roi prête serment à Notre-Dame de Paris, comme le veut la tradition.

l'ancienne cérémonie, qui était celle de l'accueil traditionnel d'un roi à qui l'on offrait gîte et couvert, se substitue une parade, dont les détails sont de plus en plus savamment orchestrés et dont le coût élevé révèle l'importance de l'enjeu. La parade dans les villes dessine le contour d'une royauté à la fois puissante et accessible. L'entrée devient signe, la fête souligne la puissance de la monarchie. Les entrées royales sont devenues un moment important de la religion royale. La simple fête du début du XIV^e siècle a en effet évolué dans deux sens bien différents. Elle est devenue d'une part un spectacle bruyant et coloré et de l'autre une véritable « Fête-Roi ».

Lorsque la venue du roi est annoncée, le corps de ville s'affaire. Sa première préoccupation est de décider d'une taille. Il cherche à contracter des emprunts pour disposer immédiatement de l'argent nécessaire pour recevoir le roi. L'entrée coûte indéniablement cher à la ville. Les cadeaux forment la plus lourde dépense. Ils sont plus personnels qu'autrefois. Les logis des hôtes doivent être entre autres préparés, les chemins et les ponts sont réparés et les rues sont nettoyées. Certaines rues plutôt que d'autres verront passer le cortège. Les maisons disparaissent alors sous des draps blancs, des draps rouges, des draps de soie ainsi que des tapisseries. Le roi rencontre ses sujets qui le précèdent jusqu'à la porte de la ville. Les clés lui sont alors présentées. Souvent, à la porte de la ville, dans une scène qui double la présentation des clés, plusieurs personnages symbolisant les états de la ville ou une seule jeune fille symbolisant la ville elle-même présentent au roi un cœur qui peut s'ouvrir et laisser voir une fleur de lis¹³⁴.

Dans trois des tomes de la *Chronique*, Philippe de Vigneulles s'attache à décrire l'entrée de quelques femmes remarquables dans les cités, plus précisément en Lorraine et notamment dans la ville de Metz. Pour le tome II de la *Chronique*, l'auteur messin parle de six entrées différentes : il rappelle que l'empereur, accompagné de sa femme, est allé à Metz en 1356 ; la seconde entrée fait référence à Isabeau de Bavière à Paris en 1389 ; en 1424 la duchesse de Bar arrive à Pont-à-Mousson ; Philippe de Vigneulles raconte le passage de la duchesse de Lorraine à Metz en 1432 ; il décrit brièvement le séjour de la fille du duc de Savoie à Metz en 1457 ; enfin, en 1472 le comte de Roussy et sa femme sont à Metz. Dans le tome III, Philippe de Vigneulles ne mentionne que deux entrées, mais l'une d'entre elles est relativement riche en renseignements : il s'agit de l'entrée de dame Bonne à Metz en 1475 que l'auteur relate brièvement et du passage de la duchesse de Lorraine à Sainte-Barbe puis à Metz en 1494. Ce dernier événement est bien décrit. Enfin, le dernier tome de la *Chronique*

¹³⁴ GUENEE (B.) et LEHOUX (F.), *Les entrées royales françaises de 1328 à 1515*, Paris, 1968.

parle de l'entrée de la reine Claude à Paris en 1517 ainsi que du passage du duc Antoine et de sa femme à Sainte-Barbe en 1523. Philippe de Vigneulles choisit de bien détailler cette dernière entrée.

Il s'agira de rapporter les événements décrits par le chroniqueur messin tout en les commentant pour essayer de voir si les entrées féminines à Metz ressemblent aux entrées royales masculines.

a) Les entrées messines :

1356 : L'empereur et sa femme à Metz¹³⁵ :

Philippe de Vigneulles est visiblement fier que l'empereur soit de passage à Metz : « Item, aussy en celle dicte année, revint le deventdit Charles de Bahaigne, empereur de Romme, en Mets, luy et l'enperieur sa femme, et tous les éliseurs avec luy, et maint aultre grant prince et seigneurs ». Il est intéressant de voir que l'auteur messin parle de « l'enperieur sa femme », c'est-à-dire qu'il la place au même niveau que l'empereur. Ensuite, Philippe de Vigneulles tient à préciser que Charles a été reçu comme il convient pour un empereur : « Et fut receu pour empereur desdit de Metz, tout ainsy comme il appartient à recepvoir ung ampereur ».

L'auteur messin donne alors quelques précisions sur la façon dont l'empereur a été accueilli par la cité : « Premier, l'évesque de Mets et touctes les ordres madians, et touctes les congrégacion des clergies, chanonne et aultre, yssirent dehors en grand triumphe, trestous revestus et en habit, et luy allairent au devent en belle porcession jusques à la croix au Pont Thieffroy, acompaignié de deux cent torches, toucte ardentes, que biaux jonne anffans pourtoient ». La procession pour aller au devant de l'empereur est très importante. La ville donne une première image d'elle-même grâce à cette procession. Elle ne doit donc pas être négligée. Ici, ce sont des religieux qui accueillent l'empereur et sa femme. Ils sont accompagnés de nombreux enfants. Il s'agit en effet de deux cents enfants qui sont « beaux » selon Philippe de Vigneulles. Ces enfants n'ont visiblement pas été choisis au hasard. Cela semble permettre de montrer à l'empereur que la ville est féconde car elle n'est pas dépourvue de jeunes garçons. De plus ces enfants seront de futurs soldats au service de l'empereur ou

¹³⁵ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, tome II, éditée par Charles Bruneau, Metz, 1929, p. 36-38.

encore à la défense de la cité messine. Finalement, l'auteur glisse, à travers la description de la procession, un éloge de la cité.

La procession rencontre enfin l'empereur et sa femme : « Et illec, en ce lieu, furent apourtés et apparilliés deux riche cielx paillés¹³⁶ à frange d'or, chacun à VI lances, pour porter et mestre c'est assavoir l'ung sur l'empereur et l'autre sur l'emperier sa femme. Et le ciel de l'empereur pourtoient VI chevaliers de Mets, c'est assavoir seigneur Philippe de Gournaix, seigneur Poince Guenendin, seigneur Poince de Laicte et seigneur Poince le Gournaix, seigneur Geoffroy de Raigecourt et seigneur Geoffroy Aisier. Et le pourtaient les VI dessus nommés tout à pied jusques à la Grant Eglise de Metz. Et le ciel de l'emperier le pourtèrent six escuiers de Mets, c'est assavoir Gille le Bel, Perrin Xavin, Collignon Renguillon, Jehan son frère, Jehan Lohiet et Jehan Braidi du Nuefbourg. Et le portirent pareillement tout à pied jusques à la Grant Eglise de Mets ». Bernard Guinée et Françoise Lehoux affirment que le dais apparaît vers 1389. A Metz, l'usage en est un peu plus récent que cette estimation. Ils ajoutent toutefois que le dais processionnel, dit en latin *pallium*, apparaît dans certaines monarchies européennes dès la fin du XII^e et le début du XIII^e siècle. Les deux dais, que ce soit pour Charles ou pour sa femme, ne sont pas différents. Les Messins traitent l'empereur et sa femme de la même manière quant à la richesse du dais. Par contre, la différence réside dans le fait que le dais de l'empereur est porté par des chevaliers messins alors que celui de l'impératrice l'est par des écuyers. L'empereur a donc plus d'importance.

Ensuite Philippe de Vigneulles rapporte les noms des seigneurs qui accompagnent l'empereur : « Or, icy après, oyrés et seront les nons escript de une partie dez prince et seigneur qui avec ledit ampereur vinrent en Mets ». Il précise bien que la liste n'est pas exhaustive tant les seigneurs sont nombreux. Charles s'entoure de personnages prestigieux tels que les sept électeurs du Saint-Empire, l'évêque de Strasbourg, le dauphin du royaume de France, le duc de Bar ainsi que de nombreux autres évêques et comtes. La ville est fière d'accueillir tous ces hauts personnages, mais c'est également une lourde responsabilité à porter car elle doit être à la hauteur.

Le jour d'arrivée de l'empereur et de sa femme à Metz n'est pas mentionné. Par contre, Philippe de Vigneulles précise la date de départ : « Et demeura ledit ampereur à Mets jusques a mardi après l'Apparicion ». En tous les cas l'empereur est à Metz pour Noël puisque l'auteur messin affirme qu'il est allé à la messe de minuit : « Et fut à matinne, le nuyt de Noël, à la grande église cathédrale de la cité, et avec luy les cardinal, archevesque et

¹³⁶ Il s'agit vraisemblablement de dais (*ciels*) ornés de riches draps (*pailles*) à franges d'or.

évesque, tout revestus, les pallions en teste ; et grant foixon des ducz, des conte et des prince deventdit estoient entour de luy ». La cathédrale de Metz est à alors à son comble. Pour l'occasion, l'empereur n'a pas manqué de revêtir ses plus belles parures : « Et fut alors ledit ampereur tout revestu en guise et en habit impériaulx, c'est assavoir la haulte coronne d'or sur la teste, avec tout ce qu'il luy appartenoit. Et chantait la VII^e lisson de matine, tenant l'espée au poing toucte nue hors de son fourriaulx ». L'empereur ne manque pas de remplir ses obligations religieuses. La suite révèle les véritables raisons du séjour de l'empereur à Metz. Il veut en effet donner plusieurs offices à différentes personnes.

L'impératrice n'a donc pas de véritable place dans cette entrée messine, notamment parce que l'empereur est là pour « affaires politiques ». Philippe de Vigneulles n'oublie pas de la mentionner lors de son arrivée, mais par la suite, une fois à Metz, il n'évoque plus que l'empereur et ses obligations.

1424 : La duchesse de Bar à Pont-à-Mousson¹³⁷ :

Cette entrée est vraiment très brièvement décrite par Philippe de Vigneulles, au point qu'il se contente de la mentionner : « Item, en la dite année, le V^e jour du moix de febvrier, ma damme la duchesse de Bar, fille du duc Charles de Loherenne, fist sa premier venue et antrée au Pont à Mousson. Auquelle lieu y olt moult de vaillant chevalier et escuier et aultre vaillans gens, citoiens et bourgeois, qui joustairent et firent grant feste ». Si cette brève description est toutefois importante c'est parce qu'elle dit qu'une joute a été organisée en cet honneur. De plus, tous les hommes peuvent y participer, il suffit simplement qu'ils fassent preuve de vaillance.

1432 : La duchesse de Lorraine à Metz¹³⁸ :

Philippe de Vigneulles consacre un petit paragraphe à cet événement : « Item, l'an dessus dit, le macredi XXII^e jour de may, damme Mergueritte, duchesse de Lorraine et femme que fut audit duc Charles, vint à Mets, à moult belle compaignie ». Comme souvent, l'auteur mentionne le fait que les femmes entrant dans les cités sont bien accompagnées. Elles ne sont jamais seules et elles emmènent avec elles des personnages de hauts rangs. Ensuite, Philippe de Vigneulles nomme, pour la première fois, les cadeaux que la cité a offert à la duchesse : « Et luy fist la cité présant de deulx baichetz¹³⁹, quatre grant carpes, trois grans barbelz, et six grosses anguilles, et ung grant saulmon, trois gras beufz, XXV gras mouton châtrés, et trois cawe de vin moult bons. Et furent encor plusieurs aultres personne qui lui firent présant

¹³⁷ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, tome II, éditée par Charles Bruneau, Metz, 1929, p.182.

¹³⁸ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, tome II, éditée par Charles Bruneau, Metz, 1929, p. 223.

¹³⁹ Il s'agit de *béchet*, c'est-à-dire d'un brochet.

particulièrement ». Il s'agit essentiellement de nourriture. Il qualifie les poissons de « grant » tandis que la viande est qualifiée de « gras ». Le poisson semble un met appréciable s'il est grand. Tandis que la viande est délicieuse lorsqu'elle est grasse. Quant au vin, l'auteur trouve nécessaire de préciser qu'il est « bon ». La ville offre de bons et beaux cadeaux que l'auteur messin vante. Philippe de Vigneulles se contente de dénombrer les cadeaux qui ont été faits au nom de la cité. Mais il précise que des particuliers ont tenu à faire des présents à la duchesse.

La duchesse est au centre de l'attention. Philippe de Vigneulles mentionne même le prénom de la jeune femme, tout en la rattachant à son mari. Elle reçoit elle-même les cadeaux. Son passage ne laisse pas les habitants de Pont à Mousson indifférents.

1457 : La fille du duc de Savoie à Metz¹⁴⁰ :

L'auteur messin rappelle pour mémoire que la fille du duc de Savoie s'est rendue à Metz : « Et, en celle année, on moix d'aoust, vint en ycelle cité ma dame la daulphine, laquelle estoit fille a duc de Savoie ». Et il ajoute, comme pour la duchesse de Lorraine, que des cadeaux lui ont été faits : « Et, à sa bien venue, luy fist la cité présant de quaitre gras beuf, de quaitre cawe de vin et de cent quairte d'avoinne ». Cette fois, la cité n'offre pas de poissons. Les cadeaux sont moins importants que ceux offerts à la duchesse de Lorraine en 1432, mais ils restent nombreux et fort appréciables. Toutefois, Philippe de Vigneulles n'omet pas de faire remarquer qu'elle n'est restée que peu de temps dans la cité : « Mais la dicte damme ne demourait que une nuit en ycelle ». Le séjour de la dame est donc très bref. Les cadeaux semblent être proportionnels au nombre de jours passés dans la cité.

Huguenin, selon les écrits du Praillon, donne plus de détails quant à cet événement¹⁴¹ : « Le tiers jour de juillet, audit an, arriva à Mets madame Charlotte de Savoye, fille du duc de Savoye, qui estoit aigée de environ quinze ans et demey, qui estoit espouse au daulphin, laquelle alloit à Naimur vers monseigneur le daulphin qui l'avoit envoyé querir par le seigneur de Montagu. Les seigneurs gouverneurs dudit Mets, advertis d'icelle venue, se acoustront honnestement, avec les bourgeois et soldairs de la cité, et allont à l'encontre d'elle bien une lue long ; et le peuple de Mets, hommes, femmes et enffans estoient parmey les rues de la cité, les estimant à soixante mille personnes, qui atendoient sa venue : où elle fut noblement receue et conduite par les seigneurs et bourgeois de Mets, qui estoient plus de cinq cents chevaux. Si luy firent present de trois grais buefz, de cent chaistrans et de cent quartes d'avoine et de quatre cowes de vins ; et luy donnont et firent present d'une baigue vallant plus

¹⁴⁰ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, tome II, éditée par Charles Bruneau, Metz, 1929, p. 333.

¹⁴¹ HUGUENIN (J.F.), *Les Chroniques de la ville de Metz*, Metz, 1838, p. 287.

de cinq cent livres ; et luy paiont, pour et au nom de la cité, les despens d'elle et de ses gens, lesquelx estoient plus de quatre vingt chevaulx. Et le londemain, elle se partit de Mets, et fut conduite par les seigneurs et bourgeois de Mets en jusques pres de Lucembourg où ilz prindrent congié d'elle, presentant tous services et plaisirs, lui priant qu'elle volcist la cité pour recommandée et les habitans. Et elle les remercia grandement, disant qu'elle s'en loueroit à monseigneur le daulphin et à ses amys ; et alla à Lucembourg, et de là fut conduite à Naimur. Et illec fut leur mairiaige consommé et parfait, lequel avoit esté commencé, cinq ans devant, sans couchier ensemble, si comme aucuns disoient ». L'auteur est donc plus précis que Philippe de Vigneulles étant donné qu'il donne le prénom de la jeune fille, son âge et surtout il donne les raisons de son passage à Metz. Il est à noter que les présents offerts à la fille du duc de Savoie ne sont pas les mêmes selon Philippe de Vigneulles et selon Praillon. Par exemple, Philippe de Vigneulles parle de quatre bœufs tandis que Praillon ne parle que de trois bœufs. Ce dernier auteur ajoute également des cadeaux que Philippe de Vigneulles ne mentionne pas.

Philippe de Vigneulles ne semble mentionner l'événement que pour mémoire tandis que Praillon le décrit avec beaucoup plus de précisions. Mais dans les deux cas la jeune femme est au centre de l'attention. Tout le monde cherche à lui plaire.

1472 : Le comte de Roussy et sa femme à Metz¹⁴² :

Enfin, l'entrée du comte de Roussy et de sa femme est également remarquable selon Philippe de Vigneulles : « Puis, en ce tampts, le vandredi après, vint le conte de Roussy et sa femme, qui estoit fille a conte de Saint Pol, conestable de France (lequelle eust depuis la teste tranchée à Paris, comme il serait di ycy après) ». La jeune femme est citée parce qu'elle est la fille d'un grand personnage qui tombera finalement en disgrâce. La cité fait également des cadeaux au couple : « Et, à sa venue, la cité luy fist grant honneurs ; et luy fut on nom d'icelle donnés et présentés trois cawe de vin, cenc quairte d'avoinne et pour XX frant de poisson ». Cependant, le comte n'est vraisemblablement pas venu pour se reposer. En effet, il souhaite mettre un terme à une affaire : « Et, au lendemains, ledit conte demanda à la justice d'icelle cité le dit Robinet, qui estoit encor à la Grant Eglise ; et très volluntier il lui donnaient. Et, alors, ledit conte s'en vint à ycelle Grant Eglise, et trouvait celluy Robinet, auquel il dit : « Prant moy par la robe » ; et sy fit. Et, ainssy le tenant par la robe, le menait hors de l'église ; et, par celle manier, eschappait ledit Robinet franc et quicte ».

¹⁴² Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, tome II, éditée par Charles Bruneau, Metz, 1929, p. 411-412.

Philippe de Vigneulles rapporte l'histoire de ce fameux Robinet juste avant de mentionner la venue du comte à Metz : « Et, en celle année, la vigille de la saint George, avint une aventure à Mets. Car, à celluy jour, deux compaignon estraingiers, l'ung appellé Robinet, et l'aultre Jaicquelo, tous deux du païs de Hénault, ce trouverent a bourdiaulx de nuyt. Et avec eulx arivait ung aultres compaignon meisme de leurs païs, laquelle estoit filz bastart d'ung chevalier. Et entre eulx ce esmeust questions ; tellement que ledit bastart fut tué. Parquoy les deux dessus nommés, par qui avoit le copt esté donnés, s'en fuyrent en franchise en la Grant Eglise. Et y furent environ septz sepmaines. Et tellement que, une nuyt, ledit Jaicquelo, par ce que le temps lui ennoioit, se mist en aventure d'eschapper ; et, de fait, ce avalla par une tour de ladicte église du cousté devers le Wyvier ; mais tantost il fut reprins, et fut menés en l'ostel de la ville. Et fut que ledit Robinet son compaignon, l'avoit accusé ». Donc le comte de Roussy choisit de se mêler de l'affaire et de gracier Robinet.

La femme du comte, dont le prénom n'est même pas écrit, n'a pas sa place dans l'entrée de cette ville. Son mari, qui souhaite s'occuper d'une affaire de meurtre, occupe toute la scène. La jeune femme n'est importante que parce qu'elle est la fille du connétable de France. Cette filiation n'est toutefois pas glorieuse dans la mesure où le connétable meurt décapité.

1475 : Dame Bonne à Metz¹⁴³ :

Le chroniqueur n'écrit que quelques lignes sur cet événement : « En celle meisme année, le XVI^e jour d'aoust, fist son entrée en Mets damme Bonne, j'ai ditte, femme au seigneur Pier Baudoche et seur à messire Robert de la Marche. Et olt le dit seigneur Pier d'icelle damme une belle lignié, tant de filz comme de fille ». Pierre Baudoche, qui est l'échevin messin, est un homme important. Robert de la Marche est également un homme prestigieux. Dame Bonne est donc bien entourée. Il est intéressant de voir que Philippe de Vigneulles note que de ce mariage naît une belle lignée « tant de filz comme de fille ». Il ne mentionne pas que les fils, qui sont importants pour la transmission du nom. Les filles semblent tout aussi essentielles.

Dame Bonne est le centre des attentions notamment parce qu'elle est bien accompagnée, mais aussi parce qu'elle engendrera de beaux enfants. Elle a toutes les qualités requises pour faire une bonne épouse : elle est belle et de bonne lignée. Elle a de plus « fait ses preuves » car elle a donné de beaux enfants à son mari. Philippe de Vigneulles ne décrit pas la dame en question, mais de tout ce qui l'entoure, ce qui nous ramène à elle.

¹⁴³ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, tome III, éditée par Charles Bruneau, Metz, 1932, p. 40.

1494 : La Duchesse de Lorraine, reine de Sicile, à Metz¹⁴⁴ :

Philippe de Vigneulles consacre beaucoup plus de temps sur cette entrée ducale dans la cité messine. Tout d'abord, la duchesse va à Sainte-Barbe : « Tantost après, le XII^e jour de may, qui fut le lundi devant la Pantecouste, arrivait la royne de Sicille, femme au roy René, duc de Loheraine et de Bar, à ma damme sainte Barbe ». La duchesse désire se rendre à Sainte-Barbe certainement pour y faire un pèlerinage. Philippe de Vigneulles ne révèle pas la raison de ce déplacement dans la ville voisine. Il semble trop pressé, tout comme les seigneurs messins, d'attirer la duchesse à Metz. C'est pourquoi des cadeaux lui sont offerts alors qu'elle n'est pas encore à Metz : « Auquelle lieu les seigneurs et gouverneurs de la cité de Mets envoiaient deux cawes de vin, c'est assavoir rouge et claret, VI cenc miches, six chattrons, VIII chevriaux, ung cenc de poussins et de pigions pour le disner de la dicte dame et de ses gens. Et luy furent presenter on non de la cité seigneur Andrieu de Rinech et seigneur Conraird de Serier ; lequel don lui fut moult agréable, et le receipt bénignement. Et, avec ce, estoit ordonnés ausdit deux seigneurs de luy présenter que, se son plaisir estoit de venir en la cité, on luy feroit sy bonne chier qu'il seroit possible ». La duchesse semble apprécier ces cadeaux, car elle accepte l'invitation : « A quoy elle se consentit ; et, après disner, s'en vint, elle et touctes ses gens, qui estoient en nombre de deux cenc personnes ». Les Messins s'affairent donc rapidement pour bien accueillir la duchesse. Ils commencent par revêtir de beaux vêtements, pour ensuite aller au devant d'elle : « Et alors les devant dit seigneurs luy allirent au devant jusques hors de la porte a pont Remmont, bien montés et honorablement abillez, et acompaigniés des soldoieurs de la cité ». Les Messins cherchent à faire bonne impression. La duchesse arrive aussi à Metz en grand apparat : « La dicte royne estoit vestue d'une robe de draps d'or, et estoit assize en une bierre chevallereuse¹⁴⁵ pourtée par deux grosse hacquenées ; et avoit autour d'elle plusieurs groz coussins de drap d'or moult richement ouvrés. Et sa serourge¹⁴⁶, suer a roy de Secille, son marit, avec XV dammes de Loheraine, estoient toutes montées sur des blanches haquenées, et bien richement vestues ». La duchesse est non seulement richement vêtue, mais elle est aussi accompagnée de dignes femmes de hauts rangs.

La procession continue jusqu'au logis de la duchesse : « Et en cest estat s'en vindrent, tousjours en belle ordre, au loing de la rue jusques à porte Mezelle, puis permi Staixon, en tournant aval Fornerue, et dellà tournoiant à Porsailis, et par sur le pont à Saille ; puis fut

¹⁴⁴ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, tome III, éditée par Charles Bruneau, Metz, 1932, p. 309-311.

¹⁴⁵ Sorte de brancard (*bierre*) porté par deux chevaux.

¹⁴⁶ *Serorge*, est la belle-sœur.

menée en son logis, c'est assavoir en l'ostel le seigneur Conraird de Serrier, assés près de la ruelle du Poncel. Et là fut receu et logié moult triumpamment et noblement, car l'ostel est beau, et fut bien acoustrés ; et, avec ce, le seigneur et la dammes de l'hostel estoient biaux personnaige : car entre mil hommes luy estoit un biaux homme ; et de la damme, qui estoit niepce au seigneur Robert de la Marche et fille a seigneur Pier Baudoiche, sambloit que ce fût une géandes, non obstant qu'elle estoit encor bien josne. Et estoient gens propices pour recepvoir une telle princesse ». La duchesse visite quelque peu la ville avant d'arriver à l'endroit où elle sera logée. Philippe de Vigneulles tient à préciser qu'elle est dans le meilleur hôtel de la ville puisque les personnes qui le tiennent sont dignes et nobles. Il affirme qu'ils sont beaux, ce qui est un reflet de leur âme. De plus, la femme est la fille de l'échevin et la nièce de Robert de la Marche.

La duchesse y reçoit encore de nombreux cadeaux : « Puis, tantost après que la dammes fut arrivées, vinrent en l'hostel dudit seigneur cinq seigneurs pour et on non de la cité de Mets, c'est assavoir le seigneur Michiel le Gournaix, seigneur Regnault le Gournaix, seigneur Andrieu de Rinech, seigneur Wiriart Roussel, tous quaitre chevaliers, et la seigneur Pier Baudoiche, l'eschevin. Et ce présantèrent devant la dicte damme et luy firent le bien viégant. Et puis, aprez ce fait et qu'il ce furent humiliés devant elle, ilz luy firent présant, on non de la cité, de deux gras buef, XXV chastrons, un chevreux salvaige, XXV chappons, trois cenc que puissions que pigeons, LX quairtez d'avoine, une cowes de vin rouge, qui coustoit XII libvrez, une cawe de vin blan de X libvrez et une cawe de vin claret de X libvrez ; et une belle coppe d'argent dorré, que bien valloit LX libvrez, et quaitre cenc florin de Mets dedans la dicte coppe, que valloient pour lors deux frans pièce. Et donnèrent à la suer du roy une chaïnnette d'or où il pendoit un fermillot¹⁴⁷, que bien valloit deux cenc frans. Et les seigneurs de la Grant Eglise luy donnèrent un bichey d'argent prisiés à la vallue de cenc frans ; et à la suer du roy un fermellet prisiés la vallue de L frans ». Les seigneurs de Metz n'oublient pas d'offrir des présents à la sœur du duc. Philippe de Vigneulles, pour la première fois, expose les prix des objets qui lui ont été offerts. La duchesse est réellement gâtée. La cité est fière de l'accueillir.

Mais la soirée n'est pas terminée. Le programme est chargé : « Item, ledit jour, après souppés, la dicte royne fut en Bibra, près de Saint Elizabeth. Et vint veoir en l'ostel de seigneur Loys de Lenoncourt, chevalier, en la rue des Allemans ; et là dansaient les dammes

¹⁴⁷ *Fermeillet* (petit *fermail*) : pièce d'orfèvrerie de formes et d'usages extrêmement variés.

et banquetaient. Et puis s'en retournaient au logis ». Les dames passent une agréable soirée puisqu'elles vont danser.

La duchesse n'oublie cependant pas ses obligations, notamment religieuses : « Au lendemains, que fut le mardi, la dicte royne, et toutes ses dammes et damoiselle et toutes sa noblesse, et plusieurs des seigneurs et dammes de la cité, furent oyr la messe en la Grant Eglise ; et les chanonnes luy vinrent au devant jusques au portal devant le Moustier, vestus en leur habis, et luy appourtaient la vraie Croix, laquelle elle baisait en grant révérence, et entraient en l'église ». Elle fait preuve d'une grande dévotion étant donné que Philippe de Vigneulles note avec quelle ferveur elle embrasse la Croix. De plus, cette Croix est la « véritable Croix » selon l'auteur, il est donc tout à fait normal que la duchesse ne l'embrasse pas à la légère.

Philippe de Vigneulles continue de relater le déroulement de la journée : « Et, après, allèrent disner à Saint Vincent : car alors y avoit ung abbé appelé Balthasar du Chastellet, cousin germain à l'abbé de Gorse. Et, après disner, furent dancier on grant jardin, nommés le Clos, dudit monastère. Et puis la dicte royne, avec toutes les dammes et damoiselle et avec tout son trayn, s'en allirent marendre on gerdin Jehan Dex, secrétaire de la cité, en la rue de la Haye, nommés *Bonne Adventure*. Et retournaient soupper en l'hostel seigneur Pier Baudoche, appelé *Passe Temps*, scitués sur Mezelle, devant Saint Vincent. Et, après le soupper et que l'on eust dancier et fait grant chier, en remenant la dicte royne en son logis, et affin de veoir la cité, elle fut conduictes par sur le Moyen Pont, par la Hardie Pierre, par derrier le Pallas, par la rue des Clerc, par Rommesalle, par devant Saint Martin en Curtis, par devant l'Ospital, par le Neuf Bourg, par le Quaital, par le Champs Passaille, par la rue des Chainge, c'on dit en Wesigneuf, et, de là, en la grant rue d'Oultresaille, et ainssy jusques à l'hostel dudit seigneur Conraird ». La duchesse visite donc la ville, elle mange convenablement, elle se promène dans les plus beaux endroits, elle danse et ensuite les seigneurs la raccompagnent. Elle n'est jamais seule.

Elle reçoit encore des cadeaux, mais cette fois à titre privé¹⁴⁸ : « Item, le seigneur Jehan Papperel luy donnait une cawe de vin claret et XII hairons tout vifz. Et mon seigneur de Saint Clément luy donnait XXIII cailles toutes visves, quatre faisans et XII chappons tout vifz. Et de ces présent en fut menés au roy ung desdit buefz, une cawe de vin claret, demi cawe de vin viez, avec lesdits hairons, cailles, faisans et chappons, lesquelles la dicte

¹⁴⁸ Les cadeaux sont d'abord une affaire publique. Puis ils deviennent de plus en plus personnels : chaque citoyen souhaite impressionner la haute personnalité en visite dans leur ville.

royne envoiait a roy son marit, tout par triumphe et feste ». La duchesse n'oublie pas son mari. Elle lui envoie certains de ses nombreux cadeaux.

La duchesse souhaite également quelque chose. En effet, elle désire que les prisonniers soient libérés : « Oultre plus, à la requeste de la dicte royne et pour l'honneur d'elle furent délivrés de la prison et de l'hostel de la ville plusieurs prisonniers ». On peut se demander si le fait de libérer des prisonniers fait partie intégrante de l'entrée des femmes dans les cités. Ou alors la duchesse est saisie par la compassion et désire prodiguer un peu de bien aux prisonniers. Ou encore avait-elle une affaire bien précise à régler et elle souhaite gracier des prisonniers dans un but purement politique.

La duchesse doit ensuite quitter la ville. Son séjour s'achève : « Au lendemains, que fut le mécredi, la dicte royne se pertit de Mets très contente de tous les seigneurs de la cité et des dons et bonne chier que on luy avoit fait. Et s'en allait disner à Sainct Arnoult (car l'abbé, appelé seigneur Berthemine de Lucey, estoit alors prieur du prioré de Flavigny sur Muzelle, qui est en Lorraine, où ledit abbé se tenoit continuellement) ; et là luy fut faictes la bonne chier, et à toute ses gens ; et donnait ledit abbé à la royne ung bichiez d'argent waillant XL libvrez. Et, après le disner, s'en allait couchier au Pont à Mousson. Et les seigneurs et soldoieurs de la cité l'acondurent environ deux lieux loing ». Avant de partir la duchesse reçoit encore de nombreux cadeaux.

Philippe de Vigneulles termine par une petite conclusion : « Et ainsy avés oy l'antrée et le despart de la dame et la bonne chier qui lui fut faictes ». Il insiste sur le fait que la cité a tenu à ce que la duchesse et ses gens mangent bien.

Tout n'est qu'harmonie. Tout est fait pour plaire à la duchesse. Elle est au centre de l'attention. Les Messins veulent visiblement qu'elle garde un bon souvenir de son séjour à Metz. Toute cette mise en scène et tous ces efforts semblent avoir portés leurs fruits : la duchesse est ravie.

b) Les entrées dans les villes étrangères :

1389 : Ysabeau de Bavière à Paris¹⁴⁹ :

Philippe de Vigneulles commence ainsi : « Et, en celle année, Ysabeau de Bavière, royne de France, fist son antrée à Paris. De laquelle dirons une nommerie digne de mémoire ».

¹⁴⁹ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, éditée par Charles Bruneau, tome II, Metz, 1929, p.104-105.

La belle reine a laissé un bon souvenir lors de son entrée à Paris. L'auteur messin lui consacre quelques lignes : « C'est assavoir que le pont des Changes, par où ladicté royne passa, estoit tout tendu d'ung taffetas bleu à fleur de lix d'or ». Les fleurs de lis rappellent le royaume de France. Ce symbole est essentiel, c'est pourquoi il est évoqué ici. La richesse, évoquée par l'or, est le support et l'emblème d'une royauté sans faiblesse. La royauté se tourne vers le peuple pour lui offrir non seulement l'image d'une richesse exemplaire, mais aussi pour lui en faire partager les effets. La richesse doit se conjuguer avec la largesse. L'auteur continue : « Avec ce, avoit ung homme assez léger, habillé en guise d'un ange, laquelle par engins se dévalla des tours de Nostre Damme à l'endroit dudit pont, et y entra par une fente de ladicté couverture, à l'eur que ladicté royne y passoit, et luy miste une belle couronne sur la teste. Et puis, par habillemens¹⁵⁰ et engins à ce propres, fut ledit homme sy subtilement retiré par ladicté fente qu'il sembloit qu'il s'en allast de soy mesmes au ciel ». Il est clair que le roi de France a employé de gros moyens pour accueillir comme il se doit la future reine, car elle est, au devant des Parisiens, l'illustration dans la fête de l'unité et de l'harmonie de la royauté. Cette fête, dans le déroulement même, selon Bernard Ribemont¹⁵¹, illustre la puissance du roi. Cette puissance est également garantie par l'Eglise et la tradition. Chaque élément du spectacle possède une double fonction alliant le plaisir au symbole. La politique monarchique s'affiche comme politique de dialogue et d'harmonie. Or, l'organisation même de la parade autorise le dialogue. La cérémonie est un marché signifiant dans lequel s'opère un échange entre peuple, royauté et grands du royaume. La reine de France et sa compagnie sont parallèlement les spectateurs privilégiés des scènes proposées tout au long du parcours. Chacun est alors acteur et spectateur, ce qui contribue au « flou unificateur »¹⁵².

Ici aussi la reine n'est finalement pas le centre de l'attention, bien qu'elle reçoive une couronne sur la tête. Philippe de Vigneulles s'attache plutôt à décrire les machines étranges qui font de cette entrée une fête remarquable. L'auteur messin parle en effet plus de l'homme déguisé en ange que de la jeune femme. Cette entrée royale offre au public un spectacle riche d'inventions, d'images et de scènes théâtrales favorisant l'émergence d'un merveilleux réalisé, celui de la parade. Toutefois, la reine reste essentielle dans la mesure où toute cette féerie est déployée pour elle seule. Elle reste le prétexte principal de la cérémonie. Sa place est tout à fait centrale étant donné qu'il semble que toute la parade n'a été faite que pour elle.

¹⁵⁰ L'habillement est une machine.

¹⁵¹ RIBEMONT (B.), « L'entrée d'Isabeau de Bavière à Paris : Une fête textuelle pour Froissart », dans *Feste une Feiern im Mittelalter*, Thorbecke, 1991, p. 515 à 522.

¹⁵² P. 516 dans RIBEMONT (B.), « L'entrée d'Isabeau de Bavière à Paris : Une fête textuelle pour Froissart », dans *Feste une Feiern im Mittelalter*, Thorbecke, 1991.

A la fin du parcours, Isabelle est devenue reine à part entière. Elle peut donc siéger aux côtés du roi.

1517 : La reine Claude à Paris¹⁵³ :

Le chroniqueur messin rapporte l'entrée de la reine Claude à Paris : « En ces meisme jours, c'est assavoir le mairdi XII^e de may, la royne Claude, royne de France, fist son antrée à Paris. Laquelle fut la plus gorgiase et la plus manifique que jamaix fût antrée de royne, et là où furent plus grant noblesse ne plus de joieusetés desmoustrée : car à celle tant triumpante et somptueuse antrée furent faictes tant de choses nouvelles, moralles et plaisantes, qu'il n'est à croire à ceulx qui ne l'aroye veu. Et, avec ce, y olt sy grant noblesse, tant de la partie la dicte damme comme de la cité de Paris, que ce fut chose merveilleuse. Et fut au soir, on pallas royaulx, le souppés et le bancquet sy riche et plantureux, et auquelle furent tant de nommerie et de diversité moustrée, que chacun s'en esmerveilloit. Et, brief, ce fut ung triumphe outre l'enseigne. Ne plus n'en dis : car ceulx ou celles que ces chose virent vous en sairont bien pairler ». Philippe de Vigneulles décrit cet événement de façon assez évasive. On ignore tout à fait ce qui s'est exactement passé. Ces quelques lignes laissent le lecteur rêveur. A lui de laisser libre cours à son imagination.

Toutes ces choses merveilleuses ont été mises en place pour la reine.

c) Une entrée bien détaillée :

1523 : Antoine de Lorraine et sa femme à Sainte-Barbe¹⁵⁴ :

Cette entrée est bien détaillée par Philippe de Vigneulles. Elle occupe un certain nombre de pages dans la *Chronique*.

Le duc et la duchesse arrivent en grande compagnie: « Item, en celle meisme année mil sincqz cent et XXIII, par ung lundi huittiesme jour de jung, le duc Anthonne de Loraine et de Bair, conte de Wauldémont, mairquis, et merchis du Pont, etc., avec Françoÿ, monseigneur, son josne frères, et en la compaignié de ma damme Bairbe de Bourbon, la duchesse, et suer au connestable de France, sa femme, avec lesquelles estoient plusieurs contes, baillif, chevaliers, escuyers, pancionaires et jantilz hommes, et plusieurs aultre, tant de la gairde comme aultrement, jusques au nombre de environ sincquez ou six cenc chevaulx, au

¹⁵³ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, éditée par Charles Bruneau, tome IV, Metz, 1933, p.235.

¹⁵⁴ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, éditée par Charles Bruneau, tome IV, Metz, 1933, p.467-472.

jour devant dit, sont arivés au chastiaux d'Ancerville ». Ici, la duchesse passe en second, juste après le frère de son mari. Philippe de Vigneulles inscrit tout de même son prénom et décline sa filiation.

A peine arrivés, le duc et la duchesse sont rejoints par un habitant de Metz : « Auquelle lieux seigneur Nicollas de Raigecourt, citains de Mets et seigneur du dit Ancerville, les atendoit ; et il avoit fait préparer leur venue, et leur fist ung biaux recueille ». Or, les citains se différencient des bourgeois dans le sens où ils font parties des paraiges. Ils gouvernent la ville.

Dans un premier temps le duc et sa femme sont en pèlerinage à Sainte-Barbe : « Puis, au lendemains, qui fut mairdi IX^e jour du dit moix, du mattin, se sont pairtis du lieu ; et en belle ordonnance s'en sont tirés à Sainte Bairbe. Là où fut la messe dicte et le service divin acomplis ». Le duc et la duchesse n'omettent pas d'assister à la messe.

Mais tout un programme les attend ensuite : « Après laquelle, et que à loisir eurent fait leur offrande et dévociion, se sont essus au dînés en ung gerdin auprez de l'église. Là où estoient faictes de moult belle louge et foullyé de maye¹⁵⁵ que damoisiaux Nicolas Baudoiche, prothonctaire, et frère au seigneur Claude Baudoiche, chevalier, leur avoit préparés et fait. Puis, après le dînés, et grace randue à Dieu, il ce sont mis au retour, en la compagnie de plusieurs des seigneurs de la cité, et aultres, qui estoient allés pour leur plaisir. Et ont tant chevaulchiez, en devisant joieusement, qu'il sont aryvés au poncel du reus de Waillier, auprès de Saint Julien ». L'office, le repas du soir et même la procession pour le retour semblent être accomplis dans la bonne humeur. Philippe de Vigneulles emploie un ton léger pour en parler.

Il rapporte les paroles du duc, sur le ton de la confiance : « Et, là venus, le duc ait pairlés à la duchesse assez longuement ; et, entre les aultres pairrolles, luy dit que illec les couvenoit despartir pour celle nuyt. Car, jay ce que à Sainte Bairbe les seigneurs commis de la cité luy eussent bien abandonnés toute la ville pour y antrer et lougier à son plaisir, ce nyantmoins bien humblement les en remerciait, comme à ces amis, disant que à celle fois il n'y antreroit pas, pour ce seullement que à présant il avoit tropt de gens ; mais il leur dit et promit de brief les venir veoir. Et, pour ce, en ce lieu ait dit et ansigna à ma damme sa femme la manier comment elle ce devoit contenir, car illec les couvenoit despartir : « parquoy », dit il, « je vous prie que vous contenés honnestement avec les Messains, et que vous moustrés la noblesse dont vous estes venues. Et, avec ce, vous prie que vous moustrés publicquement,

¹⁵⁵ *Feuillées de mai*, sortes de tonnelles faites avec des branchages munis de leurs feuilles vertes.

sans en riens estre caichée de vous, à tous en bonne grace ». Et tout ainssy le fist la damme ». Le duc a tout à fait conscience que les hommes qui l'accompagnent sont trop nombreux. Il ne souhaite pas surcharger les Messins. Il enseigne alors à sa femme comment se comporter. Elle obéit.

Philippe de Vigneulles se concentre ensuite sur elle : « elle sortit hors de son chariot ou de la bierre chevallereuse¹⁵⁶, et, toutes descouvertes et despoitrenée jusques bien bas, fut montée sus une hayquenée, avec XII damoizelle, que pareillement estoient toute bien montée et anhairnéchée, et abillée et acoustrée toute d'une livrée d'ung brun tanés vellours, et doublées de sattin cramoisin. Et la dite damme estoit moult richement acoustrée, avec ung cotillon de drapz d'airgent ». Philippe de Vigneulles se penche alors sur l'aspect purement féminin de l'entrée dans la ville. Les jeunes filles sont richement habillées. Elles font honneur à la dame qu'elles accompagnent. La richesse est proportionnelle à la puissance.

La duchesse est seule à Metz : « après ce qu'il ce furent partis l'ung de l'autre, elle, acompaigniés de environ cenc et L chevaux de ces gens, et de aucuns arboulletriez et lancquenteh, ces sougetz, avec quelques L collevreniers de la ville, fut conduictes et amenées tout par devant la porte du pont Rémon, en tirant à la porte aux Allemans, par laquelle la damme antrait ». La dame est accompagnée par de nombreux hommes. Les Messins doivent pouvoir loger tout le monde.

Les Messins ont prévu de faire visiter la ville à la duchesse grâce à un parcours : « Puis fut menée en tournoiant par le Grant Waide et par la rue des Chariés. Et, de là, fut menées et conduictes tout parmy le champs Passaille, par le Cartaulx, en retournant par Visigneux, et de là à Porsailis, montez en Fornerue par devant le Grant Moustier et par la Pier Hardie. Puis fut passés le pont moiens, et, de là, fut conduite en la maison de Passetempts, laquelle lieu elle, avec la plus part de ces gens, fut lougée ». Le but du cortège est de l'amener à l'endroit où elle logera.

D'autres personnes arrivent encore. La ville doit faire face à cet afflux de personnes : « Item, tantost après sont venus la plus part des aultres seigneurs, qui n'avoient point esté à son acompaignement ne convois, pour luy faire honneur. Et pairreillement furent toutes les dammes et damoiselle, que luy firent le bien viegnant ».

L'organisation de la journée ne s'interrompt pas : « Là en ce lieu estoit le soupper appaireillés, moult richement, et laquelle n'estoit rien apairgniez. Et y fut fait moult grant lairgesse, et une despance outrageuse. Après le soupper, fut la damme menée à Saint Pier aux

¹⁵⁶ *Bière chevalereuse*, sorte de voiture fermée ; primitivement, brancard porté par des chevaux. L'expression se trouve dans Chrétien de Troyes, *Erec et Enide*.

Dammes, là où pareillement le banquet estoit moult richement apairreilliez. Puis fut ramenée esbaitre au serains, sur le tairt, en la maison de la Haulte Pier et sur Saint Hillaire. Et, de ce lieu, furent veu aulcuns chevalcheur sur la montaigne Saint Quantin. Et fut incontinant bien estimés que c'estoit le duc, avec ces gens, qui venoient faire une virairde par devant elle. Pair quoy incontinant, par l'ordonnance des seigneurs de la cité, fut en ce lieu faicte une grande bulle et feu de joye. Et, avec trompette et tanbourin, fut à hault ton et à puissance cornée : « A l'assault ! A l'assault ! », affin que le prince l'oyt. De là fut ramenée et conduictes en la maison de Paise Tempts ». Rien est épargné pour contenter et impressionner la duchesse.

Les Messins préparent l'office du matin : « Au lendemains, environ les IX heure du matin, fut la grande église Saint Etienne acoustrée et parée, et aussy fut Notre Damme la Reonde, tout ne plus ne moin que ce fût au jour de Noël ou Paicque ; et, davantaige, fut au grant cuer, au coustier du grant autel, mis le ciel, encortinés tout en l'entour de draps damas cramoisin, et sus le pavés fut estandue une grant riche sairge, et tout au mey lieu ung petit bainque cairez, assés bais, couvert d'ung grant lairge draps de vellours cramoisin, traynant de toute part, sur laquelle fut mis ung cussin de vellours pour elle appoier ; et pareillement en furent mis sur le tappis, à terre, deux ou trois coussin de vellours cramoisin pour ce agenoillier. Aussy n'est à oublier que ces clerc et chappellains avoient acoustrés l'autel qui est derrier le grant autel, et l'avoient moult richement pairés dez aornement de la chapelle de la dite damme, qui estoit moult belle et riche : car elle avoit tout ceu qui apartient à un chaipelle, et a plus riche, avec callice, encencier, chainette¹⁵⁷ à mettre l'yaue et le vin, et groz wacel¹⁵⁸ à mettre l'yawe bénicte, tout d'argent ; et tout l'aultre acoutrement de fin lin ou de vellours ; et ymaige d'or et d'argent. Au coustier d'icelluy autel, fut un riche sciège acoustrés de vellours pour agenoillier Françoy, monsseigneur. Et en ce lieu par son chappellain luy fut chantée une messe avent que la duchesse vint. Puis, la messe dictes, se partit le dit Françoy, et, avec grant compaigniez de seigneurs, tant de Lorraine que de Mets, c'en sont allés quérir la damme en Paise Temps. Adoncque weyssiés les rue et la Grant Eglise tant plaine de puplez que plus n'en y pouuoit ». Toutes les richesses sont exposées.

Elle assiste à son tour à l'office : « A son entrée en l'aiglise, luy vinrent la plus part des chainoignes d'icelle se prosterner devant elle et la baiser ; les cloiche de la dicte église sonnoient et les orgues juoient, et estoit la dite église joinchée et parée de may, que c'estoit belle chose à veoir et plaisantes à ouyr : car, après elle, y avoit de seigneurs et de dammes que l'on ne ce pouoit tourner ».

¹⁵⁷ *Chanette*, diminutif de *chane*, « burette ».

¹⁵⁸ *Vaisseau*, « vase », « récipient ».

Philippe de Vigneulles se concentre aussi sur l'apparence de la duchesse et de sa compagnie : « La dite damme fut à ce jour vestue d'ung abit d'ung riche vellours violette, avec le riche cottillon de draps d'or ; et ces damoiselle toutes en noir vellours fourées de blanche foureure ».

Tous surveillent la duchesse pour qu'elle soit le plus confortablement installée : « La grant messe fut moult sollannellement chantée par le seigneur souffragant de Mets, avec chantre et deschantrez, et les grosse orgues ; et fist on grant triumphe à l'église. Mais la dite dammes, affin que chacun la vit, elle ne vout point estre dessoubz le ciel ne on lieu que l'on avoit pour elle aprestés : ains ce allait mettre tout à descouvert, au lieu là où avoit estez François, monseigneur, à la petite messe qu'il avoit heu fait dire ».

Le dîner n'est pas oublié : « Item, après le service divin acomplis, fut ramenée en Paissetamps. Et dînait ce jour à Saint Vincent ; et fut menée par les gerdin et par tout les lieu de léans ». Elle se restaure à chaque fois dans les plus beaux endroits.

La visite de la ville peut continuer : « Puis, après le dînés, fut menée et conduictes par la ville. Et, premier, fut chiez messire Nicolle Roussel, visiter le lieu. De là s'en vinrent tous par devant la Grand Eglise, et fut menée a Frères Cordelliers Dessus les Murs, qui l'atendoient : car, le jour devant, elle l'avoit promis à Frères Archilles, qui estoit venus et extraict dez nobles de Lorraine, et estoit biaux perre, gairdiens de léans. Et là en grant triumphe ouyt la *Salve*. Après laquelle elle vout tout veoir, et fut és gerdin, on réfectoire et en la librairie ».

Les Messins se plient à ses moindres désirs : « Puis, pour ce qu'elle avoit promis au seigneur François de Gournaix de aller chiez luy banqueter (et ne la faisoit on d'heure en heure que atandre), mais, pour ce qu'il estoit desjay tart, elle dit qu'elle yroit soupper : par quoy incontinant y acoururent les cuisinier, et à toute haitte ont abillés le souppés ; et là lui fut faicte la grant chier. Après le soupper, fut menée à Sainte Glossine, là où luy fut faicte ung biaux recueille et ung biaux banquet. Puis fut ramenée en Passe Tempts ».

Les matins commencent par une messe : « Au lendemain, qui fut jeudi, fut menée ouyr messe a Suer Collette. Aprez laquelle fut visiter les Frères de l'Observance saint François. Aussy fut elle à Nostre Damme des Carmes. Et fut XI heure sonnée avent qu'elle pairtît, elle et tout son trayn, pour aller dîner à Saint Clément, là où l'abbé, qui estoit des nobles de Lorraine, l'atendoit, et avoit fait aprestés le dînés ».

Une fois de plus, Philippe de Vigneulles détaille ses vêtements : « La damme, en celle journée qu'elle pairtit de Mets, estoit vestue en saitin cramoisin, montée dessus sa haicquenées, et avoit ung cotillon de drapz d'airgent broichiez d'or, et toutes ces damoiselle

on taffetas tanés, avec des manche dessoubz de noir vellours toutes descouppées et déchicquetées. Et moult d'autres riches baigues et riche piererie et fermellet d'or avoit la damme dessus son corps, qui tropt loing seroient à deschifrer »¹⁵⁹.

Le programme n'est pas terminé : « Item, aprez le dînés et la bonne chier faicte à Saint Clément, et qu'elle olt tout veu et visités le lieu, elle et tout son trayn, en la conduite de la plus part des seigneurs et de tout les soldoieurs de la cité, se sont pairtis ; et s'en sont allés couchier au Pont à Mousson (réservés les dit de Mets, lesquelles, après ce qu'il l'eurent conduittes et menée jusques à Joiey, humblement prinrent congiez et s'en sont retournés). Item, le jour devient, après le dînés, c'estoit desjay pairtis le duc de Mollin, et, avec sa bande, s'en avoit allés soupper à Préney, et couchier au Pont ».

Philippe de Vigneulles mentionne une cérémonie très importante, celle des cadeaux offerts à la duchesse : « Or maintenant vous veult dire et desclairier les dons et présant qui furent fait tant au duc comme à la damme. Et, premier, fut anvoiez on non de la cité au duc, estant à Mollin, quaitre cove de vin et LX quairtes d'avuaine ; et ne lui fut donné aultre chose. Mais à la duchesse, qui estoit à Mets, comme dit est, fut donnés on non de la dite cité deux cove de vin et XL quairte d'avuaine. Item, lui fut encor donné une belle coppe d'argent dorrée, et bien gentement faicte, waillent cent livre. Item, luy fut encor donnés une riche pointe de dyément myse en ung ayniaulx d'or, que fut achetés à Phelippe du Lyvre, le mairchant, waillant deux cenc escus a soilleil. Item, à Françoÿ, monsseigneur, fut encor on non de la cité donné ung biaux josne chevaulx, waillant IIII^{xx} florin. Item, messeigneurs les chanoignes du chapistre de la Grant Eglise de Mets ont donnés à la dite duchesse ung moult biaux anel d'or, auquel y ait une pierre nommées ameraulde, prisiée à la somme de L escus d'or a soilleil ; et est celluy aynel, avec la meisme pier, que par avent fut trouvés au sépulcre de l'évesque Jehan d'Aipremont, du pairaige de Porsaillis, qui thint XV ans le sciège d'icelle cité ; et fut celluy aynelz en terre l'espasse de deux cenc IIII^{xx} et ung ans, come cy devient en pairlant du resgne du dit Jehan d'Aipremont ait estés dit. Item, donnaient encor les dit chainnongne au josne filz, c'est assavoir à Françoÿ, monsseigneur, une petite bourssette de soye, bien gentement faicte, en laquelle y avoit XL florin de Mets. Mais toutteffois, non obstant tout ces dons, il fut dit que la dite damme n'avoit pas grandement donnés par tout les lieux où elle avoit estés, tant à Sainte Bairbe comme aultre pairt : car elle, ne le josne filz, ne présantaient jamais ne maille aux souldoieurs de la cité, qui les furent querir à Sainte Bairbe et qui la conduirent jusques à Joiey ; non firent il à tous ceulx qui firent les présant. Sinon

¹⁵⁹ C'est-à-dire à énumérer.

qu'il fut dit qu'il avoient donnés au serviteurs et serventes du seigneur Claude Baudoiche, tant à Mollin comme en Passetemps, en chacun lieux six escus. Item, donnait le duc au quaitre ménétrés du couple¹⁶⁰ de la ville, et encor à deux aultres, à chacun ung florin philippus ; et la duchesse leur donnait deux escus a soilleil ». Tous ces présents coûtent énormément cher à la cité, ainsi qu'aux particuliers car de plus en plus d'individus souhaitent offrir personnellement un don à la duchesse.

Conclusion :

Philippe de Vigneulles trouve qu'il est important de répertorier les entrées des femmes dans la ville de Metz. Grâce à son témoignage, il apporte de plus amples informations sur ces cérémonies particulières. Il contribue au prestige de sa ville en montrant que des femmes de haut rang y sont entrées. Il en est indéniablement fier.

C) Jeanne d'Arc :

En général, les chroniques ont été utiles pour répertorier les événements sensationnels qui ont marqué les esprits de l'époque. L'histoire de Jeanne d'Arc, tout à fait hors du commun, est pour le moins mystérieuse et passionnante : les chroniqueurs s'emparent du sujet, le dévoilent à leurs contemporains, essaient de le comprendre. Philippe de Vigneulles et Jacomin Husson sont des chroniqueurs messins qui ont inscrit à jamais cette héroïne dans l'histoire grâce à leurs écrits. Pourtant, ils restent bien méconnus face à l'histoire « officielle » de Jeanne d'Arc rapportée dans la *Chronique de la Pucelle*. Il serait intéressant de comparer ces trois versions, notamment les deux chroniques messines entre elles, elles-mêmes comparées à une version « nationalement » acceptée.

La chronique de Jacomin Husson¹⁶¹ manque d'originalité dans la mesure où l'auteur emprunte les récits d'autres chroniqueurs tels que le doyen de Saint-Thiébaud, Guillaume de Nangis ou encore Jehan Aubrion. La période antérieure à 1464 est donc une compilation de récits empruntés à d'autres. A la mort de Jehan Aubrion, la lecture de la chronique de Jacomin Husson devient plus intéressante. L'auteur de la *Chronique de Metz 1200-1525* fut un

¹⁶⁰ De la bande, de la musique de la ville.

¹⁶¹ Jacomin Husson, *Chronique de Metz 1200-1525*, Metz.

contemporain de Philippe de Vigneulles. Il est sans doute né à Metz vers 1455-1460 et il est mort en 1518.

La *Chronique de la Pucelle*, attribuée à Guillaume Cousinot¹⁶², est intéressante dans la mesure où le thème est normalement consacré à Jeanne d'Arc, notamment de part son titre éponyme. Selon Françoise Michaud-Fréjaville, cette chronique aurait été rédigée par une ou plusieurs personnes. Denis Godefroy fut le premier, en 1661, à révéler ce texte au grand jour en en faisant sa première édition. Vallet de Viriville est le dernier à avoir étudié et publié ce long texte sur la Pucelle. Le compilateur de cette chronique a puisé dans différentes sources pour rédiger son texte. Il a notamment utilisé le texte appelé *Geste des nobles François descendus de la royalle lignée du noble roy Priam*. Ce texte s'arrête le 6 juillet 1429. Il a également eu recours au *Journal du siège* de l'année 1429. Enfin, il a consulté les différents témoignages et les procès de nullité. La *Chronique de la Pucelle* a été mise en forme à la fin du règne de Charles VII. Il est possible que Guillaume Cousinot, né en 1370 et mort en 1440, en soit l'auteur. Mais cette théorie reste vague. Cette chronique est une histoire des événements politiques et militaires du royaume de Bourges de 1422 à l'été de 1429. A partir du chapitre 42, la chronique se concentre sur Jeanne d'Arc. Cette oeuvre est originale et essentielle dans la mesure où elle reproduit les lettres, les citations, les dialogues. L'auteur semble insister sur le fait que Jeanne est intervenue dans l'histoire à la prière des ancêtres du roi, c'est-à-dire de Charlemagne et de saint Louis.

Philippe de Vigneulles consacre à Jeanne d'Arc un nombre de pages bien plus grand que les deux autres chroniqueurs. Alors que Jacomin Husson parle directement de la Pucelle, Philippe de Vigneulles, tout comme dans la *Chronique de la Pucelle*, choisit de commencer son histoire par la prise de la ville d'Orléans par les Anglais : « En celle meisme année, qui fut l'an XVI^e de l'empire Sigismond, empereur, fut assiégée la cité d'Orléans par devant dis Anglois »¹⁶³. Il expose la situation plutôt désastreuse du royaume de France, puis Jeanne d'Arc entre en scène.

Tous ces chroniqueurs se sont vivement intéressés à l'« épisode Jeanne d'Arc ». Cette jeune femme a intrigué les hommes de son époque. Certains chroniqueurs se sont appliqués à retracer son histoire pour qu'elle soit à jamais inscrite. L'écrit fait d'elle une héroïne du passé qui vivra encore dans le futur. Mais qui était-elle réellement ?

¹⁶² Guillaume Cousinot, *Chronique de la Pucelle*, Caen, 1992.

¹⁶³ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, éditée par Charles Bruneau, tome II, Metz, 1929, p. 195.

a) Résumé de la vie de Jeanne d'Arc :

Selon les propos de Colette Beaune dans son ouvrage éponyme, « l'aventure de Jeanne d'Arc est une remise en question des rôles que la société médiévale attribue aux femmes ; une femme peut-elle guerroyer, parler au conseil royal ou prêcher ? A Jeanne s'applique à la fois des modèles accessibles aux deux sexes (le prophétisme), des modèles purement féminins (la Pucelle), des modèles strictement masculins (le chevalier) et ce brouillage des limites est la raison fondamentale de la perplexité qu'elle suscita »¹⁶⁴. Qui est cette jeune fille hors du commun ?

A Domrémy, le 6 janvier 1412 très probablement, naît une jeune fille d'un couple de simples paysans. Elle est appelée Jeanne et elle a déjà trois frères. Son père se nomme Jacques Darc, et sa mère est appelée Isabelle Romée.

Alors que la France est au cœur de la guerre de Cent Ans, Jeanne entend la « Voix » pour la première fois à l'âge de 13 ans. Cette Voix lui dicte de partir, d'aller en France et de mettre le siège devant Orléans. Au mois de mai 1428, Jeanne se rend à Vaucouleurs¹⁶⁵ et demande une escorte pour la conduire auprès du roi de France au capitaine Robert de Baudricourt. Elle est d'abord éconduite par ce dernier, mais elle revient au mois de janvier 1429. Cette fois, la donne a changé : la région de Domrémy a été dévastée par les troupes d'Antoine de Vergy, gouverneur de Champagne pour le roi d'Angleterre et le siège a été mis devant Orléans par le capitaine anglais Salisbury. Jeanne a gagné : le 13 février, Jeanne, habillée de vêtements d'homme, accompagnée de deux écuyers et de quatre valets d'armes, se met en route pour Chinon.

Une fois arrivée à Chinon le 23 février, elle attend deux jours que le roi Charles VII consente à la recevoir. Lors de la réception du 25 février, Jeanne se dirige sans hésiter vers le roi et lui annonce que sa mission consiste à le faire sacrer et couronner à Reims pour qu'il soit reconnu comme héritier légitime du royaume français. Elle lui révèle ensuite certains secrets. Le roi semble convaincu par ses dires. Jeanne est ensuite emmenée à Poitiers où elle subit l'interrogatoire de prélats et de théologiens pendant trois semaines. Ces derniers cherchent à s'éclairer sur la pureté de ses intentions. Leurs conclusions étant plutôt positives, Jeanne reçoit à Tours sa maison militaire, son équipement, et une épée qu'elle a envoyé chercher dans l'église Sainte-Catherine-de-Fierbois, où on l'a déterrée selon ses indications.

¹⁶⁴ Beaune (C.), *Jeanne d'Arc*, Paris, 2004.

¹⁶⁵ Vaucouleurs est une place forte proche de Domrémy, fidèle au roi de France.

Le 29 avril, Jeanne fait pénétrer dans la ville d'Orléans¹⁶⁶, un convoi de ravitaillement et y entre elle-même par la seule porte demeurée libre, la porte de Bourgogne. Elle y est accueillie par le futur comte de Dunois, le Bâtard d'Orléans, chargé de la défense des assiégés. Ensuite, les forces victorieuses s'inversent et les bastilles édifiées par les Anglais tombent aux mains des troupes royales¹⁶⁷. Le 8 mai, les Anglais se résolvent alors à lever le siège d'Orléans. La ville est délivrée.

Alors Jeanne s'attache au sort du roi. Sur ses instances, il se dirige vers Reims pour y être couronné. Mais le parcours est semé d'embûches puisque la région est entièrement aux mains des Anglo-Bourguignons. Le 18 juin, après la prise de Meung, de Jargeau et de Beaugency, la victoire de Patay libère la région de la Loire. Successivement, Auxerre, Troyes et Châlons ouvrent leurs portes aux armées royales. Le roi est sacré à Reims le 17 juillet 1429. Jeanne a accompli sa mission : le siège est levé et le roi est sacré.

Après cela, la série des victoires de Jeanne est terminée. Le roi entend reprendre une politique de négociations qui compromet quelque peu l'effet des succès militaires. Le 8 septembre 1429 c'est alors l'échec devant Paris. L'armée du sacre est dispersée.

Jeanne fait le siège de Saint-Pierre-le-Moûtier, elle échoue devant La Charité-sur-Loire, et passe l'hiver dans l'inaction. Au mois de mars 1430, elle tente inutilement de reprendre l'offensive et au soir du 23 mai 1430, elle est faite prisonnière par un membre de la suite du Bourguignon Jean de Luxembourg, comte de Ligny, alors qu'elle était venue au secours de Compiègne, que le duc de Bourgogne Philippe le Bon était en train d'assiéger. Après avoir été enfermée successivement dans les forteresses de Beaulieu-en-Vermandois, puis de Beaufort, Jean de Luxembourg devait vendre Jeanne aux Anglais par l'intermédiaire de l'évêque de Beauvais, Pierre Cauchon¹⁶⁸. Elle est alors emmenée d'Arras à Rouen. C'est à ce moment-là que l'évêque Cauchon prend contre elle un procès d'hérésie¹⁶⁹.

L'instruction est menée à huis clos dans le château de Rouen, où Jeanne est enfermée, du 9 janvier au 26 mars 1431.

Jeanne mourra sur le bûcher le 30 mai 1431, sur la place du Vieux-Marché de Rouen.

¹⁶⁶ La ville d'Orléans supporte le siège depuis le 12 octobre.

¹⁶⁷ Il s'agit de la bastille Saint-Loup le 4 mai, celle des Augustins le 6 mai et la bastille des Tourelles le 7 mai.

¹⁶⁸ Pierre Cauchon est originaire de la région de Reims et, issu d'une famille aisée, il a fait de fortes études. Il est maître ès arts, licencié en droit canon, docteur en théologie. En 1403, il a été recteur de l'Université de Paris. En 1414 il fait partie des « cabochiens » qui capturent les officiers du dauphin. Le 14 mai, il est banni de Paris. Le duc de Bourgogne l'accueille en le faisant son ambassadeur au concile de Constance et, en 1418 le nomme maître des requêtes. En 1419 il est délégué auprès de Charles VI, à Troyes, de l'Université de Paris. Il devient, en 1423, conseiller de Henri VI. Il a alors le titre de grand aumônier de France et de Normandie et de chancelier d'Angleterre. Il obtient l'évêché de Beauvais en 1419 grâce à l'appui du duc de Bourgogne Philippe le Bon. A ce poste, Pierre Cauchon est sous la coupe du cardinal anglais Winchester.

¹⁶⁹ Pierre Cauchon entreprend ce procès grâce à une dérogation puisqu'il n'a pas le droit de faire à Rouen office de juge ecclésiastique.

b) Comparaison entre les trois chroniques :

Les origines de la Pucelle :

Jacomin Husson consacre deux paragraphes à l'héroïne lorraine appelée Jeanne d'Arc. Il déclare: « Item, en ladite année advint une moult merveilleuse chouse d'une jeune fille native de pouvres laboroux de la ville de Donremey, près de Wacollours, laquelle, ne sçay en quel vertu, s'en vint parler au roy de France et ly dit qu'elle l'ayderoit à ravoir son royaume et fit tant per sa force et boin gouvernement avec les gens d'armes de France, qui estoient à demy découragés, que en moins de IIII mois ledit roy recouvrait une grant partie de son royaume qu'il avoit perdu par la force des Anglois; et s'appelloit Jeanne, la pucelle de France »¹⁷⁰. La contradiction entre « moult merveilleuse chouse » et « pouvres laboroux » est frappante. C'est un peu comme s'il tentait d'attiser la curiosité en faisant remarquer un paradoxe. Jacomin Husson n'hésite pas à montrer à quel point il ignore comment expliquer l'attitude de Jeanne d'Arc.

Quant à Philippe de Vigneulles, il attire l'attention du lecteur en l'interpellant et en l'intriguant : « Or, escoutés chose merveilleuse et de grand miracle »¹⁷¹. Il rappelle ensuite combien le royaume est en danger. Enfin, il parle de Jeanne : « [...] fut alors trouvées une jonne pucelle, aagée de environ XX ans, nommée Jehanne, native du villaige de Dampremé, auprès de Vaucouleur, et engendrée de Jaques d'Arc, son perre, et de Ysabel, sa merre ». Philippe de Vigneulles nomme les parents de Jeanne tandis que Jacomin Husson écrit leur métier. En tous les cas, les deux chroniqueurs messins restent brefs quant aux origines de la Pucelle. Par contre, la *Chronique de la Pucelle* développe le thème de ses origines: « [...] y avoit une jeune fille vers les Marches de Vaucouleurs, native d'un village nommé Domp-Remy, de l'eslection de Langres, qui est tout un avec le village de Gras, fille de Jacques Daïx et d'Ysabeau, sa femme, simple villageoise, qui avoit acoustumé aucunes fois de garder les bestes, et quand elle ne les gardoit, apprenoit à couldre, ou bien filoit. Elle estoit aagée de dix-sept à dix-huit ans, bien compassée de membres, et forte [...] »¹⁷². Dans cet extrait, le chroniqueur a le souci de préciser que cette jeune fille a toutes les qualités requises dues à sa condition. Il est attaché aux détails ainsi qu'aux aspects administratifs étant donné qu'il donne les éléments nécessaires pour connaître et situer Domrémy, alors que Philippe de Vigneulles

¹⁷⁰ Jacomin Husson, *Chronique de Metz 1200-1525*, Metz, p. 55.

¹⁷¹ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, éditée par Charles Bruneau, tome II, Metz, 1929, p. 196.

¹⁷² Guillaume Cousinot, *Chronique de la Pucelle*, Caen, 1992, chapitre 42, p. 85.

est assez distant par rapport à ces éléments administratifs. Ce n'est à priori pas le plus important pour lui.

Pourtant, le lieu où naquit Jeanne peut porter à confusion dans la mesure où il était situé sur une marge. En effet, Domrémy était à la frontière, bien loin des centres du pouvoir. Or, cette frontière reste bien floue aux yeux des contemporains. Le village est construit sur la rive gauche de la Meuse, côté royaume, mais la paroisse dépend du diocèse de Toul et de l'archevêché de Trèves, deux villes d'Empire. De plus, le nord du village appartient à la châtellenie de Vaucouleurs, faisant donc partie du royaume de France dès 1291. Mais l'essentiel du village, qui est situé au sud du ruisseau autour de l'église et du château de l'Île dépend du Barrois mouvant depuis 1301. Il est donc tout à fait compréhensible que les contemporains aient eu des hésitations. Cependant, pour les juges qui ont fait une enquête administrative en 1431, Jeanne est née du côté du Barrois mouvant, dans le baillage de Chaumont-en-Bassigny et la prévôté d'Andelot. L'acceptation la plus courante est de dire que Jeanne est née dans les marches de Lorraine ou le pays de Lorraine.

Auprès de Robert de Baudricourt :

Ensuite Philippe de Vigneulles décrit les différentes étapes qui ont conduit la jeune fille auprès du roi de France, tandis que Jacomin Husson se contente de situer Jeanne directement auprès du roi. Philippe de Vigneulles écrit en effet : « [...] soubz la conduite de son oncle alloit parler à Robert Baudricourt, prévost de la ville d'Orléans et capitaine de Vaulcouleur, et à plusieurs aultrez chevaliers et homme d'armes de la garnison du lieu, les admonestant qu'il leur pleut de la mener devers le roy Charles, affin que, moyenant la grâce de Dieu, elle donnait bon remeyde aux choses mal conduictes et désespérées. Ledit Baudricourt, après qu'il eust desprisé une foix ou deux celle jonne fille, dont il ne faisoit estime, voiant que tousjours parcévéroit, ce en esmerveilla, et, après plusieurs pancée, il la bailla à garder. Puis, ung jour après, comanda de la mener devers le roy ». A partir de ce moment, l'épopée de Jeanne d'Arc peut commencer. Robert de Baudricourt est donc un personnage important que Philippe de Vigneulles n'oublie pas de mentionner. Il en profite au passage pour faire remarquer au lecteur combien la persévérance de la jeune fille a joué en sa faveur. Elle sait ce qu'elle veut et elle fait tout ce qu'elle peut pour l'obtenir. La *Chronique de la Pucelle* est plus précise. Elle rapporte en effet que la décision de Jeanne de quitter ses parents ne fut pas une chose aisée : « laquelle, un jour, sans congé de père ou de mère (non mie qu'elle ne les eust en grand honneur et révérence, et les craingnoit et doubtoit ; mais elle ne s'osoit descouvrir à eux, pour doubte qu'ils ne luy empeschassent son entreprinse), s'en vint à Vaucouleurs [...] ».

Le chroniqueur rapporte également les paroles de Jeanne, tentant de convaincre Robert de Baudricourt, et celles de ce dernier, acceptant sa requête¹⁷³.

Jeanne reconnaît le roi :

Guillaume Cousinot, tout comme le chroniqueur messin, choisit de mentionner le fait que Jeanne d'Arc a su reconnaître le roi parmi les courtisans. En effet, Philippe de Vigneulles déclare : « La pucelle, venant vers Charles, combien que oncques ne l'eust veu et que à certains prepos le roy ce fut moins et plus povrement vestu que tous les aultres officiers de sa maison, néantmoins, regardant le roy en la face, révéramment et doucement ce prosterna en terre [...] ». Jeanne est inspirée par Dieu. C'est lui qui commande, elle obéit. C'est grâce à cette seule raison divine qu'elle ne se trompe pas. Guillaume Cousinot n'est pas l'unique chroniqueur à rapporter les paroles des différents protagonistes de l'époque car Philippe de Vigneulles fait parler Jeanne lorsqu'elle reconnaît le roi : « 'Je te salue' dit elle, 'très noble roy [... :]' ». Cette pratique contribue à rendre le récit plus vivant et plus réaliste. Quant à Guillaume de Cousinot, il écrit : « Ladite Jeanne fut amenée en sa présence, et dist qu'on ne la deceust point, et qu'on luy monstret celui auquel elle devoit parler. Le roy estoit bien accompagné, et combien que plusieurs faingnissent qu'ils fussent le roy, toustesfois elle s'adressa à luy assez plainement [...] »¹⁷⁴. Les deux versions divergent quelque peu dans la mesure où Philippe de Vigneulles affirme que le roi s'est habillé plus pauvrement que les autres, c'est-à-dire qu'il a mis volontairement Jeanne à l'épreuve, tandis que Guillaume Cousinot déclare que d'autres hommes jouaient le rôle du roi. Il ne rabaisse pas la position du roi en le vêtant pauvrement. Il préfère élever les autres au rang de roi, tout en sachant qu'ils ne remplissent qu'un rôle. Cette scène a en effet connu de multiples variations qui désignent un jeu symbolique. La question est de savoir si le roi est véritablement roi. Comme il n'est pas encore sacré et que sa « couronne » est menacée, il est normal que les doutes subsistent. Mais Jeanne, en le reconnaissant, le fait roi. En tous les cas, elle remplit son rôle de prophétesse étant donné qu'elle sait qui est devant elle. Elle paraît lire à l'intérieur d'autrui.

Examens de la Pucelle :

Ensuite, les deux chroniqueurs expliquent comment le roi en est venu à croire la jeune fille. Jacomin Husson n'évoque pas ces événements. Ils parlent tous les deux des doutes du roi, des commissions spéciales qui ont examiné la Pucelle ou encore des enquêtes et des procédures théologiques¹⁷⁵ dont Jeanne a fait l'objet. Car en effet, la Pucelle doit être

¹⁷³ Guillaume Cousinot, *Chronique de la Pucelle*, Caen, 1992, chapitre 42, p. 86.

¹⁷⁴ Guillaume Cousinot, *Chronique de la Pucelle*, Caen, 1992, chapitre 42, p. 87.

¹⁷⁵ Ces authentications des prophètes ont été codifiées depuis les années 1380 par une série de traités universitaires parisiens, tels que le *De falsis prophetibus* de Pierre d'Ailly en 1380, ou encore le *De examinatione* de Gerson en 1423.

identifiée comme authentique. Elle a été examinée et « observée » pendant un peu plus d'un mois. Elle a été installée au logis du Coudrai puis à Poitiers chez un officier royal. Il est intéressant de noter que la femme de ce dernier bénéficiait d'une réputation de grande dévotion. L'endroit où Jeanne demeure n'est pas choisi au hasard. Il s'agit en fait de vérifier la bonne *fama* de Jeanne, si elle mène véritablement une bonne vie. Or, la *fama* ou renommée publique, est une composante essentielle de la vie en société. Au Moyen Age elle présente une importance vitale. Elle ancre un individu dans son voisinage, dans la seigneurie, le quartier, la paroisse, la famille dont il dépend. Elle conditionne toute sa crédibilité dans des actes fondamentaux de la vie quotidienne, achat et vente, contrat d'embauche, crédit, garantie et témoignage. Les contemporains l'expriment par une conception manichéenne de la société : il y a pour eux « les gens d'honnête conversation » d'un côté, « les gens de petit gouvernement » de l'autre. Les premiers bénéficient auprès de leurs proches d'une bonne renommée, les autres restent l'objet de critiques morales et civiques qui en font des individus « malfamés ». Une personne qui a perdu sa réputation a perdu en même temps son crédit en société. On mesure donc à quel point la bonne *fama* est importante. Jeanne est également examinée pour confirmer ou non sa virginité. L'épouse de Raoul de Gaucourt et les dames de la reine de Sicile se sont chargées de cet examen. Enfin, Jeanne expose sa mission divine.

La bataille de Poitiers :

Lorsque les doutes du roi sont définitivement effacés, la mission de Jeanne peut enfin commencer. Les trois chroniqueurs parlent de la bataille de Poitiers. Ils concentrent leur attention sur Jeanne d'Arc. Les événements gravitent autour d'elle. Il est logique que *La Chronique de la Pucelle* parle exclusivement de Jeanne d'Arc étant donné qu'elle est l'héroïne éponyme. Par contre, Philippe de Vigneulles choisit d'intégrer la vie de la Pucelle dans sa chronique. Elle est une figure remarquable de la Lorraine. Jacomin Husson parle peu de Jeanne, mais il n'omet pas la bataille de Poitiers: « Item, encor en ladite année, per la prouesse et vaillance de Jalne la pucelle fut levé le siège des Anglois qui estoient devant Orlens, là où il y olt un grant muerte d'Anglois. Adoncque estoit ladite Jalne en grant autorité et per son consille et puissance elle amenait le roy en Champaigne et prinrent Troyes, Reins, et Chaillons ; et plusseurs aultres villes se rendirent. Et tantost ce fait, ladite pucelle, le jour de la Nostre Dame en Septembre, s'en vint assigier Paris; mais elle n'y fit pas bien son prouffit, car elle fut fort bleciée, maix elle fut bientost guérie ». Il se contente d'un bref résumé sur l'histoire de Jeanne d'Arc. Il va à l'essentiel. Il donne le lieu d'origine de la jeune fille puis il révèle sa mission, c'est-à-dire reconquérir le royaume de France. Enfin, il décide de parler des victoires de Jeanne tout en n'occultant pas la défaite devant Paris.

L'épée de sainte Catherine :

Philippe de Vigneulles consacre un paragraphe à la découverte de l'épée de sainte Catherine par Jeanne: « Or, je vous veult maintenant dire et conter de quelle armeure la dicte Jehanne husoit en batailles ». Il saisit au passage l'opportunité de capter à nouveau l'attention du lecteur. Puis il continue : « Vous debvés sçavoir que on pays de Touraine y ait une église dédiée à sainte Katherine, qui est ung lieu très vénérable à ceulx du pays [...] ». Une certaine légende anime l'église de Fierbois. En effet, en 732, Charles Martel aurait exterminé les dernières troupes sarrasines dans les bois qui avoisinaient Saint-Maure. Il fait alors construire en ce lieu appelé Fierbois une petite chapelle pour remercier Dieu de cette victoire décisive sur les Maures. Cette chapelle¹⁷⁶ est dédiée à sainte Catherine d'Alexandrie, car elle est la patronne des soldats. Il aurait déposé son épée en *ex-voto* derrière l'autel. Cet événement est essentiel dans la mesure où Jeanne découvre l'épée dans cette église. Or, cette épée a apparemment appartenu à un personnage qui a marqué l'histoire. Tout comme la jeune fille, Charles Martel a combattu et repoussé l'ennemi du pays. Cette légende contribue quelque peu à légitimer la propre mission de Jeanne d'Arc, qui ne fait que poursuivre le combat des anciens chefs prestigieux. Jeanne d'Arc, grâce à cette épée, s'inscrit dans la continuité.

L'auteur messin continue ensuite son récit : « Parquoy ladite Jehannes, elle estant avec le roy, et peu avent qu'elle partit pour Orlians, comme dit est, manifesta a roy Charles que en ce temple, entre les saintes oblacion et entre plusieurs vielle ferrailles, y avoit une vielle espée laquelles estoit de tout les coustés ampraintes et couvertes de fleurs de lis. Et dit la dicte Jehanne et requiert a roy que l'on y envoiait ung armurier pour chercher la dicte espée, et qu'il fist tant qu'elle luy fut donnée. Le roy Charles de ces chosez ce esmerveilla, et luy enquit ce aultrefois avoit ce temple visité, et coment elle avoit heu congnoissance. 'Celluy', dit elle, 'qui le m'a enseigné n'est point ung homme : c'est Dieu seul, et non aultre, qui celle chose m'a révéls. Car du lieu', dit elle, 'jamais en ma vie je n'y fus, ne n'en n'euz oncques congnaissance'. A cest respnce, envoia le roy ung armurier audit lieu [...]; laquelle il appourta à Charles. Et, tantost, la donna à la dite Pucelle ; et d'icelle husait toute sa vie, cen en point avoir d'aultrez »¹⁷⁷. Il écrit cet événement comme s'il le racontait oralement. Cette histoire tient quelque peu du conte, de la légende, voire de la chanson de geste. Le récit semble tellement « oral » qu'il est fort probable que Philippe de Vigneulles expose la légende exactement comme elle lui a été colportée.

¹⁷⁶ Une église a été construite sur l'emplacement de cette ancienne chapelle qui a brûlé en 1440. Lorsqu'on entre, sur la droite, on peut voir l'endroit où a été retrouvée l'épée de Jeanne d'Arc.

¹⁷⁷ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, éditée par Charles Bruneau, tome II, Metz, 1929, p. 199.

La *Chronique de la Pucelle* rapporte également cet événement, mais de façon plus succincte : « [...] elle dist qu'elle vouloit avoir une espée qui estoit à Sainte-Catherine du Fierbois, où il avoit en la lame, assez près du manche, cinq croix. On lui demanda si elle l'avoit oncques veue, et elle dist que non ; mais elle sçavoit bien qu'elle y estoit. Elle y envoya, et n'y avoit personne qui sceust où elle estoit ny que c'estoit. Toutesfois, il y en avoit plusieurs qu'on avoit autresfois données à l'église, lesquelles on fist toutes regarder, et on en trouva une toute enrouillée, qui avoit lesdictes cinq croix. On la luy porta, et elle dist que c'estoit celle qu'elle demandoit. Si fut fourbie et bien nettoyée, et luy fist on faire un beau fourreau tout parsemé de fleurs de lys »¹⁷⁸. L'auteur reste plus discret quant à ce miracle divin. Il laisse le mystère en suspens tandis que Philippe de Vigneulles précise, par la bouche de Jeanne, que c'est bien Dieu qui lui a révélé l'emplacement de l'épée.

Cet épisode de la découverte de l'épée cachée de Fierbois peut être rapproché de celui de la reconnaissance du roi : Jeanne reconnaît l'épée comme elle a reconnu le roi. Il s'agit de faire passer l'épée de l'invisible au visible. Une fois de plus, la Pucelle a écouté les Voix qui la guident.

La Pucelle veut faire sacrer le dauphin :

Le chroniqueur messin donne ensuite de plus amples détails sur le déroulement de la bataille d'Orléans. Il décrit aussi sa victoire. Guillaume Cousinot le fait également tout en répétant les origines de la Pucelle et en insistant sur la révélation divine qui lui a été faite¹⁷⁹. Il y ajoute aussi la lettre que la Pucelle a écrite aux Anglais¹⁸⁰. Puis les deux auteurs décrivent les différents assauts que Jeanne organise pour récupérer les châteaux français occupés par les Anglais. A ce sujet, il est évident que Guillaume de Cousinot s'éloigne de Jeanne d'Arc pour se consacrer aux prouesses des hommes qui l'accompagnent. Tout au contraire Philippe de Vigneulles continue de présenter les événements de façon à ce que tout tourne autour de la jeune femme.

Après cela, elle déclare qu'il est temps pour le dauphin de songer à son sacre. Or, le sacre et le couronnement font partie de la mission de Jeanne dès l'origine. Elle en parle dans son village comme du premier point de sa mission. Puis le cas d'Orléans passe devant cette première mission. Philippe de Vigneulles parle de cet événement : « Alors la dicte Jehanne, elle estant devient le roy, ait dit en cest manier : 'Très noble roys, jà comences à surmonter ton annemis. Nous voyons aujourd'uy plusieurs villes et chasteaulx, que les Anglois te avoient osté

¹⁷⁸ Guillaume Cousinot, *Chronique de la Pucelle*, Caen, 1992, chapitre 42, p. 91.

¹⁷⁹ Guillaume Cousinot, *Chronique de la Pucelle*, Caen, 1992, chapitre 43, p. 92.

¹⁸⁰ Guillaume Cousinot, *Chronique de la Pucelle*, Caen, 1992, chapitre 43, p. 95.

et ravy, lesquelles à cest heure sont en ton obéissance. Or est maintenant venus le tampts de ta consécration. A la divine volenté de Dieu plaist que tu ailles à Reins, où serais oynct de la sainte et sacrée onction en la manière de tes prédécesseurs [...] et puis faisons ce que Dieu a ordonné' »¹⁸¹. Ici Philippe de Vigneulles n'évoque pas le fait que la Pucelle a refusé d'appeler son souverain « roi » tant qu'il n'était pas sacré. La *Chronique de la Pucelle* précise ce détail. Jusqu'à Reims, Jeanne nomme Charles « dauphin » et non pas roi. La petite paysanne tient à ce que le roi reçoive l'huile sainte comme ce fut le cas pour les rois précédents. Cela est nécessaire. Les deux auteurs expliquent comment la Pucelle parvient à mener le roi jusqu'à Reims et ils décrivent la cérémonie du sacre.

Jeanne brûlée à Rouen :

Une fois que le roi est sacré, Jeanne s'efface petit à petit de la *Chronique de la Pucelle*. L'auteur privilégie alors l'histoire des hommes, du roi, du royaume de France au détriment de la jeune fille, qui a d'ailleurs rempli sa mission. L'histoire des événements politiques et militaires du royaume de Bourges reprend de l'importance.

Philippe de Vigneulles, quant à lui, n'interrompt pas l'histoire de la Pucelle en même temps que se termine sa mission divine. En effet, il expose au lecteur la fin de Jeanne d'Arc : « [...] pour donner secour à la ville, la Pucelle y alla avec belle compaignie, et antra dedans. Mais, à celle heure, Fortune lui tourna le dos ; car, ainssy comme ung jour l'on fist ung escarmouche devant ycelle ville, à laquelle saillit la dicte Pucelle pour assaillir les annemis, et, ainssy comme elle vit que la chose ne ce pourtoit pas bien à leur proffit, elle vout retourner en la ville ; et fut cy très fort pressée des gens d'armes que luy estoupoient le passaige qu'elle fut prinse par ung Picard, lequelle incontinent la donnist à Jehan de Lucembourg. Et celluy Jehan, comme malvaix, la vandist aux Anglois. Et, tantost qu'il l'eurent en mains, cruellement la traictèrent. Et, par grant hayne qu'il avoie au Fransoy, et aussy pour ce que elle, estant femme, usoit de vestement d'homme, pour ces raison, la firent brûler à Rouen. [...] fut ladicte Jehenne interroguée devant divers juges [...] car il cuidoient et creoyent que Charles eust prins ceste femme instruite par art magique pour c'en aydier par quelque malvais art de sorcerie ou aultrement [...]. Ains, par flaterie, plus pour complaire a princes que par bonne justice, ont les malvais conseilliers, aweuglés par inique affection, procuré la condannacion de celle bonne et juste Pucelle, comme c'elle fut coupable, pécheresse et malfaictresse [...] »¹⁸². Le chroniqueur messin raconte donc la mort malheureuse de la jeune fille qu'il s'efforce de défendre.

¹⁸¹ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, éditée par Charles Bruneau, tome II, Metz, 1929, p. 203.

¹⁸² Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, éditée par Charles Bruneau, tome II, Metz, 1929, p. 218.

Philippe de Vigneulles évoque les raisons susceptibles d'avoir contribué à la condamnation de Jeanne. Pour commencer, il parle du travestissement. Jeanne porte en effet un habit d'homme : ses cheveux sont coupés courts, ses vêtements sont ceux des hommes et elle porte une épée. A l'époque médiévale, l'être et le paraître se devaient de coïncider sous peine d'accusation de tromperie. Les usages vestimentaires étaient très encadrés par la législation canonique et urbaine. Ils permettaient de refléter l'âge, le sexe et le milieu social. C'est une véritable carte d'identité. Le vêtement masculin supposait la virilité, la force, le pouvoir et le rôle guerrier, tandis que le vêtement féminin reflétait la modestie, la pudeur et la vocation domestique. Lorsqu'une personne portait le vêtement d'autrui, c'est qu'elle souhaitait se masquer ou se travestir. Tout échange favorisait la luxure et signifiait une rébellion contre l'ordre immuable du monde qui voulait que les femmes fussent soumises aux hommes et habillées par eux¹⁸³. Or cela n'était autorisé par l'Eglise que lors des Carnavals annuels.

De plus, le fait que Jeanne soit transformée en guerrière à la place des hommes soulève bien des problèmes. Sa mission dénonce implicitement l'incapacité des hommes à défendre le royaume. Certains hommes sont jaloux de la réussite de cette femme. De plus, confier à une femme le rôle d'un homme est une mutation de l'ordre de la nature. Le sexe féminin est naturellement déficient en raison, il a le corps mou et il est incapable de supporter la fatigue. Or Jeanne a porté l'étendard et la lance, elle a pu disposer des armées et elle a supporté la fatigue des camps. Si elle n'est pas divinement inspirée, c'est qu'elle est coupable d'orgueil et de présomption.

Philippe de Vigneulles évoque ensuite le fait que Jeanne est supposée être une sorcière ou une magicienne au service du roi. En effet, les adversaires de la Pucelle voient de la magie là où son propre camp voit des miracles. Lors du procès en 1431, Philippe le mentionne, Jeanne est soupçonnée d'avoir été formée, étant jeune, aux arts magiques et de s'y être depuis appliquée. Ses ennemis affirment que c'est cet art qui la guide, et non une voix céleste. Or, depuis le XIV^e siècle, la magie est vivement dénoncée¹⁸⁴. Quant à l'accusation de sorcellerie, il est évident que les juges ont hésité à faire de cette magicienne une simple sorcière de village. En effet, le vocabulaire des juges de 1431 évite ce terme. Le procès en nullité de 1456 n'a donc pas à réfuter une accusation de sorcellerie. Alors pourquoi Philippe de Vigneulles insiste-t-il sur ce terme ? En réalité, Jeanne est accusée de lire des sortilèges. Dès lors les

¹⁸³ Dès le III^e siècle, la lettre 89 de saint Ambroise l'explique clairement.

¹⁸⁴ Le pape Jean XXII dans la bulle *Super illius specula*, en 1326, condamne comme hérésie l'invocation des démons, la magie et la consécration des images.

juges s'interrogent pour savoir si elle est une fée, une nigromancienne ou une sorcière. Plusieurs faits ont été réunis et la suspectent : il est entendu -c'est un exemple parmi d'autres- que les sorcières reçoivent leur art du cercle familial, or, Jeanne Aubry, la marraine de Jeanne a, pour les juges, une vie de péché et un savoir funeste qu'elle transmet aux jeunes. Jeanne est donc coupable.

Enfin, le chroniqueur messin dénonce les « mauvais juges » qui ont mal agi. Il en cherche la cause : la flatterie, le désir de plaire ont aveuglé les juges qui ont dénigré la justice. En effet, l'évêque Pierre Cauchon, qui est tout dévoué à la cause anglaise, mène le procès. Il peut en effet réclamer de juger Jeanne car elle a été capturée à la limite de son diocèse. Pour cela, il écrit une lettre adressée au roi d'Angleterre. Le régent Bedford lui donne, le 14 juin 1430, une réponse favorable, spécifiant pourtant que l'évêque et le représentant de l'Inquisition jugeront ensemble l'inculpée. Il est assisté du vice-inquisiteur Jean Lemaire et d'une quarantaine d'assesseurs, tous plus ou moins également dévoués à leur cause. Cauchon élit Jean d'Estivet, dit « Benedicite », pour soutenir l'accusation. Comme commissaire-conseiller instructeur, il choisit Jean de la Fontaine. Ils constituent le noyau du tribunal. A Jean Beaupère, Pierre Cauchon demandera d'interroger l'accusée. Pierre Maurice résumera à Jeanne la cause et les accusations retenues contre elle. Il l'invitera à renier ses « erreurs ». Cauchon chargera Thomas de Courcelles, avec le greffier Manchon, de rédiger le texte latin du procès. Courcelles votera pour que la torture soit appliquée à Jeanne. Nicolas Midi a la mission de prononcer, sur la place du Vieux-Marché, le sermon qui précède le supplice. Plus tard il rédige les « douze articles » hérétiques retenus contre Jeanne¹⁸⁵. Philippe de Vigneulles accusent tous ces hommes. De plus, l'assistance d'un avocat a été refusée à la prisonnière, qui, contre toutes les règles en usage dans les procès d'inquisition, est détenue en prison laïque et gardée par des geôliers anglais, et non par des femmes dans la prison de l'archevêché. Il serait intéressant de savoir si Philippe de Vigneulles a eu connaissance de la supercherie fomentée contre Jeanne, puisque ce dernier affirme que les juges ont réussi à « procuré la condamnation de celle bonne et juste Pucelle » : en effet, Jeanne a été habilement amenée par Cauchon à subir le supplice des relaps, car le 24 mai, à la suite d'une mise en scène organisée au cimetière Saint-Ouen, elle a déclaré en public qu'elle abandonnerait l'habit d'homme, ce dont ses juges ont fini par faire le signe de sa soumission à l'Eglise. Ramenée en sa prison, les violences de ses geôliers¹⁸⁶ l'ont contrainte à reprendre l'habit d'homme. Jeanne

¹⁸⁵ BERTIN (C.), *Les procès de Jeanne d'Arc*, dans *Les grands procès de l'histoire de France*, tome VI, Paris, 1967.

¹⁸⁶ Richard Beauchamp, mort en 1439, était le principal geôlier de Jeanne.

était alors perdue. Même les juges restent de simples hommes, mais ils ne sont pas excusables pour autant.

Philippe de Vigneulles présente la jeune fille telle une martyre. Il a une vision positive du parcours de Jeanne d'Arc. Il a sans doute dû s'inspirer, pour rédiger son histoire, des procès de réhabilitation¹⁸⁷.

Les fausses Jeanne d'Arc :

La Pucelle est morte beaucoup trop tôt, alors qu'elle était encore très jeune. Elle laissait derrière elle une mission inachevée. Ses partisans éprouvent le sentiment d'abandon. Les Anglais ont pris certaines précautions pour prouver que Jeanne était bien morte : ils ont organisé, par exemple, une exécution publique, ils ont exhibé son corps et ils ont jeté des cendres à la Seine. De ce fait, il n'y eut aucun cadavre, aucun tombeau. Cet « évanouissement dans le néant »¹⁸⁸ a suscité l'attente et l'espoir d'un retour. Or, l'idée que Jeanne avait survécu apparut immédiatement. Cette prétendue survie prit trois formes différentes : certains crurent que l'esprit et la vertu de Jeanne accompagneraient les Français jusqu'à la fin de la mission annoncée. D'autres pensèrent qu'elle s'était simplement absentée pour faire pénitence d'un quelconque péché qu'elle aurait commis envers Dieu. C'est l'option de Claude des Armoises, dont la mission s'adresse surtout à Rome et à l'Empire. Enfin, les contemporains sont persuadés qu'une autre « Jeanne » viendra. Jeanne-Marie la Féronne surnommée la Pucelle du Mans, prétendit prendre la suite de Jeanne d'Arc.

Jacomin Husson est intéressant sur un point dans la mesure où il parle de « Jeanne après Jeanne »¹⁸⁹ : il parle de la « fausse Jeanne de Metz » : « En ladite année, le XX^e jour de Maye, vint la pucelle Janne qui avoit esté en France, et par son moyen fut reconquesteit ledit royaume et remis le roy en son royaume et sacré et couronné à Rains, il y ait faulte, jusque la Grainge aux Ormes pour parler à aucuns des seigneurs de Mets et se faisoit appeler Claude et puis s'en allait à Erlon et se tint après de la dame de Lucembourch¹⁹⁰ jusque ceu que le fils du comte de Wernembourch l'enmenait à Collogne decoust son père, le comte de Wernembourc, et l'amoit le comte mout fort. Et quant elle s'en voutt venir, il ly fit faire une moult belle curasse et s'en revint à Erlon et là fut mariée à messire Robert des Armoises¹⁹¹, chevalier, et

¹⁸⁷ En 1450, deux mois après avoir fait son entrée à Rouen, Charles VII donna l'ordre de faire une enquête sur les circonstances du procès et du supplice de Jeanne. Par la suite, un procès de réhabilitation sera entrepris sur les documents retrouvés à Rouen. Sa mère, Isabelle, et ses deux frères Pierre et Jean, avaient obtenu, en 1455, le rescrit pontifical, délivré par Calixte III, qui permettait d'entreprendre cette réhabilitation, dont les artisans furent le grand inquisiteur Jean Bréhal et l'archevêque de Rouen, Guillaume d'Estouteville. La réhabilitation sera prononcée à Rouen le 7 juillet 1456.

¹⁸⁸ Colette BEAUNE, *Jeanne d'Arc*, Paris, 2004, p. 368.

¹⁸⁹ Colette BEAUNE, *Jeanne d'Arc*, Paris, 2004, p. 369.

¹⁹⁰ En juillet 1436, Jeanne-Claude réside à Arlon chez la duchesse de Luxembourg Elizabeth de Görlitz.

¹⁹¹ Jeanne-Claude épouse le seigneur des Armoises le 7 novembre 1436. C'est un petit seigneur lorrain, chevalier, sire de Tichemont et ex-beau-frère en premières noces de Robert de Baudricourt.

l'amenait ledit seigneur à Mets en une maison qu'estoit à luy, après de Sainte Seguellene. Toutesfois on disoit qu'elle avoit esté prinse devant Compienne¹⁹² et mise en la main des Anglois qui la firent bruler sur le pont de Rowen, mais ce fut une fiction »¹⁹³. Il s'agit de Jeanne-Claude des Armoises. Elle a réussi à être Jeanne d'Arc pendant plus de quatre ans, de 1436 à 1440. Il ne parle pas de l'autre fausse Jeanne d'Arc dans la mesure où il se consacre à l'histoire de Metz, or Jeanne-Claude des Armoises fut reconnue par la famille, le patriciat de Metz, la noblesse lorraine et la ville d'Orléans.

Philippe de Vigneulles rapporte également ce fait : « Et, en celle meisme année, avint une nouvelletés d'une qui ce vould contrefaire pour une aultre. Car, en ce tampts, le XX^e jour du moix de maye, une fille appelée Claude, estant en abbit de femme, fut magnifestée pour Jehanne la Pucelle. Et fut trouvée en ung lieu essés près de Mets, nommés la Grainge aux Hormes ; et y furent les deux frères de la dicte Jehanne, qui sartiffioient pour vray que c'estoit elle¹⁹⁴. Parquoy messire Nicolle Louve, chevalier, luy donna ung bon chevaulx et une bonne paire de housel, et seigneur Aubert, Boullay ung chapperon, et seigneur Nicolle Grongnat une espée. Et, depuis, l'on congnut la vérités, et fut celle fille marié a seigneur Robert des Hermoixe ; et, à la fin, vindrent demourer¹⁹⁵ et ce tenir en Mets »¹⁹⁶. Cet événement a eu lieu en 1437 selon Philippe de Vigneulles. Mais il se trompe d'une année car il parle de la reconnaissance de Jeanne-Claude par les frères de la Pucelle qui s'est déroulée le 20 mai 1436. Jacomin Husson ne précise pas la date et il semble aussi situer cette histoire la même année que le sacre du roi à Reims. L'auteur de la *Chronique de Metz* confond les deux événements, bien qu'il précise que tout cela n'était finalement qu'une légende. Philippe de Vigneulles contribue à rétablir l'ordre.

Philippe de Vigneulles signale un autre événement en rapport avec les fausses Jeanne d'Arc. Il semblerait qu'il cherche la précision en tentant de ne rien omettre. Il expose le fait qu'une autre jeune fille, nommée la Pucelle du Mans¹⁹⁷, s'est fait passer pour Jeanne d'Arc de 1459 à 1460 : « Item, en celle année et en celluy tempts, fut grant parolle, et en corroient les nouvelle par tout, d'une fille aagée de environ XVIII ans, nommée la Pucelle du Mans, que faisoit maintes chose merveilleuse, en abusant Dieu et le monde. Entre les aultres, abusa grandement l'évesque de la dicte cité, qui estoit ung bon preudhomme, et cuydoit qu'elle fust

¹⁹² Jeanne d'Arc est capturée à Compiègne en mai 1430.

¹⁹³ Jacomin Husson, *Chronique de Metz 1200-1525*, Metz, 1870, p. 64.

¹⁹⁴ Jeanne-Claude fut reconnue le 20 mai 1436 par les frères de la Pucelle et par un certain nombre de patriciens de Metz dont Nicolas Louve qui avait assisté au sacre de Reims.

¹⁹⁵ Jeanne-Claude résidait à Metz avec son époux dans le quartier de Saint-Ségoène.

¹⁹⁶ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, éditée par Charles Bruneau, tome II, Metz, 1929, p. 243-244.

¹⁹⁷ Il s'agit de Jeanne-Marie la Féronne. Elle est née dans une famille d'artisans à Chassée-les-Ussons près de Laval.

sainte femme. Mais, en la fin, fut congneu que toutes ses follies procédoient d'aulcuns officiers dudit évesque qui la maintenoient »¹⁹⁸. La dame de Laval, d'où est originaire cette fausse Jeanne, l'adressa à l'évêque du Mans Martin Berruyer¹⁹⁹. En 1461, elle fut examinée par l'archevêque de Tours et son cas fut soumis au conseil royal. Il se trouva qu'elle n'était pas pucelle. C'était une simulatrice manœuvrée par les clercs de l'entourage de Martin Berruyer. Elle fut donc exposée au pilori à Tours le 12 mai 1461. Elle devra subir d'autres punitions et elle est même condamnée à la prison. Mais cela, Philippe de Vigneulles ne le dit pas.

c) D'autres héroïnes :

Jeanne d'Arc est une figure féminine incontournable tant pour sa vaillance que pour ses victoires. Mais elle n'est pas la seule. Lors de la rédaction de ses Chroniques, Philippe de Vigneulles a mis en avant quelques prouesses féminines autres que celles de Jeanne d'Arc. Les femmes ne craignent pas toutes le danger. Certaines d'entre elles choisissent de se retrouver au cœur de la bataille.

En juin 1472, les Bourguignons assiègent Beauvais. Tout semble perdu pour les habitants de Beauvais alors que le dernier assaut ordonné par les Bourguignons semble l'emporter. Pourtant, une jeune fille va se démarquer par son courage en plein milieu de la bataille: « Et, en cest assault, apparut l'excellente vertus d'ugne pucelle, laquelle aracha l'estandart d'entre les mains d'ung Bourgongnon qui grinpoit amont la muraille »²⁰⁰. Son geste hautement symbolique contribue à donner un nouveau souffle aux soldats de Beauvais. Mais elle décourage également les Bourguignons car l'étendard conduit les troupes. S'il n'est plus en leur possession, ils sont un peu perdus. La jeune fille apporte une double victoire. Philippe de Vigneulles déclare qu'elle a une excellente vertu, c'est à dire qu'elle réagit avec intelligence face au danger. Il faut suivre son exemple.

Les Turcs attaquent Rhodes en 1480. Ils n'ont pas la faveur du chroniqueur messin car ils ne sont pas chrétiens. Ils sont donc les ennemis attitrés. Or, c'est cette « foi chrétienne » incarnée par une jeune fille qui contribuera, entre autres, à sauver la ville de Rhodes des assauts lancés par les Turcs. En effet, alors qu'ils tentent encore de prendre la ville, ils virent

¹⁹⁸ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, éditée par Charles Bruneau, tome II, Metz, 1929, p. 336.

¹⁹⁹ Martin Berruyer avait joué un grand rôle lors du procès en nullité et il avait rédigé l'un des mémoires extrajudiciaires.

²⁰⁰ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, éditée par Charles Bruneau, tome II, Metz, 1929, p. 415.

sur la muraille « une belle pucelle vestue de blanc, que tenoit en l'une de ses mains une lance et en l'autre un escus blanc »²⁰¹. Cette « apparition » fait peur aux Turcs qui s'enfuient. La jeune fille incarne la pureté par sa beauté et son innocence. Mais cette pureté blanche peut être dévastatrice : elle est armée comme une guerrière, prête à défendre sa ville mais aussi, et surtout, sa religion. Cette conviction fait fuir les Turcs. La jeune fille a eu beaucoup de courage, car elle aurait pu se faire tuer sur les remparts.

Par leurs qualités, les femmes peuvent également impressionner. Elles ne sont pas forcément poussées par la peur ou par le désir de sauver le pays ou la ville. Elles peuvent être douées tout simplement. Philippe de Vigneulles décrit par exemple, pour l'année 1495, les prouesses d'une jeune fille à cheval : « Ce tamps durant, y olt une josne fillette, qui estoit fille à la duchesse de Malfy, laquelle estoit montée sus un corcier de Pouille, et, en la présence du roy, à brides avallées, tant qu'il povoit porter, le fist courir et estrauder²⁰² quaitre ou cinq longue course ; et, ce fait, le fist tournoier, virer, saulter et pennarder²⁰³, aussy bien ou mieulx qu'eust sceu faire le mieulx chevalchant du monde »²⁰⁴. Philippe de Vigneulles ne la décrit pas physiquement. Il précise simplement qu'elle est jeune. Sa beauté ne semble pas compter à côté de ses prouesses à cheval. Il affirme toutefois timidement qu'elle sait manier son cheval aussi bien voire mieux que d'autres hommes. Il est important de noter que le roi lui-même est présent à ce spectacle. Il est un témoin de haut rang que personne ne contredira s'il affirme que cette jeune fille est exceptionnelle. Philippe de Vigneulles ne dit rien sur les impressions du roi. Mais tout laisse supposer qu'il fut surpris, voire impressionné par les prouesses de cette jeune fille.

Conclusion :

Philippe de Vigneulles s'intéresse donc particulièrement à l'histoire de la Pucelle parce qu'il lui consacre un nombre de pages relativement important. Ce nombre est faible par rapport à la *Chronique de la Pucelle*, mais le chroniqueur s'attache à mettre en forme une bonne synthèse tout en étant le plus précis possible.

Les trois chroniques ont toutefois chacune leur intérêt. Celle de Jacomin Husson est intéressante car il fait la synthèse de l'histoire de Jeanne d'Arc tout en privilégiant finalement l'histoire de la fausse Jeanne d'Arc. Ce choix semble normal dans la mesure où Jeanne-

²⁰¹ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, éditée par Charles Bruneau, tome III, Metz, 1932, p. 76.

²⁰² *Estrauder* vient du mot estrade qui signifie la route. Il s'agit donc de courir sur la route.

²⁰³ *Pennarder* signifie voltiger, en parlant d'un cheval.

²⁰⁴ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, éditée par Charles Bruneau, tome III, Metz, 1932, p. 335.

Claude des Armoises a quelque peu été sous la protection des Messins. Jacomin Husson s'attache à retracer l'histoire messine en particulier. *La Chronique de la Pucelle* est essentielle puisqu'elle fournit énormément de détails par rapport à toutes les autres chroniques. Par contre, il est évident que la Pucelle n'est finalement pas au centre des préoccupations, malgré le titre éponyme, mais qu'elle est seulement un moyen pour parvenir à reconquérir le royaume de France. En même temps que sa mission s'achève, l'auteur l'oublie au profit du roi et de la politique. Enfin, la *Chronique* de Philippe de Vigneulles est essentielle étant donné qu'il choisit délibérément de retracer la vie de la Pucelle. En effet, Philippe de Vigneulles est un chroniqueur messin. Or les habitants de Metz ne sont pas les amis des Lorrains. De plus, cette héroïne lorraine est une femme. Malgré cela, il raconte les exploits de la Pucelle et il tente de défendre son honneur bafoué par les hommes injustes.

Il est important de mettre l'accent sur un fait nouveau : Philippe de Vigneulles consacre entièrement sa partie à Jeanne. En effet, elle est au centre de son attention. Elle est présente du début jusqu'à la fin alors que même la chronique « officielle » se détache du personnage pour se concentrer sur d'autres événements. Philippe de Vigneulles ne renonce pas à faire le portrait complet de cette femme. Elle est l'héroïne féminine du début à la fin. De plus, contrairement à la *Chronique de la Pucelle*, il pose un regard plus humain sur cette demoiselle devenue un homme le temps d'une victoire.

D) Les marginales :

L'auteur messin décrit quelques femmes d'exception qui pourraient être qualifiées de « marginales », dans la mesure où elles ne se sont pas bien intégrées à la société médiévale, puisque leurs comportements sont en contradiction avec les lois, les coutumes, les mœurs. Il s'agit des femmes qui demandent le divorce, des prostituées et des femmes entretenues. Philippe de Vigneulles décrit assez longuement le cas intéressant d'une jeune messine entretenue par un duc.

a) Les femmes divorcées :

Philippe de Vigneulles évoque quelques cas où les femmes cherchent à divorcer. Il expose les faits puis tente d'analyser la situation pour en tirer des conclusions : « vous veult

dire et desclairer de plusieurs discort que en cest année²⁰⁵ avindrent entres plusieurs hommes et femmes estant en mariaiges, et aussy entres les parans et amis des parties »²⁰⁶. Le problème du divorce ne touche pas que les deux époux. Le différend se propage dans les familles. Tout le monde se sent concerné. Le problème peut s'étendre à la ville entière. Il continue : « Car on fist plusieurs mariaige en cest dicte année, tant en Mets comme au pais d'icelle, lesquelles furent tous, ou la plus part, en sy grant discort les ung contre les aultres que l'on n'y pouoit trouver paix ny acort ». Ces différends troublent la paix à Metz. Les tensions grandissent et elles génèrent des procès : « Et ne veoit on aultre chose tous les jours que les plait et procès d'iceulx personnaige, tant en justice spirituelle, pour être divorsés et séparés d'ensemble, comme en justice temporelle, pour les biens moindains et tairiens ». Le chroniqueur affirme qu'il y a deux justices bien séparées pour ce genre de différends. La justice ecclésiastique et la justice civile s'occupent de ces affaires : la première traite des mœurs et de la spiritualité tandis que la seconde se concentre sur les biens matériels. Mais des problèmes se posent : « Et ne sçavoient bien souvent dire ne aléguer cause ne raison comment ne pourquoy se desbat leur advenoit ». La justice ne sait pas vraiment comment réagir face à ces nombreux divorces. Elle n'a pas de codes, de lois auxquels elle pourrait se référer. Les gens eux-mêmes ne savent pas très bien pourquoi ils en sont arrivés là. Certains optent pour des solutions internes : « Entre lesquelles en y olt plusieurs qui se donnaient grant somme d'argent pour se faire despartir ». La solution à l'amiable est adoptée pour éviter les problèmes avec la justice.

L'auteur essaie d'être plus précis en donnant un exemple concret : « Comme il avint de une riche bourgeoisie de la cité, nommée Jehenne, que premier fut femme à Hainzellan, le nottaire, demourant devant Saint Salvour, et, depuis, femme à Drouuin le merchant ; laquelle, depuis la mort du dit Drouuin, print et apousait à mary Françoy Naimery, josne homme et nouvellement weve de la fille Philippe du Lièvre ». Cette jeune femme a déjà eu trois maris. Comme son mariage ne se passe pas bien non plus avec le dernier, elle veut divorcer : « Mais, cellon la disposicion du temps, huttin, noise, dication et discort se esmeust tellement entre les pertie (et san sçavoir comment) qu'il n'avoie ne bien ne joie ensamble. Et tellement que la dicte Jehenne quictait et fist quittance au dit françoy, son mary, la somme de XI^c livre qu'il lui avoit fait de deuaire ; et avec ce, luy donnait encor mil frant du sien propre, avec tous les biens qu'il y avoit apourté, affin que le dit Françoy consantît le divorcement de eulx deux ». La jeune femme ne craint pas de donner une telle somme pour se séparer de son mari. Philippe de Vigneulles finit par donner son avis : « Et, jay ce qu'il estoit

²⁰⁵ Il s'agit de l'année 1511.

²⁰⁶ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, éditée par C. Bruneau, tome IV, Metz, 1933, p. 99.

biaulx compaignons, et elle belle femme entre mil de son eaige, sy estoit ce une estrange besoingne de donner une telle somme pour estre despertis et divorsés ». L'auteur ne comprend pas les raisons du divorce. Ils sont tous les deux très beaux et riches. Pourquoi chercheraient-ils à divorcer ? Cette attitude laisse le chroniqueur perplexe.

Tous les différends entre les couples ne se terminent pas aussi bien que pour François et Jeanne. Certains divorces n'ont pas eu de solutions : « Plusieurs aultres furent que l'on ne pouoit acorder ». Philippe de Vigneulles relate quelques cas où les mariages se terminent assez mal : « Par quoy les plusieurs, tant hommes que femmes, furent mise en santance d'escomunicacion, pour tant qu'il ne vouloient obéir à l'Eglise ne à la court spirituelle ». L'Eglise n'accorde pas le divorce aussi facilement. Elle condamne même certaines personnes à l'excommunication. Elle n'est guère favorable au divorce et considère le mariage comme indissoluble. Cependant, les règles en la matière apparaissent surtout dans des décisions des conciles particuliers, qui n'abordent souvent que des cas particuliers et apportent des réponses contradictoires. Deux doctrines s'opposent en effet. Saint Augustin affirmait que le mariage ne pouvait être rompu dans aucun cas. Mais dans l'Evangile de Mathieu, une phrase semble réserver le divorce en cas d'adultère de la part de l'épouse : « Tout homme qui répudie sa femme, *hormis le cas de prostitution*, l'expose à l'adultère »²⁰⁷. La thèse de l'indissolubilité absolue l'emporte par la suite. Elle devient même la seule défendue au XII^e siècle. L'Eglise tend à renforcer le caractère sacré et indissoluble du mariage. Ainsi, en 805, elle rend obligatoire le passage devant un prêtre. La cérémonie s'officialise. Cependant, quelques années plus tard, la présence de seuls témoins laïcs est acceptée. En 1215, lors du IV^e Concile du Latran, le mariage devient un sacrement. L'indissolubilité fait l'objet de textes pontificaux repris dans les Décrétales de Grégoire IX. À partir de cette époque, l'indissolubilité du mariage est considérée comme absolue jusqu'à la mort des époux. L'Eglise admet seulement la séparation de corps²⁰⁸, qui interdit un nouveau mariage. En 1563 encore, l'Eglise catholique confirme le statut de sacrement au mariage, pour contrer les Eglises protestantes qui elles autorisent le divorce. En France, le pouvoir royal et les tribunaux sont d'accord avec cette position. Il est donc difficile et mal vu de divorcer au Moyen Age.

Philippe de Vigneulles affirme que les mariages n'ont pas tenu : « D'aultres en y olt, et plusieurs, qui furent sy très descourés de leur mariaige qu'il laissoient leur fiancée, ou lez fiancée leur espous, avent que les nopces fussent faictes ». Les fiançailles ont été rompues. Il n'est pourtant pas si simple de les rompre car c'est une véritable trahison de la promesse

²⁰⁷ Mathieu, V, 32.

²⁰⁸ La séparation des corps est parfois appelée *divortium*.

donnée. Cela engendre des haines envers les autres familles : « Par quoy les amis en estoient en grant dissancion les ung encontre les aultres ». Celui qui rompt la promesse de mariage doit dédommager la famille délaissée : « les aultres voulluntairement se acquitoient ; et faisoit chacun du mieulx qu'il pouvoit. D'aultres en y avoit, et plusieurs, qui se battoient comme chiens ». L'interruption des fiançailles se passe mieux si celui qui s'en va donne quelque chose en échange à la famille. Par contre, la violence apparaît s'il ne veut rien donner pour avoir rompu. Philippe de Vigneulles conclut : « Et se faisoit très dangereux marier en cest année, comme aussy la pronosticacion le disoit : car, de cenc mariaiges, n'en y avoit pas ung qui se pourta bien ». C'est une année triste pour les mariages.

b) Les prostituées et les femmes entretenues:

Au Moyen Age, au XII^e et surtout au XV^e siècles, les responsables de l'ordre public comme les municipalités, les seigneurs laïcs ou ecclésiastiques, organisent progressivement la prostitution en tirant un profit financier. Certains chapitres et certains monastères possèdent des bordels. La prostitution est considérée comme naturelle, comme un moindre mal. En Italie du Nord les autorités expliquent que le recrutement de prostituées attirantes permettra de convaincre les jeunes gens de se détourner de l'homosexualité. Les villes et les bourgs ouvrent ainsi officiellement des maisons municipales de prostitution ou bien désignent les quartiers de la cité, généralement ses faubourgs, où la prostitution sera tolérée. Quelques règlements sont à respecter. En effet, les prostituées ne peuvent pas se déplacer comme elles l'entendent, ni fréquenter les gens qu'elles désirent, et encore moins s'habiller comme elles le souhaitent. La tenue de la prostituée doit être distincte de celle des autres femmes afin que celles-ci ne risquent pas d'être importunées à tort. Les maisons doivent observer des jours et des heures obligatoires de fermeture. Les gérants de maison conservent des relations financières avec leur personnel mais aussi avec les autorités. Beaucoup de maisons ne peuvent théoriquement pas recevoir les hommes mariés, les prêtres et les Juifs. L'état d'esprit des règlements n'est pas de protéger les femmes prostituées contre la violence ou l'exploitation : dans une perspective du moindre mal, ces femmes sont sacrifiées pour un bien supérieur, l'ordre public. Souvent, en effet, c'est la permanence des viols par bandes organisées qui amène les municipalités à se poser la question d'organiser la prostitution afin de canaliser l'agressivité sexuelle des hommes. Pour ces femmes « perdues », l'idéal serait qu'après avoir rempli un temps leurs fonctions, elles se repentent, et sauvent leurs âmes, comme Marie-Madeleine. Les

femmes deviennent des prostituées pour des raisons financières, parce qu'elles sont sans ressources pour une raison ou une autre. C'est souvent le cas pour les étrangères à la ville, les migrantes venant de la campagne, les filles exclues du système matrimonial parce qu'elles ont été violées, parce qu'elles sont des servantes enceintes et chassées, parce qu'elles sont veuves ou abandonnées. Mais il existe aussi une prostitution moins miséreuse, de femmes qui reçoivent discrètement chez elles des hommes de bonne condition, et que le voisinage tolère plus ou moins bien. La prostitution pendant la période médiévale fait l'objet d'un traitement inégal. Thomas d'Aquin pensait que si on supprimait la prostitution, le désir incontrôlable des hommes risquait de menacer le reste de la société et les honnêtes femmes, leur couple en particulier. Tullia d'Aragona et Rosa Vanozza ont été des hautes figures de ce temps. La dernière a été la maîtresse attitrée du pape Alexandre VI à trente ans et lui a donné quatre enfants. Un ordre de Sainte-Marie-Magdeleine fut instauré pour la réinsertion des prostituées. À partir du milieu du XVI^e siècle, la tendance à organiser la prostitution se renverse et la fermeture des maisons se généralisent dans toute l'Europe, en pays réformés comme en pays catholiques. En France, l'ordonnance de proscription date de 1560. À partir de ce moment, la prostitution sera pourchassée, mais comme les actions seront plus ou moins sévères et plus ou moins persévérantes, suivant les époques, le phénomène va perdurer : il lui suffit de s'adapter, et de se développer dans la clandestinité.

Le métier des prostituées n'est pas facile. Il est parfois nécessaire, comme le dit Philippe de Vigneulles lorsqu'il parle d'une guerre à Metz: « Et avoient et tenoient en leur camp tous les jours biaux merchief, comme en bonne ville: car toutes danrée suyvoient après, c'est assavoir drapperie, mercerie, espicerie, vandeur d'espée, fourgeurs d'esperons, forbisseurs et autres fairaige²⁰⁹, boullungiers, cordonniers et maireschault, bouchier, taverniers, et fille de joye, et de tous les mestier qui sont de nécessités et requis en campe et en tel affaire »²¹⁰. L'auteur messin n'omet pas de citer les prostituées qui suivent les soldats. Les prostituées furent souvent les compagnes des soldats. Elles leurs permettent d'oublier un peu la guerre en s'amusant et en dirigeant la violence ailleurs que sur un champ de bataille. Leur réputation est cependant mauvaise. Jeanne d'Arc, par exemple, chassa les ribaudes qui suivaient son armée.

Philippe de Vigneulles affirme plus souvent que les prostituées ont beaucoup de mal à s'intégrer. Elles sont la cible des violences. En 1512, une jeune fille de bonne réputation tue une prostituée: « Celle josne fille avoit une sienne mairaine de fon, qui demouroit en la

²⁰⁹ Instruments, objets de fer.

²¹⁰ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, éditée par C. Bruneau, tome IV, Metz, 1933, p. 263-234

meisme rue, laquelle estoit putains et mal famée. Et, pour ce que la merre d'icelle josne fille hantoit et frécançoit ycelle mal falmée, la dicte fille en avoit despit ; et luy sambloit que son honneur en estoit raibaissé, et qu'elle en estoit mesprisée ». La jeune fille ne supporte pas que la réputation de sa marraine retombe sur elle. C'est pour cette raison qu'elle veut s'en débarrasser : « une nuyt, saillit dehors de leur maison, que son perre ne sa merre n'en sçavoient rien, et c'en allait en l'hostel d'icelle femme, sa mairaine, qui n'estoit pas mariée, [...] que la femme fut endormie, ycelle josne fille, avec ung sairpon qu'elle avoit apourté, luy cuidait copper le flageol de la gorge; et de fait, luy fist une grande plaie »²¹¹. Elle ne réussit pas à la tuer. Elle est condamnée à être noyée, mais grâce à ses voisins et à sa bonne réputation, elle échappe à la sentence. Le fait qu'un membre de la famille se comporte de façon odieuse ressurgit sur le reste de la famille. Elle a voulu enlever cette « plaie » qui salissait la famille.

En 1509, une fille de joie est retrouvée morte : « le jour de la saint Nicollas d'yver, l'on trouvait une fille abandonnée en Anglemur, qui avoit la gorge couppé ; et ne sçavoit de qui »²¹². Les filles de joie sont des proies faciles. Mais ce n'est pas parce qu'elle a mené une vie de débauche que les autorités ne mènent pas d'enquête. Bien au contraire, Philippe de Vigneulles rapporte dans sa *Chronique* chaque étape de l'enquête. Le meurtrier est retrouvé et condamné : la justice le condamne à avoir la tête tranchée.

Les prostituées semblent être entre deux limites. Elles sont parfois acceptées étant donné qu'elles protègent les jeunes filles de la violence des garçons, qu'elles soutiennent le moral des troupes ou encore qu'elles initient les jeunes hommes aux plaisirs de l'amour. Mais elles sont également marginalisées dans le sens où elles mènent une vie dissolue, où elles peuvent troubler la paix urbaine, où elles sont des « objets de Satan » qui tentent les hommes. Ces deux extrêmes ressortent bien dans la *Chronique* de Philippe de Vigneulles.

Toutes les marginales ne sont pas que des prostituées. Philippe de Vigneulles parle également des femmes entretenues. En 1520, un prêtre se rompt le cou. La ville sait qu'il entretient une femme mariée: « néantmoins qu'il fût estimés homme de bien, prudent et saige, il fut dit qu'il entretenoit une femme mariée en l'ung de ces villaige, après laquelle il vould monter une eschielle sur ung guernier chairgiez d'estrains et aultre fouraige; et, pour ce qu'il estoit pesant homme, les eschellon rompirent, et tombait du hault en bas, et ainssy morut. Dieu luy perdoinct ces faulte et nous les nostre! »²¹³. Le prêtre est aimé de ses paroissiens.

²¹¹ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, éditée par C. Bruneau, tome IV, Metz, 1933, p. 129-130.

²¹² Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, éditée par C. Bruneau, tome IV, Metz, 1933, p. 70-71.

²¹³ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, éditée par C. Bruneau, tome IV, Metz, 1933, p. 310.

Ces derniers vont jusqu'à lui pardonner le fait qu'il ait entretenu une femme. Philippe de Vigneulles supplie Dieu qu'il lui pardonne ses fautes. Pourtant, il n'est pas toujours aussi prévenant avec les personnes qui commettent des fautes de ce genre. C'est le cas pour Sibylle et le duc par exemple.

c) L'histoire exceptionnelle d'un cas particulier : Sibylle²¹⁴ :

Une femme a marqué la mémoire de toute la ville de Metz, au point que Philippe de Vigneulles décide d'inscrire son histoire dans la *Chronique*. La jeune femme a alimenté les rumeurs : « Entre laquelle avint que, en cellui temps, tout chacun, grant et petit, murmuroit du gouvernement d'une josne femme demourant alors en Fornerue, nommée Sebille, femme à Nicollas l'orfèvre et fille à Goudin le bouchiés »²¹⁵. Tout le monde connaît l'histoire de « Sibylle ». Qu'a donc fait cette femme ?

L'auteur messin donne tout de suite les raisons de ces murmures : « Et la cause de celle murmure estoit que l'on vouloit dire que le seigneur Blanche Rouse, duc de Suffort, l'antretenoit (comme vérité estoit) : car celle Cebille estoit pour lors l'une des belle josne femme qui fût point en la cité de Mets, haulte, droite et eslevée, et blanche comme la neige ». Le duc entretient une femme mariée. Et pas n'importe laquelle : il s'agit de la plus jolie de Metz. Les murmures sont donc fondés : une Messine est infidèle à son mari et le duc « vole » la plus belle des femmes. C'est une double trahison.

Le duc a usé d'un long et fastidieux stratagème pour parvenir à ses fins : « Or avoit le dit duc, pour parvenir ad ce qu'il serchoit, longuement devient entretenus le mary d'elle ; et luy faisoit ouvrer en waicelle d'or et d'argent, et le paioit tout à son dit. Et, de ce fait, durans que se faisoient les acointance devant dictes, le envoyait le duc à certains prepos à Paris, du tout à ces frais et coustange, pour acheter ceu qu'il luy failloit. Et print par tropt grant acointance à luy ; et tellement allait la besoingne que celle belle Cebille alloit aulcune fois bancqueter et faire la bonne chièr en l'hostel du dit duc (lequelle encor se tenoit en la maison seigneur Claude Baudoiche, auprès du Saint Esperit) ». Comme souvent dans les fabliaux, le galant tente d'abord d'obtenir l'« amitié » du mari pour gagner les faveurs de la dame convoitée. Le duc cherche simplement à mettre le mari de Sibylle en confiance.

²¹⁴ Voir en annexe l'histoire complète de Sibylle.

²¹⁵ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, éditée par C. Bruneaux, tome IV, Metz, 1933, p. 295.

Pour se rapprocher de la maison de Sibylle, le duc dormait chez Mangelat. Les voisins s'offusquent de voir Mangelat complice des amours illicites du duc. Ils décident de les dénoncer à la justice : « se esmeust grant hutin des dit woisin en Fornerue à l'encontre du dit Mangelat, pour ce que le dit Mangelat les menassoit, et disoit que par leur parolles il en viendroit encor du mal, et corps sans âme. Et, pour ces parollez et plusieurs aultres chose, se assamblarent les dits woisins et se bandirent tous encontre muy, tellement que, le samedi X^e jour du dit moix de septambre, s'en aillirent yceulx woisins complaindre en justice. Par quoy furent mandés le dit Mangelat et la dite Cebille, avec le devant dit Nicollas, l'orfèvre, son marit ; et à leur fut remonstrés plusieurs parolle touchant ce fait ». Il est normal, au Moyen Age, d'épier ses voisins et de surveiller leurs bonnes mœurs ou non. S'ils agissent mal, l'homme médiéval a le devoir de les dénoncer à la justice, ce qui participe à la paix urbaine. Sibylle, le duc et Mangelat vont avoir de sérieux problèmes. Ils doivent s'expliquer publiquement.

L'histoire se complique dans la mesure où la jeune femme s'enfuit avec le duc, bien que rien ne soit moins sûr : « Et tellement que, quant elle vit que la besoingne se portoit mal, elle trouvait manier d'avoir l'airgent de son marit ; et fist ces fairdiaulx de ces roube et juaulx, et de toutes ces milleur baigues, et, la nuyt ensuivant, à minuit, ce desroubait, elle et sa servante, et s'en aillait se fourer en la maison de Haulte Pier, chiez le duc. Et, quant ce vint le dimenche a mattin, XI^e jour du dit moix, vous ne vistes de voustre vie telle rumeurs ne tel murmure qu'il fut alors parmi la ville pour celle femme ; et en parloit on en publicque et en celler pr toute la cité : car l'on ne sçavoit encor a vray là où elle fût. Toutefois, jay ce que l'on pansoit bien qu'elle estoit au dit lieu de la Haulte Pier, cy ce thint elle illec secrètement en mue par l'espaisse de aulcuns jours, et estoit cy très couverteement tenuee que l'on ne la veoit point ». C'est une décision lourde à porter. Elle perd à jamais sa bonne réputation. Elle sera toujours la jeune femme infidèle qui a abandonné son mari et son honneur.

Quant au mari, il cherche également à sauver son honneur : « toute la semaigne anthièrement ne fist aultre chose le dit Nicollas que pourchassiez pour ravoit la dicte Cebille, sa femmes, avec les biens qu'elle en avoit pourtés, c'est assavoir roube et juaulx ; et en fut pour ce fait plusieurs fois en justice. Mais iln'avoit gairde d'aller qu'il n'eust tousjour la main armée et le hairnaix²¹⁶ au dos : car sur tout il haioit le duc et le menassoit ». Le mari compte sur lui-même et sur la justice pour retrouver son honneur en même temps que sa femme et ses biens. Il affirme en criant sur le parvis de l'église que cette histoire aurait pu arriver à

²¹⁶ Harnaix : signifie ici, comme au XVII^e siècle, l'ensemble des armes défensives.

n'importe quel seigneur de la ville. Face à cette déclaration, les seigneurs se dépêchent de rendre la justice. Ils obligent le duc à rendre la jeune femme. Ce dernier accepte à la seule condition que le mari ne la frappe pas. Etant donné qu'il souhaite la battre, les juges enferment la jeune femme : « Alors le Conseil fut mis ensamble pour sçavoir que l'on feroit de celle josne femme, laquelle estoit encor détenue en la chambre des Sept de la guerre ». L'affaire n'avance pas. Le duc ou le mari doit faire une concession.

Sibylle est enfin libérée : « tout conclu, voiant que le duc en estoit allés, fut mandés au marit qu'il retournait à Mets, et que l'on lui randroit. Mais, jay ce que par plusieurs fois luy en fût le messaige fait, il le desprisait, et n'y daignait à venir. Par quoy, environ XV jour après, Justice, voyant qu'il ne venoit, randit et delivrait la dite Cebille ». C'est une femme diffamée. Pour retrouver un statut plus ou moins correct, elle est confiée à des gens de biens : « et fut mise entre les mains et en la gairde de Françoy Goudin, le chaussetier, son frère. Et puis, par le consantement de luy et des amis, fut mise à desmourer en gairde en l'hostel de une bonne weve femme, leur parante, nommée Mariette, la chandellier de cire, de decost Sainte crois. Puis, bien tost aprez, la dicte Mariette, voiant son train, s'en deffit ; et fut la dite Cebille mise à demourer en la Viez Boucherie, en la maison qui fut à son perre, decoste sa grant merre (car le dit son perre et sa merre estoient mors, et pour ce fut mise decost ycelle ancienne femme, sa grant merre). Par quoy la dite Cebille, bien tost apès, abusait la povre vielle de parole, et lui fist acroire de aller en voiaige à Saint Trotin²¹⁷. Mais elle ce desroubait ; et fut dit et certiffiés que, en forme et vestue en abis de une de une vandangeresse, avec ung vil abis de toille, c'on dit *rouchet*, et avec ung panier et ung sairpon, saillit dehors de la cité ; et, en ung lieu dit, trouvait ces gens tout prest, qui l'acoustraient et abillaient en paige ; et ainssy acoustrée fut emmenée, que l'on ne solt qu'elle devint. Néanmoins que l'on disoit et pansoit on bien qu'elle estoit à Toul ». Il est impossible de faire confiance à la jeune femme. Elle cherche à s'échapper par tous les moyens. Elle va même jusqu'à se travestir en page pour fuir la surveillance de la vieille femme. Elle semble irrécupérable.

Pourtant, la justice donne une dernière chance à la jeune femme, notamment parce que sa servante a affirmé que le mari se rendait régulièrement chez une maîtresse. Il trompait sa femme avant qu'elle ne le trompe avec le duc. Alors la justice décide d'être clémente : « Par quoy, bien tost après le despart de la dicte Cebille, furent les devant dit clamés et huchiez sur la pier que dedans sept nus se vauissent escuser d'icelluy crime que on leur impousoit, ou, sinon, que Justice y pourveyroit. Et, lé sept nuyt passée, qui furent le samedi XXII^e jour

²¹⁷ C'est un pèlerinage fantaisiste.

d'octobre, pour ce qu'il ne se vindrent excuser, il furent arrier huchiez sur la dicte pier ; et furent banis et forjugiez à tousjour maix, sans rappel ». Ni le mari ni la jeune femme ne retournent à Metz. Ils sont donc bannis à jamais.

Conclusion :

La société médiévale marginalise quelque peu les femmes qui cherchent à se séparer de leur mari, alors qu'elles sont unies à eux par les liens sacrés du mariage. En effet, ces femmes mettent sur le fait accompli une justice cléricale et civile qui ignore encore comment résoudre ce problème. La société est obligée de se poser de nouvelles questions pour faire face aux nouvelles exigences des individus. Quant aux prostituées, elles sont à la frontière de l'acceptation et de la marginalisation : elles sauvegardent l'honneur des femmes en canalisant la violence des jeunes hommes. Mais elles sont également une source intarissable de luxure et de débauche. Elles tentent perpétuellement les hommes en les forçant aux péchés en montrant leurs atouts de femmes toute la journée. Enfin, Sibylle est une femme entretenue qui fait parler d'elle. Toute la ville murmure à son passage car elle se comporte de façon déshonnête. Elle trompe son mari tout en étant entretenue par le duc. Elle choisit elle-même la marginalisation étant donné qu'elle s'enfuit de Metz : la ville lui donnait plusieurs chances de se racheter. Comme elle n'en a saisi aucune, elle est bannie à jamais. Ces trois cas de figures ont marqué l'auteur messin à tel point qu'il a décidé de les répertorier à jamais dans sa *Chronique*.

II) UN ASPECT LITTÉRAIRE ET UNE VISION HISTORIQUE DES FEMMES :

Les nouvelles de Philippe de Vigneulles contribuent à illustrer un genre qui connaît alors une de ses plus brillantes époques : le conte, qui se développe au XV^e et au XVI^e siècles²¹⁸. La nouvelle ou le conte est la narration spontanée des anecdotes, des faits divers. D'où l'aspect très réaliste qui leur est reconnu. Les *Cent Nouvelles nouvelles* anonymes de la fin du XV^e siècle, considérées comme l'ancêtre du genre en France, manifestent déjà cette qualité. Söderjhelm y discerne « une foule de détails tirés de la vie bourgeoise »²¹⁹. Quant à Charles Livingston, il reçoit « une impression vivante et pittoresque »²²⁰ des *Cent Nouvelles nouvelles* de Philippe de Vigneulles. Il déclare : « murailles, tours et portes de la cité, tavernes ; coutumes et superstitions locales ; métiers et occupations diverses ; [...] tout cela s'anime devant les yeux du lecteur ».

A) Caractérisation des femmes : le choix du vocabulaire :

Philippe de Vigneulles a réservé aux femmes un certain nombre de lignes, de paragraphes, voire de pages²²¹. Il serait intéressant de relever les mots choisis par l'auteur qui caractérisent les femmes des *Chroniques* et des *Cent Nouvelles nouvelles*. Cette caractérisation est-elle propre à l'auteur ? Est-elle quelque peu répétitive ? Quels sont les mots du temps employés par le chroniqueur messin ?

Parfois, l'auteur qualifie une femme plus qu'une autre parce qu'elle l'a marqué, que ce soit de façon positive ou négative. Il parle par exemple d'« une sainte pucelle »²²² qui devient abbesse de Saint-Pierre-aux-Nonnains en 654. Cette « noble damme, playne de bonnes euvres et de grant excellance » vécu dans cette abbaye jusqu'à sa mort. Philippe de Vigneulles n'en dit pas plus. Mais il est évident que cette femme fut remarquable.

²¹⁸ Voir en annexe le tableau comparatif des trois Nouvelles du Moyen Age.

²¹⁹ Söderjhelm, *La Nouvelle française au XV^e siècle*, Genève, 1973.

²²⁰ *Les Cent Nouvelles nouvelles* de Philippe de Vigneulles, éditées par Charles H. Livingston, Genève, 1972.

²²¹ Notamment sur Jeanne d'Arc et sainte Glossinde.

²²² Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, éditée par C. Bruneau, tome I, Metz, 1927, p. 144.

a) Des conditions essentielles pour le mariage :

Les femmes occupent une place importante lorsqu'il s'agit de mariage et encore plus s'il faut engendrer des enfants qui auront un rôle essentiel dans la vie. En effet, le roi Dagobert, en 633, « fut joint par le loyens de mariaige à une très belle pucelle et de grant linaige, nommée Guertin »²²³. La jeune femme est une fois de plus une pucelle. C'est une condition nécessaire au mariage. Mais Philippe de Vigneulles ajoute qu'elle appartient à un grand lignage. Etant donné qu'elle épouse un roi, elle doit maintenir un certain rang et un certain prestige pour que les deux lignées s'équilibrent à peu près, même si la lignée du roi est de toute façon bien au-dessus de n'importe qui. Il est impensable qu'il soit dépassé. La jeune fille, qui semble parfaite, engendre Sigisbert, qui est qualifié de « saint » par l'auteur.

Même dans les *Cent Nouvelles nouvelles*, qui sont une parodie de la vie quotidienne, le mariage a son importance. Philippe de Vigneulles rappelle ainsi, de façon ludique, les principes fondamentaux du mariage, que sont la beauté, la bonne réputation, la bonne lignée etc. En effet, un vigneron est « mariés et associés avec une belle et bonne jeune femme ». Selon saint Thomas beau et bon en un même « objet » constituent une seule et même réalité dès lors que l'un et l'autre se fondent sur leur forme. Mais le bien agit de sorte que la forme devienne objet d'appétence, d'un désir de réalisation ou de possession de la forme désirée parce que positive. Alors que le beau situe la forme en relation avec la pure connaissance. Les deux termes sont donc à distinguer. Philippe de Vigneulles continue : « Et jaçoit que ladite jeune femme estoit assés gaillarde et plaisante de son maintien, si estoit elle bonne et loyalle à son époux et mary et ayma mieulx à morir que de faire une laichetez de son corps ; et avec ce, elle et son mary estoient de bon paraige et avoient des bons amys selon leur estat »²²⁴. La femme est donc belle, fidèle et de bonne lignée.

Les mariages peuvent être malheureux pour l'un et heureux pour l'autre. En 1491, un traître lombard au service du duc René a épousé à Metz une « bonne jentilz femme, nommée damme Clémence »²²⁵. Philippe de Vigneulles donne plus de renseignements sur la femme que sur son mari. Comme c'est un traître, il disparaît des Chroniques, et par-là de l'histoire. La femme est bonne et gentille. Ces deux qualités semblent être un pléonasme, mais si Philippe de Vigneulles choisit de les apposer, c'est qu'il souhaite qu'il y ait redondance. Elle est de toute façon plus honnête que son mari, qui a sali sa *fama*.

²²³ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, éditée par C. Bruneau, tome I, Metz, 1927, p. 142.

²²⁴ Philippe de Vigneulles, *Les Cent Nouvelles nouvelles*, éditées par Charles H. Livingston, Genève, 1972, nouvelle 18.

²²⁵ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, éditée par C. Bruneau, tome III, Metz, 1932, p. 256.

En 1492 arrivent à Metz un médecin et sa femme. Ce médecin est doué car il soigne des maladies que d'autres ne parviennent pas à déceler. Or, il est « anciens, groz et court, et de moienne estature » tandis que sa femme est « une très belle damme »²²⁶. La beauté de la femme prend d'autant plus de valeur qu'elle est comparée à la laideur du mari. Peut-être Philippe de Vigneulles ne comprend-t-il pas par quel miracle ils sont ensemble. Il ajoute toutefois que « il tenoit grant famille et pourtoit, luy et sa femme, estat de prince ». Le couple, s'il n'est pas physiquement assorti, est d'un lignage égal. Les deux familles sont aussi puissantes l'une que l'autre.

Philippe de Vigneulles relève ailleurs ce genre d'anomalies, c'est-à-dire lorsque la femme est beaucoup plus belle que l'homme : il relate le mariage de Louis, roi de France, avec Marie, la sœur d'Henri, roi d'Angleterre. Ce mariage, qui a lieu en 1514, étonne les gens, notamment parce que le physique des deux personnes n'est pas du tout assorti. En effet, Louis est « viez, cauducque et goutteux » alors que Marie est une « belle josne damme [...] qui estoit en fleur de son eaige »²²⁷. L'auteur semble plaindre la demoiselle. De part sa beauté, il est clair qu'elle mérite mieux qu'un homme vieux et laid.

b) De véritables déesses :

Lorsque Charles VIII se rend en Italie en 1494, les villes l'accueillent triomphalement. Philippe de Vigneulles déclare qu'il renonce à tout décrire car cela serait long et fastidieux. Il prend toutefois la peine de parler d'une représentation faite par des dames. Ce spectacle vaut le détour : « les nobles dames de la cité firent une monstre d'une escouchée, la plus triumphant chose que jamaix fut vehue : car elle avoient prins et elleus la plus belle crestienne de tout le pays, ne que possible fût en dix reaulme, et sembloit d'elle que ce fût une vraye déesse ou une ymaige, tant estoit belle et acoustrée »²²⁸. La jeune fille a toutes les qualités requises : elle est chrétienne, elle est la plus belle du pays, elle ressemble à une déesse, elle est bien faite. Elle est aussi richement parée. Ses vêtements ressemblent à un trésor oriental. Philippe de Vigneulles est visiblement impressionné par cette beauté. L'orientalisme donne un goût d'exotisme aux spectateurs. Ils sont tous charmés. De plus, « autour d'elle, y avoit tant d'aultre biaux visage angélicque qu'il n'est possible de le croire, qui ne l'auroit veheu ».

²²⁶ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, éditée par C. Bruneau, tome III, Metz, 1932, p. 271.

²²⁷ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, éditée par C. Bruneau, tome IV, Metz, 1933, p. 177.

²²⁸ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, éditée par C. Bruneau, tome III, Metz, 1932, p. 316-317.

Un nombre surprenant de jeunes filles est rassemblé pour ce spectacle. L'auteur précise bien qu'il fallait y être pour le croire. La beauté a un grand pouvoir sur les hommes, à tel point que Philippe de Vigneulles retrace ce spectacle magnifique dans sa *Chronique*.

D'autres femmes sont aussi belles que des déesses. Il s'agit par exemple de Dame Perrette Baudoiche. Cette femme est pourtant « amoral » dans la mesure où elle a demandé le divorce. Un long procès a suivi cette demande. Toute la ville a participé à cette question. Elle finit par gagner le procès. Elle se marie alors une deuxième fois. Et lors de ces noces, elle éblouit tout le monde par sa beauté « car il sambloit, de la dicte damme Perrette, que ce fût une déesse ou une fée, tant elle estoit belle ; et possible que en tout ung país n'y avoit point de plus belle damme ne de corps ne de fasson »²²⁹. L'auteur messin la compare à une déesse et même à une fée. Cette beauté semble avoir quelque chose d'irréel et d'exceptionnel. C'est un peu comme si cette jeune femme était inaccessible tant sa beauté force au respect. Philippe de Vigneulles fait ensuite une description beaucoup plus précise de la dame : « Premièrement, elle avoit petite bouchette, ung peu ellevée et vermeille, grasse gourgette, les yeulx rians et le front hault, traictis²³⁰ surcil, petite oreilles, et les cheveulx blons comme fin or, haulte et droite de coursaige²³¹, et bien faictes parmi le corps : et, pour abrégiez, c'estoit la mieulx acomplie de toute fasson que l'en sceust veoir ne trouver ». C'est la seule description aussi détaillée d'une femme dans la *Chronique*. Elle est si belle que l'auteur en est subjugué. Cette fascination le dérouta un peu et il se répète en affirmant que son corps est bien fait et qu'elle est la plus belle de tout le pays. Ces quelques lignes permettent de voir quels sont les critères de beauté de l'époque. La petitesse est essentielle puisque Philippe de Vigneulles ajoute l'adjectif « petit » devant « la bouchette » par exemple. Les cheveux blonds sont toujours autant appréciés. En effet, pour l'homme médiéval, la beauté féminine porte les cheveux blonds. Florent Vénier²³² rappelle que les écrits parlant des effets littéraires où la lumière est associée à la beauté féminine et où les cheveux blonds ressemblent aux rayons du soleil tant ils resplendissent sont nombreux. Son apparence toute entière fait plaisir à voir.

Les « canons de la beauté » sont également mentionnés dans les *Cent Nouvelles nouvelles*. Parfois le conteur dit qu'une femme est « bonne et simple »²³³, « belle et blanche »²³⁴ ou encore « belle, jeune et tendre »²³⁵. Plus loin, un homme a épousé « une tres

²²⁹ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, éditée par C. Bruneau, tome IV, Metz, 1933, p. 226.

²³⁰ *Traictis* : fait à plaisir, régulier.

²³¹ *Corsaige* : corps.

²³² Florent VENIER, « La beauté et ses soins », dans *Moyen Age*, n°54, septembre/octobre 2006, p. 16-20.

²³³ Philippe de Vigneulles, *Les Cent Nouvelles nouvelles*, éditées par Charles H. Livingston, Genève, 1972, nouvelle 15.

²³⁴ Philippe de Vigneulles, *Les Cent Nouvelles nouvelles*, éditées par Charles H. Livingston, Genève, 1972, nouvelle 18.

²³⁵ Philippe de Vigneulles, *Les Cent Nouvelles nouvelles*, éditées par Charles H. Livingston, Genève, 1972, nouvelle 70.

belle jeune femme gentille et gracieuse »²³⁶, ou un autre galant est amoureux d'« une gentille gouge jeune fille »²³⁷. Un seigneur « engrosse » une « belle servante jeune et en bon point »²³⁸ tandis qu'un berger a « une belle femme et gracieuse, car elle faisait plaisir aux gens de bien »²³⁹. Les adjectifs « belle » et « jeune » reviennent souvent sous la plume de l'auteur. Ces deux caractéristiques semblent essentielles. Il faut ensuite que la femme soit gentille et gracieuse, et enfin, le luxe de la beauté, qu'elle soit « blanche ».

c) La critique des femmes :

Philippe de Vigneulles ne craint pas de critiquer les femmes. Il emploie des injures, des mots insultants. Or l'injure est une des plus fréquentes expressions de la violence au Moyen Âge²⁴⁰. Nicole Gonthier repère plusieurs gammes d'insultes. Une première gamme a trait au courage et aux compétences guerrières, fustigeant l'absence de ces qualités ou leur utilisation dévoyée. Une autre catégorie renvoie aux interdits de la morale religieuse. Une troisième sorte se rapporte aux multiples dégoûts qu'inspirent les tares physiques, la maladie, la malpropreté ou la scatologie et révèle de nombreux tabous. Un quatrième domaine est celui des injures à caractère sexuel, dénonçant les abus, les perversités, les défaillances et leurs conséquences. Un cinquième groupe concerne le statut juridique, le niveau de fortune, la qualité de la réputation qui définissent l'identité sociale d'un individu et légitime sa place dans la communauté. Il y a aussi des injures à caractère politique. L'œuvre de Philippe de Vigneulles fait partie des rares témoignages ayant conservé les injures²⁴¹.

Il raconte par exemple l'histoire d'une femme qu'un homme appelle « ribaulde »²⁴². Il la menace de l'insulter publiquement si elle ne lui donne pas de l'argent pour qu'il se taise : « se elle ne luy donnoit de l'argent, il la publiroit pour ribaulde »²⁴³. La jeune femme, qui n'a pas d'argent, répugne à voir sa réputation diffamée. Que les allusions soient véridiques ou non, la victime est salie aux yeux de ses contemporains. Or la bonne réputation est le bien le

²³⁶ Philippe de Vigneulles, *Les Cent Nouvelles nouvelles*, éditées par Charles H. Livingston, Genève, 1972, nouvelle 43.

²³⁷ Philippe de Vigneulles, *Les Cent Nouvelles nouvelles*, éditées par Charles H. Livingston, Genève, 1972, nouvelle 47.

²³⁸ Philippe de Vigneulles, *Les Cent Nouvelles nouvelles*, éditées par Charles H. Livingston, Genève, 1972, nouvelle 68.

²³⁹ Philippe de Vigneulles, *Les Cent Nouvelles nouvelles*, éditées par Charles H. Livingston, Genève, 1972, nouvelle 69.

²⁴⁰ Nicole GONTHIER, « *Sanglant Coupaul !* » « *Orde Ribeaude !* » *Les injures au Moyen Âge*, Rennes, 2007.

²⁴¹ Il n'y a que les farces, les œuvres satiriques, les fabliaux qui conservent des exemples de vocabulaires injurieux.

²⁴² Ribaud, ribaude : du verbe « riber », « se livrer à la débauche », le nom de ribaud est très fréquemment lancé comme une attaque injurieuse. Employé au sens d'amant adultère, de fornicateur éhonté, il intervient dans certaines scènes de flagrant délit. Il a un sens général de « canaille ». La forme féminine du terme conserve l'acceptation première de « dépravée », et équivaut à « putain » tout en suggérant chez celle qui est incriminée, une perversité et une duplicité particulières, le goût du plaisir sexuel, le rôle d'instigatrice dans le péché. A la luxure s'ajoute le mensonge hypocrite.

²⁴³ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, éditée par C. Bruneau, tome III, Metz, 1932, p. 35.

plus précieux de tout un chacun car il est le passeport qui donne les droits d’agir et d’exister en société, d’être apprécié par son voisinage, de jouir de la protection des lois, de tisser des liens utiles ou honorifiques. Il est donc important qu’elle soit innocentée, sinon elle est privée de tout moyen d’intégration sociale. Elle s’efforce de contenter l’homme du mieux qu’elle peut, puis elle raconte tout à son mari lorsque ce dernier rentre à la maison. Il écoute attentivement sa femme. Il va immédiatement porter plainte, car la mauvaise réputation rejaillit sur tous les membres de la famille, agnats et cognats. Elle flétrit un honneur collectif. La réaction est instantanée. Philippe de Vigneulles parle aussi de cette peur de la diffamation dans les *Cent Nouvelles nouvelles*. Pour échapper à un piège organisé par les femmes d’une maison de passe, un jeune homme invente un stratagème : « que la plus ribaude, la plus ordre²⁴⁴ et la plus paillarde de vostre compagnie frappe la premiere sur moy »²⁴⁵. Bien entendu, aucune d’entre elles n’ose frapper. L’insulte n’est donc pas à prendre à la légère. En effet, Philippe de Vigneulles donne plus d’explications sur la signification de ce mot en racontant l’histoire d’une femme qui profite de l’absence de son mari pour coucher avec d’autres hommes : « et alors que le marit d’elle estoit au gait, par quoy yceulx gallans devient dit ont heu trouvés fasson et manier d’entrer léans par une fenestre de derrier »²⁴⁶. Il qualifie cette femme de « paillarde » et de « ribaulde mariée ». Il s’agit en effet d’une femme infidèle. Elle ne respecte ni les lois sacrées de l’Eglise, ni les lois civiles et encore moins les bonnes mœurs.

Les *Cent Nouvelles nouvelles* sont friandes de femmes infidèles. Philippe de Vigneulles s’amuse littéralement à les décrire. Il développe ces défauts avec une bonhomie bienveillante. Il n’en reste pas moins que les femmes infidèles sont très présentes dans ces nouvelles. Le conteur messin fait par exemple référence à un prêtre qui a débauché toutes les jeunes femmes de sa paroisse : « Le curé dit qu’il n’y a jonne femme en sa paroiche qu’il n’ait chevauchiez »²⁴⁷. Dans une autre nouvelle, un bourgeois se plaint au chanoine d’avoir « fait d’une bonne preude femme une truande putain et paillarde »²⁴⁸. Un curé de passage dans un village tente de séduire une femme fidèle à son mari car il est persuadé que « les femmes sont variables de leur nature et peu constantes, mais muent souvent leurs couraiges »²⁴⁹. Il est donc convaincu qu’elle finira par lui céder, comme toutes les autres. Un homme traite sa femme de

²⁴⁴ *Orde, orre* : le terme associant ordures physique et morale reste d’un usage très fréquent tout au long du Moyen Age. Il fait partie du registre de la scatologie ou de la sexualité.

²⁴⁵ Philippe de Vigneulles, *Les Cent Nouvelles nouvelles*, éditées par Charles H. Livingston, Genève, 1972, nouvelle 21.

²⁴⁶ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, éditée par C. Bruneau, tome IV, Metz, 1933, p. 362.

²⁴⁷ Philippe de Vigneulles, *Les Cent Nouvelles nouvelles*, éditées par Charles H. Livingston, Genève, 1972, nouvelle 8.

²⁴⁸ Philippe de Vigneulles, *Les Cent Nouvelles nouvelles*, éditées par Charles H. Livingston, Genève, 1972, nouvelle 17.

²⁴⁹ Philippe de Vigneulles, *Les Cent Nouvelles nouvelles*, éditées par Charles H. Livingston, Genève, 1972, nouvelle 18.

« paillarde²⁵⁰ » et de « truande²⁵¹ »²⁵² car elle a naïvement couché avec le cordonnier pour avoir des souliers. Les exemples d'infidélité sont fort nombreux dans ce recueil.

Souvent, l'auteur utilise le mot de « garce » pour qualifier une méchante femme, une femme qui brave la justice par ses crimes honteux. Le terme de *gars* ou de *garçon* s'applique d'abord, dans le contexte féodal, à des serviteurs de second rang, livrés aux tâches domestiques et peu glorieuses, voire serviles. Quand il ne participe pas du vocabulaire de la brutalité et de la grossièreté, le terme sert à indiquer une profonde aversion pour l'abjection ou la bassesse d'âme de l'individu désigné. Il est ainsi fortement chargé de réprobation morale et sociale et signifie un rejet définitif. Le féminin du mot est employé plus volontiers avec la même allusion à une nature vile et encline aux pires turpitudes. L'auteur messin parle d'une femme qui fut brûlée par la décision de la justice car elle a tué son mari alors qu'il était malade : « luy estant en son lit ainssy mallaide, vint celle mauldicte femme à luy, et par grant fureur luy boutta ung coustiaux tout permy la gorge, et le tuait ». Philippe de Vigneulles la décrit de cette façon avant même de l'accuser de quoi que ce soit : « et print à femme une belle josne gairse »²⁵³. Le lecteur est prévenu d'emblée que cette jeune femme n'est pas comme les autres. Elle est belle, certes, mais sous cette beauté se cache un démon, un être capable du pire.

Si le calme urbain est compromis à cause d'une femme, le chroniqueur ne se privera pas de la dénigrer. Il en est ainsi de la jeune femme qui provoque une bagarre entre deux galants : « en une hostellerie sur les mollins, à Mets, se esmeut questions pour une gairse entre deux biaux gallans de Naimeurs l'ung contre l'autre »²⁵⁴. Il est ridicule de se battre, surtout pour une femme. Elle n'en vaut vraiment pas la peine. En la traitant de « garce », Philippe de Vigneulles la rabaisse à un moindre rang, donc à une moindre importance. Cette femme ne mérite pas que l'on se batte pour elle. L'auteur messin n'évoque pas la raison de la lutte entre les deux hommes, bien qu'elle soit sous-entendue. Ils partagent certainement la même maîtresse et ils la veulent chacun pour eux seuls. La femme n'est qu'une débauchée qui embrase les querelles amoureuses.

²⁵⁰ *Paillard, paillarde* : c'est, à l'origine, celui qui couche sur la paille, au lieu de bénéficier d'un matelas de plume, donc un homme rustique, assez pauvre. Puis le langage a excipé une misère morale et « paillard » est devenu l'équivalent de « gueux », « vaurien ». C'est une allusion à la débauche. Ce terme est à mettre en parallèle avec celui de « ribaud ».

²⁵¹ *Truand, truande* : trander signifie mendier. Les truands sont de mauvais pauvres, de faux pauvres.

²⁵² Philippe de Vigneulles, *Les Cent Nouvelles nouvelles*, éditées par Charles H. Livingston, Genève, 1972, nouvelle 66.

²⁵³ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, éditée par C. Bruneau, tome IV, Metz, 1933, p. 43.

²⁵⁴ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, éditée par C. Bruneau, tome IV, Metz, 1933, p. 155.

d) La laideur des femmes : un handicap :

Les femmes sont aussi physiquement dénigrées. Pour l'homme du Moyen Age, une chose ne peut être que laide quand elle ne vient pas s'insérer dans une hiérarchisation de finalités. Une jeune femme se suicide après la mort de son mari. Sans que ce soit utile, Philippe de Vigneulles affirme qu'elle est laide : « y olt une josne femme à Saint Privè, qui estoit laidresse [...]et se pandit et estranglait »²⁵⁵. Son physique doit être particulièrement laid pour qu'il pousse l'auteur à en faire part au lecteur. Cette laideur va sans doute de paire avec le suicide. En effet, le suicide est très mal vu au Moyen Age. Il est impensable d'interrompre la vie que Dieu a donnée. Il est le seul à pouvoir décider de la vie ou de la mort. La jeune femme est laide car elle va à l'encontre de ce principe. Elle se « révolte » contre Dieu.

Philippe de Vigneulles pense que la laideur est un handicap pour le mariage. En effet, le mariage sert à procréer. Or, si une fille est vraiment trop laide, elle ne peut pas procréer. Ce phénomène est remarquable pour l'auteur : « il est vray que jadis monseigneur Pier de Bourbon olt apousés ma damme Anne de France, fille du roy Loys XI^e, de laquelle saillit une fille, qui fut merueilleusement diforme de son corps, et sambloit estre inutile à porter lignié »²⁵⁶. La jeune fille est « inutile » à la société étant donné qu'elle ne pourra jamais faire d'enfants. Cette tare la rend encore plus laide aux yeux des contemporains.

Il n'y a pas que la laideur qui puisse ruiner le mariage. Dans les *Cent Nouvelles nouvelles*, la coupable est plutôt la nature même des femmes, c'est-à-dire leur penchant pour l'autre sexe, pour l'instabilité et donc pour l'infidélité. Un jeune galant est marié à une très belle jeune femme : « fut acompaignié par mariage à une tres belle et bonne jeune femme, se je ne mens, car elle ne tenoit serre nem plus que une vielle arbalestre »²⁵⁷. Elle semble requérir l'une des caractéristiques essentielles pour faire un bon mariage. Seulement, l'auteur ajoute : « et croy que par la chaude complession qui estoit en elle qu'elle avoit esté née en ung four ou à demeye lieue pres du soleil levant, ou c'estoit pour tant qu'elle estoit souvent aux estuves ». La jeune femme risque d'être infidèle car c'est sa nature qui commande. De plus, elle va aux étuves. Or ce lieu est celui du chaos sexuel où tout peut arriver. Colaire, le cosson, a épousé « une tres belle jeune femme nommée Ysabeau, laquelle estoit chaulde comme une caille »²⁵⁸. Et en effet, cette femme a beaucoup d'amants. Un autre homme s'est marié avec « une belle jeune damoiselle laquelle estoit, comme je croy, née soubz la

²⁵⁵ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, éditée par C. Bruneau, tome IV, Metz, 1933, p. 292.

²⁵⁶ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, éditée par C. Bruneau, tome IV, Metz, 1933, p. 519.

²⁵⁷ Philippe de Vigneulles, *Les Cent Nouvelles nouvelles*, éditées par Charles H. Livingston, Genève, 1972, nouvelle 42.

²⁵⁸ Philippe de Vigneulles, *Les Cent Nouvelles nouvelles*, éditées par Charles H. Livingston, Genève, 1972, nouvelle 45.

constellation et planète de Venus car elle aymoît fort le jeu des bas instrumens »²⁵⁹. Cette dernière est tellement corrompue qu'un simple fou lui suffit lorsque son mari part à la guerre. A chaque fois, Philippe de Vigneulles qualifie la femme de « belle et jeune ». Il faut se méfier des beautés qui peuvent rendre les hommes malheureux. Car la beauté, selon Umberto Eco, doit être « en concordance avec la bonté, avec la vérité et avec tous les autres attributs de l'être et de la divinité »²⁶⁰.

Conclusion :

Philippe de Vigneulles emploie souvent les mêmes termes pour désigner une catégorie de femmes. Celles qui sont jolies sont qualifiées de « déesses ». Celles qui sont infidèles sont des « ribaudes ». Celles qui se consacrent sérieusement à la vie religieuse sont de « saintes pucelles ». Il utilise souvent le terme de « garce » pour parler d'une femme qui n'est pas honnête et qui a fait quelque chose de mal. Il se réfère ensuite à ces catégories pour définir les différents types de femmes.

B) La parodie de la vie quotidienne selon les Cent Nouvelles nouvelles de Philippe de Vigneulles :

Philippe de Vigneulles a écrit, en parallèle à la *Chronique*, les *Cent Nouvelles nouvelles*. Tandis que l'un présente un aspect historique, l'autre en est la parodie.

a) La naïveté des femmes :

Les *Cent Nouvelles nouvelles* de Philippe de Vigneulles présentent plusieurs aspects des femmes. Il sera traité ici de la naïveté des femmes messines ou des environs. Les femmes naïves, les « sottes », sont les victimes attirées des trompeurs. Elles cèdent souvent à un homme par pure stupidité et par ignorance. Elles n'ont pas réellement de mauvaises intentions. L'auteur messin décrit la naïveté des femmes dans plusieurs nouvelles.

²⁵⁹ Philippe de Vigneulles, *Les Cent Nouvelles nouvelles*, éditées par Charles H. Livingston, Genève, 1972, nouvelle 85.

²⁶⁰ Umberto ECO, *Art et beauté dans l'esthétique médiévale*, Paris, 1997.

Philippe de Vigneulles dénonce la culpabilité de certains ecclésiastiques. Il suggère par là que son époque a connu une dégradation des mœurs du clergé, avec en particulier l'apparition d'un nouveau type de prêtre, peu conforme à l'attente des fidèles. Le clergé régulier n'est pas présenté avec plus d'indulgence, mais le conteur messin s'acharne sur un type en particulier : il s'agit du « questain », c'est-à-dire le « quêteur » qui, se prévalant de prétendues reliques ou d'indulgences, s'introduit dans la vie des paroisses, prêche et se procure de l'argent pour son propre compte. Ce sont souvent de simples imposteurs. Les « questains » sont par excellence des menteurs qui trompent le peuple, et que le clergé messin doit bientôt tenter d'éliminer.

La nouvelle 15, par exemple, raconte l'histoire d'un prêtre qui culpabilise une femme parce que cette dernière accomplit l'oeuvre de mariage avec son mari sans payer la dîme : « il luy recommanda bien qu'il luy souvenir souverainement de l'heure qu'elle devoit venir paier la disme [...] Et se trouva à l'heure dicte et audit lieu là où maistre chappellain estoit [...] elle fut la tres bien venue, si la serre entre ses bras et la baise et pour mieulx achever son entreprinse, monta hault pour veoir de plus loing et luy donna gracieuse penitence »²⁶¹. Or, cette dîme, administrée par le prêtre, laverait ce péché d'amour. La jeune femme rencontre donc régulièrement le prêtre pour s'acquitter de cette fameuse dîme. Sa conscience est déchargée jusqu'au jour où elle oublie le rendez-vous que le prêtre lui avait donné, ce qui l'empêche de dormir. Son mari se rend compte que sa femme a un souci en tête. Il l'interroge. Sa femme n'ose d'abord pas répondre car le prêtre lui a ordonné de garder le silence. Puis elle finit par avouer qu'elle a oublié de payer la dîme au prêtre. Elle explique que cette dîme sert à réparer le péché de chair. Son mari comprend tout de suite la supercherie du prêtre. Il veut battre sa femme pour l'infidélité qu'elle a commise à plusieurs reprises, mais finalement, il comprend qu'elle est « bonne et simple ». Elle est une victime naïve du désir du prêtre. Cependant, le mari trompé veut se venger. Il invite le prêtre à manger chez eux et lui sert de l'urine de sa femme en tant que vin blanc. Le curé s'en rend compte et se met en colère. Le mari lui révèle à demi mots qu'il sait tout au sujet de la dîme. Le curé comprend les allusions de son hôte et préfère garder le silence plutôt que de recevoir des coups de bâtons.

Cette histoire de dîme à payer pour effacer le péché de chair commis entre mari et femme est un thème qui apparaît dans les *Cent Nouvelles nouvelles* bourguignonnes²⁶². En effet, l'auteur anonyme de ce recueil raconte comment des moines, chassés d'Espagne à cause de leur trop grande « filouterie », arrivent à Hostalrich, en Catalogne, et prélèvent la dîme des

²⁶¹ Nouvelle n° 15 p. 91 de l'édition des *Cent Nouvelles nouvelles* de C. Livingston.

²⁶² Voir en annexe le tableau des thèmes communs aux trois œuvres du Moyen Âge.

femmes chaque fois qu'elles couchent avec leurs maris. Dans cette histoire, les maris bafoués brûlent le monastère de ces moines menteurs pour se venger.

Philippe de Vigneulles, en rapportant la naïveté des femmes face aux quêtains dans ses histoires, tente de prévenir ses lecteurs de la perfidie des quêtains. La nouvelle 35 rapporte l'histoire d'une femme qui a été amadouée par le quêtain appelé Gaday. Ce dernier fait croire à une femme qu'il détient du foin sur lequel est né Jésus. Elle lui donne alors des « linssieux » en échange de sa protection. Or, le foin a été récupéré par Gaday dans une étable quelconque. Il n'a rien à voir avec la nativité. Le mari, beaucoup moins naïf que sa femme, la menace de la battre si elle ne rapporte pas les précieux draps. Elle court alors et supplie le quêtain de lui rendre les draps. Gaday prétend les lui rendre bien volontiers car il n'est pas là pour mettre la discorde dans les couples. Tout en prononçant ces paroles, il glisse un morceau de charbon dans les draps. La femme, toute joyeuse, range ses précieux draps chers à son mari dans le coffre, sans voir le morceau de charbon qui se consume doucement.

La nouvelle 82 dit que Jaiquemette, native de Lessey, est « une bonne simple femme sans nulz blâme ne malice ». Elle doit le cens au receveur Pierson Boullignei pour le seigneur François le Gournais. Mais elle a oublié le nom du receveur. Elle croit qu'il s'appelle Pierson Chaussette. Elle demande à tout le quartier où habite cet homme. Or, elle ne se souvient pas du nom du receveur. Elle ne lui donne pas un nom très flatteur alors qu'il est un homme de haut rang. Cette naïveté lui cause de nombreux soucis.

Certaines nouvelles prêtent réellement à sourire lorsque la naïveté des femmes y est décrite. La fin en est heureuse. Il s'agit de la nouvelle 88 : à Metz, une jeune fille « frisque et gaillarde et ne demandoit que d'assaillir son homme » est mariée à un vigneron. Mais il dort dès qu'il rentre tant il est fatigué. Chaque nuit la jeune fille est déçue. Elle raconte son histoire à sa voisine. Cette dernière lui conseille de devenir riche si elle ne trouve pas le bonheur au lit. Pour cela, elle lui affirme qu'il faut nouer trois fois la queue de son mari. Alors qu'il dort, la jeune fille tente de mettre en pratique les conseils de sa voisine. Mais le membre se raidit, elle ne parvient décidément pas à le nouer. Le mari se réveille alors et lui fait l'amour. La jeune fille est plus heureuse que si elle avait été riche. Dans la même nouvelle, l'auteur messin raconte qu'une autre femme tente de nouer la queue de son mari malade dans le but de le soigner. Il se réveille brusquement et croit qu'elle essaye de la lui couper. Elle lui explique alors qu'elle ne souhaitait que sa guérison. Ces deux histoires sont basées sur les rumeurs qui circulent dans les villages. Seules les femmes naïves sont trompées par ces racontars de campagne.

Parfois, l'homme et la femme font preuve d'une naïveté égale. En effet, dans la nouvelle 36, un notaire nommé Thiriât invite deux quêtains à jouer aux cartes avec lui. Comme ces derniers ont tout perdu au jeu, ils mettent en gage les pseudos reliques de saint Adrien. Pour ce faire, ils demandent au notaire et à sa femme de s'agenouiller et de fermer les yeux, car cette remise de relique ne peut se faire sans une cérémonie bien précise. Pendant ce temps, les deux quêtains gardent les reliques et place dans le reliquaire le soufflet de la cheminée. Les époux n'ont absolument pas conscience de la supercherie. Plus tard, ne voyant pas revenir les deux perdants, le notaire soupçonne la tromperie. Il décide d'ouvrir l'écrin: il contient leur propre soufflet et pas les reliques. Le notaire et sa femme ont été naïfs face aux deux quêtains.

Un certain nombre d'hommes profitent de la naïveté des femmes pour obtenir d'elles ce qu'ils désirent. Il en est ainsi pour la nouvelle 66. Un mari de Jouy-aux-Arches envoie sa femme à Metz pour qu'elle vende les légumes du jardin et pour qu'elle fasse des affaires. Elle est attirée par un étalage de souliers tout neufs. Elle s'arrête donc devant la boutique de ce cordonnier, dans la « Grand rue de la Porte Serpenoise ». Elle se rend bien compte qu'elle n'a pas assez d'argent pour se les offrir. Le cordonnier trouve alors un moyen pour lui faire l'amour car il comprend qu'elle est « simple ». Il « fait ses volontés » de la jeune femme sans ménagements et sans difficultés. Il lui offre ensuite une paire de chaussures. Le soir, de retour chez elle, la jeune femme raconte toute l'histoire à son mari sur le ton de la naïveté enfantine. La colère saisit l'époux qui traite sa femme de « paillarda » et de « truanda ». Il ordonne à sa femme de rapporter immédiatement les souliers. Le cordonnier profite de sa sottise pour abuser d'elle à nouveau. Il lui propose de « défaire ce qu'il a fait »²⁶³: il couche une deuxième fois avec elle. Il profite de la niaiserie de cette femme, mais aussi de son mari.

Toutefois, Philippe de Vigneulles montre, au contraire, que certaines femmes doivent supporter la naïveté de leurs maris. Il s'agit par exemple de la nouvelle 19. En effet, l'auteur messin raconte l'histoire d'une femme de Chastel-Saint-Germain-devant-Metz qui envoie son mari à Metz pour que ce dernier achète des chandelles. Arrivé à destination, il demande à une femme qui vend justement des chandelles, un « quarteron » de chandelles. Celle-ci lui donne alors trois chandelles. Mais le mari n'est pas satisfait de ce décompte car il s'attendait à avoir plus de chandelles, et il traite la femme de voleuse alors qu'elle connaît bien son métier. Elle essaie de le raisonner car elle voit bien qu'il est sot : « mon amy, dit la bonne femme, qui vit bien qu'il estoit simple homme, on ne compte pas ainsi les chandeilles comme tu l'entens, car

²⁶³ Nouvelle n°66.

on ne les compte ny au cent ny au millier, mais on les poise à la livre ». Il sort de la boutique. Puis, comme il craint d'être « tencez » par sa femme, il y retourne et achète une seule chandelle. Cet homme est naïf dans la mesure où il ne sait absolument pas compter. De plus, dès qu'il sort de la « campagne » pour entrer dans la « ville », il perd tous ses repères et devient quelque peu naïf et bête. Il craint cet environnement qu'il n'a pas l'habitude de côtoyer.

Dans la nouvelle 29, le mari aimerait acheter de nouveaux souliers pour les prochaines noces qui vont bientôt avoir lieu. Il demande alors à sa femme d'aller en ville pour lui. Elle accepte cette commission bien volontiers et elle prend la mesure des pieds de son mari à l'aide d'une petite cordelette. Mais il décide finalement d'aller acheter lui-même ses souliers. Toutefois, arrivé devant la boutique, il se souvient qu'il a oublié la cordelette. Il rentre donc bredouille à la maison et explique le fait à sa femme. Celle-ci se met à rire bien fort et lui affirme qu'il n'avait pas besoin de la cordelette étant donné qu'il avait ses pieds comme mesure.

Quant à la nouvelle 68, elle mentionne la naïveté d'un homme qui s'est marié avec la servante de son seigneur. Ce seigneur, appelé Jaique Desch, a mis enceinte cette « belle servante jeune et en bon point ». Il décide alors, pour sauvegarder leurs deux honneurs, de la marier assez rapidement. Il la marie donc à un sot Allemand amoureux d'elle. Mais au bout de six mois, la jeune femme met au monde un enfant. L'Allemand se plaint auprès de son seigneur car il affirme qu'à ce rythme là, il n'arrivera jamais à suivre pour nourrir toute sa famille. Jaique Desch sourit de cette naïveté tout en lui assurant que ça n'arrivera plus.

La description des femmes faite par Philippe de Vigneulles rappelle celle des Mären allemands. Dans le genre littéraire de la « nouvelle », appelé aussi « Mären » ou « maere », la femme est l'actrice principale des différentes scènes de mœurs. Ce sont surtout les récits burlesques et érotiques qui présentent de façon caricaturale les relations souvent tumultueuses entre mari et femme. Selon Joëlle Fuhrmann²⁶⁴, ces récits burlesques et drolatiques, semblables aux fabliaux français dénommés « contes à rire », sont apparus dès le XIII^e siècle en Allemagne. Beaucoup de fabliaux allemands montrent des personnages féminins tout à fait contraires aux critères requis par la société courtoise : les femmes sont vieilles et laides, ce sont des mégères martyrisant leur mari, ce sont des jeunes filles naïves, des épouses belles mais sans scrupule.

²⁶⁴ FUHRMANN (J.), *La représentation de la femme dans la « nouvelle » allemande du moyen âge tardif*, volume I, *Description de quelques schémas normatifs de l'imaginaire masculin et patriarcal*, Bren, 1996.

b) Des femmes rusées et volontaires:

Dans les nouvelles de Philippe de Vigneulles, les femmes ne sont pas toutes naïves. Certaines font preuve au contraire d'un caractère volontaire. Certaines sont réellement rusées. Philippe de Vigneulles montre combien les femmes peuvent être autoritaires parfois. La ruse qui permet de riposter, la « finesse », est une forme de sagesse pour les hommes de ce temps selon Pierre Demarolle. Les femmes des *Cent Nouvelles nouvelles* sont rusées et volontaires surtout lorsqu'elles sont négligées par leurs maris parce qu'ils travaillent trop dur, trop loin ou lorsque qu'ils sont trop vieux. Les maris trompés sont souvent ceux que la profession éloigne de leur foyer, ou les paysans naïfs, dénués de prestige social, qui travaillent dur et rentrent tard des champs. Quant aux « séducteurs », aux hommes qui pervertissent les Messines, ce sont souvent des hommes de passage, des hommes riches et puissants ou encore des ecclésiastiques.

A la nouvelle 69, Philippe de Vigneulles raconte comment une femme trompe son mari sous son nez. Le vacher du village de Vaux est un pauvre homme boiteux. Il a épousé « une belle femme et gracieuse, car elle faisoit plaisir aux gens de bien ». Ils gardent les bêtes ensemble. Il s'écarte un moment pour faire un fagot : sa femme a tôt fait d'attirer l'attention d'un cavalier, auquel elle ne se refuse pas longtemps. Pour se venger, le pauvre homme détache le cheval de l'homme. Mais c'est tout ce qu'il peut lui faire. La femme sait ce qu'elle veut : un homme socialement reconnu et plus riche que son propre mari. Elle est prête, pour cela, à se déshonorer alors que son époux n'est pas loin. Pourtant, l'homme pourrait se venger plus cruellement étant donné qu'il constate de ses propres yeux l'infidélité de sa femme. A l'époque du Bas Empire, l'incrimination publique de l'adultère, par la *lex Julia*, rend intolérable la peine privée que le mari infligeait précédemment de plein droit. La justice du Moyen Age compte volontiers comme une circonstance explicative la douleur du déshonneur qu'a ressentie le mari trompé, mais elle lui impute quand même pour crime la mort de l'infidèle et s'il échappe au châtement suprême, il se voit toutefois condamné à de lourdes peines. Il peut par exemple être condamné aux travaux forcés ou être relégué dans une île, selon son statut social.

Les femmes ont plus d'un tour dans leur sac. La nouvelle 40 montre comment une jeune femme profite du « gras temps » avant le Carême pour tenter de tromper son mari. Or le Carnaval est une fête génératrice de grands excès. Il semble contester l'ordre social, religieux et politique. Sous le costume du fou, les participants se permettent tout. Sous le masque, les

membres participant à cette fête transgressent les interdits. Leur désordre ne signifie pas pour autant contestation et reniement de l'ordre établi. En jouant, pendant un temps limité, des conventions sociales et des règles politiques, les participants apprennent à les accepter et à les respecter. La fête a pour fonction de libérer les violences contenues et de purger les instincts de révolte.

La jeune femme se déguise et demande à son mari la permission de rejoindre la foule : « celle bourgeoise estoit enamourée d'ung gallant de la ville, et avoient si bien faict leur apoinctement ensemble qu'i ne restoit plus que à trouver lieu propice pour acomplir le residu de leur amour [...] la bourgeoise demandait congé à son mary pour aller desguiser par la ville comme les aultres ses voisines alloient [...] et s'en allait par la ville au lieu où elle avoit mandez à son amy qu'i se laissa trouver et illec le trouva qui pareillement estoit vestu en habis incongneu »²⁶⁵. La femme utilise donc le prétexte d'une fête pour sortir déguisée et rejoindre son amant sans que personne ne la reconnaisse. Son mari la laisse faire, mais, suspicieux, il décide de la suivre, lui aussi déguisé. La jeune femme rejoint son amoureux. Son mari l'arrache des mains de cet amant et l'emmène chez une « volle fille » à qui il loue une maison. La femme, croyant être séduite par un autre amant, n'oppose aucune résistance. Il lui fait l'amour tout en lui volant son anneau d'or, puis il s'en va. Alors qu'elle rentre à la maison, son mari l'interroge. Comme elle ment, il lui montre l'anneau volé. Elle ne peut que lui demander pardon. Le mari s'est substitué à l'amant pour démasquer sa femme. La ruse de la femme pour retrouver son amant et tromper son mari n'a pas fonctionné. La femme court un risque énorme aux yeux du reste de la communauté et de la justice chaque fois qu'elle désire tromper son mari. En effet, en pays de langue d'oc davantage que dans les pays septentrionaux, les lois et les anciennes coutumes ont imposé aux couples adultères de courir nus sous les sarcasmes de la foule. La course se fait le long des rues les plus fréquentées et sous la flagellation des sergents, précédés par les crieurs et les trompettes accoutumés qui publient le nom des coupables. Certains adultères tout comme certains violeurs ont parfois été condamnés à la castration publique.

Le sot est la victime de la paillarde, prête à tout pour obtenir l'objet de son désir. Le sot est le mari trompé, d'autant plus s'il est aveugle ou lâche, voire complice inconscient de son infortune. Il en est ainsi pour la nouvelle 93 dont le titre est « parle de la femme d'ung laboureux de bras, laquelle femme fist manière d'avoir mal aux dentz affin que le verlet d'ung barbier son voisin la venist visiter ». Un homme aperçoit au loin le sexe « bien gros » du valet

²⁶⁵ Nouvelle n°40, p. 183.

du barbier. Il en parle innocemment à sa femme. Elle prétend ensuite souffrir d'un mal de dent dans l'attention secrète de faire venir chez elle le valet. Et c'est son mari qui se charge d'aller le quérir pour qu'il ait l'obligeance de soigner sa femme. Le valet devient ainsi l'amant de la femme grâce à la naïveté du mari et à la ruse de la femme.

Cette nouvelle a des points communs avec la nouvelle 65 des *Cent Nouvelles nouvelles* du XV^e siècle. Un homme a entendu quelques rumeurs à propos d'un certain aubergiste qui aurait « la plus grosse » de la région. Etant fortement intriguée par ce qu'il vient de révéler, sa femme s'arrange pour lui faire croire qu'elle va en pèlerinage. Mais son mari n'est pas dupe, il devine qu'elle veut s'assurer elle-même de la véracité de ses dires concernant l'aubergiste. Il la suit et il met tout en oeuvre, de connivence avec le fameux aubergiste, pour que sa femme lui reste fidèle. Donc dans cette nouvelle, la femme ne parvient pas à accomplir son plus cher désir. Le mari des nouvelles bourguignonnes du XV^e siècle n'est pas aussi naïf que le personnage de Philippe de Vigneulles. L'auteur messin s'est donc inspiré de cette nouvelle sans lui donner la même fin.

Dans une relation, une femme peut avoir le dernier mot. Elle peut décider de rompre sans donner de véritables explications et surtout sans écouter les suppliques des hommes, attachés à garder leurs maîtresses. Dans la nouvelle 48, un chapelain aime une nonne. Pour lui rendre visite, il a besoin de l'aide d'un compagnon pour escalader le mur. Un soir, pour faire plaisir à leurs maîtresses, les deux hommes apportent des pâtés. Mais l'un des deux tombe en escaladant le mur, et les pâtés aussi. Il ramasse ce qu'il peut, et sans prendre garde y ajoute « une bille d'estron ». La dame croque ce morceau dur, et, croyant qu'ils se moquent d'elle, les chasse tous les deux. Ils n'ont même pas le temps de dire un seul mot. La dame les a déjà expulsés.

Le curé de Metz est le témoin de la décadence des ecclésiastiques allemands dans la nouvelle 49. Ce dernier doit se rendre à Trèves pour voir un seigneur. Il se perd en chemin. Il trouve refuge pour la nuit dans un vieux moulin que les femmes disent hanté. Il tremble de peur. Un moine et une nonne s'y retrouvent régulièrement en cachette. Il les observe par les fentes du vieux plancher. Les deux amoureux s'appêtent à faire l'amour lorsque la trémie s'effondre sous le poids du curé messin. Il tombe. Les amoureux, convaincus que le diable est venu perturber leur soirée, s'enfuient en hurlant. Le hasard ne manque pas d'intervenir dans l'action : c'est ce que l'auteur appelle des « coups d'aventure ». Le curé n'a pas tout perdu : il se régale des mets délicieux que les deux fuyards n'ont pas eu le temps de récupérer. Ici, la ruse de la nonne, et de son amant, consiste à choisir un lieu dit « hanté » pour concrétiser leur amour. Les contemporains évitent ce genre de lieu, surtout la nuit. C'est donc un endroit idéal

pour faire des choses illégitimes ou illégales. Le moine et la nonne auront au moins tentés la chose.

Le laboureur d'un certain village du duché de Bar de la nouvelle 70 a une femme « belle, jeune et tendre ». Un inconnu se réfugie chez ce couple car il a été surpris par une pluie torrentielle. Pour en faire son amant et expliquer logiquement sa présence à la maison, la jeune femme fait croire à son mari que cet homme fait partie de la famille. Il l'accueille alors chaleureusement et lui propose même de dormir tous les trois dans le même lit. Le galant en profite pour coucher avec la dame. Mais le mari n'est pas dupe, il a senti que sa femme bougeait. Mais il choisit de laisser faire, et au matin, il demande le « couillaige » à ce soi-disant membre de la famille car il sait qu'il s'est uni avec sa femme pendant la nuit. Comme il a été témoin de l'infidélité de sa femme, il exige de son rival qu'il lui donne quelques pièces de monnaie. Ici, la femme comme son mari semblent satisfaits : la femme a eu un amant qui l'a comblée et le mari a eu son argent en dédommagement qu'il pourra aller dépenser à la taverne. Ce compromis semble plaire à tout le monde, sauf peut-être à l'inconnu, qui aurait sans doute préféré que le mari ne remarque rien.

Cette nouvelle rappelle la nouvelle 7 des *Cent Nouvelles nouvelles* bourguignonnes. En effet, c'est l'histoire d'un charretier qui apporte du bois à l'orfèvre. Comme il se fait tard, l'orfèvre l'invite à rester. Il lui propose même de partager son lit et celui de sa femme. Ils dorment donc à trois dans le même lit. La femme, au milieu des deux hommes, pose sa tête sur le torse de son mari. Le charretier ne peut résister. Il fait l'amour à la femme qui ne s'y oppose pas. Elle fait semblant de dormir. Comme elle bouge beaucoup, l'orfèvre se réveille et comprend ce qui se passe. Il chasse le charretier et lui affirme qu'il a de la chance que sa femme dort car sinon elle se serait mise en colère contre lui. Philippe de Vigneulles a donc repris la même trame que cet auteur anonyme, mais il en change la fin.

Une épouse est capable du pire pour savoir si son mari lui est fidèle ou non. La nouvelle 72 parle d'une femme de Saint-Arnoult-devant-Metz qui est jalouse de sa servante. Elle l'envoie au curé du village pour qu'elle confesse ses péchés. Lorsque la servante revient, elle demande pardon à sa maîtresse qui la bat quand même. Le mari arrive et affirme qu'il n'a pas eu d'aventure avec la servante. Mais la guerre à Metz lui fait changer d'avis : persuadé qu'il va mourir, il avoue ses crimes à sa femme. Elle avait vu juste, il lui a été infidèle. Elle refuse de lui accorder son pardon. Cette femme est véritablement obstinée. D'abord parce qu'elle veut savoir la vérité, ensuite parce qu'elle refuse de délivrer son mari. Elle ne veut pas lui pardonner ses fautes.

La femme de la nouvelle 78 est sans aucun doute la femme la plus volontaire et la plus rusée de tout le recueil de nouvelles. En effet, cette femme est dotée d'un mari fainéant et pauvre. Cela ne l'empêche pas de courir de maison en maison pour quémander un peu de lait, comme c'est la coutume selon Philippe de Vigneulles. Quand elle rentre chez elle, son mari est toujours au lit. Elle se fâche puis finit par lui montrer comment gagner un peu d'argent : il suffit de faire un fromage avec le lait qu'elle a eu, de le vendre, d'acheter des poussins etc. Elle échafaude pour lui des plans de fortune. Ils rêvent ensemble d'un avenir meilleur et le mari se voit même maire ou échevin. Motivé par sa femme, il se lève mais il renverse le lait. Comme elle hurle, il s'enfuit de la maison de peur qu'elle ne le batte. Lorsqu'il revient, il affirme qu'elle a eu raison, mais aussi un peu tort. Pour étayer cette affirmation, il lui raconte une histoire où Dieu avait accordé trois vœux à un couple. Ce couple a gâché ces vœux car ils se chamaillaient trop. Le mari lui reproche de l'avoir trop fait rêver. Il est intéressant de noter que l'homme a tellement peur de sa femme qu'il fuit de la maison et qu'il attend un bon moment avant de rentrer pour être certain que sa colère s'est apaisée. Les rôles sont inversés. C'est elle qui commande.

Certaines Messines sont friandes de bonnes blagues qu'elles font elles-mêmes. Il s'agit de la nouvelle 91. Trois commères décident de se rendre à Metz pour vendre quelques fromages et quelques oeufs. Avec l'argent qu'elles ont gagné, elles décident de bien boire et de bien manger dans une bonne auberge. Elles dorment même sur place. Le lendemain, elles se rendent compte qu'elles n'ont pas assez d'argent pour payer l'aubergiste. Elles conviennent entre elles d'un marché : celle qui fera la meilleure blague à son mari devra payer l'addition. La première femme fait croire à son mari qu'il a déjà soupé ; la deuxième lui affirme qu'il est malade : il finit par en mourir ; et la troisième dit à son mari que son ami est mort. Elle déclare qu'il est habillé alors qu'il sort tout nu dehors pour aller voir son ami. Les trois hommes se retrouvent sur la place et comprennent qu'ils ont été trompés par leurs femmes. L'assemblée amassée autour votent pour la blague de la première femme car le souper qu'il n'a pas eu est à jamais perdu. Voilà comment trois femmes ont su se jouer de leurs maris par la ruse.

La fierté des femmes, en liaison avec leur volonté, se voit parfois à travers leur langage, comme l'illustre la nouvelle 110. Philippe de Vigneulles y décrit une femme qui n'est jamais d'accord avec son mari. Elle ne cesse de le contredire. Lors d'un voyage, l'homme trouve un couteau. La femme n'est pas d'accord et affirme qu'il s'agit plutôt d'une « forxe ». Son mari, exténué et en colère, la bat. Mais elle ne change pas d'opinion pour autant. Le

langage que tient la femme exaspère le mari. Et quoiqu'il fasse, elle reste fidèle à elle-même. Il est difficile de combattre une entêtée.

c) Paroles de femmes:

Qu'elles soient de la plus haute importance ou débordantes de ridicule, les paroles des femmes sont inscrites dans l'ouvrage de Philippe de Vigneulles. Les femmes interviennent dans ces nouvelles. Elles contribuent à dénouer une intrigue, à apporter leur témoignage ou encore apporter un surplus d'humour à l'histoire. Le jeu sur les mots est la clef de plusieurs nouvelles de Philippe de Vigneulles.

La nouvelle 20 montre qu'un homme a parfois besoin d'une femme pour confirmer ce qu'il sait à priori déjà. Mannis essaie de vendre des coquilles d'oeufs à la foire de Metz. Un seigneur le dénonce aux autorités. Il s'en rend compte et tente de s'échapper. Il se cache chez un tanneur et sa femme. Ce dernier est heureux car il a reçu du « noir » pour son cuir. Mannis laisse ses excréments avec le « noir ». Après le départ du fuyard, le tanneur commence à travailler avec l'aide de son valet. Mais au bout d'un moment, il trouve que le cuir dégage une drôle d'odeur. Il réfléchit un instant puis se dit qu'il s'agit d'excréments. Il appelle sa femme, lui demande de sentir. Elle affirme aussitôt que ce n'est pas du « noir » pour le cuir, mais bien des excréments. Donc dans cette nouvelle, la femme n'intervient que pour soutenir son mari dans ses déductions. C'est une tâche importante. La femme messine garde la place qui est la sienne : elle intervient si son mari a besoin d'elle.

Dans l'histoire du loup mangeur de vache, une servante intervient pour prévenir son maître qu'une vache a été dévorée par un loup. Cette 31^e nouvelle montre que la servante accomplit bien son devoir envers le maître, mais elle est aussi le premier témoin d'un drame qui a failli coûter la vie à un homme pauvre.

Philippe de Vigneulles décrit, à la nouvelle 44, une jeune femme qui ne se laisse pas démonter par les dires de ses voisins. Elle est mariée à un vieil homme qui s'habille comme dans l'ancien temps. Il porte notamment un chaperon au bout duquel pend une cornette. La femme le trompe régulièrement avec un prêtre. Quand son mari rentre à la maison « par devant », son amant sort « par derrière » pour ne pas être vu. Mais les voisins, qui ne sont pas dupes de ce manège, rient de bon coeur à chaque fois. Le mari se demande pourquoi ils se moquent ouvertement de lui. Sa femme lui répond que c'est à cause de sa cornette qui va par devant-par derrière. La jeune femme ne craint pas de mentir à son mari. Son inconduite est

pourtant notoire, mais elle fait quand même croire à son mari que c'est son accoutrement qui fait rire les voisins. C'est une femme volontaire qui obtient ce qu'elle désire en contournant les problèmes avec facilité.

La nouvelle 45 rapporte comment un homme est doublement trompé par sa femme. Colair, le « cosson », a épousé « une très belle jeune femme nommée Ysabeau, laquelle estoit chaulde comme une caille ». Comme le suggère cette phrase de Philippe de Vigneulles, Ysabeau a eu beaucoup d'amants. Elle est certaine que l'un de ses enfants n'est pas de son mari, mais d'un quelconque amant. Elle confesse ses péchés au prêtre qui lui conseille d'avouer la vérité le plus tôt possible à son époux. Etant donné qu'elle craint de se faire battre et de perdre sa réputation, elle trouve une solution adéquate. Avant que son mari ne revienne des champs, elle bat l'enfant en question jusqu'au sang. Ce dernier pleure de douleur. Elle demande alors à son mari de l'aider à calmer l'enfant et de faire le loup. Obéissant, son mari sort et se dirige sous la fenêtre en hurlant comme un loup. La femme infidèle crie alors : « Allés, mauvaise beste, allez! tu ne l'auras pas, car ce n'est pas à toy l'enfant, et te dis bien que tu n'y as rien! ». Elle a trouvé un moyen pour lui avouer qu'il n'était pas le père.

L'autorité d'une femme parvient à arrêter plusieurs hommes qui allaient secourir son mari. En effet, la nouvelle 46 raconte l'histoire d'une jeune femme qui a épousé un vieil homme pour son argent. Le couple loge des gens de passage dans la région. Mais un jour le vieil homme trébuche et tombe dans le feu. Les personnes présentes se précipitent pour l'aider à se relever, mais la femme ordonne de le laisser « car c'est le maistre de l'ostel et se peut mettre là où il veult ». La jeune femme est bien résolue à laisser mourir son mari. Et devant ses arguments, personne n'ose la contredire. Elle gagne la partie.

Deux nouvelles tournent en ridicule les paroles des femmes : il s'agit des nouvelles 63 et 64. Dans la nouvelle 64, la mort tourmente une femme. Un prêtre lui demande si elle veut la « sainte unction ». Elle répond béatement : « Ha, monseigneur le curé! appourtez la pour l'amour de Dieu et que je soie enhuilliée car je vous promés, fait elle, qu'il y ait plus de trois jours que je ne hongne aultre awoinne ». Toutes les personnes présentes rient de cette erreur de langage. Elle ne meurt pas mais elle reste la femme « qui ne hongnoit aultre aveinne ». Quant à la nouvelle 64, plusieurs dames se retrouvent dans le jardin après le dîner pour partager des histoires, des anecdotes. La plus jeune raconte une histoire à la troisième personne, comme s'il s'agissait d'une tierce personne : alors que le seigneur du château part à la guerre, la dame demande à son amant de la rejoindre. Mais un matin, le mari rentre plus tôt que prévu de la guerre dans le but de surprendre agréablement sa belle. Aux coups frappés à la porte de la chambre par le mari, l'amant a si peur qu'il saute au bas du lit. Ses éperons

accrochent le draps « par quoy, dit elle, je me trouva toute nue et ne fut jamais plus esbahie ne apoventée que adoncques je fus ». La jeune femme se trahit en se nommant à la fin. Son discours passe de la troisième personne du singulier à la première personne du singulier. Emportée par son récit, elle avoue donc involontairement qu'elle en fut elle-même l'héroïne lorsqu'elle emploie la première personne au lieu de la troisième. Toutes les femmes savent désormais que c'est elle la femme infidèle de l'histoire. La narratrice rougit violemment de sa bêtise.

Ces deux nouvelles sont encore très drôles pour les interlocutrices un peu maladroites. Mais parfois, l'histoire peut moins bien tourner. Le paysage de la nouvelle 65 est celui de la Champagne. Lors de la nuit de noce, une jeune femme fait une fellation à son mari. Ce dernier trouve que sa jeune épouse accomplit des merveilles. Il l'interroge. Elle répond le plus innocemment du monde que c'est le valet de son père qui le lui a appris. Outré, le mari court se plaindre à son beau-père tandis que la mère sermonne la fille. Le père propose d'aller écouter la conversation entre les deux femmes car il est certain que la mère gronde la fille. Or, le père apprend que la mère a fait pire que la fille. Il propose alors à son gendre d'accepter le fait, car il est mieux loti que lui. Ici, les paroles de la fille comme de la mère les trahissent et révèlent au grand jour leur vraie nature. Les femmes sont inconstantes. Ici, ces femmes sont également inconscientes. Elles n'auraient pas du parler à tort et à travers.

Le langage permet aux femmes amoureuses, volontaires et rusées d'arriver à leurs fins. En effet, la nouvelle 99 parle d'un certain chevalier, Charles de Wauldrecount, qui accompagne le duc Jean de Lorraine à Gênes. Il y tombe amoureux de la femme d'un riche marchand. Mais au bout de quelques temps passés dans cette ville, le chevalier doit repartir, notamment pour défendre ses propres terres en danger. Il promet toutefois à la dame de revenir assez rapidement. Après avoir attendu patiemment la venue de son chevalier, la dame se résout à lui envoyer une lettre accompagnée d'un faux diamant. Comme le chevalier n'en comprend pas la signification, Nicolas de Lorraine se charge de décrypter le message. Il traduit comme ceci : « dis-amant-faux ». Il retourne alors précipitamment à Gênes pour retrouver la belle. La dame fait preuve d'une grande intelligence et d'une grande subtilité pour récupérer son amant. Son intrigante lettre a fonctionné : le chevalier s'est précipité dans ses bras.

Les femmes des nouvelles de Philippe de Vigneulles n'insultent pas leurs contemporains, alors que les hommes se permettent de le faire. La nouvelle 21 en est entre autres un bon exemple. Un homme fréquente assidûment les maisons de « putes ». Il a courtoisé, peut-être séduit et en tout cas diffamé plusieurs femmes : il les insulte. Or l'injure

vient ébranler *la fama publica* en forgeant le doute sur les qualités réelles des personnes insultées. Si elle ne reçoit pas de démenti immédiat, les affirmations qu'elle contient prennent corps et deviennent vérité. En insultant un adversaire, l'agresseur lui conteste un droit essentiel, qui est le droit d'exister au sein de la communauté. Il le diffame. Les filles n'ont pas d'autre choix que de se venger. Elles préparent alors minutieusement leur piège. Elles s'emparent de lui, le déshabillent, l'attachent à un poteau et s'apprêtent à le fouetter de verges lorsque, se jugeant bientôt en très mauvaise posture, il déclare: « [...] que la plus ribaude, la plus ordure et la plus paillard de votre compagnie frappe la première sur moy [...] ». Et bien évidemment, aucune d'entre elles n'ose s'exécuter. Sa « finesse » est réussie. Le danger l'a rendu rusé. Les paroles ont percuté de plein fouet les filles qui ne veulent plus réagir. Elles sont dans l'impasse. Elles ne peuvent mener à bien leur vengeance. Le jeune homme est sauvé.

d) Une espèce plus rare: des femmes loyales et amoureuses :

En 1172, selon Jean Verdon²⁶⁶, le terme amour signifiait : « Inclination pour un objet individualisé, le plus souvent à caractère passionnel, fondée sur l'instinct sexuel mais entraînant des comportements variés ». Le Moyen Age distinguait le terme *amor*, la passion violente, condamnable, du terme *caritas*, l'amour chrétien se souciant du prochain. Le sentiment amoureux évolue tout au long de la période médiévale. Durant le Haut Moyen Age, aucun texte n'utilise le terme *amor* dans un sens positif. Par exemple, dans son *Histoire des Francs*, Grégoire de Tours utilise 22 fois le mot *amor*. Dans 10 cas le terme désigne un lien illégitime et luxurieux, dans 3 cas il évoque les relations affectives entre parents et enfants, mais jamais il ne concerne les conjoints. Les troubadours, c'est à dire les poètes lyriques composant leurs oeuvres en langue d'oc, sont considérés comme les inventeurs de l'amour au Moyen Age, tout en proposant un art d'aimer. L'amour courtois se répandit ensuite dans toute l'Europe, en France du Nord avec les trouvères de langue d'oïl, puis en Allemagne avec les *Minnesänger*. Cependant, cet amour ne peut exister entre époux : il est extraconjugal.

Les fabliaux, « contes à rires », qui ont été écrits entre la fin du XII^e et le début du XIV^e siècle, et les nouvelles dans une moindre mesure, tournent en dérision la littérature courtoise. Toutes les classes de la société apparaissent dans ces récits.

²⁶⁶ Jean Verdon, *L'amour au Moyen Age, La chair, le sexe et le sentiment*, Paris, 2006.

Les nouvelles de Philippe de Vigneulles n'évoquent que rarement la fidélité et l'amour des femmes. Seules cinq d'entre elles le font : les nouvelles 18, 39, 47, 48 et 81.

La première nouvelle à le faire est la nouvelle 18. Un vigneron est « mariés et associés avec une belle et bonne jeune femme. Et jaçoit que ladite jeune femme estoit assés gaillarde et plaisante de son maintien, si estoit elle bonne et loyalle à son époux et mary et ayma mieulx à morir que de faire une laichetez de son corps ; et avec ce, elle et son mary estoient de bon paraige et avoient des bons amys selon leur estat ». Le statut de la jeune femme est d'emblée décrit : elle a toutes les qualités socialement reconnues. Elle est belle, gentille, fidèle, et elle est socialement reconnue puisque ses parents sont de bons paraiges. Elle occupe une certaine place dans la cité. Isidore de Séville au VI^e siècle et Jonas d'Orléans dans son *De institutione laicali* du début du IX^e siècle, écrivent que chez une femme, l'homme doit rechercher la beauté, la naissance, les richesses et les bonnes mœurs. Quant à la femme, elle doit apprécier chez un homme le courage, la naissance, la beauté et l'intelligence. Mais les unions ont surtout pour but d'augmenter la puissance individuelle et familiale et de consolider les alliances. Ce couple décrit par l'auteur messin semble donc parfait à tous les égards.

Mais un jeune prêtre, étranger à Metz, tente de la séduire. Comme elle refuse avec véhémence et qu'elle menace de tout révéler à son mari, il se dit béatement que les « femmes sont variables de leur nature et peu constantes, mais muent souvent leurs couraiges ». Il réitère donc sa demande. « Choses promises, choses dues », elle en parle à son mari : « Tant ung jour elle ne le peust plus endurer ne seuffrir et le dit à son mary et luy compta tout le fait depuis l'encommencement jusques à la fin ». A l'aide de leurs parents, les époux décident de jouer un tour au prêtre étranger qui cherche à corrompre les jeunes femmes : « et conclurent entre eulx une bonne finesse ». La dame fait semblant d'accepter les avances du prêtre. Elle l'invite à un banquet puis à prendre un bain. Elle se déshabille. Il est tout ému de la voir « ainsi belle et blanche ». Elle lui avoue toutefois qu'elle craint son membre viril, mais que s'il passe dans le trou du tonneau, elle l'endurera. Il obéit. Or, son mari se cache à l'intérieur du tonneau. Il saisit le membre et tire dessus à l'aide d'une cordelette. Il hurle de douleur. Le reste de la famille arrive pour le frapper.

Ce piège est une parade qui consiste à laisser d'abord l'ennemi s'avancer en toute confiance. Le mari et les parents ont préparé leur plan. Ils se sont mis « en embûche » dans la maison. Quand le prêtre est en chemise, ils le rossent à coup de verges, lui faisant « courir le sang de tous côtés ». Dans ce conte la femme se conduit de façon exemplaire et elle remplit à merveille son rôle d'épouse.

Il est important de souligner que la famille est essentielle dans la vengeance. Pour sauvegarder un honneur ou encore pour se venger, la famille reste très unie. Dans cette nouvelle, les deux époux appartiennent aux plus prestigieux groupes des paraiges. Dès qu'ils ont eu vent de l'affront, ils se sont immédiatement unis pour punir le prêtre. On peut penser qu'au cas où la femme aurait choisi l'infidélité, sa famille se serait également unie, mais contre elle. Cette solidarité familiale joue dans les deux sens.

Cette nouvelle peut être mise en parallèle avec les nouvelles 4 et 76 des *Cent Nouvelles nouvelles* bourguignonnes. En effet dans la nouvelle 4, un Ecossais, qui est donc également un étranger, est amoureux de la femme du mercier. Comme la jeune femme décrite par Philippe de Vigneulles, elle refuse ses avances et menace même de tout révéler à son mari. C'est ce qu'elle se résout à faire. Le mari souhaite se venger et ordonne à sa femme de jouer à l'amoureuse. Elle fixe un rendez-vous à l'Ecossais. Mais ce dernier se méfie : il arrive dans la chambre armé d'une grande épée tranchante et il menace de tuer quiconque se trouve dans la pièce. Le mercier, caché sous le lit, n'ose plus bouger. Sa femme est alors « déshonorée » deux fois sous ses yeux. Elle reproche ensuite à son mari de ne pas l'avoir défendue. Dans cette nouvelle, il est clair qu'aimer, pour la femme, c'est obéir. La femme est punie d'avoir obéi à son mari qui n'a pas su la protéger. Pourtant, dans un ménage le mari agit librement, mais il doit fournir aux siens protection et sécurité matérielle qui constituent la contrepartie de leur obéissance. Or le mari a rompu l'accord étant donné qu'il a manqué de courage pour protéger son épouse et pour sauvegarder son honneur. Les deux nouvelles sont donc très proches. Seule la chute est différente. Dans la nouvelle 76, un chevalier loge et nourrit une chambrière. Le chapelain est amoureux d'elle et tente de la séduire. Elle avoue tout à son maître. Ils décident également de lui tendre un piège. Ils placent un collet dans le lit de la chambrière. Le chapelain se fait « pincer » alors qu'il croyait rejoindre la dame. Il promet de ne plus recommencer. Ici, le seigneur accomplit son devoir envers la dame. Il la protège des assauts du chapelain et conserve intacte son honneur. Le recours au piège fait partie intégrante de la vengeance. A cela peut s'ajouter ou non la violence.

Une autre nouvelle évoque la fidélité des femmes. Il s'agit de la nouvelle 39. On peut tout de suite remarquer le nombre de nouvelles qui sépare la nouvelle 18 de la 39. Ces histoires de femmes fidèles et/ou amoureuses sont vraiment rares. Un seigneur fait des avances répétées et enjouées à la chambrière de sa femme : « avoit une servande de laquelle amour en avoit si fort esprins son maistre que vivre ne dormir ne pouvoit s'il ne la veoit

tousjours devant luy et s'il n'eust plus crains aultre chose que sa femme »²⁶⁷. Elle le menace de tout révéler à sa maîtresse : « A laquelle demande la fille, qui fut ung peu honteuse, fit sa responce si bien et si honnestement qu'il estoit possible à une bonne fille de faire en soy excusant comme une fille d'honneur et de bien doit faire ». La dame du château est reconnaissante à sa servante de lui avoir avoué la vérité : « La dame, quant elle eust la chose bien entendue en fut moult courroucée pour pluseurs raisons ». Ensemble, elles préparent un tour pour punir le seigneur infidèle. La servante fait semblant d'accepter les avances de son seigneur et lui dit de la rejoindre dans sa chambre. Ce n'est pas la servante qui se trouve dans ce lit, mais la dame du seigneur. Croyant rejoindre la servante, le seigneur fait l'amour à sa femme. Elle révèle ensuite la supercherie et le seigneur, prit de toute façon en flagrant délit, demande humblement pardon à sa femme.

Cette histoire fait penser à la nouvelle 9 des *Cent Nouvelles nouvelles* bourguignonnes. Le début est similaire. La dame du château couche avec un chevalier de passage qu'elle croit être son mari. Lorsque la supercherie éclate au grand jour, la dame renvoie sa chambrière. Cette dernière n'est pas récompensée pour avoir été fidèle ni pour avoir avoué la vérité à sa maîtresse. Une fois de plus, la fin est plus joyeuse chez Philippe de Vigneulles que pour l'auteur anonyme des *Cent Nouvelles nouvelles* bourguignonnes.

Philippe de Vigneulles mentionne aussi l'histoire de deux amoureux à la nouvelle 47. Un galant est amoureux d'« une gentilz gouge jeune fille ». Cette description de la jeune fille peut faire penser à la définition de l'amour que donne André le Chapelain : « l'amour est une passion naturelle qui naît de la vue de la beauté de l'autre sexe et de la pensée obsédante de cette beauté ». Le galant est obsédé par la jeune fille qui est belle et gentille. Il la désire. Ils se retrouvent dans la grange aux porcs du père de la jeune fille pour conclure leur amour. Habituellement, deux lieux de l'amour apparaissent particulièrement importants : il s'agit du jardin d'agrément qui invite à l'amour et témoigne de la sensibilité médiévale et l'alcôve qui permet l'union des corps. La fontaine constitue l'un des lieux importants du jardin d'amour en ce sens qu'un corps mouillé présente un aspect érotique au Moyen Age. Or ici, les deux amoureux se retrouvent dans une grange où logent des porcs. L'endroit n'est pas très bien choisi pour l'union charnelle. Cette nouvelle semble tourner en dérision la littérature courtoise. La romance est brisée par la réalité du lieu. Il ne faut cependant pas oublier que le conteur messin insiste sur le fait que le « compagnon de Mets fut enamouré d'une fille » et qu'il a l'air sincère.

²⁶⁷ Nouvelle n°39, p. 179.

Au moment suprême, l'un des porcs fait du bruit, à tel point que le garçon prend peur et veut voir ce qui se passe. Le cochon, effrayé, fonce entre les jambes du garçon qui a le pantalon baissé. Ce dernier est emporté dehors par l'animal. Le vacarme éveille le père de la jeune fille qui demande ce qui se passe. Elle répond que les cochons l'ont réveillée, elle est alors descendue, a ouvert la porte, et tous les porcs se sont échappés. Le père se contente de ce discours et retourne se coucher. La nouvelle ne dit pas si les deux amoureux ont pu ou non conclure leur union. L'auteur semble mettre en garde, de façon ludique, les jeunes gens contre leur amour trop vite conclu.

La nouvelle 48 mentionne un amour plus chaste dans la mesure où il s'agit d'un chapelain et d'une nonne. Ce dernier fait tout pour plaire à sa belle. Il est à noter que l'auteur ne parle pas d'amour dans le mariage. En effet, l'amour est un sentiment conçu hors mariage. Emmanuel Le Roy Ladurie, dans son ouvrage *Montaillou, village occitan*, montre que lorsque les Montalionaïses conjuguent le verbe aimer, elles pensent, comme les troubadours, à un sentiment hors mariage, voire hors espérance du mariage.

Un pèlerin messin, à la nouvelle 81, revenant de Saint-Jacques de Compostelle, rencontre un couple habitant Rouen. Ils décident de continuer leur route ensemble. En chemin, ils s'arrêtent chez un prêtre qui accepte la dame et son mari, parce que la dame est belle, mais qui renvoie le Messin chez sa servante. Le prêtre souhaite coucher avec la dame. Avec l'aide de son clerc, le prêtre met de la poudre dans l'assiette du mari pour qu'il aille aux toilettes toute la nuit, laissant sa femme seule au lit. Mais cette dernière a surpris les intentions du prêtre. Elle reste donc sur ses gardes. La nuit, son mari se plaint de maux de ventre. Il veut aller se soulager. Sa femme tente de l'en empêcher. Elle lui conseille de se soulager directement dans la chambre : d'abord dans la cheminée, puis dans un chapeau, et enfin dans une bourse. Puis elle lui avoue la vérité. Pour se venger du prêtre et de son clerc, ils laissent leurs excréments dans le lit puis se sauvent. Le clerc prévient le prêtre que le mari est parti. Le prêtre rejoint la dame, qui n'est plus là, dans le lit. Il est pleins d'excréments. Il hurle après son clerc. Ce dernier allume le feu dans la cheminée: une odeur immonde s'en échappe, il met le chapeau, qui est lui aussi pleins d'excréments. Le clerc raconte tout à la servante du prêtre qui logeait le Messin. Ce dernier rit de bon coeur et rejoint ses amis qu'il félicite.

Trois des quatre nouvelles évoquent plutôt la vengeance qu'il peut y avoir à trop essayer de pervertir une femme qui veut rester fidèle à son mari ou à elle-même. Seule la nouvelle 47 mentionne l'amour entre deux jeunes gens. Ces derniers n'étant pas mariés, Philippe de Vigneulles s'arrange, de façon humoristique, à ce qu'ils ne parviennent pas à

conclure leurs amours. En tous les cas, la fidélité et l'amour ne sont pas les thèmes principaux des *Cent Nouvelles nouvelles* messines.

Conclusion :

Selon Gabriel Pérouse, « mise à part les recueils de N. Du Fail ou de Ph. d'Alcricpe, et dans une moindre mesure, ceux de Philippe de Vigneulles, aucun ouvrage narratif n'est très prodigue de données sur les paysans ou la vie rurale »²⁶⁸. Philippe de Vigneulles a le mérite de présenter un monde rural complet, dans lequel les ruraux doivent souvent faire face aux dures réalités de la vie quotidienne. Le conteur messin souligne l'importance et la difficulté du rôle de la femme dans un tel monde. Constamment, Philippe de Vigneulles présente la femme comme la tête de la maison. Infatigable à la tâche, elle va faire sa lessive dès l'aube à la fontaine du village, elle file, elle fait des projets, elle échafaude des plans de fortune pour le compte de son compagnon ivrogne. Ses seules faiblesses sont d'être un peu trop accessible aux galants, et aussi de se laisser tenter par le colporteur, lorsqu'elle l'entend crier des objets nécessaires à son ménage. Autrement dit, la femme des « contes à rire » est trop naïve, mais aussi parfois très rusée et beaucoup trop souvent infidèle.

C) Les caractéristiques des femmes communes aux deux œuvres :

Les *Cent Nouvelles nouvelles* et la *Chronique* ont une certaine affinité. Dans l'œuvre historique, Philippe de Vigneulles offre une série d'histoires de thèmes semblables à ceux des *Cent Nouvelles nouvelles*, mais de nature différente, dure, sauvage, cruelle. A. Kotin note que « si le but [des nouvelles] est de mettre en scène une « tranche de vie », ces tranches sont néanmoins choisies de telle manière que seuls des événements plaisants font partie des *Cent Nouvelles nouvelles* »²⁶⁹. Certains thèmes, tels le mariage, l'infidélité, la violence ou encore la mort, se retrouvent dans la *Chronique* comme dans les *Cent Nouvelles nouvelles* de Philippe de Vigneulles. Les *Cent Nouvelles nouvelles* fournissent en quelque sorte le contrepoint à la *Chronique*. Et le comique des *Cent Nouvelles nouvelles* est parfois l'envers du tragique de la *Chronique*. En tous les cas, les deux œuvres sont liées.

²⁶⁸ Pérouse (G.), *Nouvelles françaises du XVI^e siècle, Images de la vie du temps*, Lille, 1978.

²⁶⁹ A. Avakian Kotin, *The Narrative Imagination. Comic Tales by Philippe de Vigneulles*, Lexington, 1977, p. 89.

a) Importance de la femme mariée :

Dans l'aristocratie, et tout au long du Moyen Age, le mariage correspond bien plus à l'accord de deux familles qu'à l'union volontaire de deux personnes. La grande majorité des filles se marie jeune. Mais il s'agit d'aristocrates. Or, l'âge moyen au mariage se situe probablement vers 19-20 ans pour les filles, alors que les garçons se marient vers 27-30 ans. L'Eglise exige le consentement. En réalité, l'influence de la famille s'avère prédominante. Même en l'absence de menaces précises, souvent la jeune fille n'ose pas par crainte révérencielle refuser d'épouser celui à qui son père ou sa famille la destinent. La liberté de la jeune fille diminue d'autant plus que sa condition sociale est élevée. En règle générale la jeune fille se marie avec un homme de sa condition. A l'époque féodale l'hypergamie prévaut pour les fils, alors que l'hypogamie n'est pas rare pour les filles²⁷⁰.

Philippe de Vigneulles s'attache à rapporter fidèlement tous les mariages dans sa *Chronique*. Il façonne souvent un paragraphe dans lequel il note, telle une liste, les nombreux mariages qui ont eu lieu, comme pour l'année 1439 : « furent fais en Mets plusieurs et innumérables mariaiges, tant de seigneurs et damme comme d'aultres gens de toutes sortes et de tous estas, à l'ocasion que beaulcopt de gens, hommes et femme, estoient en ycelluy tampts weve, pour la grant mortallités que n'ait guerre²⁷¹ avoit estés. Et, en premier, fut fait le mariaige de Geoffroy Dex, qui print à femme Lourette [...] »²⁷². Ici, les mariages sont essentiels dans la mesure où les hommes et les femmes ont du faire face à une grande mortalité. Il faut que des couples se forment à nouveau pour assurer le renouvellement des naissances pour la survie du peuple messin.

Il mentionne par exemple le mariage du comte de Flandre en 1346 avec la fille du roi d'Angleterre : « en celle meisme année, le jonne conte de Flandres fiença la fille du roy d'Angleterre »²⁷³. Le plus souvent, le chroniqueur se contente de mentionner le mariage sans le décrire, comme lorsqu'il évoque un mariage en 1386 : « le duc de Lorraine donnait sa fille en mariaige au seigneur Cousy »²⁷⁴. Il lui arrive pourtant parfois de donner plus de détails, notamment lorsqu'un mariage donne lieu à des prétentions, comme de réclamer certains droits, telle Isabelle, fille de Philippe le Bel et femme d'Edouard d'Angleterre, qui réclame l'Aquitaine pour son fils, ou alors quand le mariage tourne mal²⁷⁵.

²⁷⁰ Jean Verdon, *La Femme au Moyen Age*, Paris, 1999.

²⁷¹ Naguère.

²⁷² Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, éditée par C. Bruneau, tome II, Metz, 1929, p. 258.

²⁷³ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, éditée par C. Bruneau, tome II, Metz, 1929, p. 27.

²⁷⁴ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, éditée par C. Bruneau, tome II, Metz, 1929, p. 95.

²⁷⁵ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, éditée par C. Bruneau, tome II, Metz, 1929, p. 14-17.

Philippe de Vigneulles parle plus longuement du mariage désastreux de Dedier Baillot : « avoit celluy Dediet Baillot apousés l'une des belle bourgeoise de la cité de Mets, et une femme douce, débonnaire et honnestes, et, avec ce, de bon pairaige, de bon fame, et estimée femme de biens et de bonne réputation de tous les citains de Mets [...] non comptant de la vie qu'il menoient et de la bonne chier qu'il faisoient, le dyable les tantait d'omicide, et olt la dicte bourgeoise promesse avec le dit cleric d'estre consentent de la mort dudit Dediet, son mary »²⁷⁶. Philippe de Vigneulles insiste bien sur la femme de bonne naissance qui finit par être corrompue pour un amant et pour obtenir l'héritage de son mari. Pourtant Dediet Baillot avait suivi les prescriptions d'Isidore de Séville, qui écrit que l'homme doit rechercher chez une femme la beauté, la naissance, les richesses et les bonnes mœurs. L'auteur semble mettre en garde contre ces femmes parfaites avant le mariage, mais qui deviennent par la suite acariâtres et parfois même des meurtrières.

Les mariages peuvent apporter la paix. Philippe de Vigneulles parle d'une union en 1433 qui a conclu la paix : « furent apourtées nouvelle certaines que la pais estoit faicte dudit Regnier, duc de Bar, et du conte de Wauldémont, par ainsy que la plus année fille d'icelluy duc prenoit le plus ainel filz dudit conte de Wauldémont »²⁷⁷. Le mariage est essentiel car il résout le conflit. C'est un gage de paix qui évite l'effusion de sang.

Le mariage est une institution hautement protégée. C'est un sacrement dont Dieu est le témoin. En 1512, un homme doit sauter dans les égouts parce qu'il a vendu sa femme : « en desprisant le saint sacrement de mariaige, il avoit par dérision vendus sa femme »²⁷⁸. Il est également banni à tout jamais de Metz. La justice ne plaisante pas avec le mariage. Elle protège la jeune femme.

Quant aux *Cent Nouvelles nouvelles*, la femme mariée occupe aussi une place importante, mais c'est surtout pour mieux mettre en valeur l'infidélité des femmes. La nouvelle 44 raconte l'histoire d'une jeune femme mariée à un homme plus âgé. Elle le trompe et tout le village le sait. Mais il est tellement amoureux qu'il ne remarque rien : « il fut associez et alliez par le moyen de mariage à une tres belle jeune fille, laquelle il aymoît beaucoup, mais elle au contraire ne l'aymoît »²⁷⁹. La jeune femme profite de la naïveté de son mari pour continuer à le tromper et pour se moquer de lui. Dans une autre nouvelle, un homme met plus d'un an et demi après le mariage avant de se décider à toucher sa femme. Cette dernière n'a pas attendu aussi longtemps pour prendre des amants. Le mari trouve que

²⁷⁶ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, éditée par C. Bruneau, tome III, Metz, 1932, p. 33-34.

²⁷⁷ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, éditée par C. Bruneau, tome II, Metz, 1929, p. 228-229.

²⁷⁸ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, éditée par C. Bruneau, tome IV, Metz, 1933, p. 124.

²⁷⁹ Philippe de Vigneulles, *Les Cent Nouvelles nouvelles*, éditées par C. Livingston, Genève, 1972, nouvelle 44, p. 196.

les enfants que sa femme lui donne ne sont pas beaux²⁸⁰. Cette histoire tourne en ridicule la peur du mari lors de la nuit de noce.

Parfois, Philippe de Vigneulles utilise le mariage, ou en tout cas le jeu de la séduction avant l'union, pour se moquer de l'un ou de l'autre. Jehan Gallepenat est amoureux d'une fille d'un village du Val de Metz. Les gens se moquent de lui et de son initiative car il est né un lundi. Or, étant donné qu'il regarde au loin la semaine, selon les croyances, il est borgne. Il demande alors à un ami, Jehan Richard, de bien vouloir le soutenir lorsqu'il tentera de convaincre les parents de la belle, pour faire démentir la rumeur. Son ami est censé approuver tout ce qu'il dira, et même de renchérir de moitié. Le galant en profite pour se vanter. Il finit par dire qu'il n'est pas borgne. Mais son ami affirme qu'il ne « vois goutte »²⁸¹ conformément à ce qu'ils avaient convenu entre eux. Ce dernier est en colère contre son ami. Le mariage n'est pas une affaire à prendre à la rigolade. Le galant n'ignore pas que les parents de la jeune fille seront très sensibles à son maintien, à son argent, à ses belles paroles.

Les mariages de la *Chronique* ont souvent une importance stratégique tandis que les mariages des *Cent Nouvelles nouvelles* sont une sorte de parodie de cette institution. Mais en tous les cas, le rôle de la femme se définit par rapport à son statut de femme mariée, qui reste important dans les deux œuvres.

b) Les infidélités féminines:

L'infidélité féminine n'est pas un cas isolé, bien au contraire, car la *Chronique* comme les *Cent Nouvelles nouvelles* offrent divers exemples en grande quantité. Les infortunes conjugales, selon Joseph Coppin²⁸², « sont le thème préféré des récits gaulois ou fabliaux, et les bons tours de la femme. Les fabliaux descendent souvent jusqu'à l'obscénité la plus crue ». Le plus ancien de ces récits est celui de *Richeut*, écrit en 1159. Selon Huyzinga, la gauloiserie « aussi bien que la courtoisie, est une fiction romantique [...] Tout ce qui constitue la gauloiserie : la licence fantaisiste, le dédain des complications naturelles et sociales de l'amour, l'indulgence pour les mensonges et les égoïsmes de la vie sexuelle, la vision d'une jouissance infinie, tout cela ne fait que donner satisfaction au besoin humain de substituer à la réalité le rêve d'une vie plus heureuse. C'est encore une aspiration à la vie sublime, tout

²⁸⁰ Philippe de Vigneulles, *Les Cent Nouvelles nouvelles* éditées par C. Livingston, Genève, 1972, nouvelle 89.

²⁸¹ Philippe de Vigneulles, *Les Cent Nouvelles nouvelles*, éditées par C. Livingston, Genève, 1972, nouvelle 25.

²⁸² COPPIN (J.), *Amour et mariage dans la littérature française du nord au Moyen Age*, Paris, 1961.

comme l'autre, mais cette fois, du côté animal ». A la fin du Moyen Age le fabliau rimé cède la place au conte en prose, mais la matière reste la même. Les *Cent Nouvelles nouvelles* comme la *Chronique* de Philippe de Vigneulles rapportent plusieurs cas où les femmes sont infidèles. Mais leur traitement diffère dans les deux œuvres.

Les femmes messines réfléchissent souvent à la manière dont elles pourraient tromper leurs maris. Le thème de l'adultère est présent dans la majeure partie des *Cent Nouvelles nouvelles*. La nouvelle 17 en est un exemple : un bourgeois de Metz prie à l'église. Il entend sa femme approcher. Elle est parée comme une « powe » et d'une belle futaine. Un chanoine la rejoint et lui demande si elle viendra. Il y a donc quelque chose de convenu entre eux qui attise la curiosité et la jalousie du mari qui entend tout de la conversation. Elle répond qu'il ne doit pas se faire de souci étant donné que son mari est « à la porte ». Il est en effet semainier. Dans les situations d'exception, comme la venue massive d'étrangers, lors des synodes, des foires, des fêtes liturgiques ou comme des menaces de guerre, les gouvernements urbains réclament le secours du guet des citoyens. Ce service que chaque membre d'une commune ou d'une ville franche doit à l'intérêt général consiste en une garde nocturne des fortifications, des portes, des ponts et une patrouille dans les rues. Les chefs de feux sont obligés d'envoyer à tour de rôle un ou deux éléments de leur famille. Les épouses restent alors seules au foyer.

Le mari doit donc, pour accomplir son devoir de citoyen messin, quitter le lit conjugal, qui ne sera apparemment pas vide longtemps. Il refuse de se laisser faire et cherche une idée pour contrer les plans de sa femme et de son chanoine. Il vole les vêtements de sa femme, fait croire qu'il est malade pour ne pas surveiller les portes de la ville mais plutôt sa femme, se dirige chez le chanoine vêtu des habits volés, le bat et lui vole de la vaisselle. Il reproche au chanoine d'avoir « fait d'une bonne preude femme une truande putain et paillarde ». Le clerc du chanoine observe la « femme » s'en aller de chez son maître. Il lui déclare qu'il veut aussi sa part. Alors le mari lui administre également une bonne raclée. Dans cette nouvelle, le mari parvient à contrer les plans de sa femme. Il est intéressant de remarquer avec quelle rapidité la femme comptait remplacer son mari durant la nuit où il accomplissait son devoir envers la cité.

L'inconstance des femmes est mise en avant dans la nouvelle 38. Un homme est amoureux d'une bourgeoise qui vend des draps. Mais cette dernière n'a de yeux que pour son amant. Il entre dans sa boutique et surprend une conversation en « roman » entre la vendeuse et son amant qui est soldat. Elle l'invite à venir le soir même puisque son mari est absent. Or, l'homme prend la place du soldat et vole l'anneau de la jeune femme. Après avoir assouvi son désir, il part. Le soldat arrive et veut faire l'amour à sa maîtresse. Cette dernière, toute étonnée

de la vigueur de son amant, lui demande pourquoi il est si pressé de recommencer. Ce dernier ne comprend pas un mot de ce qu'elle sous-entend. La femme devine alors qu'elle a été trompée. Elle change ses propos pour ne rien laisser soupçonner au soldat. Le lendemain, l'homme lui montre l'anneau. Elle tombe amoureuse de lui. L'homme a eu recours à la substitution pour conquérir la femme de son coeur. Sa manoeuvre a réussi étant donné qu'il remplace dans le coeur de la belle l'ancien amant.

Il n'est pas toujours facile, pour une femme de la *Chronique*, de changer d'amants. Une femme déjà vieille souhaite se débarrasser de son mari pour avoir d'autres amants : « estoit desjay vielle et ridée ; et, pour ce que les faits dudit son marey ne luy plaisoient pas, elle en entretenoit d'autres. Et désiroit à en estre quictes »²⁸³. Elle tente de le supprimer en l'empoisonnant. Pour ce fait, elle est brûlée : « fut arse et brûllée entre les deux Pont par justice ». Comme elle tente d'utiliser des remèdes empoisonnés, elle est considérée comme une sorcière. Pour ce double péché, de tentative de meurtre et de sorcellerie, elle est condamnée à être brûlée vive. L'histoire de la *Chronique* se termine mal par rapport aux fins des nouvelles.

Le fait qu'une femme soit infidèle et/ou inconstante peut poser de sérieux problèmes. La nouvelle 58 en révèle la nature. Une jeune servante allemande de Metz a trois amants : Colair le boiteux, Jehan le Ribauldez et Jehan Waxelz « lequel estoit ung gros villain follaistre et à demey sot ». La jeune femme est enceinte, mais aucun des trois ne veut endosser cette responsabilité. Un procès est donc organisé pour attribuer la paternité. Comme ce dernier s'éternise, Jehan Waxelz trouve le moyen de se voir accorder sept ans de répit : il propose d'attendre la naissance de l'enfant pour attribuer la paternité. Car si le bébé est borgne, ce sera le fils de Jehan le Ribauldez, s'il se révèle boiteux, celui de Colair et s'il est sot, Jehan Waxelz lui-même se reconnaîtra responsable de la naissance. Mais il fallait attendre que l'enfant ait atteint l'âge de raison. Les complications naissent en même temps que l'enfant. La mère ne peut rester célibataire. Elle doit se marier, car les filles-mères sont très mal vues par la société médiévale. Elle doit, de plus, retrouver un peu d'honneur par le biais du mariage.

Les femmes craignent que leur infidélité soit démasquée lorsque leur enfant vient au monde. La nouvelle 67 parle d'une femme qui accouche d'un fils. Les sages-femmes qui l'assistent affirment entre elles que le bébé ressemble à son père. La mère, entendant ces paroles, prend peur et leur demande s'il porte la « couronne ». Les femmes rient de cet aveu. Si la mère pose cette question, c'est parce qu'elle craint que son fils ne ressemble à son père,

²⁸³ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, éditée par C. Bruneau, tome III, Metz, 1932, p. 301-302.

c'est-à-dire au prêtre. Car les prêtres portent la couronne : c'est leur façon de se coiffer. L'enfant lui-même constitue une preuve vivante de l'infidélité de la femme.

Il est nécessaire parfois de jouer la comédie pour ne pas être démasqué. Jehan George, le quêtain de la nouvelle 37, affirme à une femme qu'elle baisera les reliques comme tous les autres. Elle soutient le contraire notamment parce qu'elle hait les quêtains. Ils parient un florin d'or. Lors de son sermon le lendemain, il demande aux femmes qui ont trahi leur mariage de rester assises, tandis que les autres doivent venir baiser les reliques. La femme, si elle ne veut pas être découverte, est obligée d'y aller. Elle préfère perdre son gage plutôt que de se condamner. La *fama* de cette jeune femme est en danger à cause du quêtain. Il faut qu'elle sauve son honneur aux yeux du reste de la communauté.

Les jeunes amoureux, dans les contes, sont prompts à passer à l'acte. En effet, la nouvelle 41 raconte comment une femme trompe son vieux mari. La jeune femme est mariée à un vieil homme qui ne pense qu'à manger et à boire. Lors d'un dîner, un jeune galant demande à son hôte d'aller chercher du vin. Pendant ce temps, il fait l'amour à la jeune épouse. Le vieil homme les surprend et dit simplement : « Et furent les deux poveres amoureux si surprins qu'ilz n'eurent loisir de se lever et ne cuidèrent jamais mieulx morir, ains pensoient estre tuez en la place. Mais [...] quant le pover homme les veit ainsi, il fut si esbahis qu'il ne sceut aultre chose que dire fors que, en mettant le vin sur la table, il les regarde et dit : « He, voisin ! se n'est pas fait honnestement de faire ainsi, et vous dis bien, [...] que se ce ne fut de peur de gaster mon lit, je vous eusse gectés ung chauldron d'eau ». Et plus n'en dit et sortist dehors »²⁸⁴. Il faut vraiment très peu de temps à des inconnus pour vouloir faire l'amour. Et la réaction de l'époux trompé semble disproportionnée par rapport au délit commis. Il aurait parfaitement le droit de tuer l'amant et sa femme. La justice messine lui aurait pardonné son acte. Philippe de Vigneulles souhaite sans doute que la fin de cette histoire soit plus heureuse que ce qu'elle aurait dû être si elle avait été dans la *Chronique*.

Toutefois, certaines femmes sont infidèles « malgré elles » dans la mesure où leurs maris ont été incapables de les protéger. Il s'agit par exemple de la nouvelle 43 : un homme a épousé « une tres belle jeune femme gente et gracieuse ». Un prêtre aime cette femme. Elle refuse vaillamment ses avances et demande à son mari de sauvegarder son honneur. Mais l'homme est quelque peu niais, et le prêtre en profite. Il lui demande de garder les quatre pattes de son cheval sur le manteau étendu par terre le temps qu'il aille confesser la dame. Le

²⁸⁴ Nouvelle n° 41, p. 186 des *Cent Nouvelles nouvelles* éditées par C. Livingston.

mari tient docilement la bride du cheval tandis que sa femme supporte les assauts du prêtre. Le mari n'assume pas son rôle.

Le piège peut aussi se retourner sur les infidèles. C'est le cas pour la femme de la nouvelle 71, intitulée : « La LXXI^e nouvelle parolle et faict mencion d'ung fin magnier²⁸⁵ qui trompit une femme en la maniere que orrés ». Ce marchand ambulant vend notamment des pelles, des pots et des chaudrons. Il s'arrête quelque temps à Metz. Une bourgeoise aimerait acheter un « séran »²⁸⁶ mais elle n'a pas assez d'argent. Il couche avec elle et lui donne l'objet. Plus tard, il se repent. Il retourne chez la bourgeoise, guette l'arrivée du mari et ordonne en hurlant à la femme de lui rendre ou de lui payer le « sery ». Le mari demande ce qu'il se passe. La bourgeoise est obligée de le lui rendre si elle ne veut pas être découverte. Elle avait accepté le marché du marchand ambulant par profit. Elle a finalement tout perdu : son honneur et son « sery ».

Cette nouvelle fait penser à la deuxième nouvelle de la huitième journée du *Décaméron* de Boccace. Le curé de Varlungo obtient les faveurs de Belcolor. Il lui laisse en gage son manteau. Puis il lui emprunte un mortier, le restitue et réclame le manteau laissé en gage. La femme « ronchonne », mais elle finit par lui rendre son manteau. Ici aussi, la femme ne gagne rien. Bien au contraire, elle perd dans tous les domaines. Le thème de ces deux nouvelles de Boccace et de Philippe de Vigneulles se retrouve dans les *Cent Nouvelles nouvelles* anonymes du XV^e siècle. La nouvelle 18 évoque l'histoire d'un écuyer qui souhaite coucher avec une chambrière. Elle réclame pour cela 10 écus. Le matin, l'écuyer refuse de partir sans son argent. Il menace de faire du bruit. Si elle est découverte, son maître pourra la battre et la jeter dehors. Elle lui rend alors l'argent pour qu'il s'en aille. Il ordonne ensuite qu'elle le porte sur son dos jusqu'à la sortie. Devant la porte du maître, l'écuyer fait du bruit. Le maître se réveille, découvre le manège de la chambrière et décide de la chasser. Elle est déshonorée. La fin des trois nouvelles n'est pas très heureuse pour ces femmes infidèles par profit.

Le conteur messin montre comment certaines femmes sont trahies par leurs amants. C'est le cas de la nouvelle 85. Un homme a épousé « une belle jeune damoiselle laquelle estoit, comme je croy, née soubz la constellation et planette de Venus, car elle aymoît fort le jeu des bas instrumens ». Un fou est l'amant de la dame lorsque son mari part à la guerre. Quand il revient, il convoque ses gens et leur demande de trouver une technique pour ramollir les « houzeaux ». Alors le fou affirme qu'il faut les mettre entre les jambes de la dame car son

²⁸⁵ Le *magnier* est un marchand ambulant.

²⁸⁶ Le *séran* est une sorte de peigne servant à travailler la filasse de lin ou de chanvre.

sexe a réussi à ramollir celui de la dame. Le mari comprend qu'il a été trompé. Si le fou avait su tenir sa langue, le seigneur n'aurait absolument rien soupçonné.

L'infidélité peut terminer en un désagréable méli-mélo. Dans la nouvelle 94, l'auteur messin accuse l'infidélité de tous les maux. L'histoire vire au cauchemar pour tous les protagonistes. Jehan Colairt et Colin Menalt, tous les deux clercs, sont amis. Ils ont chacun une épouse et sont souvent les uns chez les autres et vice versa. Mais Colin tombe amoureux de la femme de Jehan. Jehan s'en rend compte et il menace sa femme. Celle-ci est obligée de se soumettre à son mari et de participer à son plan machiavélique. Colin rend visite à la femme de Jehan. Comme son mari arrive, il se cache. La femme prépare le dîner pour la femme de Colin étant donné que ce dernier n'est pas en ville. Jehan prend la femme de Colin à part et lui avoue les crimes de son mari avec sa propre femme. Il lui fait l'amour en guise de vengeance. Il la couche sur le meuble où s'est réfugié son ami. La vengeance est accomplie, mais personne ne ressort heureux de cette histoire.

Ce thème apparaît dans le *Décameron* de Boccace. Il s'agit de la huitième nouvelle racontée par Fiammette le huitième jour. Deux hommes étaient les meilleurs amis du monde, jusqu'au jour où le second couche avec la femme du premier. Le premier s'aperçoit de la tromperie. Avec la complicité de la dame, il enferme le second dans un coffre, et, sur cette prison, caresse à son tour la femme de la victime. Philippe de Vigneulles a certainement utilisé ce conte pour la rédaction de sa propre nouvelle.

Bien que leurs cas soient plus rares dans ce recueil de nouvelles, les hommes aussi sont parfois infidèles. En effet, deux bourgeois et un curé, nommé Martin, doivent surveiller les portes de la ville. Le chapelain et le capitaine leur font croire qu'il y a des esprits et ils s'amuse à leur faire peur. L'un des bourgeois, Jehan Estienne, craque et crie: « Helas, messir Martin! pour Dieu, confession! Hela! dit-il, je voy bien, se Dieu en nous ayde, qu'il nous fault aujourd'huy tous morir et pour tant je me confesse et me rens coupable à Dieu et à vous, car aujourd'huy de la journée j'ay rompu mon mariage et as fait willehotte ma femme ». Ils prennent pitié devant cette déclaration sous tirée par la peur et révèlent la supercherie. En tous les cas, l'homme reste coupable d'avoir trompé sa femme. La *Chronique* également relève quelques cas d'infidélités masculines. Un seigneur marié, Perrin l'Osillon, tombe amoureux de la servante d'un autre seigneur nommé Joachim Chaverson : « laquelle c'estoit annamourés et acointés d'une servante, femme assés d'eage »²⁸⁷. Ce dernier pense qu'un voleur se cache chez lui. Alors il le frappe d'un coup d'épée. Perrin l'Osillon lui révèle la vérité un peu tard.

²⁸⁷ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, éditée par C. Bruneau, tome IV, Metz, 1933, p. 248-249.

A la requête de sa femme et de ses amis, il sort de prison. Mais il meurt de sa blessure quinze jours après.

Les infidélités répertoriées dans la *Chronique* ont une saveur de réalité qui n'est pas risible. Philippe de Vigneulles rapporte par exemple le scandale de la Tour de Nesle de 1312 : « advint que trois noble damme, et espouse des filz du roy Phelippe, furent accusées de adultère »²⁸⁸. Le chroniqueur messin montre relativement bien que cet adultère des brus du roi, Marguerite de Bourgogne, femme du futur Louis X, Blanche d'Artois-Bourgogne, femme du futur Charles IV et sa sœur Jeanne d'Artois-Bourgogne, femme du futur Philippe V, fait courir un risque à la monarchie héréditaire quant à la reconnaissance des filiations. Cela accroît le problème des successions. L'infidélité est ici une affaire d'Etat qui n'est pas prise à la légère étant donné que le crime est puni de façon spectaculaire : seule Jeanne est reconnue innocente, tandis que Marguerite et Blanche sont emprisonnées et leurs amants supposés, Philippe et Gautier d'Aunai, sont écorchés vifs, châtrés, décapités et pendus au gibet public. En matière de mariage, le roi et la reine doivent désormais montrer l'exemple.

Dans les contes comiques, les gentils compagnons trouvent mille et une façon pour accomplir leurs désirs et les maris trompés se contentent d'une vengeance insignifiante. L'infidélité masculine dans les *Cent Nouvelles nouvelles* est révélée au grand jour de façon tout à fait comique, alors que dans la *Chronique*, le coupable meurt de façon tragique.

c) Les femmes face aux violences :

Les femmes sont soumises aux aléas de la vie quotidienne. La *Chronique* regorge d'exemples concernant les violences faites aux femmes. La violence fait partie intégrante du quotidien des femmes. Elles sont confrontées à la violence de leur mari, mais également aux guerres, aux famines ou encore aux maladies. Elles doivent accepter le mariage proposé par leur père, elles doivent être de bonnes épouses soumises aux hommes, elles doivent être de bonnes mères, et même lorsqu'elles sont veuves, elles continuent d'être soumises à la volonté des hommes. Les femmes redoutent la solitude. Elles ont besoin des hommes pour les défendre. Et alors que les violences sont bien réelles dans la *Chronique*, elles prennent une toute autre dimension dans les *Cent Nouvelles nouvelles*.

²⁸⁸ Tome I de la *Chronique de Philippe de Vigneulles* éditée par C. Bruneau en 1927, p. 368-369.

En comparaison avec la *Chronique*, les histoires des *Cent Nouvelles nouvelles* se terminent toujours bien. La *Chronique* rapporte le cas d'une marchande de beurre qui bernait ses clients en entassant de vieux chiffons au fond de ses pots. Son commerce marchait bien jusqu'au moment où un client maladroit a laissé tombé son pot qui, en se brisant, a révélé la supercherie. Les autres acheteurs ont tous cassé leurs pots pour découvrir qu'ils avaient été trompés. La marchande a été mise au carcan pendant quatre heures et elle a été bannie de Metz pour toujours. Le châtement est plus léger qu'il n'aurait dû l'être car une dame de la cité a intercédé en faveur de la misérable femme. Sinon, le narrateur affirme qu'elle « en fust estés noïée »²⁸⁹. Cette histoire peut être rapprochée du conte 20 des *Cent Nouvelles nouvelles*. En effet, Mannis venait leurrer les Messins en leur vendant des coquilles d'œufs. Il échappe à la sentence en s'enfuyant. Il sort donc vainqueur de l'histoire.

La *Chronique* relate aussi l'histoire d'une jeune femme qui tue son mari malade à l'aide d'un couteau. La femme fut « airse et brullées et mise en cendre »²⁹⁰ pour ce crime. Cet épisode peut être comparé au conte 88 des *Cent Nouvelles nouvelles* où l'épouse naïve s'approche de son mari souffrant et endormi dans le but de lui « nouer la queue » dans l'espoir de le soigner. L'indécence remplace la violence de la *Chronique*.

Si les femmes commettent des « infractions », des « crimes », la justice de la ville de Metz est aussi sévère pour elles que pour les hommes. En 1476, un homme et sa femme ont les oreilles coupées car ils ont produit de faux documents pour le compte d'un certain Maigni qui est pendu : « et l'homme, avec sa femme, qui luy avoient fait faire, en olrent les oreille coupée »²⁹¹. La justice ne fait donc pas de différence par rapport au sexe des individus. Par contre, elle peut parfois sembler un peu « injuste » lorsque l'on compare des cas. Car en effet, la justice évalue le degré du crime notamment par rapport à la peur qu'il a engendré. En 1501, une femme a la langue coupée, puis elle est bannie de Metz. Son crime ? Elle ne s'est pas tenue « correctement » : « fut coppée la langue a pon des Mors à une femme desjay anciennes, pour ces desmérites, puis fut bannye et forjugées hors de Mets et du pays »²⁹². Philippe de Vigneulles ne donne pas plus d'informations quant aux « desmérites » de cette femme. Toutefois, le bannissement²⁹³ est une peine qui punit les maquerelles lorsqu'elles ont tenté de débaucher des jeunes filles. Les textes législatifs des coutumes prévoient le bannissement pour ceux qui compromettent la paix publique en abritant de mauvaises gens ou en cherchant

²⁸⁹ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, éditée par C. Bruneau, tome IV, Metz, 1933, p. 98-99.

²⁹⁰ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, éditée par C. Bruneau, tome IV, Metz, 1933, p. 43.

²⁹¹ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, éditée par C. Bruneau, tome III, Metz, 1932, p. 52.

²⁹² Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, éditée par C. Bruneau, tome IV, Metz, 1933, p. 14.

²⁹³ Quelque soit le crime, le bannissement qui le sanctionne se trouve toujours aggravé d'une peine complémentaire qui ajoute à l'intensité du châtement.

querelle à leurs voisins. Les contumaces savent qu'ils tombent automatiquement sous cette condamnation²⁹⁴. La vieille dame est donc coupable de l'un de ces trois crimes.

La justice messine n'est pas plus clémente s'il s'agit d'une vieille femme ou d'une jeune fille. Philippe de Vigneulles rapporte de nombreuses anecdotes concernant l'infanticide. Certaines femmes ne souhaitent pas concevoir. C'est pour cette raison qu'elles ont recours à une contraception rudimentaire pour prévenir la conception avec notamment des plantes et des boissons. Quant à l'avortement, il s'obtient avant tout par des chocs ou des potions. En cas d'échecs de ces différentes méthodes, il restait l'infanticide. Un canon du concile de Tolède de 589 déclare : « Les clercs et les juges civils doivent réunir leurs efforts pour détruire cette abominable coutume, très répandue, que les parents tuent des enfants pour ne pas les nourrir ». Sous l'influence notamment de l'Eglise, le recours à l'infanticide diminue. Mais il reste très présent dans la *Chronique*. Car en effet, une jeune veuve, qu'un autre homme que son mari a mis enceinte, tue son enfant pour avoir la possibilité de se remarier. C'est sa propre mère qui la dénonce. Elle est brûlée sur le bûcher : « fut brûllée Entre deux Pont celle povre misérable malheureuse josne femme qui avoit tués son anffans »²⁹⁵. Le bûcher est une peine qui sanctionne des crimes qui semblent exiger une purification extrême par l'élimination totale du corps coupable. Les relations sexuelles contre nature, les atteintes à la vie par des pratiques abortives ou par l'infanticide, les sacrilèges ou les usages marqués par l'hérésie ou la sorcellerie sont des crimes qui amènent au bûcher. L'infanticide est un acte que provoque la peur des conséquences sociales d'une union adultère et la hantise d'une infamie flagrante. Selon Pierre Demarolle, la répression « de l'infanticide est une réaction de défense d'un groupe humain qui veut survivre »²⁹⁶. Ces femmes méritent donc un châtement cruel. Alors que dans les *Cent Nouvelles nouvelles*, un seigneur qui a engrossé sa servante lui trouve rapidement un mari naïf pour arranger l'affaire²⁹⁷. Dans les *Nouvelles*, les problèmes de la fille-mère et de l'enfant bâtard se résolvent sans encombre pour la mère et l'enfant.

La *Chronique* contient plus d'exemples de violence que les *Cent Nouvelles nouvelles*. En 1364, Philippe de Vigneulles rapporte l'horrible meurtre qui a été commis sur deux femmes : la belle-mère et la belle-fille habitent ensemble. Le fait de ne pas avoir d'homme sous son toit constitue un danger en soi. L'homme exerce sa protection par sa seule présence. Or, un homme veut voler les deux femmes. Il s'introduit dans la maison, les égorge toutes les

²⁹⁴ Nicole GONTHIER, *Le châtement du crime au Moyen Age, XII^e-XVI^e siècles*, Rennes, 1998.

²⁹⁵ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, éditée par C. Bruneau, tome IV, Metz, 1933, p. 330-331. L'histoire se passe en 1521.

²⁹⁶ DEMAROLLE (P.), *La Chronique de Philippe de Vigneulles et la mémoire de Metz*, Caen, 1993.

²⁹⁷ Philippe de Vigneulles, *Les Cent Nouvelles nouvelles*, éditées par C.H. Livingston, Genève, 1972, nouvelles 68.

deux, et leur dérobe de l'or, de l'argent et des bijoux : « antrait secrètement de nuyct en la maison d'icelle bonne femme, et les occit, et couppait la gorge à touctes deux. Puis, ce fait, print or et argent et aultre juaulx »²⁹⁸. Le voleur se fait assassin. Il s'en prend à deux faibles femmes innocentes. Le fait que ces femmes ne se soient pas conformées au statut normatif qui voudrait qu'elles soient sous la protection d'un homme, les a rendues fragiles et les a désignées à la violence. L'auteur condamne ce geste, tout en le minimisant : « avint que le dyable tantait d'avarice ung jonne compaignon ». Le jeune homme n'est pas le seul coupable étant donné qu'il est la victime du diable. Ce garçon est le fils d'un écrivain, alors Philippe de Vigneulles écoute ses sentiments et semble le défendre quelque peu.

Les Messines doivent également faire face à la guerre et à tous les risques que celle-ci entraîne. Philippe de Vigneulles donne l'exemple d'un homme, appelé Guillaume Callet, qui a regroupé plusieurs villageois en 1358 pour commettre différents crimes : « Ses gens icy,[...] sortissant des villaiges, courroie dessa della contre les gentilzhomme, faisant plusieurs meurtres et partinuelles ribleries »²⁹⁹. Ces paysans s'attaquent particulièrement aux nobles. L'auteur messins les appelle les « mauldis enragiés ». Il décrit le plus cruel des faits : « ont liés le signeur du lieu à ung pault³⁰⁰, et, ce fait, les traictre, sans honte ne vergongne, ont enforcés et vyolés sa femme et sa fille devant le regard de ces yeulx ». Cette troupe de paysans tue ensuite toute la famille. Le mari voit son honneur bafoué puisque celui de sa femme et de sa fille l'est aussi. C'est peut-être encore pire pour la jeune fille qui a perdu sa virginité. Selon Nicole Gonthier³⁰¹, le viol correspondrait non seulement à un désir d'avilir, d'humilier la femme en l'insultant et en la frappant, ce qui participe d'un esprit de revanche contre la société, mais aussi à la volonté de compenser les frustrations sexuelles des jeunes hommes. En dégradant de cette manière un être sur lequel ils peuvent exercer leur force, ils oublient un moment qu'eux-mêmes doivent obéir à l'autorité d'un père, d'un maître ou d'un magistrat par exemple. Le viol comble toutes les déceptions et les humiliations sociales. Les femmes sont non seulement les victimes des viols collectifs ou non lors des guerres, mais elles le sont également en temps de paix.

Il arrive que les femmes soient prises en otage lors des guerres. C'est le cas pour deux d'entre elles lorsqu'en 1493 Bernard de Luxembourg pille quelques villes. Philippe de Vigneulles affirme que lui et sa troupe « prindrent bestes et gens tout tant qu'ilz en polrent

²⁹⁸ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, éditée par C. Bruneau, tome II, Metz, 1929, p. 49.

²⁹⁹ Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, éditée par C. Bruneau, tome II, Metz, 1929, p. 41.

³⁰⁰ C'est un pieu.

³⁰¹ Nicole GONTHIER, *Cris de haine et rites d'unité, La violence dans les villes, XIII^e-XVI^e siècles*, Belgique, 1992.

trouver »³⁰² et ils emmènent également deux femmes, ce qui choque l'opinion publique : « en ostage emmenaient deux femme d'icellui villaige : qui estoit une chose contre droit et honneur, et que jamaix on n'avoit plus veu³⁰³ ; car il ne fut jamais coustume que gens d'airme prenissent femme pour ranson ». C'est donc un événement rare que Philippe de Vigneulles rapporte dans sa *Chronique*. Les femmes ne sont finalement pas à l'abri des dangers de la guerre. Les coutumes sont parfois bafouées. Elles ne les protègent en rien.

Les viols sont cités de façon récurrente dans la *Chronique*. Les femmes ne sont jamais à l'abri de la tentation des hommes. En 1482, un habitant de Metz est banni car il a violé une fillette de 9 ans : « ung citains d'icelle, nommés Mertin Carel, l'ament, fut banis et forjugiez à tousjourmaix d'icelle cité, pour tant qu'il estoit acusé d'avoir enforcier et despucceller une jonne fillette de l'eaige de IX ans »³⁰⁴. De plus, étant donné que cet homme ne s'excuse pas publiquement après le huchement³⁰⁵, ses biens sont confisqués. Cette punition semble bénigne comparée au cas de 1501, où une vielle femme a la langue coupée, puis est bannie de Metz « pour ses démérites ». La justice n'est donc pas particulièrement indulgente pour les femmes. Elle semblerait même parfois plus souple lorsqu'il s'agit de punir les méfaits des hommes sur les femmes.

Conclusion :

La *Chronique* et les *Cent Nouvelles nouvelles* offrent donc des thèmes communs qui sont pourtant traités de manière tout à fait différente. Le mariage est une institution très importante dans la *Chronique* : il participe activement à la vie de la communauté car il permet par exemple la procréation ainsi que la paix en cas de guerre. Pour les *Cent Nouvelles nouvelles*, le mariage est l'occasion de tromper son mari ou sa femme, de tourner cette institution en ridicule. Les infidélités féminines sont très présentes dans les deux œuvres : pour la *Chronique* il s'agit de châtier la femme pour donner l'exemple tandis que les *Cent Nouvelles nouvelles* se contentent d'en rire. Enfin, les femmes sont confrontées à un certain nombre de violences, qui finissent de façon ludique dans les contes, et de façon tragique dans la *Chronique*. Les *Cent Nouvelles nouvelles* sont la parodie de la *Chronique*.

³⁰² Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, éditée par C. Bruneau, tome III, Metz, 1932, p. 300-301.

³⁰³ Jamais on n'avait vu pareille chose. *Plus* doit se traduire par *davantage*.

³⁰⁴ Tome III de la *Chronique* de Philippe de Vigneulles éditée par C. Bruneau, p. 86-87.

³⁰⁵ Un huchement est la proclamation publique d'une décision des magistrats messins faite sur les places de la ville par les sergents.

CONCLUSION :

Philippe de Vigneulles apparaît comme le témoin de son temps. Il tente de peindre le monde tel qu'il le voit. Les deux œuvres, la *Chronique* et les *Cent Nouvelles nouvelles* ont une affinité marquée. Dans l'ouvrage historique de la *Chronique*, Philippe de Vigneulles offre en effet une série d'histoires de thèmes semblables à ceux des *Cent Nouvelles nouvelles*, mais de nature différente, plus dure, plus cruelle. Les *Cent Nouvelles nouvelles* sont une parodie de la vie ardue de l'époque décrite dans la *Chronique*.

Les deux ouvrages sont très intéressants et très importants dans la mesure où Philippe de Vigneulles décrit plusieurs types de femmes.

Etant donné que sa *Chronique* privilégie l'exceptionnel, se sont des femmes exceptionnelles qui se démarquent de l'œuvre. Saintes ou sorcières, l'auteur hésite encore à se tourner vers l'un ou l'autre type de femmes : certaines sont de véritables modèles que l'auteur préconise de suivre, d'autres se contentent de survivre comme elles le peuvent en ayant recours à la magie par exemple. Il est tout de même plus prompt à détailler les modèles de saintes, alors que les sorcières sont simplement évoquées, sauf si elles ont marqué l'opinion publique. Il consacre plusieurs pages à une sainte messine dont il est indéniablement fier : sainte Glossinde. Cette femme est un modèle local plein de vertus. Les Messines devraient observer cet exemple et tenter de l'imiter. Les Jeux religieux sont répertoriés par l'auteur. Les plus importants sont ceux de sainte Catherine, étant donné qu'elle était en vogue à cette époque et ceux de sainte Barbe, qui est la patronne du pays messin. Philippe de Vigneulles s'est personnellement occupé de certains de ces jeux. Il a peut-être même été l'un des acteurs. Il est donc particulièrement attaché à en garder le souvenir.

A travers la *Chronique* se démarque également quelques femmes ayant eu un rôle politique non négligeable. Ce rôle se voit de par les entrées dans les villes. Philippe de Vigneulles n'omet pas de donner un certain nombre de renseignements sur ces cérémonies féminines. Ces informations très précieuses sont très utiles à l'historien, surtout lorsqu'il donne des détails conséquents. Il se consacre surtout aux entrées messines, mais il n'omet pas de parler de celles qui se sont déroulées dans le royaume français par exemple.

Un personnage parmi d'autres a su attirer l'attention de l'auteur. Il s'agit de Jeanne d'Arc. Comme pour beaucoup de chroniqueurs, elle a intrigué Philippe de Vigneulles, à tel point qu'il lui consacre un nombre relativement important de pages. C'est une héroïne qu'il tente de mettre en valeur. Elle est pourtant l'« ennemie » du Pays Messin étant donné qu'elle sert les intérêts français. Le témoignage de Philippe de Vigneulles permet d'avoir une autre

approche sur la vie de cette femme hors du commun. Il est intéressant de voir que tout le récit tourne autour d'elle. Il ne la quitte pas de vue un seul instant. Il va même jusqu'à s'indigner de l'attitude mesquine des juges lors du procès. Il tente de la réhabiliter.

Enfin, les marginales occupent une place importante dans l'œuvre, notamment parce qu'elles suscitent de nouvelles questions : faut-il ou non les accepter ou les rejeter ? L'auteur, comme la société de son temps, doivent faire face à ces nouveaux problèmes. Ces marginales sont notamment des prostituées et des femmes entretenues. Alors qu'il accepte les premières parce qu'elles ont finalement une utilité pour la société, il condamne les secondes. Philippe de Vigneulles s'intéresse également aux femmes divorcées. Son opinion reste tangeante. Il comprend que cette nouvelle façon de faire soit parfois nécessaire, mais il pense tout de même que le mariage reste un sacrement inviolable.

L'auteur messin a recours à plusieurs types de mots pour caractériser les femmes. Il donne différents termes pour qualifier les femmes qui seraient les plus aptes au mariage. Il s'agit entre autres des canons de beauté de l'époque. Certaines femmes sont aussi belles que des déesses : elles ont leur place d'honneur dans la *Chronique*. Mais Philippe de Vigneulles ne fait pas qu'un portrait purement positif des femmes. Il utilise tout un vocabulaire pour les critiquer. Enfin, il juge que la laideur d'une femme est son premier handicap si cette dernière désire épouser un homme.

En règle générale, le conteur des *Cent Nouvelles nouvelles* ne prend pas la peine de tirer la morale des histoires qu'il rédige. Et quand il le fait, sa sagesse est celle des proverbes. Ces contes avaient pour but de distraire, et non d'instruire. La femme est bien mal traitée sous la plume de Philippe de Vigneulles, mais elle se place au centre de cette comédie humaine. Le trait qui ressort le plus est celui de la naïveté : les femmes sont beaucoup trop crédules et cette crédulité leur joue de mauvais tours. Sans homme pour les surveiller, elles seraient incapables de se débrouiller. Toutefois, certaines d'entre elles sont réellement très rusées et volontaires : lorsqu'elles veulent quelque chose, elles mettent tout en œuvre pour l'obtenir. Leurs paroles sont essentielles dans les contes, notamment parce qu'elles dénouent une intrigue ou elles participent d'avantage au rire. Enfin, Philippe de Vigneulles, de façon assez exceptionnelle, rappelle tout de même que les femmes peuvent de temps à autre se montrer loyales et amoureuses : sur ce point, elles valent parfois mieux que les hommes, qui sont toujours plus tentés par le sexe que par les sentiments. Pourtant, selon les *Cent Nouvelles nouvelles*, les femmes sont d'éternelles infidèles qu'il faudrait éduquer, ou au moins surveiller.

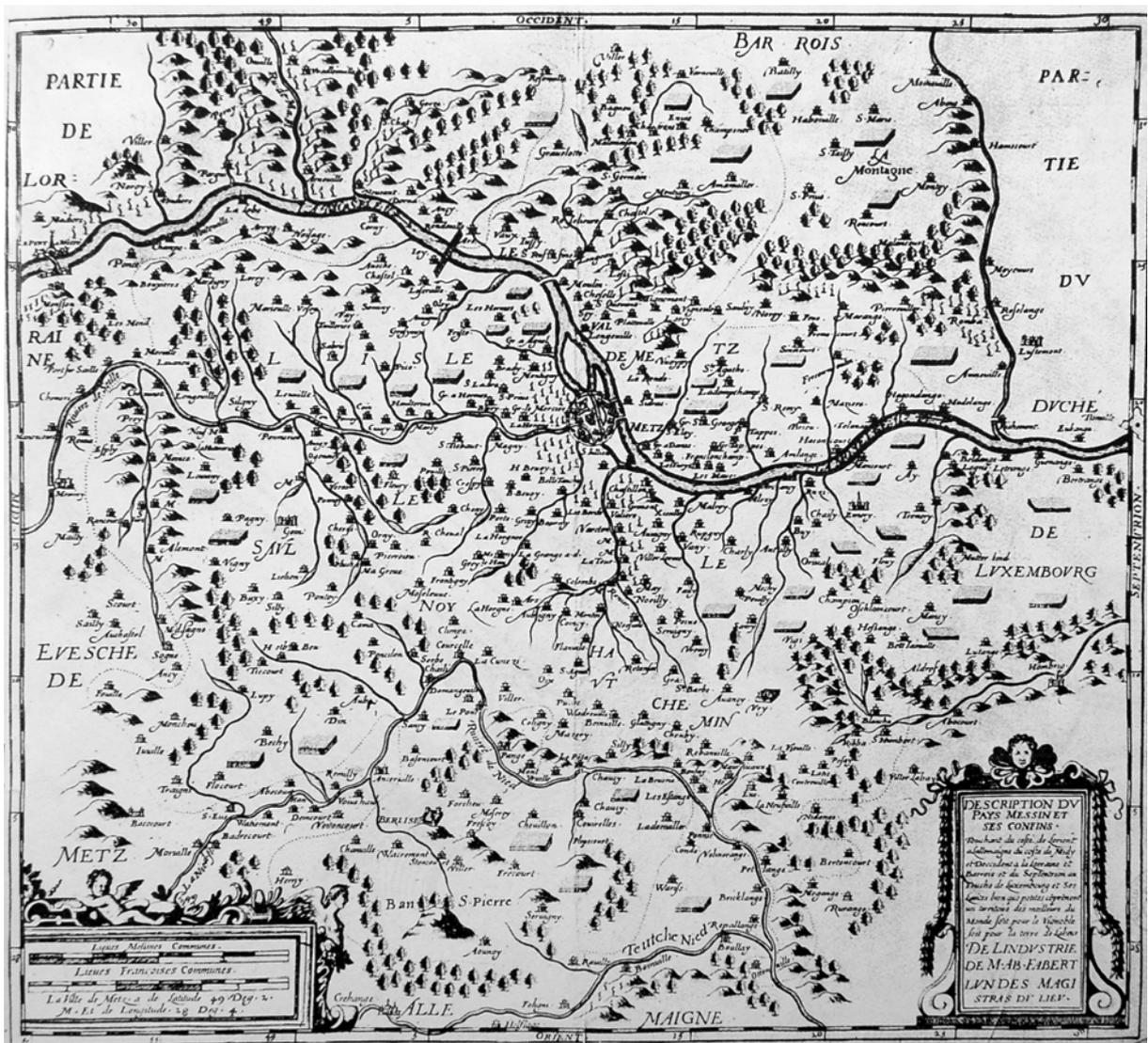
Certains types de femmes sont communs aux deux œuvres. Il s'agit notamment de la femme mariée, qui tient une grande place au sein de ces deux ouvrages. La femme se définit

donc en tant qu'épouse, puis en tant que mère. Philippe de Vigneulles ne peut s'empêcher de rapporter les nombreuses infidélités féminines : qu'elles soient aristocrates ou paysannes, les femmes ne résistent pas aux charmes des hommes ainsi qu'à leur propre désir, bien que cette attitude condamnable engendre parfois d'importants problèmes. Enfin, la femme est aussi une victime des nombreuses violences exercées par les hommes voire par la société elle-même. Les lois les protégeant sont trop peu nombreuses voire inexistantes, et la femme lutte dans un monde où le quotidien n'est pas toujours facile à affronter.

La confrontation des deux œuvres offre un palmarès de différents types de femmes. Philippe de Vigneulles, en décrivant ces femmes sous deux aspects, celui du burlesque et celui de la réalité historique, apporte à l'historien un véritable trésor d'informations : l'auteur révèle sa propre vision des choses, et cette vision n'est certainement pas très éloignée de la pensée de l'époque. Il hésite sans cesse entre les différents types de femmes qu'il propose : l'auteur montre toujours deux aspects opposés des femmes qu'il décrit, qu'elles soient saintes ou maléfiques, loyales ou infidèles, ambitieuses ou sages, fortes ou faibles. Philippe lègue donc, inconsciemment ou non, un témoignage sur ce qu'était une femme au Moyen Age, sur la manière dont elle était perçue par les contemporains.

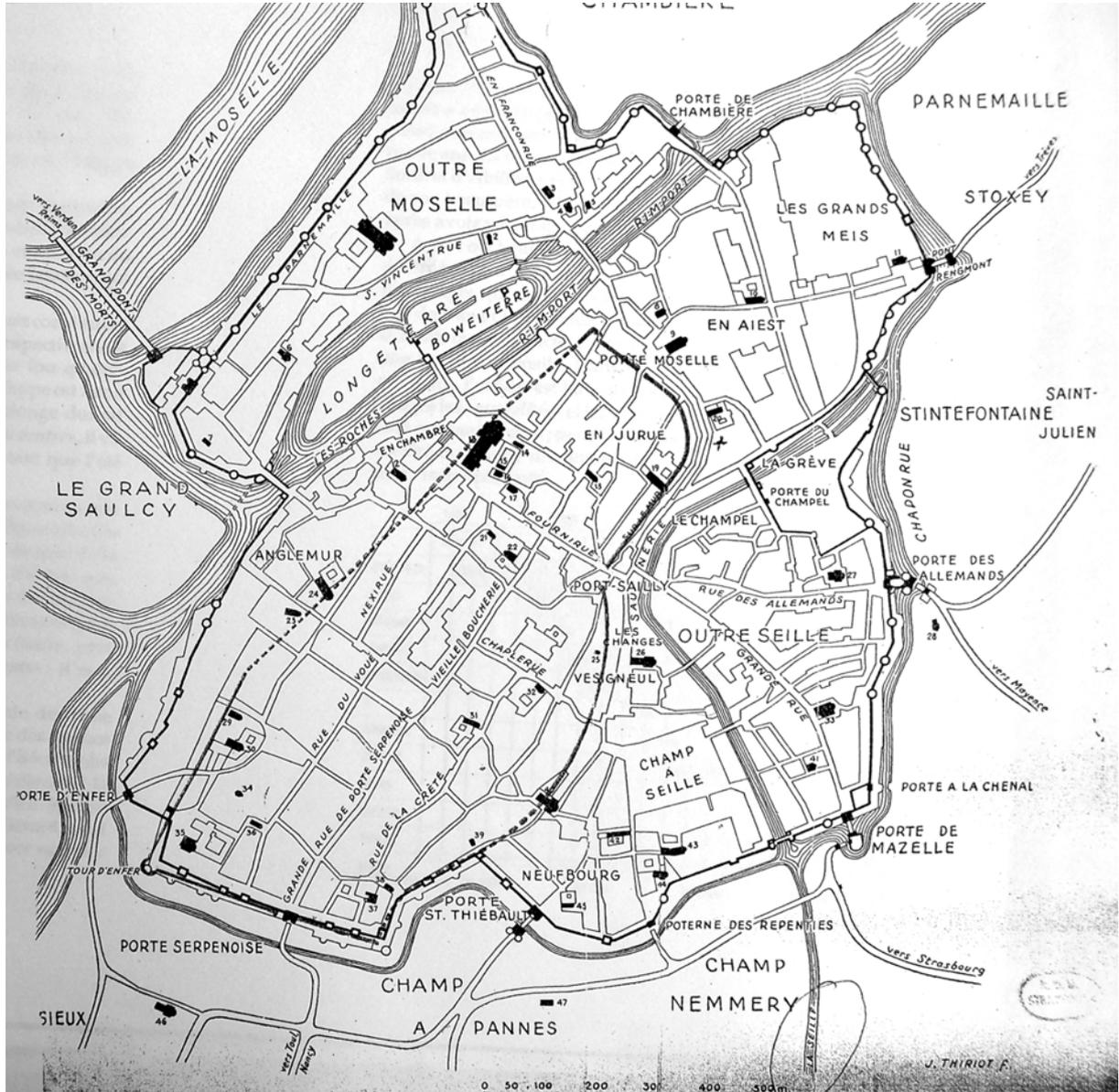
ANNEXES

Le Pays Messin



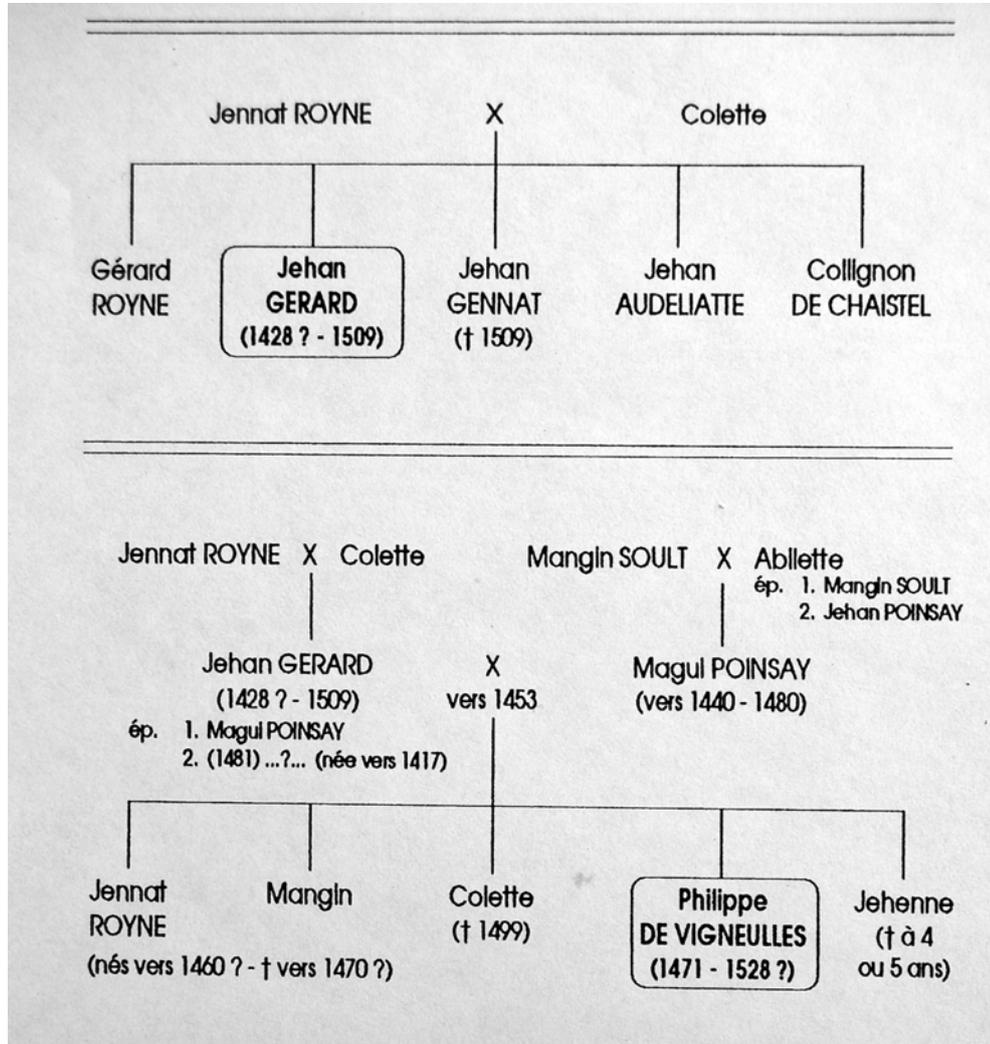
Document tiré de l'édition des *Cent Nouvelles nouvelles* de C. H. Livingston, Genève, 1972.

La Ville de Metz



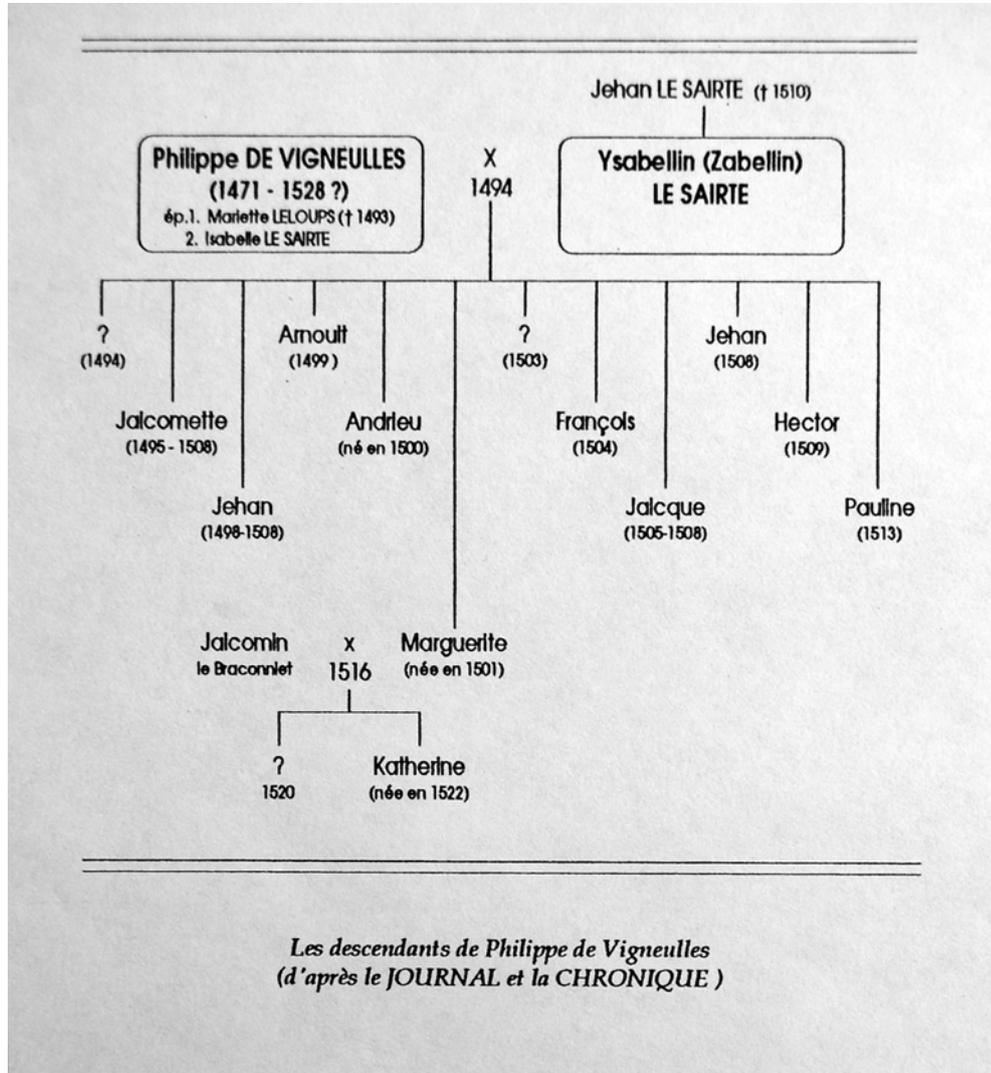
Document tiré du livre de Jean Schneider, *La Ville de Metz aux XIII^e et XIV^e siècles*, Nancy, 1950.

La famille de Philippe de Vigneulles : ascendants et collatéraux.



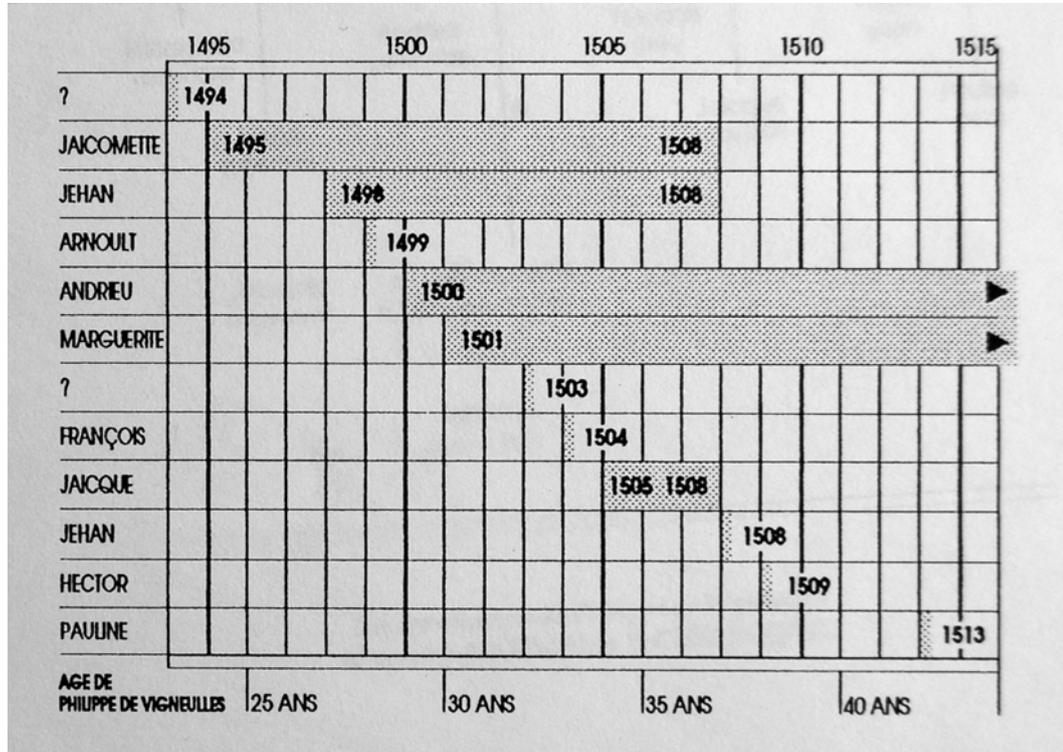
Document tiré du livre de Pierre Demarolle, *La «Chronique» et la mémoire de Metz, Caen,* 1993.

Les descendants de Philippe de Vigneulles



Document tiré du livre de Pierre Demarolle, *La «Chronique» et la mémoire de Metz, Caen,* 1993.

Les enfants de Philippe de Vigneulles



Document tiré du livre de Pierre Demarolle, *La «Chronique» et la mémoire de Metz, Caen, 1993.*

Résumé en tableau des *Cent Nouvelles nouvelles* de Philippe de Vigneulles
concernant les femmes

Numéro des nouvelles	Résumé
2	Symmonat doit faire pénitence. Il dit aux grives d'aller chez le curé. Le curé demande à sa servante de préparer les oiseaux pour le repas des invités lorsqu'elle les aura. Mais elle ne reçoit rien. Le curé veut se venger de Symmonat. L'année suivante, le curé lui dit et lui écrit de « jeuner demain et après et après ». Des gens lisent la lettre à Symmonat qui voit toujours son jeûne reporté à demain.
8	Un homme donne sa vache au curé dans l'espoir que Dieu lui donnera le double de ce qu'il a donné, conformément au sermon du prêtre. Sa femme et lui attendent tout l'hiver que le miracle se produise. La femme désespère. Mais au printemps, leur propre vache et la vache du prêtre viennent dans son pré. Ils tuent la vache du curé. Le prêtre cherche à se venger en faisant avouer la vérité au fils de l'homme qui refuse de lui rendre sa vache. Mais l'homme s'en aperçoit et l'enfant dit devant tout le monde que le prêtre a couché avec toutes les femmes de la paroisse. Ici, la femme met en valeur le désespoir de la famille qui attend le miracle promis. L'infidélité des autres femmes sert à se venger du prêtre.
13	Un homme préfère la chasse plutôt que la confession. Il ne tient compte ni de Dieu ni de sa mère. Un jour, il propose de payer le curé se ce dernier lui apprend à se confesser. Mais en fait le curé doit courir après un lièvre pour avoir son dû.
14	Symmonat est le frère du prêtre Abriat Maillat. Il est sot, laid et il parle du nez. Malgré tout, il souhaite devenir prêtre. Leur vieille habite avec eux pour qu'ils s'occupent d'elle. Elle fait le ménage en retour. Elle n'aime pas le fils sot. Le prêtre et un voisin jouent un bon tour à Symmonat.
15	Une femme donne secrètement la « dîme » à un prêtre pour se faire pardonner

	de coucher avec son mari. Lorsque le mari l'apprend, il punit le prêtre en lui faisant boire l'urine de sa femme en guise de vin. La naïveté de la femme et son infidélité sont mises en avant par l'auteur.
16	Un moine, invité par une noble dame et son mari, tente de soulager son envie pressante d'aller aux toilettes. Philippe de Vigneulles souligne la noblesse de la dame qui est gênée face à l'attitude du moine car ce dernier semble d'abord s'ennuyer, puis il laisse échapper son urine sur le bras de la dame.
17	Alors qu'un bourgeois est à l'église, il entend un chanoine demander à sa femme si « elle viendra ». Elle répond par l'affirmative étant donné que son mari est « à la porte ». Le mari décide alors de se venger du chanoine. Il vole les vêtements de sa femme, il fait croire qu'il est malade pour ne pas surveiller les portes de la ville, il revêt les vêtements de sa femme pour aller chez le chanoine. Il le bat et lui vole de la vaisselle. Le cleric du moine veut également sa part. Alors le bourgeois le frappe aussi.
18	Une femme mariée est courtisée par un prêtre. Mais elle refuse de céder. Comme il persiste, elle en parle à son mari. Les époux préparent alors un mauvais tour au prêtre. Ici, c'est plutôt la loyauté de la femme envers son mari qui est mise en avant. Elle fait partie des épouses vertueuses.
19	Une femme envoie son mari chez la chandelière pour qu'il achète des chandelles. Mais le sot mari ne comprend pas le système pourtant simple de la vendeuse. Il la traite de voleuse, repart sans rien acheter, puis entre à nouveau de peur de se faire battre par sa femme. Il se fait ensuite arrêter par le portier car un homme nommé Rouse lui joue un tour. Un métier de femme apparaît dans cette nouvelle. Les deux femmes sont confrontées à un homme naïf.
20	Mannis tente de vendre des coquilles d'œufs sur le marché messin. Comme il tente de fuir les autorités, il se réfugie chez le tanneur et sa femme. Le tanneur a reçu du « noir » pour son cuir que Mannis gâte en y mélangeant ses excréments. C'est la femme qui confirme à son mari que le « noir » sent vraiment très mauvais.
21	Il s'agit de maisons « de plusieurs femmes » qu'un homme marié fréquente. Il finit cependant par insulter ces femmes qui veulent se venger de lui en le battant. Mais comme il est rusé, il va demander que la plus ribaude d'entre elles frappe la première... Aucune d'entre elles n'osent frapper. Un autre

	métier de femmes est évoqué. Tout un vocabulaire est employé pour les caractériser.
22	Un mauvais plaisant a joué un tour à l'huilier en le faisant passer pour quelqu'un qui sait « camuser » les chiens. Une dame recourt à ses services. L'huilier fait semblant de les frapper. Elle s'épouvante.
24	Philippe de Vigneulles fait partie de mauvais plaisants qui jouent un tour à une dame et son enfant. Ils montrent leur fesses.
25	Un homme borgne veut épouser une jeune fille. Il demande à son ami de le soutenir dans tout ce qu'il dira. Ce que l'ami respectera au pied de la lettre... Il avoue que son ami est presque aveugle. La nouvelle évoque le mariage ainsi que les difficultés que cela comporte.
28	Une mère est triste dans la mesure où son fils quitte la maison pour se rendre à Paris. Il est cependant intéressant de voir que Philippe de Vigneulles prend soin de noter ce rôle de la mère liée à son enfant. Ce jeune homme est très sot.
29	Un homme niais souhaite que sa femme lui achète des chaussures. Elle prend donc les mesures qu'elle laisse sur le rebord de la fenêtre. Finalement, il décide d'y aller lui-même. Mais il revient bredouille car il a oublié d'emporter les mesures avec lui. Sa femme lui explique qu'il n'en avait pas besoin puisqu'il a ses propres pieds. C'est donc une histoire de femme confrontée à son sot mari.
31	Une femme prend la parole dans la nouvelle n°31 car elle appuie les propos d'un homme qui dit la vérité. Ici, le témoignage de la femme contribue à faire avancer l'intrigue sans la dénouer complètement pour autant.
33	Un cordelier et un quêtain veulent prêcher dans la même ville. Le quêtain donne à boire au cordelier, qui est vite ivre. Le matin, il revêt les vêtements du Cordeliers, se dirige vers le ruisseaux où les femmes lavent leur linge et il le leur salit en y laissant ses excréments. Il montre également ses fesses et son sexe. Les femmes, en colère contre ce qu'elles croient être le Cordelier, racontent tout à leurs maris. Lors de son sermon, personne ne l'écoute. Il ne reçoit pas d'aumônes. Le quêtain a bien trompé le Cordelier.
34	Une femme se met à crier pour qu'une pierre ne touche pas son mari car le quêtain avait dit qu'elle toucherait un homme cocu. Une fois encore, l'auteur parle de l'infidélité de la femme.

35	Gaday fait croire aux gens qu'il détient la sainte paille sur laquelle le Christ est né. De nombreuses personnes lui offrent des biens précieux en échange de ce foin. Il trompe aussi une femme que son mari réprimande. La naïveté de la femme est soulignée.
36	Deux quêtains prétendent être en possession des reliques de saint Adrian. Ils jouent aux cartes avec le notaire. Comme ils perdent tout, même leurs reliques ; ils trompent un mari et son épouse en leur faisant croire qu'ils leur donnent la relique de saint Adrian, mais en réalité ils la remplacent par un soufflet. Le notaire et sa femme mettent plus de six mois à se rendre compte de la supercherie.
37	Jehan George, un quêtain, affirme à une femme qu'elle baisera les reliques. Elle soutient le contraire car elle hait les quêtains. Ils parient un florin d'or. Lors de son sermon, il demande aux femmes qui ont trahi leur mariage de rester assises. Elle préfère perdre son gage plutôt que de se condamner.
38	Un homme d'arme aime une bourgeoise qui vend des draps. Il entre dans sa boutique et l'entend parler avec un autre soldat qu'elle invite à venir le soir même puisque son mari est absent. Le premier prend la place du second. Il prend l'anneau de la dame et repart. Le deuxième arrive. La femme, étonnée, lui demande pourquoi il est si pressé de recommencer. Elle comprend alors qu'elle a été trompée et change ses propos. Le lendemain, le premier lui montre l'anneau. Ils finissent par s'aimer.
39	Un seigneur veut coucher avec sa servante. Mais cette dernière refuse et en parle à sa maîtresse. Toutes deux vont jouer un tour au seigneur. C'est un portrait de femme vertueuse que Philippe de Vigneulles peint.
40	Il s'agit d'une femme qui profite du carnaval et se déguise pour tromper son mari. Elle veut y retrouver son amant. Mais comme son mari la reconnaît, il va lui jouer un tour.
41	Un homme se débarrasse de son vieux rival en l'envoyant chercher du vin pour être libre de coucher avec sa femme.
42	Une femme trompe son mari avec un Carme alors qu'elle lui fait croire qu'elle va en pèlerinage. Mais un jour il découvre le manège sans en comprendre le sens.
43	Un prêtre aime la femme d'un homme naïf. Elle lui demande de la protéger

	contre ses avances. Mais l'homme garde le cheval du prêtre tandis que ce dernier « confesse » sa femme.
44	Une jeune femme est mariée à un vieil homme. Le voisinage se moque de l'homme trompé mais amoureux car l'amant sort par derrière tandis qu'il rentre par devant. La femme le rassure en lui avouant que si les gens rient, c'est à cause de la cornette. Ici, la femme s'en sort par la ruse, mais aussi parce que son mari est amoureux d'elle : il refuse de croire ce que tout le monde voit.
45	Une femme confesse à un prêtre qu'elle trompe son mari. Le prêtre lui conseille d'avouer la vérité. Elle trouve cependant une manière originale pour lui dire que son enfant n'est pas le sien : comme l'enfant pleure, elle demande à son mari de faire le loup. Alors elle crie au loup de s'en aller car l'enfant n'est pas de lui.
46	Une jeune fille s'est mariée à un vieillard pour son argent. Ce dernier tombe dans le feu. Elle empêche les domestiques de l'aider car comme il est le maître, il faut le laisser là où il veut être.
47	Deux jeunes gens sont amoureux l'un de l'autre. Ils vont alors dans une grange, mais ils sont embêtés par les porcs. C'est l'une des rares nouvelles où l'amour est évoqué.
48	Un chapelain aime une nonne. Pour lui rendre visite, il a besoin d'un compagnon qui l'aide à escalader le mur. Un soir, ils ramènent des pâtés. Mais le compagnon tombe et renverse la tourte. Il ramasse ce qu'il peut mais y ajoute, par mégarde, « une bille d'estron ». La dame croque ce morceau dur, et, croyant qu'ils se moquent d'elle, les chasse tous les deux.
49	Un curé doit aller à Trèves pour voir un seigneur. Il se perd en chemin et trouve refuge dans un vieux moulin que les femmes disent hanté. Il a peur. Un moine et une nonne s'y retrouvent en cachette. Il les observe par les fentes du plancher qui finit par craquer. Il tombe. Les amoureux croient que c'est le diable et s'enfuient. Le curé savoure le reste du dîner abandonné.
51	Deux bourgeois et un curé nommé Martin surveillent les portes. Le châtelain et le capitaine leur font qu'il y a des esprits et ils s'amusent à leur faire peur. L'un des bourgeois, croyant qu'il allait mourir, avoue à Martin qu'il a trahi les sacrements du mariage : il a trompé sa femme.

56	Le cordonnier a une méchante femme. Il est jaloux. Il bat sa femme. Le valet est heureux qu'il la batte car elle est infâme avec lui. Le mari n'a plus de soupçons à propos du valet.
58	Un boiteux, un borgne et un sot sont les amants successifs d'une grosse Allemande. Elle est enceinte. Aucun des trois ne veut endosser la responsabilité d'être père. Au procès, le sot déclare que la paternité sera attribuée au boiteux si l'enfant boite, au borgne s'il ne voit pas, et à lui-même s'il est idiot.
62	A chaque fois qu'elle était malade, une femme promettait de faire un pèlerinage si elle guérissait. Sur son lit de mort, elle se rend compte qu'elle n'a jamais tenu parole. Elle demande à son mari de le faire pour elle. Il refuse.
63	Un prêtre demande à une femme qui va mourir si elle veut la « sainte unction ». Cette dernière répond : « Ha, monseigneur le curé ! appourtez la pour l'amour de Dieu et que je soie enhuilliée, car je vous promés qu'il y ait plus de trois jours que je ne hongne aultre awoinne ». Tout le monde rit de cette réponse maladroite.
64	Plusieurs femmes se retrouvent dans un jardin pour discuter. La plus jeune raconte l'histoire d'une fille qui a vécu sa première nuit d'amour avec son amant tandis que son mari était parti. Seulement à la fin de l'histoire, elle se nomme sans le faire exprès et devient toute confuse.
65	Une femme se marie mais elle n'est plus vierge. Le gendre s'insurge. La mère et la fille discutent ensemble. Le gendre et le père les entendent : la mère a fait pire que la fille. Ici, Philippe de Vigneulles met en avant un des problèmes du mariage : la virginité. Par-là, il souligne le fait que la femme est infidèle.
66	Une femme un peu idiote veut des souliers. Le cordonnier couche avec elle et lui offre les chaussures. Elle raconte le fait à son mari qui la renvoie chez le vendeur pour qu'elle rapporte les chaussures. Ce dernier en profite pour coucher une seconde fois avec la femme. Il constate que les deux époux sont aussi idiots l'un que l'autre.
67	Une femme met au monde un fils. Les sages femmes lui disent que l'enfant ressemble au père. La mère s'affole et leur demande s'il porte « une couronne », telle la coiffe des prêtres, car le bébé pourrait être le fils d'un prêtre. Situation angoissante dans laquelle se trouve une femme qui craint que

	son infidélité soit trahie par l'enfant.
68	Un seigneur, qui a couché avec une servante, parvient à préserver son honneur en la mariant rapidement avec un homme car elle est enceinte. Mais l'homme se plaint car sa femme a accouché au bout de six mois. Il a peur qu'elle fasse un enfant tous les six mois, alors qu'ils sont pauvres. Le seigneur rit de la naïveté de l'homme.
69	Un berger boiteux a épousé une belle jeune femme. Ils gardent les bêtes ensemble. Mais dès qu'il a le dos tourné, elle couche avec un forestier de passage. Il lui détache son cheval en guise de vengeance.
70	Un homme se réfugie chez la femme d'un laboureur pour se protéger de la pluie. Elle fait croire à son mari que cet étranger fait partie de la famille. Ils dorment alors tous les trois dans le même lit. Le galant couche avec la dame. Au matin, le mari demande à l'homme de lui donner le « coullaige » car il sait ce qu'il a couché avec sa femme.
71	Un commerçant ambulancier donne un « sery » à une bourgeoise si elle couche avec lui. Elle accepte. Comme il se repend d'avoir perdu un outil aussi rapidement, il attend la venue du mari et crie à la bourgeoise de lui payer son outil. La bourgeoise est obligée de payer pour que son mari ne découvre pas la vérité.
72	Comme une femme est jalouse de sa servante, elle l'envoie se faire confesser dans l'espoir d'en savoir plus. Elle demande pardon à sa maîtresse qui la bat quand même. Le mari arrive et affirme qu'il n'a jamais couché avec la servante. Alors que la guerre sévit à Metz, il se confesse à sa femme : il avoue qu'il a commis le péché de chair avec la servante. La femme refuse de lui donner son pardon.
73	Une femme est tellement battue par son mari que, pour arrêter les coups, elle fait semblant d'être morte. Son mari n'est pas dupe. Il allume un feu pour la brûler. Mais comme par enchantement, elle ressuscite.
74	Colignon a un valet qui se dit courageux. Une nuit, son renard se détache. Il traîne sa chaîne si fort que Colignon et sa femme croient que se sont des larrons. Colignon veut aller voir, mais sa femme lui dit d'appeler le valet. Colignon, le valet et la servante vont voir ce qui se passe. Mais comme le renard monte au grenier, ils sont obligés de le suivre en tremblant. Le renard

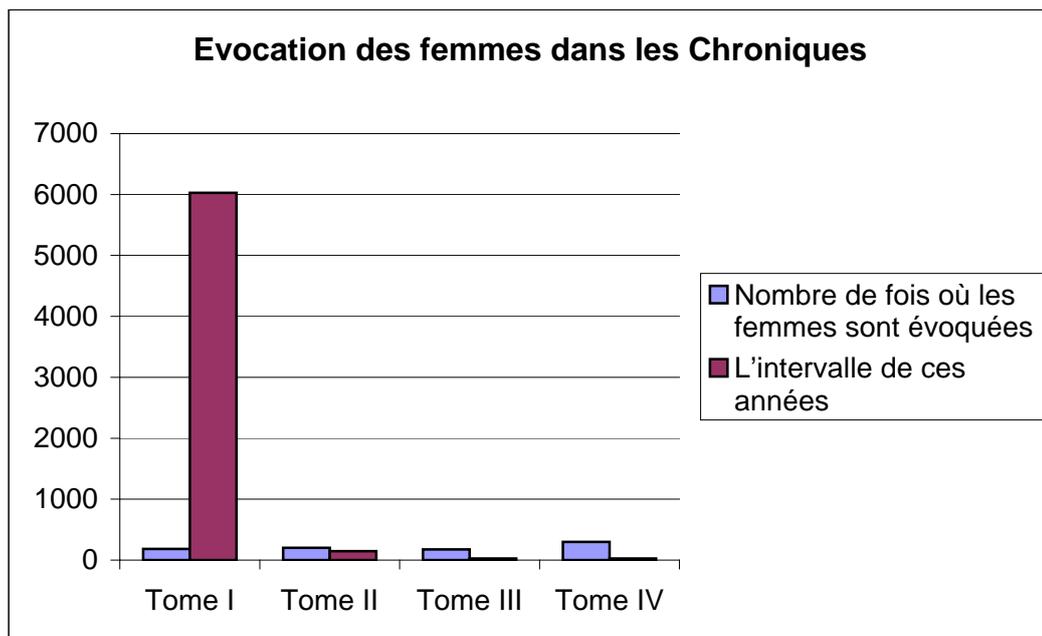
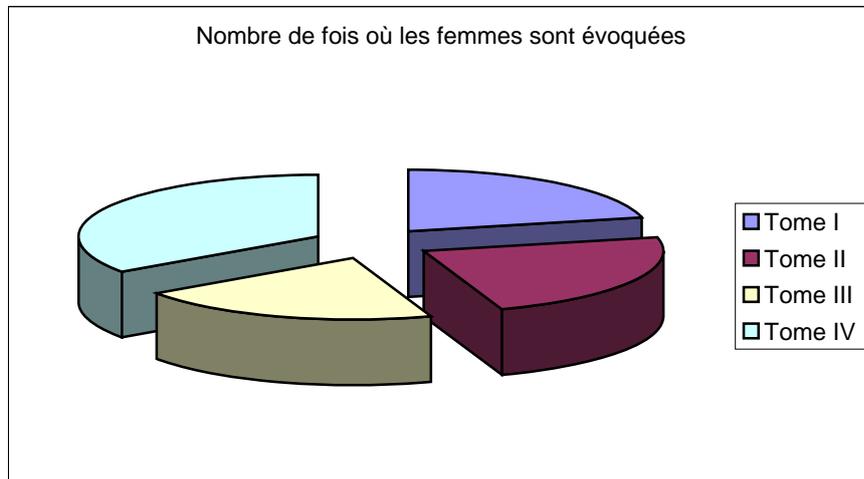
	les surprind. Ils tombent à la renverse.
76	Un homme mange et boit beaucoup trop. Il meurt. Sa femme et ses amis l'enterrent. Mais il se réveille. Sa femme s'enfuit en le voyant revenir à la maison. A Cologne, une bourgeoise meurt de la peste. Elle demande à son mari de l'enterrer avec son anneau d'or. Des larrons veulent voler l'anneau : il déterre le cercueil. La femme se réveille.
78	Une femme a un mari fainéant. Elle quémande un peu de lait à tout le village. Lorsqu'elle rentre, son mari est encore au lit. Elle se fâche. Elle lui explique comment avoir un peu d'argent. Il s'enflamme sur son avenir. Il renverse le lait. Elle est en colère. Il s'enfuit de peur qu'elle ne le batte. Quand il revient, il affirme qu'elle a eu raison mais aussi un peu tort. Il lui raconte une histoire où Dieu accordait trois vœux à un couple. Ils se chamaillent, font des vœux ridicules et le troisième sert à sauver sa femme.
80	Une femme a un mari néreux difficile à supporter ? Un jour, il s'essuie le derrière avec son doigt. Il demande à un serviteur de le lui couper.
81	Sur le chemin de retour de Saint-Jacques-de-Compostelle, un pèlerin messin rencontre un couple de Rouen. Ils s'arrêtent chez un prêtre pour la nuit. Ce dernier accepte la femme et son mari et renvoie le Messin chez sa servante. Le prêtre est séduit par la beauté de la dame. Il prépare un plan avec son clerc pour pouvoir coucher avec elle. Elle les entend. Ils mettent de la poudre dans l'assiette du mari pour qu'il aille aux toilettes toute la nuit. Sa femme lui conseille de laisser ses excréments dans la cheminée, dans un chapeau et dans une bourse. Puis elle lui révèle ce qu'elle sait. Ils s'échappent. Le prêtre rejoint la femme dans le lit. Il est plein de crotte. Le clerc raconte toute l'histoire à la servante. Le Messin est fier de ses nouveaux amis.
82	Jaiquemette est une simple femme qui doit le cens au receveur. Mais elle a oublié son nom.
83	Des fous font des blagues à leurs femmes pour tester leur réaction.
85	Un fou est l'amant de la dame dès que son mari quitte le château. Lorsqu'il revient, il dit qu'il faut trouver une technique pour ramollir les « houzeaux ». Le fou déclare qu'il faut les mettre entre les jambes de la dame car son sexe a réussi à ramollir celui de la dame. Le mari comprend que sa femme lui a été infidèle.

88	Une jeune fille, mariée à un vigneron, est triste car son mari s'endort dès qu'il rentre. Sa voisine lui conseille de lui nouer la queue trois fois pour qu'ils soient riches. Elle applique les conseils alors que son mari dort. Son sexe se raidit. Il lui fait l'amour. Elle est plus heureuse que s'ils avaient été riches.
89	Un homme marié met plus d'un an avant de toucher sa femme. Mais celle-ci n'a pas attendu jusque-là. Elle a pris des amants. Elle a un enfant que son mari trouve laid.
90	Une femme refuse de servir de la soupe à son mari. Elle a trompé son mari.
91	Hannes et sa femme dépensent tellement d'argent pour la boisson qu'ils ne peuvent pas payer les feux à la fin de l'année. Ils ont trouvé un stratagème pour continuer à boire : ils se revendent mutuellement leur propre chèvre. Leur voisin est pauvre. Il se prive tout le temps. Mais un jour, il demande à sa fille de lui cuir un œuf entier. Trois commères se rendent à Metz pour y vendre quelques marchandises. Elles vont ensuite à l'auberge et dépensent plus qu'elles n'ont d'argent. Elles décident entre elles que celle qui fera la meilleure blague à son mari devra payer l'addition. L'une d'elle fait croire à son mari qu'il a déjà soupé. La deuxième lui fait croire qu'il est malade au point qu'il meurt. La troisième dit à son mari que son ami est mort et qu'il doit se rendre à son chevet. Elle lui fait croire qu'il a des vêtements alors qu'il est nu. Les trois hommes se retrouvent sur la place. Toute l'assemblée rit. Elle vote pour la blague du souper car le mari a perdu son dîner à jamais.
92	La mère de Jennesson a mal aux dents mais elle ne veut rien faire de peur de souffrir. Son fils lui attache une cordelette autour de la dent puis à un clou. Il arrive avec une arbalète et fait mine de la tuer. Elle a si peur qu'elle repousse violemment sa tête en arrière : elle est guérie.
93	Un homme voit le gros sexe du valet du barbier. Il en parle à sa femme. Elle fait croire qu'elle a mal aux dents. Le valet arrive et ils font l'amour. L'enfant les voit et dit à son père que le valet a ôté une dent aussi grosse que le bras du derrière de sa mère.
94	Deux clercs mariés, Jehan et Colin, sont amis. Ils sont toujours l'un chez l'autre. Colin tombe amoureux de la femme de son ami. Jehan s'en rend compte et menace sa femme. Il prépare une ruse. Colin vient pour voir la femme de Jehan, mais ce dernier arrive à « l'improviste ». Colin se cache. La

	femme de Jehan prépare le dîner pour la femme de Colin puisque son mari n'est plus en ville. Jehan lui avoue qu'ils sont tous les deux cocus. Il lui fait l'amour là où son mari est caché.
95	Un homme dit à ses voisins que derrière la verrière, on a l'impression qu'ils font l'amour. Le mari monte pour vérifier les dires de son voisin. Mais le voisin en profite pour faire l'amour à la femme. Il s'en vante publiquement. Le mari cherche à se venger.
96	Deux moines sont à Thionville pour une noce. Ils cherchent à se loger. Une dame leur conseille d'aller dormir dans le four banal. Un homme qui joue du tambourin les rejoint. Ils entendent tous trois un moine qui fait l'amour à une jeune femme mariée. Elle a fait croire à son mari qu'elle allait au couché de la mariée. L'homme joue du tambourin dans le four. Le chapelain et la femme s'enfuient car ils croient que c'est le diable. Les trois hommes se régalent des victuailles laissées sur place.
99	Charles accompagne le duc de Lorraine à Gênes. Il tombe amoureux de la femme d'un marchand. Il doit repartir en Lorraine car son château est attaqué. Comme il ne revient pas, la dame lui envoie une lettre avec un faux diamant. Nicolas de Lorraine traduit la lettre étant donné que personne ne la comprend. Il faut lire « dis-amant-faux ». Il retourne à Gênes. Ils trouvent une ruse pour pouvoir dormir ensemble: la dame demande à Louis, le compagnon de Charles, pour qu'il la remplace la nuit auprès de son mari. Il accepte mais il tremble de peur. Il a pourtant dormi auprès d'une belle jeune femme car le mari a été retardé.
110	Une femme contredit toujours son mari. Lors d'un voyage, il trouve un couteau. Sa femme dit que c'est une « forxe ». Il la bat mais elle ne change pas d'opinion.

Nombre de fois où les femmes sont évoquées dans les tomes de *la Chronique* de Philippe de Vigneulles

Livres de la Chronique	Nombre de fois où les femmes sont évoquées	Les années	L'intervalle de ces années
Tome I	184	- 4703 à 1324	6027
Tome II	201	1325 à 1473	148
Tome III	175	1473 à 1499	26
Tome IV	299	1500 à 1525	25



Tableaux récapitulatifs des thèmes de la *Chronique* et des *Cent Nouvelles nouvelles* de Philippe de Vigneulles

	<i>Les Cent Nouvelles nouvelles</i>	<i>La Chronique</i>	Thèmes communs
Naïveté	x		
Noblesse	x	x	x
Femme/ville		x	
Rôle politique		x	
Infidélité	x	x	x
Mariage	x	x	x
Femme/enfant	x	x	x
Amour	x		
Loyauté	x		
Femme/violence	x	x	x
Femme/mort	x	x	x
Femme/religion		x	
Sorcellerie		x	
Saintes		x	
Caractérisation des femmes	x	x	x

Les principaux thèmes de la *Chronique* et des *Cent Nouvelles nouvelles*.

Thèmes	Nombres de nouvelles concernées par le thème
Naïveté	6
Noblesse	1
Infidélité	18
Loyauté	2
Femme/sot mari	5
Métiers de femmes	3
Farces faites aux femmes	2
Mariage	5
Femme/enfant	4
Femme/violence	2
Femme/mort	2
Amour	3
Ruses de femmes	6
Parole de femmes	3
Caractérisation des femmes	2

Les principaux thèmes des *Cent Nouvelles nouvelles* concernant les femmes (64 nouvelles sont prises en compte).

Histoire de Sibylle selon la *Chronique de Philippe de Vigneulles*

« Après ces chose ainssy advenue, advinrent encor d'aulture, plus grande et digne de mémoire. Entre lesquelle avint que, en cellui temps, tout chacun, grant et petit, murmuroit du gouvernement d'une josne femme demourant alors en Fornerue, nommée Sebille, femme à Nicollas l'orfèvre et fille à Goudin le bouchiés. Et la cause de celle murmure estoit que l'on vouloit dire que le seigneur Blanche Rouse, duc de Suffort, l'antretenoit (comme vérité estoit) : car celle Cebille estoit pour lors l'une des belle josne femme qui fût point en la cité de Mets, haulte, droite et eslevée, et blanche comme la neige. Or avoit le dit duc, pour parvenir ad ce qu'il serchoit, longuement devient entretenus le mary d'elle ; et luy faisoit ouvrer en waicelle d'or et d'argent, et le paioit tout à son dit. Et, de ce fait, durans que se faisoient les acointance devant dictes, le envoiait le duc à certains prepos à Paris, du tout à ces frais et coustange, pour acheter ceu qu'il luy failloit. Et print par tropt grant acointance à luy ; et tellement allait la besoingne que celle belle Cebille alloit aulcune fois bancquter et faire la bonne chière en l'hostel du dit duc (lequelle encor se tenoit en la maison seigneur Claude Baudoiche, auprès du Saint Esperit). Et tant que chacun en perloit, pour ce souverainement que tropt souvant le dit duc venoit de nuyt en l'hostel d'ung couturier voisin à la dite Cebille, nommés Mangelat, de Noeroy ; et, alors qu'il y estoit, ne se oysoit trouver personne par les rue : car au dit duc sambloit que tout le monde l'espioit, par quoy il vouloit baire ou tuer tous les passant. Et tellement que, pour ce fait, le dit Mangelat en escheut en grant hayne de ces woisin et woisinez, lesquelles disoient tout plainement que lui et sa femme en estoient reschous³⁰⁶ et marcreaulx.

Et, de ce fait, en celle année³⁰⁷, advint ung jour, à l'acomencement de septambre, et du temps que le duc se tenoit desjay en sa maison de la Haulte Pier qu'il avoit nouvellement fait édifier, se esmeust grant huttin des dit woisin en Fornerue à l'encontre du dit Mangelat, pour ce que le dit Mangelat les menassoit, et disoit que par leur parolles il en viendroit encor du mal, et corps sans âme. Et, pour ces parollez et plusieurs aultres chose, se assamblèrent les dits woisins et se bandirent tous encontre muy, tellement que, le samedi X^e jour du dit moix de septambre, s'en aillirent yceulx woisins complaindre en justice. Par quoy furent mandés le dit Mangelat et la dite Cebille, avec le devant dit Nicollas, l'orfèvre, son marit ; et à leur fut remonstrés plusieurs parolle touchant ce fait.

³⁰⁶ Racheus : teigneux, galeux. Terme d'injure.

³⁰⁷ Il s'agit de l'année 1519.

Et tellement que, quant elle vit que la besoingne se portoit mal, elle trouva manier d'avoir l'airgent de son marit ; et fist ces fairdiaulx de ces roube et juaulx, et de toutes ces milleur baigues, et, la nuyt ensuivant, à minuit, ce desroubait, elle et sa servante, et s'en aillait se fourer en la maison de Haulte Pier, chiez le duc.

Et, quant ce vint le dimanche a matin, XI^e jour du dit moix, vous ne vistes de vostre vie telle rumeurs ne tel murmure qu'il fut alors parmi la ville pour celle femme ; et en parloit on en publicque et en celler pr toute la cité : car l'on ne sçavoit encor a vray là où elle fût. Toutefois, jay ce que l'on pansoit bien qu'elle estoit au dit lieu de la Haulte Pier, cy ce thint elle illec secrètement en mue par l'espaisse de aucuns jours, et estoit cy très couvertement tenuee que l'on ne la veoit point. Par quoy son mary, durant qu'elle y fut, faisoit tout debvoir et pourchaissoit de toute sa puissance que du moins il peult ravoit ces biens qui lui estoit prins et amblés. Et tellement pourchaissoit qu'il retrouvait les fairdiaulx ; et lui furent randus ; et fut la vielle qui en estoit courpable, mère à la devient dite servante, prinse et mise en l'hostel de la ville en prison pour ce qu'elle soubtenoit et celloit les dit fardiaulx.

[...] toute la semaigne anthièrement ne fist aultre chose le dit Nicollas que pourchaisiez pour ravoit la dicte Cebille, sa femmes, avec les biens qu'elle en avoit pourtés, c'est assavoir roube et juaulx ; et en fut pour ce fait plusieurs fois en justice. Mais il n'avoit gairde d'aller qu'il n'eust tousjour la main armée et le hairnaix³⁰⁸ au dos : car sur tout il haioit le duc et le menassoit. Et tellement que, le vandredi ensuivant, XVI^e jour du dit moix, le duc vint à passer par Fornerue, lui et ces gens ; et vit le dit Nicollas, l'orfèvre, qui estoit apoiés sur l'estault d'aucuns ces voisins. Et, sans aultres perrolle dire, il ce aperseust, comme il fut dit, que le dit Nicollas lui getta ung regard du travers et le menaissoit de la teste par samblant ; par quoy le duc, voiant ce, ait dit ainssy : « Non, non », dit-il, « tantost, tantost, en voullés vous à moy ? ». Puis, ce dit, escriait à ces gens qu'il se rangissent. Et, ce dit, ait tiriez son dollequin³⁰⁹, et en cuidait férir le dit orfèvre. Mais il aperseust venir le copt et bien viste se mist à salvetés dedans la maison du dit son voisin. Et alors Blanche Rouse, voiant qu'il avoit faillis son copt, ait gectés le dit poignal de toute sa force après luy.

Par quoy ce fut une grande esclandre et grand murmure par toute la cité. Et tellement que, le sabmedi lundemain, XVII^e jour du dit moix de septembre, le dit Nicollas ce trouvait devant la Grant Eglise, tout armés, l'espée au coustés et la haillebairde dessus le col ; et illec, présant chacun, ait dit et requis au peuple de la cité et à tous chacun que il trouvoit que pour Dieu il luy thinsent compaignie en justice : car, comme il dit, c'il le souffroit, cecy pourroit

³⁰⁸ Harnaix : signifie ici, comme au XVII^e siècle, l'ensemble des armes défensives.

³⁰⁹ C'est une sorte de poignard.

redonder à plusieurs aultres. Et alors chacun fut de son allaince, et l'ensuivirent. Et fut le grant Conseil mis ensamble. Et tellement que, pour le dangier et fureur du peuple, aulcuns seignuers estant alors au Conseil envoya hâtivement dire a duc que pour Dieu il ne vînt point, ne se trouvait devant l'église. Et fut rancontrés en chemin, luy et ces gens, qui venoient ; mais, au parolle du messaigier, il retournait ; et n'y fut de loing temps après.

Or estoient tous les seigneurs (ou la plus part) en conseil pour se fait ycy. Et y furent jusques au X heure et demée, pour ce que instenment le dit Nicollas demandoit et requéroit que justice luy fût faicte. Et tellement que aulcuns des dits seigneurs furent commis et envoiés devers la dit duc pour courtoisement luy remonstrer ces faultes, et, avec ce, pour ramener la dite Cebille et la randre à son marit. Et ainssy en fut fait : car, après plusieurs parolle que pour ce fait furent randue, le dit seigneur duc acourdaît de la randre, combien que se fût contre cuer et que moult envis³¹⁰ le fist. Toutefois il leur mist celle femme en mains, par telle condicion que, par sa prière, il fist promectre en foy de gentillesse au dit seigneurs qu'il ne la randroient point au dit Nicollas, son marit, sinon qu'il promist et jurait que pour celle faulte il ne l'en atoucheroit ne bairteroit par malztallant³¹¹, ne ne l'en diroit parolle qui l'en puissent desplaire, sinon doncque que leur huttin ou desbat vînt pour aultre chose, ou qu'elle, de ces jours avant, se mesdonnât³¹² encor et faisît aultre faulte. Laquelle chose yceulx seigneurs promirent au duc de le dire, toute en la sorte et manier qu'il l'avoit couchiez. Et alors, en grant regret des pertie, fut la dite Cebille randue és mains des dit seigneurs, et fut ramenée par les bras d'yceulx seigneurs, comme une espousée, c'est assavoir de messire Andrieu de Rinack, chevalier et seigneur de Laiduchamps, la tenant à la destre, et le seigneur Phelippe Dex à la senestre ; et avec eulx estoient encor plusieurs aultre seigneurs et plusieurs sergent. Et Dieu scet se à cest heure y avoit du peuple après elle pour la resgarder. Et en cest estat fut menée devant Justice ; et là fut interroguée de plusieurs chose : laquelle interrogacion bien vivement et sans se faindre³¹³ elle respondit. Puis fut le mary mandés, et luy fut dit la manier comment on luy vouloit randre, en faisant les promesse devant dicte et en tournant bonne seurtés de ainssy le faire et tenir. Mais de tout ce fut reffusant ; et vouloit et instanment requéroit qu'elle luy fût randue pour en faire à sa voullontés. Touttefois, à la requeste d'aulcuns, le dit Nicollas print dillacion, pour ce adviser, jusques à ung aultre jour. Et alors la dite Cebille, elle et sa servante, mise en garde des sergent et enfermée on Pallais, en la chambre des Sept de la guerre. Et en ce lieu fut plusieurs jours et plusieurs nuyt ; et luy

³¹⁰ Envis : malgré lui.

³¹¹ Maltalent : dépit, colère.

³¹² Mesdonnât : se déshonorât.

³¹³ Sans se faindre : sans hésiter.

pourtoit on à boire et à mangier de bonne viande, prinse au frais de la ville en l'hostel à l'Ange.

Et ainssy demourait la chose jusques aucuns jour après, que le dit Nicollas, son marit, se despait de ce c'on ne luy randoit sa femme ; et pour ce, sans donner aultre responce, s'an allait soy faire bourgeois à Theonville. Et alors le duc de Suffort, dit Blanche Rouse, s'en aillait soy tenir au chaisteaux d'Aignerey, aperthenant a seigneur Nicolle de Heu, affin de illec passer millancolie, et pour oblir son dueil. Maix, luy estant au dit chasteaux, par ung jour après, en allant au champs à l'esbat, il fut en adventure d'estre surprins (et, de ce fait, c'il fût estés cogneus, il estoit mort ou prins) par aucuns Allemans que le dit Nicollas avoit assablés. Par quoy luy, voiant le dangier, s'en allait soy tenir en la cité de Toul ; et y fist mener une partie de son mesnaige.

Alors le Conseil fut mis ensamble pour sçavoir que l'on feroit de celle josne femme, laquelle estoit encor détenue en la chambre des Sept de la guerre. Et, tout conclu, voiant que le duc en estoit allés, fut mandés au marit qu'il retournerait à Mets, et que l'on lui randroit. Mais, jay ce que par plusieurs fois luy en fût le messaige fait, il le desprisait, et n'y daignait à venir. Par quoy, environ XV jour après, Justice, voyant qu'il ne venoit, randit et delivrait la dite Cebille ; et fut mise entre les mains et en la gairde de Françoÿ Goudin, le chaussetier, son frère. Et puis, par le consantement de luy et des amis, fut mise à desmourer en gairde en l'hostel de une bonne weve femme, leur parante, nommée Mariette, la chandellier de cire, de decost Sainte wcrois. Puis, bien tost aprez, la dicte Mariette, voiant son train, s'en deffit ; et fut la dite Cebille mise à demourer en la Viez Boucherie, en la maison qui fut à son perre, decoste sa grant merre (car le dit son perre et sa merre estoient mors, et pour ce fut mise decost ycelle ancienne femme, sa grant merre). Par quoy la dite Cebille, bien tost apès, abusait la povre vielle de parolle, et lui fist acroire de aller en voiaige à Saint Trottin³¹⁴. Mais elle ce desroubait ; et fut dit et certiffiés que, en forme et vestue en abis de une de une vandangeresse, avec ung vil abis de toille, c'on dit *rouchet*, et avec ung panier et ung sairpon, saillit dehors de la cité ; et, en ung lieu dit, trouvait ces gens tout prest, qui l'acoustraient et abillaient en paige ; et ainssy acoustrée fut emmenée, que l'on ne solt qu'elle devint. Néantmoins que l'on disoit et pansoit on bien qu'elle estoit à Toul.

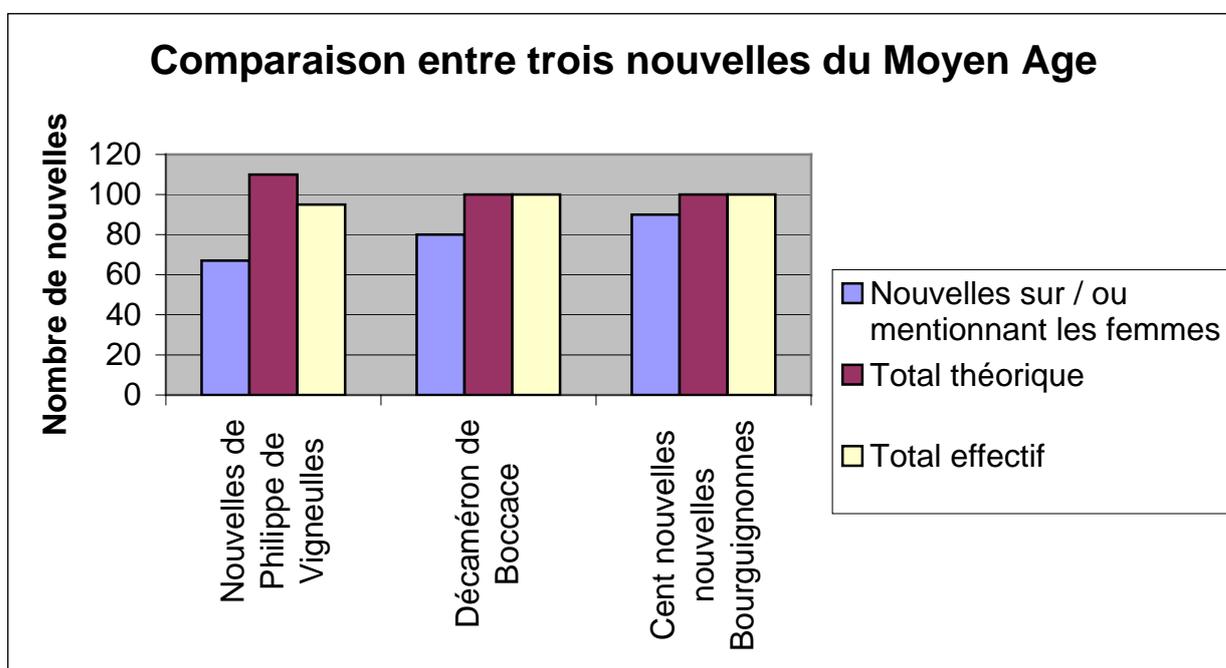
Or, en ce temps, estoit pour cestuy fait la devant dicte gairse sa servante mise en l'hostel de la ville ; et congneust à Justice tout le fait de leur acointance. Et tellement que le devant dit Mangelat, le taillour, fut trouvés coulpable du fait ; et fut accusés par la dicte

³¹⁴ C'est un pèlerinage fantaisiste.

servante, et dit que luy, et ung nommés Jehan Xaillat, cordonnet, demourant alors à Joiey, en avoient ressus plusieurs escus. Car le dit Nicollas, l'orfèvre, avoit nouvellement fait faire une belle moitresse et ung lieu de plaisance au dit lieu de Joiey. En laquelle la dicte Cebille, sa femme, alloit souvent ; aussy faisoit le duc ; et là faisoit on les bains et la bonne chier ; et tout ce merchiés pourmenoient les dit Jehan Xaillat et le dit Mangelat. Par quoy, bien tost après le despart de la dicte Cebille, furent les devant dit clamés et huchiez sur la pier que dedans sept nus se vausissent escuser d'icelluy crime que on leur impousoit, ou, sinon, que Justice y pourveyroit. Et, lé sept nuyt passée, qui furent le samedi XXII^e jour d'octobre, pour ce qu'il ne ce vindrent escuser, il furent arrier huchiez sur la dicte pier ; et furent banis et forjugiez à tousjour maix, sans rappel ».

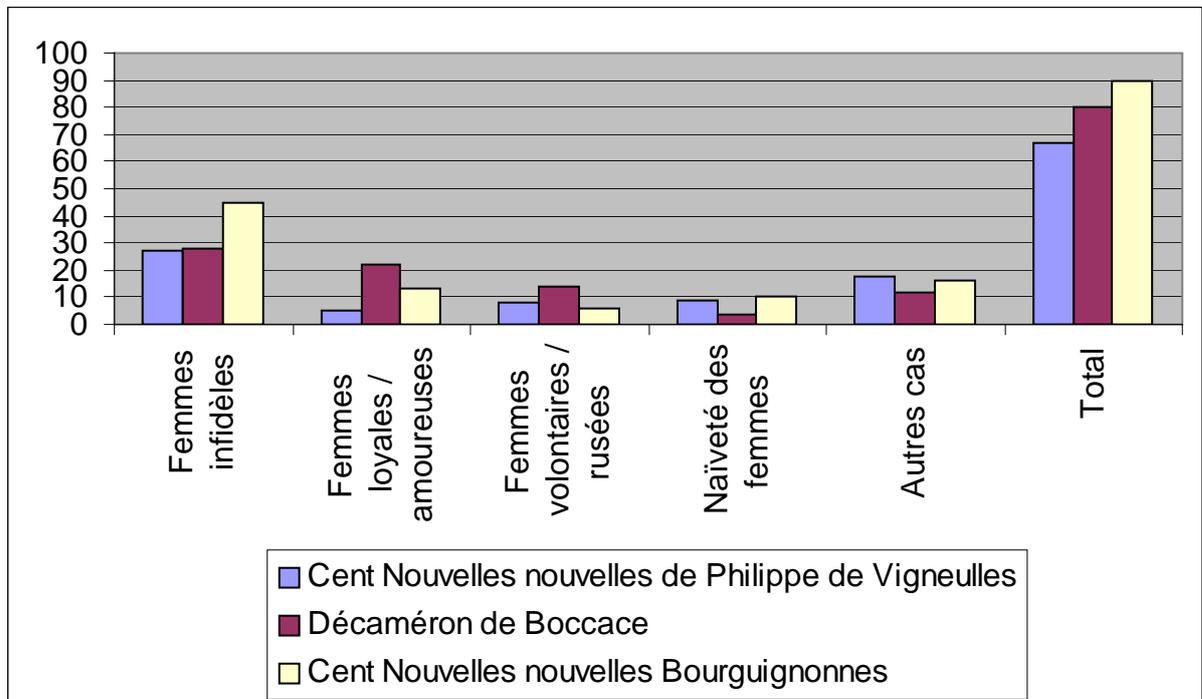
Comparaison entre les trois nouvelles du Moyen Age

	Nouvelles sur / ou mentionnant les femmes	Total théorique	Total effectif
Nouvelles de Philippe de Vigneulles	67	110	95
Décaméron de Boccace	80	100	100
Cent nouvelles nouvelles Bourguignonnes	90	100	100



Thèmes communs aux trois œuvres du Moyen Age

	Cent Nouvelles nouvelles de Philippe de Vigneulles	Décameron de Boccace	Cent Nouvelles nouvelles Bourguignonnes
Femmes infidèles	27	28	45
Femmes loyales / amoureuses	5	22	13
Femmes volontaires / rusées	8	14	6
Naïveté des femmes	9	4	10
Autres cas	18	12	16
Total	67	80	90



SOURCES et BIBLIOGRAPHIE

♣Sources imprimées :

BOCCACE, *Le Décaméron*, traduit par Jean BOURCIEZ, Bourges, 1963.

Charte de confirmation des biens de l'abbaye de Sainte-Glossinde, accordée aux religieuses de cette communauté par Thiéri Ier, XLVII^e évêque de Metz, le 1^{er} février 968, publiée par Dembour et Gangel, d'après une copie faite en 1293, par Othin, clerc de Bioncourt : document tiré des archives du département de la Moselle ; précédée d'une notice sur l'abbaye de Sainte-Glossinde, par M. le baron Emmanuel d'Huart, Metz, 1843.

Chronique rimée de Metz, imprimée en partie dans *l'histoire de Lorraine* de DOM CALMET, tome III, 1748.

Chronique dite de Praillon, imprimée en partie dans le livre intitulé *Les Chroniques de la ville de Metz*, publié par HUGUENIN.

Chronique du Doyen de Saint-Thiébaud, imprimée dans *l'histoire de Lorraine* de DOM CALMET, tome V, 1748.

Chronique de Jaicomin Husson 1200-1525, publiée par M. MICHELANT, Metz, 1870.

DESCH (J.), *Die Metzger Chronik des Jaique Dex über die Kaiser eine könige aus dem Luxemburger Haus*, Metz, 1906.

DOM FRANCOIS et DOM TABOUILLOT, *Histoire de Metz par les religieux bénédictins de la Congrégation de Saint-Vanne*, 6 volumes, Metz-Nancy, 1769-1790.

JACQUES DE VORAGINE, *La Légende Dorée*, Paris, 2004.

JEAN LE CHATELAIN, *Les Chroniques de la noble ville et cité de Metz*, Metz, 1856.

JEHAN AUBRION, *Journal de Jehan Aubrion bourgeois de Metz 1465-1512*, Metz, 1857.

Les Cent Nouvelles Nouvelles, présentées par Roger DUBUIS, Paris, 2005.

PHILIPPE DE VIGNEULLES, *Les Cent Nouvelles nouvelles*, éd. C.H. LIVINGSTON, 1972.

PHILIPPE DE VIGNEULLES, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, éd. C. BRUNEAU, 4 vol., Société d'histoire et d'Archéologie de la Lorraine, 1927-1933.

PHILIPPE DE VIGNEULLES, *Gedenkburg des Metzger Bürgers Philippe von Vigneulles aus den Jahren 1471 bis 1522, nach der Handschrift des Verfassers*, hrsg. Von Dr Heinrich Michelant, Stuttgart, 1852, Literarischer Verein.

PHILIPPE DE VIGNEULLES, *Les Mémoires de Philippe de Vigneulles bourgeois de Metz*, 1852.

♣Sources manuscrites :

Archives départementales de Metz B 2343/46, Marguerite de Blamont cadette de Salm (1377).

Archives départementales de Metz B 2346/26, Droits de Madame Beatrix à Sarrebourg (1469).

Archives départementales de Metz B 2346/19, Contrat de vente avec Marguerite (1463).

Archives municipales de Metz FF 41-46 Ter, Jugement pour dame Le Hungre, (1362).

Archives municipales de Metz FF 41-46 Ter, Jugement entre Jaicomette et D.Anelz (1457).

♣Instruments de travail :

BADEL (E.), *Dictionnaire des saints d'Austrasie, de Lorraine et d'Alsace*, Nancy, 1926.

BALARD (M), LAURIOUX (B), LE JAN (R) et LE MENE (M), *Dictionnaire de la France médiévale*, Paris, Hachette, 2003, Carré Histoire.

Dictionnaire encyclopédique du Moyen Age, sous la direction d'André VAUCHEZ, Paris, 1997.

Dictionnaire des lettres françaises, le XVI^e siècle, publié sous la direction du cardinal Georges GRENTE, édition revue et mise à jour sous la direction de Michel SIMONIN, Paris, 2001.

CAFFIER (M), *Dictionnaire des littératures de Lorraine*, Volume 2, Metz, 2003.

CALMET (Dom A.), *Notice de Lorraine*, 2 volumes, Nancy, 1756.

D'HANNONCELLES, *Metz Ancien*, Metz, 1856.

DUCHET-SUCHAUX (G) et PASTOUREAU (M), *La Bible et les saints. Guide iconographique*, Paris, 1994.

GAUVARD (C), DE LIBERA (A), ZINZ (M) dir., *Dictionnaire du Moyen Age*, Paris, PUF, 2002.

GIORGI (R), *Les saints*, Milan, 2002.

LE GOFF (J) et SCHMITT (J-C), *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval*, Paris, 1999.

Les ordres religieux, guide historique, par Gaston DUCHET-SUCHAUX et Monique DUCHET-SUCHAUX, Paris, 2000.

LANHER (J), « De l'époque gallo-romaine à la fin du Moyen Age, la vie littéraire », dans *Encyclopédie illustrée de la Lorraine, La vie intellectuelle*, sous la direction de Laurent VERSINI, Nancy, 1988.

WESTPHALEN (R. de), *Petit Dictionnaire des traditions populaires du pays messin*, Metz, 1934.

♣Travaux :

- L'amour :

Amour, mariage et transgressions au Moyen Age. (Actes du colloque des 24-27 mars 1983, Université de Picardie, Centre d'études médiévales), Danielle BOSCHINGER et André CREPIN éd., Goppingen, Kümmerle, 1984.

Amour et sexualité en Occident, Paris, 1991

BALDWIN (J.W.), *Les Langages de l'amour dans la France de Philippe Auguste*, Paris, 1997.

BOLOGNE (J.Cl.), *Histoire du sentiment amoureux*, Paris, 1998.

CAMILLE (M.), *L'Art de l'amour au Moyen Age. Objets et sujets du désir*, Cologne, 2000.

CARRE (Y.), *Le Baiser sur la bouche au Moyen Age. Rites, symboles, mentalités à travers les textes et les images, XI^e-XV^e siècle*, Paris, 1992.

DUBY (G.), *Mâle Moyen Age. De l'amour et autres essais*, Paris, 1988.

ROUGEMONT (D.), *L'amour et l'occident*, Paris, 1972.

MARCHELLO-NIZIA (C), « Amour courtois, société masculine et figures de pouvoir », *Annales, E.S.C.*, 36, 6, (1981).

VERDON (J), *L'Amour au Moyen Age, la chair, le sexe et le sentiment*, Paris, Perrin, 2006.

ZINK (M.), « Un nouvel art d'aimer », dans *L'Art d'aimer au Moyen Age*, Paris, 1997.

- La beauté et corps :

ALEXANDRE-BIDON (D) et PIPONNIER (F), « Gestes et objets de la toilette aux XIV^e et XV^e siècles », dans *Les soins de beauté. Moyen Age, début des Temps modernes*, Nice, 1987.

BAYER (R.), *Histoire de l'esthétique*, Paris, 1961.

DE BRUYNE (E.), *Etudes d'esthétique médiévale*, 3 volumes, Bruges, 1946.

ECO (U), *Art et beauté dans l'esthétique médiévale*, Paris, 1997.

GILSON (E.), *Introduction aux arts du beau*, Paris, 1963.

LE BRETON (D.), *Corps et sociétés. Essai de sociologie et d'anthropologie du corps*, Paris, 1991.

LORCIN (M.T.), *Pour l'aise du corps*, Paris, 1998.

MARTIN (H), « Le corps », dans *Mentalités Médiévales II, Représentations collectives du XI^e au XV^e siècle*, Paris, 2001.

VENIEL (F.), « La beauté et ses soins », dans *Moyen Age*, 54 (2006), p. 16-20.

- Les costumes :

Actes du I^{er} Congrès international d'histoire du costume, Venise, 31 août-7 septembre 1952, Milan, 1955.

BARTHES (R.), *Système de la mode*, Paris, 1967.

BEAUNE (C.), « Costume et pouvoir en France à la fin du Moyen Age. Les devises royales vers 1400 », dans *Revue des sciences humaines*, 183 (1981), p. 125-146.

BERNAGE (G.), « Le costume féminin au XII^e siècle, Les nobles dames vers 1140 », dans *Moyen Age*, 27 (2002), p. 38-46.

BLANC (O), *Parades et parures, l'invention du corps de mode à la fin du Moyen Age*, Paris, 1997.

BUCAILLE (R) et PIPONNIER (F), « La belle ou la bête ? Remarques sur l'apparence corporelle de la paysannerie médiévale », *Ethnologie française*, 6, 3-4, 1976.

BOUCHER (F), *Histoire du costume en Occident de l'Antiquité à nos jours*, Paris, 1965.

KRAEMER (P), *Le luxe et les lois somptuaires au Moyen Age*, Paris, 1920.

LAVIER (J.), *Histoire de la mode et du costume*, Paris, 1995.

PASTOUREAU (M.) *et alii*, *Le vêtement ; histoire, archéologie et symbolisme vestimentaire*, Paris, 1989.

PIPONNIER (F), *Costume et vie sociale : la cour d'Anjou XIV^e-XV^e siècle*, Paris-La Haye, 1970.

PIPONNIER (F.) et MANE (P.), *Se vêtir au Moyen Age*, Paris, 1995.

RUPPERT (J.), DELPIERRE (M.), DAVRAY-PIEKOLEK (R.) et GORGUET-BALLESTEROS (P.), *Le costume français*, Paris, 1996.

VENIEL (F), « Les dessous féminins : une partie du mystère enfin dévoilé ? », dans *Moyen Age*, 55 (2006), p.6-11.

- L'éducation et la culture :

- BEAUNE (C), *Education et cultures. Du début du XII^e au milieu du XV^e siècle*, Paris, 1999.
- COSNIER (C.), *Le Silence des filles : de l'aiguille à la plume*, Paris, 2001.
- GENET (J.P.), *La Mutation de l'éducation et de la culture médiévales. Occident chrétien (XII^e siècle-milieu XV^e siècle)*, 2 volumes, Paris, 1999.
- MARTIN (H), *Mentalités médiévales XI^e-XV^e siècles*, Paris, 1996.
- LAURIOUX (B) et MOULINIER (L), *Education et cultures dans l'Occident chrétien. Du début du douzième au milieu du quinzième siècle*, Paris, 1998.

- La famille médiévale :

- Famille et société*, numéro spécial des *Annales ESC*, n°4 et 5 juillet-octobre 1972.
- FLANDRIN (J-L), *Familles, parenté, maison, sexualité dans l'ancienne société*, Paris, 1984.
- FINE (A.), *Parrains, marraines, la parenté spirituelle en Europe*, Paris, 1994.
- KLAPISCH-ZUBER (C), « La famille médiévale », dans *Histoire de la population française*, sous la direction de J. DUPAQUIER, t. I, Paris, 1988.
- LE GOFF (J.) et DUBY (G.), *Famille et parenté dans l'Occident médiéval*, Rome, 1977.
- LE JAN (R.), *Famille et pouvoir dans le monde franc (VIII^e-X^e siècle). Essai d'anthropologie sociale*, Paris, 1995.
- LETT (D), *Famille et parenté dans l'Occident médiéval, V^e-XV^e siècle*, Paris, 2000.
- NICHOLAS (D.), *The Domestic Life of a Medieval City : Woman, Children and the Family in Fourteenth-Century Ghent*, Lincoln, 1985.

-La femme médiévale :

- BATANY (J), « Les 'Estats' au féminin : un problème de vocabulaire social du XII^e au XV^e siècle », *Annales de la faculté des lettres et sciences humaines de Nice*, 48, 1984.
- Frauen in Spätantike und Frühmittelalter. Lebensbedingungen-Lebensnormen-Lebensformen*, W.Affeldt éd., Sigmaringen, 1990.
- DUBY (G) et PERROT (M), *Histoire des femmes en Occident*, tome II *Le Moyen Age*, C. Klapisch-Zuber dir. , Paris, Plon, 1991.
- DUBY (G), *Dames du XII^e siècle, Héloïse, Aliénor, Iseut et quelques autres*, tome I, Paris, 1995.

- DUBY (G), *Le souvenir des aïeules*, tome II, Paris, 1995.
- DUBY (G), *Eves et les prêtres*, tome III, Paris, 1995.
- ENNEN (E), *Frauen in Mittelalter*, München, 1989.
- (*La Femme*, Bruxelles : Librairie encyclopédique, 1962 (« recueils de la Société Jean Bodin pour l'histoire comparative des institutions » vol. 12, 2).
- (*La Femme dans les civilisations des X^e-XIII^e siècles. Actes du colloque tenu à Poitiers les 23-25 septembre 1976*, Centre d'Etudes supérieures de Civilisation médiévale, Poitiers, 1977. (« Cahier de Civilisation médiévale »).
- KLAPISCH-ZUBER (C), « Masculin, féminin », dans *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval* de Le Goff-Schmitt, p. 655-668.
- GRIMAL (P) dir. *Histoire mondiale de la femme*, Nouvelle Librairie de France, 1966.
- MARTIN (H), « Les mentalités au négatif, XII^e-XIV^e siècles », dans *Mentalités médiévales, XI^e-XV^e siècles*, Paris, 1996.
- PERROT (M) dir., *Une histoire de femmes est-elle possible ?*, Marseille, 1984.
- POWER (E), *Medieval Women*, Cambridge, 1975.
- ROUCHE (M) et HEUCLIN (J), *La femme au Moyen Age*, Maubeuge, 1990.
- VERDON (J), *Les femmes au Moyen Age*, Gisserot, 2006.
- Women in Medieval History and Historiography*, Philadelphie, S.M. Stuart éd. ,1987.
- (*La Condition de la mujer en la Edad Media*, colloque 1984, Madrid, 1986.

-La fête :

- ALTENBURG (D.), JARNUT (J.) et STEINHOF (H.-H.), *Feste und Feiern im Mittelalter*, Thorbecke, 1991.

- Jeanne d'Arc :

- BOUZY (O.), *Jeanne d'Arc ; mythes et réalités*, Paris, 1999.
- BEAUNE (C), *Jeanne d'Arc*, Paris, 2004.
- BERNAGE (G), « Le siège d'Orléans », dans *Moyen Age*, 41 (2004), p.36-50.
- BERNAGE (G.), « Le procès de Jeanne d'Arc », dans *Moyen Age*, 56 (2007), p.41-48.
- BORDONOVE (G), *Jeanne d'Arc et la Guerre de Cent Ans*, Paris, 1994.
- CONTAMINE (Ph.), *De Jeanne d'Arc aux guerres d'Italie. Figures, images et problèmes du XV^e siècle*, Caen et Orléans, 1994.

CONTAMINE (Ph), « Signe, miracle, merveille, réactions contemporaines au phénomène Jeanne d'Arc », dans *Miracles, prodiges et merveilles au Moyen Age*, Société des Historiens médiévistes de l'Enseignement Supérieur Public, XXV^e Congrès de la S.H.M.E.S. , Orléans, juin 1994, p. 227-240.

Les procès de Jeanne d'Arc, dans *Les grands procès de l'histoire de France*, tome VI, écrit sous la direction de Claude BERTIN, 1967.

LIOCOURT (C de), *La Mission de Jeanne d'Arc*, 2 volumes, Paris, 1974-1981.

PROST (M.), *Jeanne d'Arc, magicienne et sorcière*, maîtrise, Paris-X, 2001.

PERNOUD (R.) et CLIN (M.V.), *Jeanne d'Arc*, Paris, 1986.

WADIER (R.), *Un Terroir inspiré, le pays de Jeanne d'Arc*, Sarreguemines, 1987.

- La littérature :

COPPIN (J), *Amour et Mariage dans la littérature française du Nord au Moyen Age*, Paris, 1961.

DESSAINT (M), *La femme médiatrice dans les grandes œuvres romanesques du XII^e siècle*, Paris, 2001.

DESCLAIS-BERKVAM (D.), *Enfance et maternité dans la littérature française des XII^e et XIII^e siècles*, Paris, 1981.

FUHRMANN (J), *La représentation de la femme dans la « nouvelle » allemande du Moyen Age tardif*, Berne, 1996.

FUHRMANN (J), « Les différents aspects de la femme diabolique dans la « nouvelle » allemande », dans *Magiciens et sorcières dans la culture du Moyen Age*, Actes du troisième congrès annuel de la société Reineke à Saint-Malo, Rodopi, 1992.

FOEHR-JANSSENS (Y), *Deuil et savoir au féminin dans la littérature médiévale, La veuve en majesté*, Genève, 2000.

GUILLERM (L), HORDOIR (L) et alii, *Le miroir des femmes*, tome II, *Roman, Conte, Théâtre, Poésie au XVI^e siècle*, Lille, 1984.

GUILLERM-CURUTCHET (L) et collaborateurs, *La Femme dans la littérature française et les traductions en français du XVI^e siècle*, Lille, 1971.

LORCIN (M-T), « Le feu apprivoisé. L'homme, la femme et le feu dans les fabliaux », *Revue historique*, 268, 1, (1982).

ZINK (M.), « Littérature(s) », dans *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval* sous la direction de LE GOFF et SCHMITT, Paris, 1999, p. 610-624.

- Le mariage :

- CARON (M.T.), « Mariage et mésalliance : la difficulté d'être femme dans la société nobiliaire à la fin du Moyen Age », dans *La Femme au Moyen Age*, p. 315-325.
- DUBY (G.), *Le Chevalier, la femme et le prêtre. Le mariage dans la France féodale*, Paris, 1981.
- ESMEIN (A.), *Le Mariage en droit canonique*, 2^e édition mise à jour par R. Génestal, Bar-le-Duc, 1935.
- Femmes, mariages, lignages (XII^e-XIV^e siècle)*, Mélanges offerts à Georges Duby, Bruxelles, 1992.
- GAUDEMET (J.), *Le mariage en Occident. Les mœurs et le droit*, Paris, 1987.
- GIES (F.) et (J.), *Marriage and the Family in the Middle Ages*, New York, 1987.
- GOODY (J.), *L'Evolution de la famille et du mariage en Europe*, Paris, 1985.
- JACOB (R.), *Les Epoux, le seigneur et la cité. Coutume et pratiques matrimoniales des bourgeois et des paysans de France du Nord au Moyen Age*, Bruxelles, 1990.
- KERNS (J.E.), *Les chrétiens, le mariage et la sexualité. Evolution historique des attitudes envers la vie sexuelle et la sainteté du mariage*, Paris, 1966.
- NOONAN (J.T.), *Contraception et mariage. Evolution et contradiction dans la pensée chrétienne*, Paris, 1969.
- PINKAERS (S), « Ce que le Moyen Age pensait du mariage », *La vie spirituelle, ascétique et mystique*, suppl., 82, 1967.
- VEREECKE (L), « Mariage et sexualité au déclin du moyen Age » *La vie spirituelle, ascétique et mystique*, suppl., 57, 1961.
- WEMPLE (S.F.), *Women in Frankish Society. Marriage and the Cloister, 500-900*, Philadelphie, 1981.

- Merveilles :

- KAPPLER (C-C.), *Monstres, démons et merveilles à la fin du Moyen Age*, Paris, 1980.
- LECOUTEUX (C), *Fées, sorcières et loups-garous au Moyen Age*, Paris, 2005.
- LE GOFF (J.), *L'Imaginaire médiéval*, Paris, 1985.
- LE GOFF (J.), « Merveilleux », dans *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval* sous la direction de LE GOFF et SCHMITT, Paris, 1999, p.709-724.

VAUCHEZ (A.), *Miracles, prodiges et merveilles au Moyen Age*, Paris, 1995.

-La mort :

ALEXANDRE-BIDON (D.) et TREFFORT (C.), *A réveiller les morts, la mort au quotidien dans l'Occident médiéval*, Lyon, 1993.

ALEXANDRE-BIDON (D.), *La mort au Moyen Age, XIII^e-XVI^e siècles*, Paris, 1998.

ARIES (Ph.), *Essai sur l'histoire de la mort en Occident*, Paris, 1975.

ARIES (Ph.), *L'homme devant la mort*, Paris, 1977.

SCHMITT (J.C.), *Les Revenants ; les vivants et les morts dans la société médiévale*, Paris, 1994.

-Le pouvoir et les femmes :

BRABANT (M.), *Politics, Gender and Genre*, Oxford, 1993.

BUBENICEK (M), *Quand les femmes gouvernent, Yolande de Flandre, Droit et politique au XIV^e siècle*, Paris, 2002.

DAUPHIN (C) et al., « Culture et pouvoir de femmes. Essai d'historiographie », *Annales*, E.S.C, 41, 1986.

LE JAN (R), *Femmes, pouvoir et société dans le haut Moyen Age*, Paris, 2001.

LEHMANN (R.), *Le rôle de la femme dans l'histoire de France au Moyen Age*, Paris, 1952.

VIENNOT (E.), *La France, les femmes et le pouvoir, l'invention de la loi salique (V^e-XVI^e siècles)*, Paris, 2006.

ZAPPERI (R), *L'Homme enceint. L'homme, la femme et le pouvoir*, Paris, 1983.

- La prostitution :

OTIS (J.L.), *Prostitution in Medieval Society. The History of Urban Institution in Languedoc*, Chicago-Londres, 1985.

ROSSIAUD (J.), *La Prostitution médiévale*, Paris, 1988.

ROSSIAUD (J.), « Regards sur la prostitution médiévale », dans *Histoire et images médiévales*, 12 (2007), p.42-47.

- Les reines :

Autour de Marguerite d'Ecosse, Reines, princesses et dames du XV^e siècle, Actes du colloque de Thouars édités sous la direction de Geneviève et Philippe CONTAMINE, Paris, 1999.

DUGGAN (A), dir., *Queens and Queenship in Medieval Europe*, Woodbridge, 1997.

THIELLET (C), *Femmes, reines et saintes (V^e-XI^e siècles)*, Paris-Sorbonne, 2004.

- La religion :

Femmes et religions, dans *Clio, Histoire, Femmes et Sociétés*, 1995.

CHOUX (J.), *La Lorraine chrétienne au Moyen Age*, Metz, 1984.

DELCAMBRE (E.), *Le Concept de sorcellerie dans le duché de Lorraine*, Paris, 1948.

FONTETTE (M.P de), *Les religieuses à l'âge Classique du droit canon. Recherches sur les structures juridiques des branches féminines des ordres*, Paris, 1967.

L'HERMITE-LECLERCQ (P), « La réclusion volontaire au Moyen Age : une institution spécifiquement féminine », dans *La condition de la mujer*.

L'HERMITE-LECLERCQ (P), *L'Eglise et les femmes dans l'Occident chrétien des origines à la fin du Moyen Age*, Turnhout, 1998.

PARISSE (M), *Les nonnes au Moyen Age*, Le Puy, 1981.

PARMENTIER (D), *Notre-Dame de l'Etanche. Etude sur la constitution du temporel abbatial d'un monastère cistercien de femmes en Lorraine aux XII^e et XIII^e siècles (1148-1248)*, Paris, 1986.

PERNOUD (R), *La femme au temps des cathédrales*, Paris, 1980.

VAUCHEZ (J.), *Les Laïcs au Moyen Age*, Paris, 1987.

- Représentations de la femme :

AEBISCHER (V), *Les femmes et le langage. Représentation sociale d'une différence*, Paris, 1985.

DUBY (G) et PERROT (M), *Images de femmes*, Paris, 1992.

(La) Femme et l'art au moyen age. Catalogue de l'exposition de Lausanne, 1984, présentée par E. Schraut et C. Opitz, Lausanne, 1984.

FRUGONI (C), « L'iconographie de la femme au cours de X^e-XII^e siècles », dans *La femme dans les civilisations des X^e-XIII^e siècles*.

PORTMANN (M.L.), *Die Darstellung der Frau in der Geschichtschreibung des früheren Mittelalters*, Bâle et Stuttgart, 1958.

- Le rôle de mère et les enfants :

ALEXANDRE-BIDON (D.) et CLOSSON (M.), *L'Enfant à l'ombre des cathédrales*, Lyon, 1985.

BOLOGNE (J.Cl.), *La Naissance interdite. Stérilité, avortement, contraception au Moyen Age*, Paris, 1988.

BRISSAUD (Y.), « L'infanticide à la fin du Moyen Age, ses motivations psychologiques et sa répression », dans *Revue historique du droit français et étranger*, 1972.

DESCLAIS-BERKVAM (D.), *Enfance et maternité dans la littérature française des XII^e et XIII^e siècles*, Paris, 1981.

FLANDRIN (J-L), *L'Eglise et le contrôle des naissances*, Paris, 1970.

LAURENT (S.), *Naître au Moyen Age. De la conception à la naissance : la grossesse et l'accouchement, XII^e-XV^e siècle*, Paris, 1989.

METZ (R.), *La femme et l'enfant dans le droit canonique médiéval*, Londres, 1985.

NABERT (N.), « La mère dans la littérature politique à la fin du Moyen Age (XIV^e-XV^e siècle) », dans *Bien dire et bien apprendre, revue de médiévistique*, n° 16, « La Mère au Moyen Age », 1998, p.191-202.

RICHE (P.) et ALEXANDRE-BIDON (D.), *L'Enfance au Moyen Age*, Paris, 1994.

TISETT (P.) et DELUMEAU (J.), *La religion de ma mère : les femmes et la transmission de la foi*, Paris, 1991.

-Les saintes :

« Autour d'Hildegarde », RICHE (P.) édition, *Centre de recherche sur l'Antiquité et le haut Moyen Age de Metz*, Cahier 5, 1987.

BINET (E), *De la belle mort et vie de sainte Barbe*, Avignon, 1645.

BOESCH GAJANO (S), « Sainteté », dans *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval* sous la direction de LE GOFF et SCHMITT, Paris, 1999, p.1023-1038.

COURSAULT (R.), *Sainte Catherine d'Alexandrie, le mythe et la tradition*, Paris, 1984.

CRISTIANI (M.), « La sainteté féminine du haut Moyen Age », dans *Les fonctions des saints dans le monde occidental (III^e-XIII^e siècles)*, Rome, 1991, p. 385-434.

- DELARUELLE (E.), « Sainte Radegonde, son type de sainteté et la chrétienté de son temps », dans *Etudes mérovingiennes* (Poitiers, 1952), Paris, 1953, p. 65-74.
- FESTUGIERE (A.J.), *La sainteté*, Paris, 1942.
- FOLZ (R.), *Les saintes reines du Moyen Age en Occident (VI^e-XIII^e siècles)*, Bruxelles, 1992.
- FOLZ (R.), « Tradition hagiographique et culte de sainte Bathilde, reine des Francs », dans *C.R.A.I.*, 1975, p. 369-384.
- Frauenmystik im Mittelalter*, édition DINZELBACHER (P.) et BAUER (D.R.), Ostfildern bei Stuttgart, 1985.
- Images de saints vénérés en Lorraine, Comme on connaît ses saints, on les honore...*, Saarebourg, 1993.
- KLANICZAY (G.), « Sainteté royale et sainteté dynastique au Moyen Age », dans *Cahiers du Centre de recherches historiques*, avril 1989, p. 69-78.
- L'HOTE (G.), *Saints et saintes tutélaires de Lorraine*, Bar-le-Duc, 1979.
- LANTERNIER (R.), « Sainte Barbe, patronne du Pays messin », dans *Les amis de Metz*, décembre 1952, p. 2-4.
- LAURENT (Chanoine A.), *Ils sont nos aïeux..., les saints de chez nous*, Saint-Dié, 1979.
- MORET, *Sainte Barbe, patronne des mineurs*, Moulins, 1878.
- PARISSE (M.), « Agnès, abbesse de Sainte-Glossinde de Metz et de Notre-Dame d'Herbitzheim », dans *Les Cahiers Lorrains*, 1966, p. 44-52.
- PLANCY (Collin de), *Légende de sainte Barbe*, Paris, 1874.
- PLASSIART (A.), « Sainte Barbe à Metz en Moselle », dans *Cahiers Lorrains*, 1931, p. 24-26.
- SAINT JOSEPH (Claude de), *La vie de sainte Barbe*, Vésoul, 1705.
- THEIS (L.), « Saints sans famille ? Quelques remarques sur la famille dans le monde franc à travers les sources hagiographiques », *Revue historique*, n°255, (1976).
- TRICAULT (M.), *L'Iconographie de sainte Catherine d'Alexandrie en France à la fin du Moyen Age*, DEA, Paris-X, 2001.
- VAUCHEZ (A.), *La sainteté en Occident aux derniers siècles du Moyen Age d'après les procès de canonisation et les documents historiographiques*, Ecole française de Rome, Rome, 1981.
- VAN SPIELBEECK, *Vie de sainte Barbe de Nicomédie*, Tamines, 1895.
- VILLEMOT, *Histoire de sainte Barbe, vierge et martyre*, Besançon, 1864.
- WAGNER (A.), *Les saints et l'histoire*, Paris, 2004.
- WEILAND (F.A.), *Vie des saints dans le diocèse de Metz*, Guénange, 1906-1912.

WENDLING (F.), *Vie de sainte Glossinde, Fondatrice du premier Monastère de Metz*, Metz, 1870.

- La sexualité :

BERNOS (M.), DE LA RONCIERE (Ch.), GUYON (J.), LECRIVAIN (Ph.), *Le Fruit défendu, les chrétiens et la sexualité de l'Antiquité à nos jours*, Paris, 1985.

FLANDRIN (-L.), *Le sexe et Occident. Evolution des attitudes et des comportements*, Paris, 1981.

FLANDRIN (J-L), *Un temps pour embrasser. Aux origines de la morale sexuelle occidentale*, Paris, 1983.

JACQUART (D) et THOMASSET (C), *Sexualité et savoir médical au Moyen Age*, Paris, 1985.

VERDON (J.), « La sexualité en l'An Mille », dans *Les Archives des Temps Médiévaux*, 27 (2007), p. 33-45.

VERDON (J.), « Le Plaisir au Moyen Age », dans *Les Archives des Temps Médiévaux*, 27 (2007), p. 33-77.

- Les sorcières :

BAROJA (C.J.), *Les Sorcières et leur Monde*, Paris, 1972.

BERTRAND (I.), *La Sorcellerie*, Paris, 1912.

BOUDET (J.P.), *Astrologie, divination et magie dans l'Occident médiéval*, Paris-I, 2003.

CAUZONS (Th. De), *La magie et la sorcellerie en France*, 4 volumes, Paris, 1529.

COHN (N.), *Démonolâtrie et sorcellerie au Moyen Age. Fantômes et réalités*, Paris, 1982.

MICHELET (J.), *La Sorcière*, Paris, 1867.

SCHMITT (J-C), « Sorcellerie », dans *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval* sous la direction de LE GOFF et SCHMITT, Paris, 1999, p. 1084-1096.

REUSS (R.), *La sorcellerie au XVI^e et au XVII^e siècles, particulièrement en Alsace, d'après des documents en partie inédits*, Paris, 1872.

-Le théâtre :

AUBAILLY (J.-C.) dir., *Le Théâtre et la Cité dans l'Europe médiévale*, Stuttgart, 1968.

MAZOUER (C.), *Le théâtre français du Moyen Age*, Paris, 1998.

- Le veuvage :

DULAC (L), « Inspiration mystique et savoir politique : les conseils aux veuves chez Francesco da Barberino et chez Christine de Pizan », dans *Mélanges à la mémoire de Franco Simone*, t.I, Slatkine, Genève, 1980.

PARISSE (M), *Veuves et veuvages dans le haut Moyen Age*, Paris, 1993.

SANTINELLI (E), *Des Femmes éplorées ? Les veuves dans la société aristocratique du haut Moyen Age*, Paris, 2003.

- La Vierge Marie :

BARNAY (S.), *La Vierge, femme au visage divin*, Paris, 2000.

IOGNA-PRAT (D), PALAZZO (E), RUSSO (D), *Marie. Le culte de la Vierge dans la société occidentale*, Paris, 1996.

KINOSSIAN (Y), *Figures de Madones, Vierges sculptées des Vosges, XII^e-XVI^e siècles*, 2005.

LAMY (M.), *L'Immaculée Conception : étapes et enjeux d'une controverse au Moyen Age (XII^e-XV^e siècle)*, Paris, 2000.

WARNER (M), *Seule entre toutes les femmes. Mythe et culte de la Vierge Marie*, Paris-Marseille, 1983.

-La violence :

GONTHIER (N.), « *Sanglant Coupaul !* » « *Orde Ribeaude !* » *Les injures au Moyen Age*, Rennes, 2007.

GONTHIER (N.), *Le châtimement du crime au Moyen Age, XII^e-XVI^e siècles*, Rennes, 1998.

GONTHIER (N.), *Cris de haine et rites d'unité, La violence dans les villes, XIII^e-XVI^e siècles*, Belgique, 1992.

♣ Histoire générale de la Lorraine :

BLACHE (J.), BLAIS (R.), BRUNEAU (Ch.), HELIOT (Y.), *et al.*, *Géographie Lorraine*, Société Lorraine des études locales, Berger-Levrault, 1937.

BONVALOT (E.), *Les plus principales et générales coutumes du duché de Lorraine*, Paris, 1878.

BRUNEAU (Ch.), CONTAMINE (H.), PERRIN (Ch.-E.), GOURY (G.), *et al.*, *Histoire de la Lorraine*, Nancy, 1939.

DUVERNOY (E.), *Les corporations dans les duchés de Lorraine et de Bar*, Nancy, 1907.

LARCAN (A.), PARISSÉ (M.), ROTH (F.), TAVENEAUX (R.) et GUERRIER DE DOUMAST (B.), *La Lorraine, la France, l'Europe*, Paris, 1996.

PANGE (Maurice de), *Les Lorrains et la France au Moyen Age*, Paris, 1919.

PARISSÉ (Michel), *Histoire de la Lorraine, l'époque médiévale*, Nancy, 1990.

PARISOT (R.), *Histoire de Lorraine*, Paris, 1919.

RICHARD (M.), *Traditions populaires croyances, superstitions, usages et coutumes de l'ancienne Lorraine*, Marseille, 1985.

SCHNEIDER (J.), *Histoire de la Lorraine*, Paris, 1967.

THIEBAULT (L.), *Le privilège de masculinité et le droit d'aînesse en Lorraine et en Barrois*, Thèse de droit, Nancy, 1904.

VERRIEST (L.), *Noblesse. Chevalerie. Lignages. Condition des biens et des personnes. Seigneurie. Ministérialité. Bourgeoisie. Echevinages*, Bruxelles, 1959.

-Les ducs de Lorraine :

BOGDAN (Henry), *La Lorraine des ducs, Sept siècles d'histoire*, Paris, 2005.

DES GRIMEES (V.C), *La Lorraine et ses ducs*, 1840.

GOGEFROY (Denis), *Généalogie des ducs de Lorraine*, 1624.

HLAWITSCHKA (Eduard), *Die Anfänge des Hauses Habsburg-Lothringen*, Saarbrücken, 1969.

NOISY (C.B.), *Les Ducs de Lorraine*, les éditions du Bastion 1860, nouvelle édition 2006.

POULL (Georges), *La Maison Ducale de Lorraine, Etude historique, biographique et généalogique des Branches aînées, cadettes et illégitimes de cette maison, le Thillot*, 1968.

-Metz/ ville :

- ANSELME (Père), *Le Palais de l'Honneur*, Paris, 1663 (3^e partie consacrée aux cérémonies qui s'observent aux entrées des rois et reines de France).
- BARBE (J.J.), *A travers le vieux Metz. Les maisons historiques*, Metz, 1913.
- BLANCHARD (J.), « Les entrées royales : pouvoir et représentation du pouvoir à la fin du Moyen Age », dans *Littérature*, 50 (1983), p. 3-14.
- BOINET (A.), *Le Vieux Metz. Histoire et description de ses monuments*, Paris, 1923.
- BOURGEAT (G.) et DORVAUX (N.), *Atlas historique du diocèse de Metz*, Metz-Montigny, 1907.
- CHANTEAU (F.de), *Essai sur l'industrie et le commerce à Metz du quatorzième au seizième siècle*, Metz, 1897.
- CHARTOU (J.), *Les entrées solennelles et triomphales à la Renaissance, 1484-1551*, Paris, 1928.
- DEMAROLLE (P), « Philippe de Vigneulles et le terroir messin », dans *Provinces, régions, terroirs au Moyen Age de la réalité à l'imaginaire, Actes du colloque international des Rencontres européennes de Strasbourg*, 19-21 septembre 1991, dans *Littérature française*, Nancy, 1993.
- DEMAROLLE (P), « Philippe de Vigneulles et les tombeaux de la cathédrale de Metz », dans *Regards sur le passé dans l'Europe de XVI^e et XVII^e siècles*, Actes du colloque de Nancy, Bern, 1997, p.173-181.
- DORVAUX (N.), *Les anciens pouillés du diocèse de Metz*, Nancy, 1902.
- Entrées des roys et roynes de France dans les villes du royaume*, 272 fol. n.ch. (Arsenal), Fonds Rondel, ms.1.
- FRAY (J.-L.), *Villes et bourgs de Lorraine, Réseaux urbains et centralité au Moyen Age*, Clermont-Ferrand, 2006.
- GANSHOF (F.L), *Etude sur le développement des villes entre Loire et Rhin au Moyen Age*, Paris-Bruxelles, 1943.
- Histoire du diocèse de Metz*, sous la direction de H. TRIBOUT DE MOREMBERT, Paris, 1970.
- GUENEE (B) et LEHOUX (F), *Les entrées royales françaises de 1328 à 1515*, Paris, 1968.
- KLIPFFEL (H.), *Les Paroisses messins. Etude sur la république messine du treizième au seizième siècle*, Metz-Paris, 1863.
- KLIPFFEL (H.), *Metz, cité épiscopale et impériale*, Bruxelles, 1867.
- LIBIS (M.M), « La fabrication du drap à Metz au moyen âge », *Annales de l'Est*, 4^e série, IV (1936), p. 131-162, 353-369.

- MENDEL (P.), *Les Atours de la ville de Metz. Etude sur la législation municipale de Metz au Moyen Age*, Metz, 1932.
- MEYER (J.J.), *Les confréries religieuses dans le ressort du parlement de Metz*, mémoire de maîtrise sous la direction de LE MOIGNE (Y.), Université de Metz.
- PAULMIER-FOUCART (M), « Vie familiale à Metz. Le témoignage de Philippe de Vigneulles », étude parue dans les *Annales de l'Est*, vol. 31 :3, 1979, p.225-238.
- PEROUSE (G), *Gaietés et cruautés urbaines à Metz vers 1500 d'après Philippe de Vigneulles*.
- PERRIN (Ch. E.), « Le droit de bourgeoisie et l'immigration rurale à Metz au XIII^e siècle », *A.S.H.A.L.*, XXX (1921), p. 513-626, XXXIII (1924) p. 148-152.
- PIRENNE (H.), *Les villes et les institutions urbaines*, 2 volumes, Paris-Bruxelles, 1939.
- PROST (A), *Etude sur l'histoire de Metz, les légendes*, Metz, Aubry, Paris, 1865.
- PROST (A.), « L'ordonnance des maiours. Etude sur les institutions judiciaires à Metz du treizième au seizième siècles », dans *Nouvelle revue historique de droit français et étranger*, II (1878), p. 189-346.
- PROST (A.), *Les jugements à Metz au commencement du XIII^e siècle*, Paris, 1876.
- PROST (A), *Les institutions judiciaires dans la cité de Metz*, Paris et Nancy, 1893.
- PROST (A), *Le Patriciat dans la cité de Metz*, Paris, 1873.
- PROST (A.), *Les paraiges messins*, 1874.
- SCHNEIDER (J.), *La ville de Metz aux XIII^e et XIV^e siècles*, Nancy, 1950.
- SCHNEIDER (J.), « Bourgeois et officiers épiscopaux. La fin de l'avouerie et la ministérialité épiscopale à Metz (XIII^e-XIV^e siècles) », dans *A.S.H.A.L.*, XLVIII (1947), p.75-94.
- ZELLER (G.), « Un mémoire de la fin du XVI^e siècle sur les institutions de Metz », dans *A.S.H.A.L.*, XXXV (1926), p. 155-197.
- URTZ (E), *Die Frauen in der mittelalterlichen Stadt*, Stuttgart, 1988.

♣Philippe de Vigneulles et son œuvre :

- BEDIER (J.), *Les fabliaux. Etude de littérature populaire et d'histoire littéraire au Moyen Age*, Paris, 1893.
- BEGIN (E), « Notice sur Philippe de Vigneulles » dans *Biographie de la Moselle*, 1832.
- BOCKEL (O), *Philippe de Vigneulles Bearbeitung des « Hervis de Mes »*, Marburg, 1883.
- CAILLY (C), *Le Bourgeois de Metz au XV^e siècle : Philippe de Vigneulles*, Metz, 1867.

CHABERT (F.M.), *Lettres d'anoblissement accordées en 1601, par Charles, duc de Lorraine, à Philippe de Vigneulles, citoyen de Metz, petit-fils du chroniqueur*, 1854.

DEMAROLLE (P), « La place des apprentissages dans la littérature et dans la vie d'après l'œuvre de Philippe de Vigneulles », dans *La Transmission du savoir dans l'Europe des XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, 2000, p.13-26.

DORNER (M), *Philippe de Vigneulles, un chroniqueur messin des XV^e et XVI^e siècles*, Mémoires de l'Académie de Metz, 1913-1914.

FOEDIT (J.), « La date de la mort de Philippe de Vigneulles », dans *Cahiers Lorrains*, (1929).

GASTON PARIS, *Esquisse historique de la littérature française au Moyen Age*, Paris, 1907.

GROS (G), « « Congnoistre et apprendre » : le voyage en Italie de Philippe de Vigneulles ou le mémorial de la chose vue », dans *Nouvelle revue du XVI^e siècle*, vol.22 :2, (2004) p.5 - 22.

GROS (G.), « En passant par le Forez (1489) : sur quelques pages de Mémoires de Philippe de Vigneulles », dans *Etude sur E. DOLET*, 1993, p.229 sqq.

HERBIN (J.C.), *La « translation en prousé de la Geste des Lorrains de Philippe de Vigneulles*, Romania 113, (1992-95).

LEMPFRID (H), *Philipp de Vigneulles. Aachenfahrt im Jahre 1510*, 1889.

MAS (J-P), *L'oeuvre de Philippe de Vigneulles*.

PANGE (M.de), « Garin le Loherain », dans *Les Lorrains et la France au Moyen Age*, Paris, 1914.

ROQUES (M), *Mélange de Littérature française du moyen Age*, Paris, 1912.

SAULNIER (V.L.), *Philippe de Vigneulles, rimeur des fêtes, de saints et de prisons*, 1974.

-La Chronique :

CHOPIN-PAGOTTO (M) et COURTEMANCHE (D), « Mémoire urbaine et biographie dans deux chroniques urbaines du XVI^e siècle », *Bien dire et bien apprendre : Revue de médiévistique*, 20 (2002), p.39-51.

DEMAROLLE (P), *La Chronique de Philippe de Vigneulles et la mémoire de Metz*, Caen, 1993.

DEMAROLLE (P), « Philippe de Vigneulles chroniqueur : une manière d'écrire l'histoire », *Revue des langues romanes*, vol.97 :1, (1993) p.57-73.

DEMAROLLE (P), « A propos d'annotations de Philippe de Vigneulles : comment travaillait le chroniqueur messin ? », dans *Cahiers lorrains*, vol.1, (1989) p.3 - 10.

DEMAROLLE (P), « La nature du texte de la Chronique de Philippe de Vigneulles », dans *Théorie et pratique du texte*, Actes du colloque de Nancy 12-14 septembre 1996, Lublin, UMCS, 1998, p.70-81.

HASSELMANN (M), « *Ademise* » et non « *adevise* ». *Note sur un terme technique de droit messin présent dans la Chronique de Philippe de Vigneulles*, étude de A. LANLY, 1980.

HASSELMANN (M), *Le vocabulaire de réalités messines dans la Chronique de Philippe de Vigneulles (fin XV^e-début XVI^e siècle)*, thèse, Université Nancy II.

SLERCA (A), « Una fonte sconosciuta delle « Chroniques de Lorraine » di Philippe de Vigneulles : il « Voyage de Naples » di André de la Vigne », *Studi Francesi*, 1977.

-La Nouvelle :

CAVALLI (M), « Boccaccio et Philippe de Vigneulles », *La nouvelle française à la Renaissance*, Turin, 1981.

HASSELMANN (J), *Les Conteurs français du XVI^e siècle*, Paris, 1945.

JAHN (K), *Philippe de vigneulles « Yonnet des Mes » und sein Verhältnis zur Redaktion N des Romans « Anseis de Mes »*, Greifswald, 1903.

KOTIN (A.A), *The Narrative Imagination. Comic Tales by Philippe de Vigneulles*, Lexington, 1977.

KOTIN (A.A), « Le comique et les moralités dans les Nouvelles de Philippe de Vigneulles: leur sens ultime », dans *La nouvelle française à la Renaissance*, Turin, 1981, p.171-182.

LIVINGSTON (C.H.), « A propos de Pantagruel II, Ch.XXVII, un conte de Philippe de Vigneulles », dans *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, XXVII, 1965.

LIVINGSTON (C.H.), « Les Cent Nouvelles nouvelles de Philippe de Vigneulles, chaussetier messin », dans *Revue du Seizième Siècle*, X, (1923).

LIVINGSTON (C.H.), « Fabliaux dans les nouvelles de Philippe de Vigneulles », dans *Romance Studies in Memory of Edward Billings Ham*, Hayward, Calif., 1967.

NYKROG (P.), *Les Fabliaux. Etude d'histoire littéraire et de stylistique médiévale*, Genève, 1975.

PARIS (G), « La Nouvelle en France aux XV^e et XVI^e siècles », dans *Mélange de Littérature française du Moyen Age*, Paris, 1912.

PEROUSE (G), *Nouvelles françaises du XVI^e siècle, Images de la vie du temps*, Lille, 1978.

SODERJHELM, *La Nouvelle française au XV^e siècle*, Genève, 1973.

♣Roman :

CAFFIER (M), *La plume d'Or du Drapier.*